This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

38528.11

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
SAMUEL SHAPLEIGH,
(Class of 1789),
LATE LIBRARIAN OF
HARVARD COLLEGE.

6 July, 1883.

38528.11

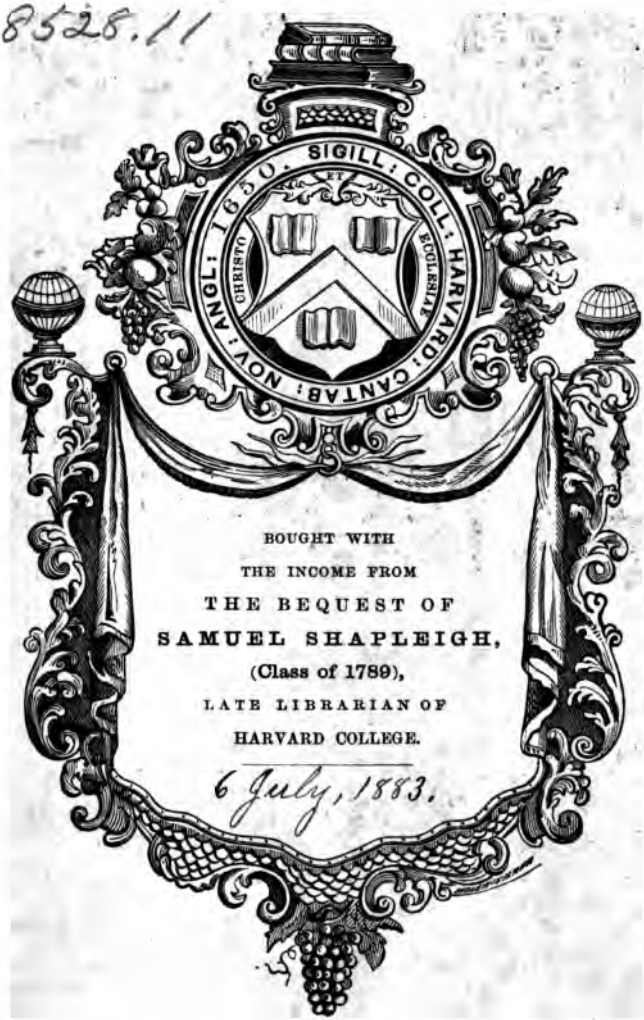

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
SAMUEL SHAPLEIGH,
(Class of 1789),
LATE LIBRARIAN OF
HARVARD COLLEGE.

6 July, 1883.

SATYRE
MENIPPÉE.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
rue du Pont de-Lodi, n° 6.

SATYRE
MENIPPÉE
DE LA
VERTU DU CATHOLICON D'ESPAGNE
ET DE LA TENUE DES ESTATS DE PARIS;

AUGMENTÉE

DE NOTES TIRÉES DES ÉDITIONS DE DU PUY ET DE LE DUCHAT;

PAR V. VERGER;

ET D'UN COMMENTAIRE HISTORIQUE,

LITTÉRAIRE, ET PHILOLOGIQUE,

PAR CH. NODIER,

BIBLIOTHÉCAIRE DE S. A. R. MONSIEUR.

TOME SECOND.

A PARIS

CHEZ N. DELANGLE, ÉDITEUR,

RUE DE LA MICHODIÈRE, N° XIV.

ET CHEZ DALIBON, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE NEMOURS.

M.DCCC.XXIV.

385 #8.11
2

JUL 6 1936

Shepherd fund.

SATYRE MENIPPÉE.

HARANGUE[1]

DE MONSIEUR D'AUBRAY[2],

POUR LE TIERS ESTAT.

Par nostre Dame, Messieurs, vous nous l'avez baillé belle. Il n'estoit ja besoin que nos curez nous preschassent qu'il falloit nous desbourber, et desbourbonner[3]. A ce que je voy par vos dis-

[1] Cette harangue, aussi judicieuse que spirituelle, est de Pierre Pithou. C'est, pour la force du raisonnement, la finesse des détails, et la verve brillante et naïve du style, le modèle des *Provinciales*.

[2] Claude d'Aubray, qui parle ici pour le tiers État, étoit celui que les ligueurs regardoient comme le chef des politiques à Paris. Il doit à la *Satyre Menippée* un genre d'immortalité bien glorieux. Pierre Pithou a cru pouvoir placer dans sa bouche l'expression de toutes les idées honorables et raisonnables de son temps.

[3] Cette insolente allusion du nom de *Bourbon* au mot *bourbe* avoit été faite par le docteur Boucher, dans un sermon qu'il prêcha à Notre-Dame, le 12 mai 1593.

cours les pauvres Parisiens en ont dans les bottes bien avant; et sera prou[1] difficile de les desbourber. Il est desormais temps de nous appercevoir que le faux Catholicon d'Espagne est une drogue qui prend les gens par le nez : et ce n'est pas sans cause que les autres nations nous appellent caillettes[2]; puisque comme pauvres cailles coiffees, et trop credules, les predicateurs, et sorbonistes, parleurs caillets enchanteurs[3], nous ont faict donner dans les rets des tyrans, et nous ont par apres mis en cage, renfermez dedans nos murailles pour apprendre à chanter. Il faut confesser que nous sommes pris à ce coup, plus serfs, et plus esclaves, que les chrestiens en Turquie, et les juifs en Avignon. Nous n'avons plus de volonté, ny de voix au chapitre. Nous n'avons plus rien de propre, que nous puissions dire cela est mien : tout est à vous, Messieurs, qui nous tenez le pied sur la

[1] Vieux mot signifiant, beaucoup, fort, assez, trop. On dit encore trivialement *peu ou prou*, pour signifier, peu ou beaucoup.

[2] « Il ne faut point douter, dit Le Duchat, que le mot *caillette*, « lorsqu'il est pris par les Parisiens pour une injure, ne vienne « de ce *Caillette* qui étoit le fou de François Ier. » Il est bien plus probable qu'il vient du caquet insupportable des cailles, et le nom de *Caillette* en venoit problablement aussi.

[3] Allusion à Guillaume Caillet, qui avoit comme enchanté les mutins de la Jacquerie qui le firent leur capitaine. Le

gorge, et qui remplissez nos maisons de garnisons. Nos privileges et franchises anciennes sont à vau-l'eau[1] : nostre hostel de ville que j'ay veu estre l'asseuré refuge du secours des roys en leurs urgentes affaires, est à la boucherie[2] : nostre cour de parlement est nulle : nostre Sorbonne est au bourdel, et l'université devenue sauvage. Mais l'extremité de nos miseres est, qu'entre tant de malheurs, et de necessitez, il ne nous est pas permis de nous plaindre, ny demander secours : et faut qu'ayants la mort entre les dents, nous disions que nous nous portons bien, et que sommes trop heureux d'estre malheureux pour si bonne cause. O Paris qui n'est plus Paris, mais une spelunque[3] de bestes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons, et Neapolitains[4] : un asyle, et seure re-

caillet étoit d'ailleurs un appeau dont on se servoit pour attirer les cailles.

[1] Par édit de Henri III donné à Blois, en février 1589, amplifié par un édit donné à Châtellerault le mois de mai suivant.

[2] Allusion à Boucher, prévôt des marchands, et frère du fameux Boucher, curé de Saint-Benoît. Voyez ci-après, page 13, note [1].

[3] Du latin *spelunca*, antre, caverne. *Spelunque* signifie ici la même chose que *repaire*.

[4] On a déja vu, dans le tome précédent, que la garnison de Paris était composée, presque en entier, d'Espagnols, de Wallons et d'Italiens.

tieres: on n'avoit point touché aux joyaux de la couronne: mais maintenant, qui se peut vanter d'avoir de quoy vivre pour trois semaines, si ce ne sont les voleurs, qui se sont engraissez de la substance du peuple, et qui ont pillé à toutes mains les meubles des presents et des absents. Avons nous pas consommé peu à peu toutes nos provisions, vendu nos meubles, fondu nostre vaisselle, engagé jusques à nos habits pour vivoter bien chetivement? ou sont nos sales et nos chambres tant bien garnies, tant diaprees, et tapissees? ou sont nos festins, et nos tables friandes? nous voila reduits au laict et au fromage blanc, comme les Souysses: nos banquets sont d'un morceau de vache pour tous metz: bien heureux qui n'a point mangé de chair de cheval et de chiens, et bien heureux qui a tousjours eu du pain d'avoine, et s'est peu passer de bouillie de son, vendue au coing des rues[1], aux lieux qu'on vendoit jadis les friandises de langues, caillettes et pieds de mouton, et n'a pas tenu à monsieur le legat, et à l'ambassadeur Mendosse[2], que n'ayons mangé les os

[1] En 1590.

[2] Le 15 juin de l'an 1590. Voici les détails dans lesquels Du Puy entre à ce sujet. « Don Bernardin de Mendosse, ambassadeur « d'Espagne, se trouva en une assemblée chez monsieur Courtin, « conseiller en la cour, où se faisoit une épreuve de pain, où on « mesloit de l'avoine. Là cet ambassadeur fit ouverture d'un

Denerix del. Konig sc.

Les malheureux habitants, et les soldats marcher par la ville, appuyés d'un baston, pasles et foibles, plus vivans et plus morts qu'images de pierre.

de nos peres, comme font les sauvages de la nouvelle Espagne. Peut on se souvenir de toutes ces choses, sans larmes, et sans horreur? et ceux qui en leur conscience sçavent bien qu'ils en sont cause, peuvent ils en ouyr parler sans rougir, et sans apprehender la punition que Dieu leur reserve, pour tant de maux, dont ils sont autheurs? mesmement, quand ils se representeront les images de tant de pauvres bourgeois, qu'ils ont veuz par les rues tomber tous roides morts de faim: les petits enfants mourir à la mammelle de leurs meres allangouries[1], tirants pour neant[2], et ne trouvants que succer: les meilleurs habitants, et les soldats marcher par la ville, appuyez d'un baston, pasles et foibles, plus blancs et plus ternis qu'images de pierre: ressemblants plus des fantosmes que des hommes: et l'inhumaine response d'aucuns, mesme des ecclesiastiques qui les accu-

« moyen, sçavoir de faire passer sous la meule et par le moulin « les os des morts qui estoient au cimetiere des Innocents de Paris, « pour les reduire en poudre, laquelle trempée et mollifiée avec « de l'eau, serviroit à faire du pain, ce qui fut executé, et on le « nomma le pain de madame de Montpensier, qui en avoit loué « l'invention. Cela dura peu, parce que ceux qui en mangerent, « moururent. Il fut dit lors, qu'il avoit esté faict à ce dessein. »

[1] Vieux mot signifiant la même chose que *languissantes*.

[2] C'est-à-dire, s'efforçant en vain de tirer du lait de ces mamelles épuisées.

voyent et menacyent, au lieu de les secourir ou consoler, fut il jamais barbarie ou cruauté pareille à celle que nous avons veue et endurée? fut il jamais tyrannie et domination pareille à celle que nous voyons et endurons? ou est l'honneur de nostre université? ou sont les colleges? ou sont les escholiers? ou sont les leçons publiques, ou l'on accouroit de toutes les parts du monde? ou sont les religieux estudiants aux convents[1]: ils ont pris les armes, les voila tous soldats debauchez. Ou sont nos chasses, ou sont nos precieuses reliques? les unes sont fondues et mangees: les autres sont enfouyes en terre de peur des voleurs et sacrileges: ou est la reverence qu'on portoit aux gens d'eglise, et aux sacrez mysteres? chacun maintenant faict une religion à sa guise: et le service divin ne sert plus qu'à tromper le monde par hypocrisie: les prestres et les predicateurs se sont renduz si venaux, et si mesprisez par leur vie scandaleuse, qu'on ne se soucie plus d'eux, ny de leurs sermons, sinon quand on en a affaire pour prescher quelques faulses nouvelles. Ou sont les princes du sang[2], qui ont tousjours esté personnes sacrees,

[1] Voyez tome I, page 143, note [1].

[2] Il n'y avoit aux États de la ligue ni officiers de la couronne, ni chancelier, ni maréchaux de France, ni présidents de cours souveraines, ni procureurs, ni avocats-généraux.

comme les colomnes et appuiz de la couronne, et monarchie françoise? Ou sont les pairs de France, qui devroyent estre icy les premiers pour ouvrir, et honorer les Estats? Tous ces noms ne sont plus que noms de faquins[1], dont on faict littiere aux chevaux de messieurs d'Espagne, et de Lorraine. Ou est la majesté et gravité du parlement, jadis tuteur des roys, et mediateur entre le peuple et le prince? vous l'avez mené en triomphe à la bastille, et trainé l'authorité, et la justice captive plus insolemment, et plus honteusement que n'eussent faict les Turcs: vous avez chassé les meilleurs, et n'avez retenu que la racaille passionnee, ou de bas courage: encore parmy ceux qui ont demouré, vous ne voulez pas souffrir que quatre ou cinq disent ce qu'ils pensent, et les menacez de leur

[1] Le nom de *faquin* (du latin *fasciculus*) se donnoit ordinairement aux porte-faix, et autres gens de basse condition. Aujourd'hui il se prend tout-à-fait en mauvaise part, et signifie un homme accoutumé à faire des actions contraires à l'honneur et à la probité. *Faquin* étoit aussi un terme de manège, et se disoit de la figure d'un homme de bois ou de carton contre lequel on couroit pour s'exercer. C'est dans ce dernier sens qu'il faut l'entendre plus particulièrement ici, l'auteur faisant allusion à ce que dit Rabelais, que, « suivant la doctrine d'Elien, Gargantua, pour « oster à son cheval toute frayeur des corps morts, l'avoyt accous- « tumé a avoir un fantosme parmi son foin, et le faisoyt ordinai- « rement passer sur iceluy quand il luy bailloyt son avoine. »

SATYRE
MENIPPÉE.

temps, comme si ce n'estoit que d'hier ou d'aujourd'huy. J'ay bonne memoire du commencement de la querelle qui vint entre feu monsieur vostre pere, et feu monsieur le connestable, laquelle ne proceda que de jalousie de l'un sur l'autre: estants tous deux grands mignons et favoris du roy Henry second, leur maistre : comme nous avons veu messieurs de Joyeuse et d'Espernon soubs le roy Henry troisiesme son fils. Leur premiere dispute fut sur l'estat de grand maistre, que le roy donna à monsieur vostre pere, quand il feit monsieur de Montmorency connestable, qui estoit grand maistre auparavant, et qui avoit promesse du roy que ledit estat seroit conservé pour son fils [1]. L'autre cause de leur mauvais mesnage, fut le comté de Dampmartin, que tous deux avoyent acheté de diverses façons [2], et en estants entrez en procez, monsieur le connestable le gaigna par arrest. Cela les altera tellement que cha-

quand Boucher auroit été réélu prévôt des marchands, le duc n'y auroit rien gagné; et qu'au contraire, Boucher contribua plus à la soumission de Paris que Lhuillier lui-même.

[1] Au lieu de cette phrase, on lit dans les dernières éditions : *et en despouilla monsieur de Montmorency connestable, qui l'avoit desja resignée à son fils auparavant.*

[2] Le connétable, de Philippe de Boulainvilliers, et le duc de Guise, d'Odard de Rambures, frères utérins qui prétendoient tous deux que leur commune mère leur avoit donné ce comté.

cun d'eux taschoit à desarçonner son compagnon : et delà vint le voyage que feit monsieur vostre pere en Italie, ou il ne feit pas grand cas, [à cause que son ambition particuliere le poussoit à la conqueste du royaume de Naples, ou il se promettoit avoir quelque droict[1] : et laissa l'occasion de reprendre le duché de Milan, en passant, qui luy estoit aysé, n'y ayant pour le garder qu'un pauvre prestre le cardinal de Trente, qui estoit prest de quitter tout, si on l'eust attaqué : mais le destin de la France luy bandoit les yeux, et pendant son voyage ou il avoit emmené toute la noblesse, et toutes les plus belles forces de France, pour secourir le pape à

[1] Henri II ayant fait avec le pape Paul IV un traité, d'après lequel ce dernier s'engageoit à donner l'investiture du royaume de Naples à un des fils de France, autre que le dauphin, le duc de Guise fut envoyé en Italie, à la fin de décembre 1556, pour prendre possession de ce royaume au nom du roi; mais la conduite qu'il tint dans cette occasion ne tarda pas à laisser apercevoir qu'il vouloit travailler pour son compte. Il étoit secondé dans ses vues par son frère le cardinal, qui, ayant été chargé lui-même d'une mission pour l'Italie, se permit d'abuser de ses pouvoirs pour favoriser ce projet, dont la réussite lui paroissoit très propre à servir celui qu'il avoit de se faire pape. Ce fut à l'occasion des desseins de ce cardinal que l'on fit les vers suivants, rapportés aux additions des Mémoires de Castelnau. (Tome I, page 406.)

Quelque mine que tu fasse
Bien aussi fasché te voy
De mourir sans estre pape,
Que cestuy sans estre roy.

Ostie, nous perdismes Sainct-Quentin, et la journee de Sainct-Laurent, ou monsieur le connestable[1], et plusieurs autres furent pris : puis monsieur vostre pere à son retour[2]] par un heur[3] à la verité fort admirable reprit les villes de Picardie que nous avions perdues, et Calais davantage : et pour se revancher des mauvais offices qu'il avoit sçeu qu'on lui avoit faict en son voyage, feit aussi tenir en longueur la prison de monsieur le connestable; et n'oublia rien d'artifice pour empescher et dilayer[4] sa delivrance : qui donna occasion à ses nepveux messieurs de Chastillon, d'implorer

[1] Anne de Montmorency fut blessé à la bataille de Saint-Quentin en 1557, et fut fait prisonnier avec les ducs de Montpensier, de Longueville, le maréchal de Saint-André et autres.

[2] Quoique ce passage ne soit pas dans la première édition, nous avons cru devoir le conserver comme renfermant une addition importante, qui ne peut être attribuée qu'aux auteurs eux-mêmes. Au lieu de ce qui est entre deux crochets, il y avoit : *parce que monsieur le connestable qui l'y avoit faict envoyer pour posseder le roy tout seul plus à son ayse ; empescha peut estre ou retarda les affaires : mais il ne demoura gueres sans en estre puny, car il fut pris à la journee de Sainct-Laurent pendant l'absence de vostre pere, lequel estant de retour.....*

[3] Vieux mot signifiant la même chose que bonheur. Il étoit encore usité du temps de Corneille, dans les tragédies duquel on le rencontre assez souvent; mais depuis cette époque il n'a plus été employé que d'une manière proverbiale : *heur et malheur.*

[4] Du latin *dilatio*, delai, surséance, renvoi à un autre terme; *dilayer* est ici un vieux synonyme de *différer.*

le secours, et se jetter entre les bras du roy de Navarre, pere de cestuy cy, et de monsieur le prince de Condé son frere, qui avoit espousé leur niepce. Voylà ces deux grandes maisons en factions et partialitez, qui s'aigrirent encore par la contention[1] nee entre monsieur le prince de Condé et monsieur d'Aumale vostre oncle pour l'estat de colonel de la cavalerie legere. Il n'estoit encore lors mention de religion ny de huguenots. A peine sçavoit on quelle estoit la doctrine de Calvin et de Luther, sinon au supplice de ceux qu'on voyoit brusler opiniastres et neantmoins, la matiere des guerres, et des inimitiez que nous avons veues, se preparoit des lors, et a duré jusques à present[2]. Mais la verité est, que quand messieurs de Chastillon hommes courageux et mal endurants, veirent que la faveur de vostre maison l'emportoit sur la leur, et qu'il n'y avoit moyen de trouver credit aupres du roy, pour les obstacles que les vostres leur donnoyent, ils furent conseillez de se retirer de la cour, et en leur retraicte

[1] Terme assez expressif emprunté du latin *contentio*. On diroit aujourd'hui débat, contestation. La nouvelle acception de ce mot dans le sens de *forte application d'esprit*, lui a probablement fait perdre la premiere.

[2] Ce passage contient des vérités applicables à plus d'un pays et à plus d'une époque.

(fust ce à bon escient, fust ce par ruse, et prudence) se monstrerent favoriser les nouveaux lutheriens, qui ne preschoyent encore que dans les caves : et peu à peu se joignirent de faction et d'intelligence avec eux, plus pour se deffendre et garantir de vostre pere et de vostre oncle, que pour attenter aucun remuement de nouveauté : sinon lorsque le roy, à la suscitation de vostre oncle, qui luy en avoit faict escrire par le pape, prit luy mesme monsieur d'Andelot à Crecy [1], et l'envoya prisonnier à Meleun. Apres cet emprisonnement, et celuy du vidame de Chartres [2], et de

[1] François de Coligny, seigneur d'Andelot, frère de l'amiral de Châtillon. Ce fut à Monceaux et non à Creci que d'Andelot vint trouver Henri II qui l'envoya dans la prison de l'évêché de Meaux, d'où il fut conduit dans celle de Melun, pour avoir dit à ce prince un peu trop librement sa pensée concernant la messe.

[2] François de Vendôme, vidame de Chartres, prince de Chabanois, colonel général de l'infanterie, avoit témoigné de l'attachement pour les princes de Bourbon contre la maison de Guise; il avoit de plus pris ouvertement le parti du connetable et de la noblesse françoise en général contre les Guise; enfin il avoit témoigné ne pas faire grand cas des exploits du duc de Guise, qu'il ne croyoit pas fort brave. Tout cela, en supposant même qu'il ne s'y fût mêlé rien de particulier entre la reine mère et le vidame, ne pouvoit manquer de causer bientôt la perte de ce seigneur, sous le règne de François II. Le vidame de Chartres fut donc mis à la Bastille le 27 août 1560. On le transporta ensuite au château des Tournelles, pour cause de maladie; et quand on vit qu'il n'en pouvoit échapper, on lui rendit la liberté. Il mourut au mois de

quelques conseillers du parlement, survint la violente et miraculeuse mort du roy, qui esleva vostre maison au souverain degré de puissance aupres du petit roy François, et par le contraire, recula et abatit presque du tout celle de monsieur le connestable, et de tous ceux qui luy appartenoyent: et ce fut lors que les siens desesperez de moyens ordinaires, parce que tout bransloit soubs la faveur des vostres, se joignirent de secrettes intelligences avec les lutheriens çà et là escartez par divers coings du royaume: et combien qu'ils eussent encore peu de creance avec eux, qui leur estoyent gens incogneuz, et n'ayant participé ny à cene, ny à synode, ou consistoire, neantmoins par le moyen de leurs agents, bien entenduz és secrets, ils firent ceste memorable entreprise d'Amboise, et assemblerent de tous les quartiers du monde avec un silence merveilleux, une telle force de gens qu'ils furent prests, à jour nommé,

décembre de la même année. A l'article de la mort, il répéta plusieurs fois ces mots au sujet de la reine mère qui persécutoit les princes du sang pour favoriser les Guise :

Catherine florentine
Est de France la ruyne;
Catherine de Florence
Est la ruyne de France.

On vouloit lui faire croire qu'il rêvoit, mais il répondit qu'il savoit fort bien ce qu'il disoit.

de faire une cruelle execution sur tous les vostres, soubs ce pretexte de delivrer le roy de la captivité ou vostre pere et vos oncles le tenoyent : mais les bonnes gens ne se peurent garder des traistres [1], dont s'ensuyvit la penderie d'Amboise, qui descouvrit les autheurs de la faction. Et de là s'ensuyvit le mandement rigoureux qu'on fit au roy de Navarre, et la prison de monsieur le prince de Condé aux Estats d'Orleans, et beaucoup d'autres tristes accidents longs à raconter : lesquels eussent continué beaucoup pires, si la soudaine mort du petit roy n'en eust destourné le cours, et rompu le coup qu'on alloit assener sur ces premiers princes du sang royal, et sur la famille de monsieur le connestable et des Chastillons. Il est aysé à juger combien vostre maison fut esbranlee et fracassee par ceste inopinee mort, et pouvez croire, monsieur le lieutenant, que monsieur vostre pere, et messieurs vos oncles jouerent tout un temps à l'esbahy [2], comme vous peustes faire, quand on vous porta la nouvelle de la mort de vos deux

[1] Cette entreprise, dirigée contre les Guise seuls, fut arrêtée à Nantes, et devoit s'exécuter le 6 mars 1560, à Blois, où le roi étoit avec eux lorsqu'elle fut formée. Un avocat de Paris, nommé Desavenelles, qui étoit du secret, découvrit la chose au cardinal de Lorraine ; et un capitaine appelé Linières, qui étoit aussi dans la confidence, déclara tout jusqu'aux moindres détails.

[2] Façon de parler proverbiale dont Rabelais fait l'un des jeux

freres. Mais non plus que vous, ils ne perdirent pas courage : et des lors eurent de bons advis et consolations du roy d'Espagne, duquel nous parlions tantost, qui durant ces premieres dissensions estoit aux escoutes à qui il offriroit sa faveur, et attisoit le feu d'une part et d'autre, pour le faire croistre en la force et grandeur que nous l'avons veu, et voyons encore maintenant ardre[1], et consommer toute la France, qui est le but final de ses pretentions : sur l'esperance donc du support d'un si grand prince, qui n'espargnoit de promettre argent, et hommes, vostre pere, sans s'estonner d'une si lourde cheute, voyant le roy de Navarre remis en son rang de premier prince du sang, pour la tutelle du petit roy Charles, et monsieur le connestable remis en sa charge, sçeut si dextrement jouer son rollet, qu'il les pratiqua tous deux, et tira à sa cordelle[2], contre leurs propres freres, et leurs propres nepveux :

de Gargantua, du temps qu'il avoit été mis sous des précepteurs sophistes. (liv. I, chap. XXII.)

[1] Brûler; vieux mot emprunté du latin *ardere*.

[2] Le mot *cordelle*, qui ne se dit plus aujourd'hui qu'en terme de marine, s'employoit autrefois au figuré dans le sens de *parti*. Ainsi *tirer quelqu'un à sa cordelle*, signifioit la même chose que l'attirer dans son parti.

On attire à sa cordelle
La femme la plus fidelle.

repaissant l'un d'une esperance que je n'ose dire[1], et amadouant l'autre par submissions, et honneurs, qu'il luy deferoit. Si bien que reprenant encore ses erres delaissees, et son ancien avantage, apres que monsieur le prince de Condé fut eslargy, qui l'avoit failly belle de deux ou trois jours seulement, il alla avec nombre de gens de guerre, et en grosse troupe, se saisir du petit roy, et de la royne sa mere à Fontainebleau, et les amena à Meleun. Et ce fut lors que mondit sieur le prince, et messieurs de Chastillon ne se sentants assez forts de leur chef, ny de leurs maisons, pour resister à si puissants ennemis, couverts de l'authorité et puissance royale, se firent lutheriens tout à faict, et se declarerent chefs et protecteurs des nouveaux heretiques, lesquels ils appellerent à leur secours, et par leur moyen, en guerre ouverte, se saisirent de plusieurs grosses villes de ce royaume, sans toutesfois faire aucune mention de leur religion, mais seulement pour la deffense du roy, et de sa mere, et pour les oster de la captivité, ou monsieur vostre pere les detenoit : et vous sçavez, monsieur le lieutenant, que ces gens là se sont toujours vantez que ce qu'ils en

[1] Cette espérance, dont les Guise repûrent le roi de Navarre, et que d'Aubrai *n'ose dire*, étoit d'épouser la reine d'Écosse, Marie Stuart.

avoyent faict avoit esté à la requeste et au mandement de la royne mere, de laquelle ils ont publié, et faict imprimer les lettres à eux par elle escrites à ceste fin[1] : vous n'ignorez pas ce qui se passa en ceste guerre, et comment des lors le roy d'Espagne envoya à vostre pere du secours, mais tel que j'ay honte d'en parler, tous bisognes[2] ramassez, qui jamais ne voulurent combattre à la bataille de Dreux, et se couvrirent des chariots du bagage : toutesfois cela fut une amorce pour allumer le courage des partisans, et de leur faire esperer qu'ils feroyent bien quelque chose davantage une autre fois, s'ils venoyent encore à s'entrebattre. Mais du depuis, les divers changements de nos affaires donnerent bien à l'Espagnol un autre jeu : car vostre pere mort, et la paix faicte, cognoissant neantmoins ces puissantes familles animees et aheurtees l'une contre l'autre, sans espoir de re-

[1] Il y en avoit quatre, entre autres, adressées au prince de Condé. Ces lettres de la reine au prince, datées de mars 1562, furent imprimées au mois d'août suivant.

[2] De l'espagnol *bisonno;* dénomination que l'on appliquoit aux troupes de nouvelles levées. Brantôme dit que, de son temps, on appeloit en France *bisognes* et en espagnol *bisonnos*, toutes les troupes qui n'avoient point servi dans les guerres du Piémont. Il est probable que ce mot vient de *bisogna*, parceque ces levées étoient motivées sur une nécessité pressante. C'est ce qu'en d'autres pays, et d'une manière analogue, on appelle *la presse*.

conciliation, il pratiqua monsieur le cardinal vostre oncle (qui ne dormoit pas de son costé) pour entretenir les troubles et divisions en ce royaume, soubs le nom specieux de la religion, de laquelle auparavant on avoit faict peu ou point d'estat: monsieur vostre oncle, comme il estoit adroit, ingenieux, et complaisant à qui il vouloit, sçeut tellement gaigner le cœur de la royne mere, et la royne mere celuy du roy, son fils, qu'il leur persuada que messieurs les princes de Bourbon, aydez de ceux de Montmorency, et de Chastillon ne demandoyent que sa ruyne, et n'auroyent jamais patience, ny cesse, qu'ils ne l'eussent chassee du royaume, et renvoyee en Italie chez ses parents. Dieu fasse pardon à la bonne dame! mais pour l'apprehension qu'elle en eut, j'ay grand peur qu'elle a esté cause de beaucoup de maux que nous avons veuz de son temps: car sur ce sujet, elle les prit en telle haine, que jamais elle ne cessa qu'elle ne les eust ruynez, comme elle fit l'un à la bataille de Jarnac, et l'autre à la sainct-Barthelemy, ou si tous ceux de Montmorency se fussent trouvez, ils n'en eussent pas eu meilleur marché. A quoy monsieur vostre oncle tenoit la main fort dextrement, et poussoit vaillamment à la roue pour mettre le feu en la teste du jeune roy Charles: sans la mort duquel il ne faut dou-

Lequel monsieur votre oncle tenoit la main fort dextrement et pourveut vaillamment à la veue pour mettre le feu en la teste du jeune Roy.

ter qu'il n'eust bien eu la raison de l'escorne[1] que monsieur le mareschal de Montmorency luy avoit faicte en ceste ville, et à monsieur vostre frere, quand il leur fit faire tout en leurs chausses[2], parce qu'ils portoyent armes deffendues sans son passeport. Mais il semble que les morts soudaines de ces trois roys subsequents l'un apres l'autre, ayent tousjours rompu et desbauché les beaux desseins de vostre maison, et sauvé, ou prolongé la vie à vos principaux ennemis. Venons à ce qui est advenu depuis: car il est temps de parler de vous et de monsieur vostre frere, qui commenciez des lors à paroistre aux armees, et marcher sur

[1] Lorsqu'il le fit arrêter, dans la rue Saint-Jacques, sous prétexte qu'il portoit des armes contre la défense du roi, en janvier 1565. Quant au vieux mot *escorne*, qui signifioit la même chose que détriment, échec, perte, dommage, il est depuis long-temps banni de tous les genres de style. Nous en avons parlé ailleurs.

[2] Le duc François de Guise étoit mort à l'époque dont parle d'Aubrai; ainsi ces paroles ne regardent personnellement que le cardinal de Lorraine et le duc d'Aumale ses frères, et le jeune duc de Guise. D'Aubigné, qui raconte la chose en détail, dit que ceux qui avoient senti le parfum des culottes du cardinal de Lorraine, apprirent au peuple à chanter avec eux dès le soir même, sous les fenêtres de l'hôtel de Cluny, où le cardinal et le duc d'Aumale s'étoient réfugiés: *Fi, fi, fi, du cardinal*, et plusieurs autres refrains de ce genre. Le *Reveille-matin des François*, imprimé en 1574, parle aussi de la chanson de *Fi, fi*, qu'il dit avoir effectivement pris son origine en cette occasion.

les pas et traces de vos predecesseurs : vous aviez desja faict paroistre vos vaillances au siege de Poitiers, que deffendistes bravement, contre l'advis du premier mary de madame la lieutenande, monsieur de Montpezat vostre devancier, qui vous conseilloit de quitter tout, et vous en aller : puis fustes à la bataille de Montcontour : puis à la journee de sainct-Barthelemy, ou les compagnons furent pris endormis, et frottez à dire dont venez vous : et encore que monsieur vostre oncle fust à feuilleter son breviaire en Italie, si est ce que le jeu ne se fit pas sans son entremise [1] pour en avoir l'approbation du roy d'Espagne, et l'absolution du pape, touchant le mariage qui servit de leurre et de trapusse [2] aux huguenots. Par apres vous continuastes vos coups au siege de la Rochelle, ou l'on veit que le roy de Navarre, qui est aujourd'huy, et monsieur vostre frere, n'estoyent qu'un cœur et une ame, et engendroyent jalousie

[1] Les *huguenots* surprirent des lettres adressées de la cour par le cardinal de Pelvé au cardinal de Lorraine, qui s'en alloit à Rome. Ces lettres justifioient que le cardinal de Lorraine étoit bien averti de toute l'entreprise.

[2] « Le roy Charles IX, dit du Puy, appelloit le devant de sa « grosse sœur Margot, la trapusse ou ratiere, où les huguenots « avoient esté attrappez à la sainct-Barthelemy, lors de son mariage « avec le roy de Navarre. »

à tout le monde, pour leur grand privauté[1]. Mais il faut venir au poinct: quand vous veistes le roy Charles decedé, qui autrement ne vous aymoit pas beaucoup, et qui avoit plusieurs fois repeté le dire du grand roy François, dont luy mesme avoit faict ce quatrain, maintenant tout vulgaire:

Le roy François ne faillit point,
Quand il predit que ceux de Guyse
Mettroyent ses enfants en pourpoint,
Et tous ses subjects en chemise.

Quand vous le veistes, dis je, decedé sans enfants, et le feu roy son frere marié avec vostre cousine[2] brehaigne[3] et sterile, vous commençastes, monsieur vostre frere et vous, à faire des desseins et projets, que beaucoup de gens disent estre cause de tous nos mal-heurs. Je ne suis pas de ceux qui croyent que messieurs vostre pere et oncle eussent des leurs temps jetté les fondements de l'edifice, que vostre frere et vous, avez basti depuis. Encore qu'on parle des memoires de David, et de Piles[4], qui ont pronostiqué mieux que Nos-

[1] Autrefois ce terme ne se prenoit pas toujours en mauvaise part; il signifie ici la même chose que familiarité.

[2] La reine Louise de Lorraine.

[3] Vieux mot qui signifie la même chose que stérile. Il ne se dit plus aujourd'hui qu'en parlant des biches.

[4] Voyez tome I, page 112 notes [2] et [3].

tradamus[1] tout ce que nous avons veu depuis leur mort. Et qu'on asseure que monsieur vostre oncle avoit dressé un formulaire de tout l'ordre qu'on y devoit tenir. Mais je ne puis croire que luy qui avoit de l'entendement, ce qu'homme pouvoit avoir, eust peu esperer, de faire ses nepveux roys de France, voyant encore trois freres enfants de la maison royale en droite ligne, tous puissants et en la fleur de leur aage, prests à se marier : et ne pouvoit pas deviner qu'ils mourroyent sans lignee, comme ils ont faict par apres. D'ailleurs il voyoit grand nombre de princes du sang royal, qui ne s'estoyent point frottez à la robe des heretiques : cela luy devoit couper toute esperance à ses desirs. Je sçay bien que de son temps il a esté autheur que l'archidiacre de Thoul a escrit[2], que ceux de la

[1] Michel Nostradamus, médecin et astrologue du seizième siècle, né à Saint-Remi en Provence, et mort en grande considération à Salon où se conservent encore son portrait et son tombeau. Ses prophéties écrites à dessein dans le style énigmatique des oracles, et qui ont dû à leur obscurité même le privilège d'occuper beaucoup d'inutiles loisirs, ont perdu depuis longtemps leur célébrité ridicule, même parmi les rêveurs les plus obstinés.

[2] Les dernières éditions portent, *l'archidiacre* (*de Verdun*) *et depuis encore celuy de Thoul ont escrit.* Cette addition est empruntée de l'édition de 1649; mais elle n'est pas exacte, puisque jamais aucun archidiacre de Verdun n'a écrit sur la généalogie de la maison de Lorraine, si l'on en excepte Richard de Wassebourg.

maison de Lorraine estoyent descenduz de Charle-Magne, par les masles, sçavoir de Charles, duc de Lorraine, à qui le royaume appartenoit apres la mort de Loys cinquiesme, roy de France: et que l'ayant Hues Capet pris à Laon, et mené prisonnier avec sa femme à Orleans, il eut un fils masle, duquel il affermoit les ducs de Lorraine estre descenduz: cela s'est soubs main jetté parmy le peuple, dont vous n'estiez pas marris: encore que les histoires communes et veritables tesmoignent assez, qu'il y a eu interruption de masles en la race de Lorraine par deux femmes, et notamment en la femme [1] de Godefroy de Bouillon, nommee Idain [2]. Aussi en fit depuis ledit archidiacre l'amende honorable par arrest, et s'en desdit [en presence de toute vostre famille [3]] comme lasche et poltron.

Mais enfin, il n'y avoit apparence que de ce temps là, mondit sieur vostre oncle, peust aspirer

Or cet historien étoit entièrement opposé à la prétention que le *Catholicon* attribue aux divers princes lorrains. Quant à l'archidiacre de Thoul, qui se nommoit Rosières, son livre, intitulé *Stemmata Lotharingiæ et Barri ducum, etc.*, fut condamné et lacéré à cause des faussetés dont il étoit rempli, et l'auteur fut contraint de faire amende honorable.

[1] Les dernières éditions portent *en la mere.*

[2] Les dernières éditions ajoutent *ou Ide.*

[3] Ces mots manquent dans les premières éditions.

à la royauté, ayant tant d'obstacles, et de testes, ou à combattre, ou à faire mourir par glaive, ou par poison : bien est vray, que des son commencement il fut ambitieux des grandeurs, et du gouvernement de l'Estat plus que nul autre de son aage : et ne fay doute qu'il n'ait desiré posseder les roys, et les tenir s'il eust peu, en curatelle, comme faisoyent anciennement les maires du palais, pour disposer de tout à son appetit[1], et avancer ou reculer tous ceux qu'il luy eust pleu : qui est ce à quoy ordinairement les plus grands aspirent. Cependant y estant à peu pres parvenu, comme il a faict de son vivant, il vous avoit assemblé et preparé les materiaux, desquels vous avez basti ce superbe dessein, d'empieter la couronne. Vous ayant laissé en main premierement de grands biens, de grands estats, les premiers offices et charges du royaume, de grands gouvernements, forces gens de guerre obligez par bienfaicts, force serviteurs, force intelligences avec le pape et le roy d'Espagne, et autres princes de vos parents et alliez : et qui plus est, une grande opinion envers le menu peuple que fussiez bons catholiques, et ennemis jurez des huguenots. Vous avez sçeu faire fort bien vostre proffit de ces preparatoires, et des estoffes qu'avez

[1] C'est-à-dire d'une manière conforme à l'avidité de ses desirs; du latin *appetitus*, cupidité, convoitise.

trouvees apres sa mort, toutes prestes à mettre en œuvre. Quand je dy vous, j'entends parler de vos freres, et vos cousins. Apres la mort du roy Charles, beaucoup de choses vous ont succedé l'une apres l'autre fort à propos : premierement la sterilité du roy, ou de vostre cousine sa femme [1] : puis la retraicte et absence du roy de Navarre, dont vous fustes en partie cause, pour les deffiances ou vous le mettiez. Et par apres la dissension, et division du roy, et de monsieur le duc son frere : de laquelle vous seuls fustes les autheurs, et promoteurs, aigrissant soubs main les esprits de l'un contre l'autre, et leur promettant secrettement de les assister. Une autre chose dont vous vous avez sçeu bien ayder, fut l'assistance que firent pour un temps messieurs les princes de Conty, et de Soyssons au roy de Navarre, leur cousin germain [2], quand ils veirent que c'estoit directement à toute leur famille que vous en vouliez, et que vous vous vantiez de supplanter, car

[1] Vers le mois de juin de 1584 on fit courir le bruit que la reine Louise étoit stérile, et quelques personnes crurent alors que le roi étoit sur le point de la répudier comme telle; mais le véritable motif de ce divorce auroit été d'abaisser la trop grande autorité que le duc de Mercœur, frère de cette princesse, s'étoit arrogé sur le duché de Bretagne depuis qu'il en étoit gouverneur.

[2] Charles de Bourbon, comte de Soissons, et François de Bourbon, prince de Conti, tous deux frères de Henri, prince de Condé,

là dessus vous pristes le sujet, que jamais n'avez laissé ny oublié depuis, de faire comprendre par la bulle du pape, et par les serments et protestations du roy d'Espagne, de n'approuver jamais les princes heretiques, ni fils d'heretiques et trouvastes lors ces beaux noms d'adherents, et fauteurs d'heretiques[1].

ayant pénétré les desseins des Guise contre leur maison, s'étoient jetés dans le parti du roi de Navarre en 1567.

[1] Henri IV avoit toujours déclaré qu'il vouloit conserver la religion catholique et maintenir les libertés de l'Église gallicane, ce qui avoit attiré dans son parti un grand nombre d'évêques et d'ecclésiastiques, les principaux seigneurs, et la plus saine partie de la noblesse du royaume. Le duc de Mayenne, afin de remédier à cette défection, avoit obtenu du pape Grégoire XIV, le premier mars 1591, deux bulles, l'une adressée aux ecclésiastiques attachés au parti du roi, par laquelle ce pape leur ordonnoit de le quitter sous peine d'excommunication; l'autre adressée aux princes, ducs, seigneurs, et autres, par laquelle il les exhortoit à abandonner le roi, avec menace d'employer des mesures plus sévères en cas d'obstination de leur part. C'est dans ces deux bulles que Henri IV est traité de *fauteur d'hérétiques*, ainsi qu'il l'avoit déja été dans la bulle du pape Sixte V, du mois de septembre 1585. Pour obvier aux mauvais effets de ces bulles, Henri IV publia, le 4 juillet 1591, une déclaration par laquelle il confirmoit les promesses qu'il avoit faites concernant la religion catholique et les libertés gallicanes, ce qui retint dans son parti ceux qui l'avoient suivi jusqu'alors. Le parlement de Tours, indigné de la hauteur avec laquelle Grégoire XIV avoit agi dans cette affaire, rendit le 5 août 1591 un arrêt par lequel il déclara ce pape ennemi de la paix de l'Église et fauteur de rebelles, et ordonna que le nonce

Vous fistes des lors vos pratiques avec le roy d'Espagne plus manifestement, et asseurastes vos conditions, et stipulastes des lors vos pensions, luy promettant le royaume de Navarre, et le Bearn pour sa part, avec les villes qui seroyent à sa bienseance en Picardie, et Champagne: et convinstes avec luy des moyens dont vous useriez pour empieter l'Estat. Et le pretexte qu'y pretendiez, estoit le mauvais gouvernement du roy, les prodigalitez qu'il faisoit à ses deux mignons, desquels vous tirastes l'un[1] à vostre cordelle[2], qui ne s'en trouva pas mieux: vous employastes toute vostre industrie à rendre le pauvre prince odieux à son peuple: luy conseilliez de surhausser les tailles, d'inventer nouveaux imposts, creer nouveaux offices, desquels vous mesmes profitiez[3]: car on maintint à monsieur vostre frere à Chartres apres

Marcelline Handriane, porteur de ces bulles, *seroit pris au corps pour luy estre son proces faict et parfaict.*

[1] Anne, duc de Joyeuse, tué à Coutras en 1587. On regardoit les Guise comme auteurs de sa mort, parceque c'étoit eux qui lui avoient fait donner le commandement de l'armée de Henri III, dans la vue de l'éloigner de ce prince auprès duquel il leur portoit ombrage.

[2] Voyez ci-dessus, page 21, note [2].

[3] Les princes lorrains, sous le prétexte de la nécessité de la guerre, avoient fait établir de nouveaux impôts dont ils détournoient la plus grande partie à leur profit.

les barricades, qu'il avoit receu l'argent du party de trois edicts bursaux, fort pernicieux, dont toutesfois vous rejettiez la hayne sur ce pauvre roy, lequel vous faisiez amuser à des devotions ridicules, cependant que vous briguiez la bonne grace de son peuple, et contre son gré preniez la charge et conduicte des grandes armees, attirant à vous les chefs et capitaines de guerre, et courtisants jusques aux simples soldats pour les gaigner: pratiquant les villes, achetant les gouvernements, et mettant aux meilleures places des gouverneurs, et gens à vostre devotion. Et ce fut lors que vous conceustes tout à faict la royauté, comme l'appetit vient en mangeant, quand vous veistes le roy Henry sans esperance de lignee, les premiers princes tenuz pour heretiques ou fauteurs d'heretiques, le consistoire de Rome vous hocher la bride [1]: et le roy d'Espagne vous donner l'esperon. Vous n'aviez plus que feu Monsieur, qui estoit un mauvais songe creux [2], et qui sçavoit

[1] Locution qui s'employoit anciennement au figuré pour signifier, sonder les sentiments de quelqu'un, ou, comme dans l'exemple actuel, favoriser ses projets. Aujourd'hui elle ne se prend plus qu'en termes de manège.

[2] Selon les Mémoires de Sully, Henri IV parla fort désavantageusement du feu duc d'Anjou au jeune duc de Guise; un jour que celui-ci étoit venu faire sa cour au roi, après avoir traité avec lui, le roi lui dit que « jamais ny luy ny le deffunct duc de Guise

bien de quel bois vous vous chauffiez[1]. Il se falloit defaire de luy, et le testament de Salcede[2] nous en a descouvert les moyens: mais la force n'ayant succedé, le poison fit la besongne. Tous vos serviteurs predisoyent ceste mort plus de trois mois devant qu'elle fust advenue. Alors vous ne fistes plus la petite bouche pour dissimuler vostre intention: vous n'allastes plus connillant[3], ny à cachette: vous vous declarastes tout à bon: [et me souvient que feu monsieur le cardinal de Guyse vostre frere, allant donner de l'eau beniste au corps de feu Monsieur frere du feu roy, accompagné de feu monsieur le cardinal de Bourbon, ne se

« n'avoyent peu s'accommoder à l'humeur de ce prince, s'asseurer « en son amitié, ny se confier en ses paroles, tant ils l'estimoyent « prince de malin esprit, cauteleux et desloyal. »

[1] On prétendoit, dit un habile politique du temps, que si le duc d'Anjou eût vécu plus long-temps, le duc de Guise l'eût eu sur les bras.

[2] Salcède le jeune, frère de celui qui périt à la Saint-Barthélemi, étant prisonnier, avoit accusé les princes de Lorraine et de Guise d'avoir pris part à la conjuration contre le duc d'Alençon, et il l'avoit confirmé à la question; mais il s'en rétracta avant sa mort, à l'instigation d'un religieux. (Journal de Henri III, août 1582, et Mézerai.)

[3] Comme les *connils* ou lapins qui font leur chemin sous terre. Du latin *cuniculum*, et d'abord de *cuneus* un coin, dans l'une de ses deux acceptions qui présentent la même homonymie qu'en françois.

peut tenir de monstrer tant de rejouissance, que chacun s'appercevoit de ses risees, et des mocqueries qu'il faisoit au corps et à la religion, et au bon homme vivant, qu'il feignoit tant de vouloir servir, et honorer, et luy eschappa ce mot qui fut ouy de plusieurs : En ont ils maintenant? Ceste mort donc vous haussa le cœur, et vous fit mettre aux champs à bannieres desployees [1].] Et neantmoins, pour avancer vos affaires, vous voulustes faire croire aux bonnes gens que c'estoit pour le bien public, et pour la deffense de la religion catholique, qui est un pretexte que les sediteux, et remueurs de nouvelletez ont tousjours pris. Dedans ce retz insensible vous attirastes ce bon homme monsieur le cardinal de Bourbon [2], prince sans malice ; et le sceutes si dextrement tourner, et manier, que luy mistes une folle et indiscrette ambition dedans la teste, pour faire de luy comme le chat de la souriz, c'est à dire, apres vous en estre joué, de le manger ; vous y attirastes plu-

[1] Tout ce qui est compris ici entre deux crochets, manque dans les premières éditions.

[2] Pour appuyer les prétentions de ce cardinal, on publia un écrit intitulé : *De la succession du droit et prérogative du premier prince du sang, déférée à monsieur le cardinal de Bourbon, par la loi du royaume et le decès de François de Vallois duc d'Anjou, traduit du latin du sieur Matthieu Zampini de Recanati, jurisconsulte.* (Paris, Rollin Thierry, 1588.)

sieurs seigneurs de ce royaume, plusieurs gentilshommes et capitaines, plusieurs villes et communautez : et entre les autres, ceste-cy miserable, qui se laissa engluer, partie de hayne des comportements du feu roy, partie de l'impression que luy donniez, que la religion catholique s'en alloit perdue, si le roy mourant sans enfants, la succession du royaume venoit au roy de Navarre, qui se disoit premier prince du sang. Vous forgeastes là dessus vostre premier manifeste, imprimé à Rheims, qui ne portoit un seul mot de la religion, mais bien demandiez tous les Estats et gouvernements de ce royaume, estre ostez à ceux qui les possedoyent, qui n'estoyent à vostre devotion : ce que vous corrigeastes par vostre second manifeste du conseil de Rosne, qui, pour tout brouiller, dit qu'il ne falloit que mettre la religion en avant : et alors vous nous preschastes d'un synode à Montauban, et d'une diete en Allemagne [1] ou disiez que tous les huguenots du monde [2] avoyent comploté

[1] Ce *synode* étoit l'assemblée de Montauban, tenue en septembre 1584, avec la permission du roi qui y envoya monsieur de Bellièvre. Quant à cette *diète en Allemagne*, les ligueurs entendoient celle qui se tint à Magdebourg, le 15 décembre 1584 ; mais tout ce qu'ils en débitoient en chaire et dans leurs libelles étoit purement chimérique.

[2] La reine d'Angleterre, le roi d'Écosse, le roi de Danemarck, le comte Palatin, les ducs de Saxe, de Poméranie et de Wurtem-

de se saisir du royaume de France, et en chasser tous les prestres. Aucuns vous crurent, et quant à moy, qui ne suis pas des plus rusez, j'en eu quelque opinion, et me joigny de ce party, pour la crainte que j'ay tousjours eue de perdre ma religion : beaucoup de bonnes gens ont faict comme moy, qui ne s'en sont pas mieux trouvez : les autres, qui ne demandoyent que nouveaux remuements, firent semblant de le croire : plusieurs saffraniers, endebtez, criminels, contumacez, vous suyvirent, comme gens qui avoyent besoin de la guerre civile. Ayant ainsi joué vostre partie et receu force doublons d'Espagne, vous vous mistes aux champs[1] avec une belle armee : quelques uns disent que cela ne se fit pas sans le seu et consentement de la royne mere, qui aymoit les troubles pour se rendre necessaire, et estre employee à faire le hola, à quoy elle estoit fort propre : mais toute italienne, et ruzee qu'elle fust, si y fut

berg, le landgrave de Hesse, le duc Casimir, le marquis de Brandebourg, les Suisses protestants, les États de Hollande et Zélande, et autres provinces-unies des Pays-Bas. Toutes ces puissances envoyèrent effectivement du secours au roi de Navarre, mais c'étoit de l'aveu de Henri III, pour empêcher que ces deux princes ne succombassent sous les efforts des ligueurs, et non, comme ceux-ci cherchoient à le faire croire, pour réduire la France à la réforme.

[1] Les dernières éditions portent *en campagne*

elle trompee : car elle ne croyoit pas du commencement que vos desseins volassent si haut, et ne descouvrit la mesche que bien tard apres qu'eustes mis le pied si avant qu'il n'y avoit pas moyen de le retirer, n'estant pas vraysemblable, encore qu'elle eust du mescontentement de son fils, qui à la verité se laissoit plus gouverner à d'autres qu'à elle, elle eust voulu le laisser ruyner, et le veoir priver de la couronne, pour y establir vostre frere, de qui elle ne se fioit que de bonne façon.

L'ayde donc que la bonne dame vous fit, n'estoit pas pour perdre son fils[1], mais pour le ramener à humilité et recognoissance. Ce que pensant avoir faict par vostre moyen, elle vous fit par apres dissiper vostre armee, qui ne vous servit de rien, sinon pour vous faire cognoistre vos forces, et pour extorquer par violence cest edict de juillet[2], qui cassoit tous les autres edicts de pacification auparavant faicts, et remettoit encore le

[1] La reine-mère n'avoit pas effectivement pour but de perdre Henri III; mais comme elle voyoit que, d'après la loi salique, ce prince qui ne pouvoit avoir d'enfants laisseroit la couronne au roi de Navarre qu'elle n'aimoit pas, elle se mit à favoriser la ligue dans l'espoir que cette faction élèveroit sur le trône ou le marquis de Pont-à-Mousson, son petit-fils, qu'elle aimoit beaucoup, ou du moins, l'infante Isabelle, sa petite-fille.

[2] C'est l'édit de réunion, qui fut vérifié au parlement en présence du roi, le 18 août 1585.

feu et le carnage en France contre les huguenots. Mais vous ne demeurastes pas en si beau chemin : car ayant recogneu que la plus-part des bonnes villes qui vous avoyent promis de s'eslever pour vous, quand elles vous verroyent aux champs avec une armee, vous avoyent manqué, et estoyent encore retenues de quelque crainte et reverence du nom des roys, et de la majesté royale : vous pratiquastes sans vous desarmer, dedans toutes les villes, ceux des habitants que sçaviez avoir quelque creance et dignité sur le peuple : vous corrompistes les uns par argent, qui vous venoit en abondance d'Espagne, les autres par promesses de biens, offices, benefices, et les autres par impunité des crimes, dont ils estoyent poursuyvis en justice : mais principalement vous dressastes vos machines contre ceste miserable ville, ou vous n'oubliastes aucun artifice, jusques aux plus abjectes et honteuses submissions, pour rechercher et gaigner la simple populace[1]. Vostre frere s'en alla armer en Champagne et Bourgongne, pour surprendre les places du roy, non celles des huguenots, dont on ne parloit point en ce pays là,

[1] Charles Hotman, dit La Rocheblond, homme plus simple que méchant, fut le premier que gagnèrent les Guise pour former une ligue à Paris. Celui-ci en persuada d'autres, qui tous ensemble firent révolter les Parisiens.

sinon à Sedan, ou il fit mal ses besongnes[1]. Vous, monsieur le lieutenant, allastes en Guyenne[2] avec une puissante armee pour attendre l'occasion de jouer vos jeux : et c'est à mon advis la raison que n'y fistes pas grand cas, parce que vouliez temporiser en attendant à frapper vostre coup par deçà, comme avez dit tantost. Mais les heretiques de Sainctonge ne laisserent de s'en moquer : car à vostre retour, ils firent une petite rime en leur patois qui merite que la sçachiez, et la voicy :

Haussez vos testes[3] grands porteaux;
Huys de Paris tenez vous hauts;
Si entrera le duc de gloire,

[1] Ce fut le duc de Bouillon qui causa cette disgrace au duc de Guise. Celui-ci, ne songeant plus qu'à porter la guerre dans la principauté de Sédan, depuis qu'il avoit repris Rocroi sur le duc de Bouillon, étoit venu en mars 1587 reconnoître de fort près les châteaux de Dagny et de Gironne. Le duc de Bouillon, accompagné d'un corps considérable de noblesse, fondit sur lui si brusquement qu'il n'eut que le temps de prendre la fuite; encore laissa-t-il pour les gages à ceux qui le poursuivoient son manteau et quelques autres de ses *besongnes*, entre autres le fourreau de son épée, dit la Grande Histoire de Mézerai. C'est proprement cela qu'entend l'auteur de la harangue de d'Aubray, quand il dit que le duc de Guise fit mal ses *besongnes* auprès de Sédan. « Nous savons, disoit « Duplessis, que le roi se rit de monsieur de Guise qui perd son « manteau en sa retraite de Sédan. »

[2] En 1585.

[3] La plupart des éditions postérieures à celle que nous avons constamment suivie portent *voustes* au lieu de *testes*.

Qui, pour tuer cent huguenaux,
A faict mourir mille papaux.
N'a-t-il pas bien gaigné à boire[1]?

Le quatrain qui en fut faict par deçà, est commun, touchant les places que vous pristes.

Oronce[2] est un oyson, et Thevet[3] une cane,
Qui, en representant la carte gallicane,
Ont oublié de mettre, ou laissé par mépris,
Les villes et chasteaux que ce grand duc a pris[4].

Je ne parleray point de la belle prise que vous fistes du chasteau de Fronsac, et d'une jeune dame qui estoit dedans, heritiere de la maison de Caumont[5], cela ne merite pas d'estre recité

[1] Ceci est pris des *Mémoires de la ligue* (tome I, page 366), dans la *Remontrance aux trois États de France sur la guerre de la ligue.*

[2] Oronce Finé, dauphinois, assez bon professeur de mathématiques, pour son temps, mourut à Paris en 1555. Il composa un traité de Cosmographie latin et françois, divisé en cinq livres, et un autre intitulé : *Galliæ totius descriptio.*

[3] André Thevet d'Angoulême étoit, comme on l'a dit ailleurs, peu considéré par son caractère. Il se fit d'abord cordelier; mais s'étant bientôt dégoûté de l'état monastique, il jeta le froc aux orties, devint voyageur, et publia sous son nom plusieurs ouvrages de géographie et de biographie.

[4] La pensée de ces quatre vers se retrouve dans les *Mémoires de la ligue.*

[5] Cette héritière étoit Anne de Caumont-la-Force, fille de Geofroy de Caumont, et de Marguerite de Lustrac. Jean d'Escars-

en ceste bonne compagnie : encore que le bon homme de la Vauguyon en soit mort de desplaisir[1], n'ayant peu avoir justice contre vous. Aussi n'estoit ce rien au prix de ce qu'aviez deliberé faire en ceste ville à vostre retour : dont vous sçavez que je sçay quelque chose, et non pas tout : Car je n'avois point sceu que des lors vous eussiez projetté de prendre le roy au Louvre, et tuer ou emprisonner tous ses meilleurs et plus signalez serviteurs, si le lieutenant du prevost Hardy[2] ne l'eust revelé, qui descouvrit toutes vos assemblees et entreprises, par tenants et aboutissants, et fut cause que le roy bien adverty fit saisir le grand et petit Chastelet, l'Arsenal et Hostel de ville, et ren-

la-Vauguion, devenu tuteur d'Anne de Caumont, l'avoit mariée, malgré sa mère, à Charles d'Escars son fils, prince de Carancy. Le jeune Biron, qui s'étoit flatté d'épouser cette riche héritière, fit un appel au prince de Carancy, son heureux rival, et le tua en 1586. « Du depuis, dit Mézerai, la Vauguion, dans le dessein de « marier à sa fantaisie cette jeune et riche veuve, l'avoit toujours « gardée dans le château dont il portoit le nom. Ce fut là que le « duc de Mayenne l'enleva pour en faire la femme de son fils..... « Après tout, ce mariage ne se fit point, et Anne épousa depuis « François d'Orléans-Longueville, comte de Saint-Paul. » (Grande Histoire de Mézerai, tome III, page 391.)

[1] Les dernières éditions portent, *en ait receu beaucoup de dommage.*

[2] Ce lieutenant se nommoit Nicolas Poulain. Son *Procès-verbal* est une chose fort curieuse.

força ses gardes, pour empescher l'execution de vostre dessein. Vous confesserez que s'il eust faict alors ce qu'il devoit, et pouvoit, vous et tous vos agents et faciendaires[1] estiez perduz, lesquels on cognoissoit par noms et par surnoms; tout ainsi qu'ils se sont declarez par apres. Mais on y proceda trop mollement, par le conseil de ceux qui disoyent, et disent encore aujourd'huy, qu'il ne faut rien aigrir. Depuis vous ne cessastes de pratiquer et solliciter tout le monde quasi à descouvert, et principalement les prescheurs et curez, à qui vous faisiez quelque petite part de vos doublons. Vous envoyastes une autre armee en Guyenne, dont faisiez estat, et que pensiez qui deust resserrer, ou prendre le roy de Navarre: mais de belles. Vous allastes precipiter et faire perdre ce jeune seigneur[2], presomptueux des esperances que luy donniez, qu'il seroit roy de Toulouze. Vostre frere avoit d'autres forces sur pieds, qui luy vinrent bien à propos pour re-

[1] Subalternes chargés du soin d'exécuter les ordres.

[2] Anne de Joyeuse, favori de Henri III, dont il a déja été fait mention dans ce volume. Les Guise, avant de tenter l'ambition de ce jeune seigneur, lui inspirèrent de la jalousie contre le duc d'Épernon son rival en faveur. Il ne tarda pas à s'unir très étroitement avec eux, dans l'espérance d'obtenir le Languedoc pour sa part du démembrement que les chefs de la ligue prétendoient faire de la monarchie françoise. Cette ingratitude ne lui fit pas perdre

pousser les reistres[1] venants au secours des huguenots de Guyenne; et falut que vous mesme, monsieur le lieutenant, y allassiez en personne, encore ne sceustes vous les empescher de passer, et s'il n'y eust eu que vous et les vostres qui vous en fussiez meslez, quelque chose qu'en ayez voulu faire croire, ils fussent venuz boire nostre vin jusques à nos portes, et vous eussent mis en merveilleux accessoire. Neantmoins vous voulustes vous donner toute la gloire de leur desroute[2], et la desrober au roy, et à ses bons serviteurs, qui, en temporisant et s'opposant à leur passage de

tout-à-coup l'amitié du roi, qui se proposoit de le ramener à son devoir, mais elle porta du moins Henri III à pouvoir souffrir l'éloignement de Joyeuse qui lui demandoit le commandement d'une armée contre les *huguenots* de l'Auvergne. Quelques légers avantages qu'il remporta sur l'ennemi avancèrent sa perte; car ayant obtenu l'année suivante le commandement d'une autre armée contre le roi de Navarre, il fut tué à la bataille de Coutras, au mois d'octobre 1587.

[1] Ce mot vient de l'allemand *reitter*, qui signifie cavalier. *Les reîtres* étoient un corps de troupes allemandes que le roi de Navarre avoit appelé au secours des calvinistes. Aujourd'hui ce mot n'a plus d'usage que dans cette phrase burlesque : C'est un vieux *reître*, pour dire, c'est un homme fin, rusé, expérimenté au métier de la guerre.

[2] C'est ce que faisoit à Rome le cardinal de Pelvé, qui, devant le pape et les cardinaux, donnoit au duc de Guise, dont il étoit l'envoyé, toute la gloire de la défaite de l'armée allemande en 1587.

Seine[1], y avoyent apporté les plus grands effects. Cela veritablement vous acquit un grand honneur, et faveur envers les Parisiens, dont la plus-part ne sçavoyent pas encore à quoy vous tendiez : mais ceux qui participoyent à vos secrets, et qui lors prirent le nom de catholiques zelez, faisoyent deja un Dieu de vostre frere, l'invoquoyent en leurs afflictions, et avoient recours à luy quand on les menaçoit du roy, et de la justice. Dont il fut rendu si orgueilleux et temeraire, qu'il osa venir en ceste ville avec huit chevaux[2] contre les deffenses tres expresses que le roy luy en avoit faictes : encore qu'on sçache bien qu'il avoit assigné cinq ou six cents hommes de cheval, qui se rendirent à mesme jour pres de luy. Le pape Sixte cinquiesme sceut bien dire quelle peine cela meritoit[3], quand il en sceut la nouvelle : et n'eust pas failly

[1] Les dernières éditions portent *de Loire*.

[2] A la journée des barricades.

[3] Le pape Sixte V, qui n'ignoroit pas l'ambition du duc de Guise, ne put s'empêcher de s'écrier, en apprenant qu'il étoit allé trouver le roi à Paris un peu avant les barricades : « O le grand fou, « de s'être ainsi livré témérairement entre les mains d'un prince « irrité ! » Mais apprenant presque en même temps que le roi l'avoit vu de bon œil, et qu'il ne s'étoit pas assuré de sa personne, ce pape s'écria de nouveau : « Que voilà un grand sot et un grand « benêt de prince, qui ayant une si belle occasion d'arrêter un en- « nemi, né pour être son fléau et sa ruine, ne l'a point fait ! » (De Thou, tome IV, page 288.)

de le faire, si telle chose luy fust advenue : mais la bonne mere [1] et ses bons conseillers [2], faicts de sa main, et de son humeur, dont nous n'avons encore que trop de reste, sceurent si dextrement imprimer la crainte en l'esprit foible de ce pauvre prince, qu'il n'osa rien entreprendre, de peur d'irriter les Parisiens, et craignant remettre encore les troubles et les miseres de la guerre en son royaume. Car encore qu'il n'aymast pas les huguenots plus que vous, si est ce qu'ayant experimenté leur opiniastreté, et que pour neant on taschoit les vaincre et ranger à la raison par la violence de la guerre, qui ruynoit son peuple : il s'estoit resolu de ne tenter plus les voyes de la force [3] : mais par un plus gracieux remede avoit commencé de les attirer à l'obéissance, et recognoissance de leurs fautes passees : les privants de sa cour et de sa suitte, des honneurs, charges, gouvernements, offices, benefices, dont la pluspart d'eux se faschoyent de se veoir excluz : si bien qu'il faut advouer que leurs forces s'estoyent plus alenties et diminuees par cinq ou six ans de paix,

[1] La reine mère.

[2] Et plus loin, *ces traistres conseillers*. Ces *bons* ou *traitres* conseillers étoient Villequier, d'O, et Villeroi. Quelques uns y joignent le chancelier de Chiverny, et autres.

[3] Ce furent là, selon de Thou, les motifs de la paix que le roi accorda aux *huguenots* à Poitiers, en septembre 1577.

que par dix ans de guerre ouverte. Et ne se faisoit plus de nouveaux huguenots, les vieux se refroidissants, et s'ennuyants de la longueur, et la plus-part d'eux permettants que leurs enfants se fissent catholiques pour participer aux honneurs et aux benefices comme les autres : mais vous et les vostres impatients du repos, et qui aviez peu de soin de la religion, pourveu que parvinssiez à vos attentes, ne peustes souffrir ceste tranquillité, qui ne vous estoit pas saine. Vous aviez appris que la pescherie est meilleure quand l'eau est trouble : si bien que n'eustes jamais repos que n'eussiez veu naistre ceste belle journee des barricades, qui nous a, vous et nous ruynez : encore qu'il soit assez notoire, et vostre frere ne le nieroit pas s'il estoit vivant, et tous ceux qui estoyent de l'entreprise, qui sont icy presents, me le confesseront, que si le roy eust voulu user de son pouvoir et de son authorité, nous estions des ce jour là tous perduz [1] : estant bien certain que vous fustes prevenuz et devancez de trois jours, et que le jour de l'exploict qui se devoit faire, n'estoit assigné qu'au diman-

[1] René de Villequier persuada au roi de le charger d'aller par tout Paris ordonner aux troupes de ne rien entreprendre contre les bourgeois, et d'attendre tranquillement qu'on les instruisît de ce qu'elles auroient à faire. Cette circonstance donna aux Parisiens le temps de reprendre courage.

che[1] : si bien que le roy qui sçavoit toute l'entreprise, encore que ceux qui approchoyent le plus pres de sa personne, taschassent luy dissuader, et divertir d'adjouster foy aux rapports qu'on luy en faisoit, eut ses Souysses et ses gardes, et autres gens de guerre, tous prests avant jour, qui avoyent desja pris les places, carrefours, et cantons de la ville, des le matin auparavant que vostre frere, ny aucuns des entrepreneurs fust eveillé : lequel, comme sçavez, ayant sçeua son reveil, ce qui se passoit, se trouva si surpris et si esperdu, quil n'attendoit rien moins, sinon qu'on le vinst assieger et prendre ou massacrer en l'hostel de Guyse, ou il s'estoit resolu se deffendre seulement avec son espee, n'y ayant faict preparatifs d'aucunes armes, de peur qu'on y allast fouiller, et pour oster tout soupçon de luy : de mesme, tous les Seize, et les plus mutins de la faction se cacherent dedans les caves, et chez leurs amis et voisins, n'attendants rien que la mort : et n'y eust aucun si hardy qui osast paroistre dedans la rue, qu'il ne fust plus de huict ou neuf heures : tellement que le roy eust peu, sans aucune resistance,

[1] Les ligueurs ayant pris l'alarme au sujet de plusieurs de leurs projets que Nicolas Poulain avoit découverts, obligèrent le duc de Guise à hâter de quelques jours l'entreprise des barricades.

se saisir d'eux, et de vostre frere, et remettre absolument son authorité, s'il eust permis que ses gens de guerre eussent joué des mains, et chargé les premiers qui s'avancerent à faire barricades, et à boucher les passages des rues : mais sa timidité, ou plustost sa naturelle bonté, avec les impressions que luy donnoit sa mere, et ses traistres conseillers [1], l'empescherent d'user de l'advantage qu'il avoit en main, faisant deffendre à ses gens de guerre de fraper, ny offenser personne, et se tenir coy sans rien entreprendre, ny faire effort à aucun des habitants : qui fut cause que les mutins reprenants cœur, sur les erres de leur entreprise projettee, eurent loisir de s'armer, et de renfermer comme entre deux gauffres [2], ceux qu'ils n'osoyent auparavant regarder au visage. Et vostre frere aussy voyant qu'on tardoit tant à le venir attaquer, et que de toutes parts luy venoyent des gens en armes, que ceux du roy laissoyent librement passer, parce qu'ils n'avoyent point charge de prendre garde à luy, et sçachant que ceux de son party commençoient à se recognoistre, et à faire teste aux quartiers, selon l'ordre qu'on avoit auparavant projetté, de desesperé qu'il estoit, il entra en

[1] Voyez ci-dessus, page 48, note [1].

[2] Métonymie, pour deux fers à gaufres.

pleine asseurance, et envoya ses gentils-hommes destinez par les rues et cantons, pour assister et encourager les habitants, se saisir des portes, et des places de sa part, apres s'estre renforcé de bon nombre d'hommes armez, qui avoyent leur rendez vous à luy, sortit de sa maison sur les dix à unze heures, pour se faire veoir par les rues, et par sa presence donner le signal de la revolte generale qui mit incontinent le feu en la teste de tous les conjurateurs, lesquels, comme forcenez et furieux, se ruerent sur les Souysses du roy, qu'ils taillerent en pieces: et les autres gens de guerre se voyants renfermez entre deux barricades, devant et derriere, sans s'estre osé deffendre, à cause que le roy leur avoit deffendu, se rendirent à la mercy de vostre frere, qui les fit conduire en seureté hors de la ville, ce qu'il fit non tant par clemence et douceur qui luy fust naturelle, que par ruses et cautelle [1], pour mieux parvenir à son dernier but, qui estoit de se saisir du roy, lequel il voyoit en armes sur ses gardes en son Louvre, mal aysé à forcer si promptement, sans grand massacre. Son artifice donc fut de filer doux, et de con-

[1] Vieux synonyme de *ruse*, souvent employé autrefois. Nous avons conservé *cauteleux* dans le langage familier ou satirique. Tout cela vient de *cautus* et de *cavere*, se défier. La prudence et la perfidie se touchent par un point dans le cœur humain.

trefaire le piteux[1], disant qu'il avoit un extrême regret de ce qui estoit advenu : cependant il visitoit les rues pour encourager les habitants, il s'asseuroit des places fortes, il se fit maistre de l'arsenal, ou il avoit bonne intelligence avec Selincourt[2], pour avoir le canon, les poudres et boulets à sa devotion : il enjola de belles paroles le pauvre chevalier du guet[3], qui luy rendit la bastille par faute de bon appareil : il ne luy restoit plus que le Louvre : le palais estoit à luy, ce n'estoit rien faict s'il ne tenoit le maistre, lequel avoit une porte de derriere pour se retirer. Ce fut pourquoy pied à pied on avança les barricades, pour gaigner la porte neufve, et celle de Sainct-Honoré, mais le pauvre prince, bien adverty de ce qu'on deliberoit faire, et qu'on n'en vouloit qu'à luy, ne s'osant fier en sa mere, ny au gouverneur de Paris[4] qui estoit lors, qui l'entretenoyent de parlements et d'accord, prit

[1] C'est-à-dire, de se plaindre sans en avoir autant le sujet qu'il vouloit le faire croire. Le mot *piteux* est entièrement banni aujourd'hui du style soutenu, et ne s'emploie plus guères que par manière de plaisanterie, dans ces phrases : faire *piteuse* mine, *piteuse* chère ; être en *piteux* équipage ; raconter son *piteux* cas, etc.

[2] Qui en avoit la garde.

[3] Selon De Thou, ce fut par lâcheté que cet officier, nommé Laurent Testu, livra la bastille au duc de Guise, deux jours après les barricades.

[4] Villequier.

une resolution courageuse et approuvee de beaucoup de gens de bien, qui fut de s'enfuir, et quitter tout. De quoy vostre frere se trouva bien estonné, voyant que la proye qu'il pensoit tenir en ses lacs, luy estoit eschappee. O feste memorable des barricades [1], que tes feries, et tes octaves sont longues! Depuis ce temps là qu'avons nous eu que mal-heur et pauvreté? qu'angoisses, peurs, tremeurs [2], alarmes, deffiances, et toutes sortes de miseres? Ce ne furent plus que ruses, que finesses, dissimulations et feintises d'une part et d'autre: pratiques, menees à qui mieux mieux, et à qui tromperoit son compagnon. Vous commençastes à marcher du pair avec vostre maistre, et parce que n'aviez peu l'attraper par force ouverte, vous pristes conseil d'y aller par finesse: vous faisiez les tristes et dolents de ce qui estoit arrivé, quand vous envoyez vers luy: mais envers les estrangers, vous braviez, et vous vantiez d'estre maistres de tout, et qu'il n'avoit tenu qu'à vous que ne fussicz

[1] Dans une harangue prononcée en la chambre des députés du clergé aux États de Blois, celui qui porta la parole eut l'insolence d'appeler la journée des barricades : *heureuse et saincte journee des tabernacles*. Ce jour fut en effet la première des cinq fêtes que les ligueurs célébrèrent avec beaucoup de pompe jusqu'à l'époque de l'entrée de Henri IV dans Paris.

[2] Synonyme suranné, mais élégant, de *frayeur;* du latin *tremere*, trembler.

roys : et qu'aviez gaigné en ceste journee des barricades, plus que si eussiez gaigné trois batailles. De quoy vos lettres, et celles de vos agents font ample foy [1] : vous envoyastes plusieurs fois diverses sortes d'ambassadeurs vers le roy, tant à Rouen qu'à Chartres, pour faire croire que le peuple de Paris estoit plus à sa devotion que jamais, et desiroit le veoir, et le cherir en sa bonne ville : et ne taschiez qu'à l'y attirer pour parfaire la besongne commencee : mais il n'en voulut rien faire, et fit bien ; enfin apres plusieurs declarations que vous tirastes de luy, dont il ne fut chiche, comment il oublioit, et remettoit tout ce qui s'estoit passé, ou ne voulustes jamais qu'on usast du mot de pardonner, vous vous allastes enfiler bien lourdement en la promotion des Estats, ou vous vous promettiez faire tout passer à vostre fantaisie [2], par le

[1] Ces lettres se trouvent dans les *Mémoires de la ligue*, tome II, page 340 et suivantes.

[2] Le duc de Guise, profitant de la foiblesse du roi, qui, pendant les États de Blois, lui témoignoit souvent un véritable dégoût pour le gouvernement, pressoit instamment ce monarque de lui accorder le commandement absolu des armées, avec le titre de connétable. Revêtu d'un tel pouvoir, il lui fût devenu facile de se faire déclarer roi par les États. (Voyez la note suivante.) Il protestoit bien, *qu'il n'entreprendroit rien contre le service du roi, tandis que ce prince seroit en vie ;* mais il ne put s'empêcher de dire, *qu'après sa mort, il avoit autant d'espérance et de courage qu'aucun autre.*

moyen des brigues que vous fistes à l'election des deputez des provinces[1]. En quoy on ne vit jamais une telle impudence que la vostre, qui envoyez de ville en ville faire eslire des hommes de vostre faction pour venir auxdits Estats, preparez de memoire accommodez à vostre intention, les uns par force, les autres par corruption d'argent, et les autres par crainte et menaces. Entre autres de ceste ville, vous envoyastes le president de Nully, La Chapelle Marteau, Compan, Roland, et l'avocat d'Orleans[2], qui estoyent notoirement les principaux autheurs de la rebellion, et les instruments dont vous vous serviez le plus, pour tromper le peuple. Qu'est il besoin de rememorer icy ce qui se passa à ces Estats de Blois, et comment Dieu banda les yeux à ceux de vostre famille, pour

Ces paroles causèrent sa perte, parceque le roi, à qui elles furent rapportées, craignit que ce prince n'employât le crédit et l'autorité qu'il avoit dans les États pour le faire enfermer dans un cloître, ainsi que le bruit en circuloit.

[1] Les Guises travaillèrent dans toutes les provinces à gagner les nominations, et commencèrent à se servir, sur-tout en Languedoc, de l'ordre des Feuillants, parmi lesquels ils choisirent, dit d'Aubigné, *ceux de qui la passion, l'esprit et la créance étoient propres pour en faire leurs émissaires.* C'est à ce temps qu'il faut rapporter les premiers sermons séditieux du petit Feuillant.

[2] Grands ligueurs de la plupart desquels il a été fait mention en divers endroits de cette satire, et dont il va être question encore ci-après.

s'aller jetter dedans la fosse, qu'ils avoyent preparee pour autruy, alors que pensiez estre au dessuz du vent apres ceste belle loy fondamentale, par laquelle vous declariez le feu cardinal de Bourbon, premier prince du sang, et le roy de Navarre indignes de jamais succeder à la couronne [1], non plus que ses cousins adherents et fauteurs d'heretiques : voicy une bourrasque qui enleve ces deux grosses colonnes de la foy, messieurs vos freres, l'un se disant lieutenant general, grand maistre, et connestable de France, et l'autre patriarche de l'Eglise gallicane, et les jette en un gouffre de mer si profond [2] qu'on ne les a jamais veuz ny ouys depuis. Fut ce pas un grand coup du ciel, et un merveilleux jugement de Dieu, que ceux qui pensoyent tenir leur maistre à la chaisne, et faisoyent leur compte de l'amener dedans trois jours par force, ou autrement dedans ceste ville, pour le faire tondre en moyne, et le renfermer en un cloistre, se trouverent tout à coup eux mesmes pris, et renfermez par celuy qu'ils pensoyent prendre? Aucuns ont voulu dire que vous, monsieur le lieutenant, estant jaloux de la grandeur et haute fortune de monsieur vostre frere, adver-

[1] Ce qui fut arrêté aux États de Blois en 1588.

[2] Leurs corps furent brûlés dans une salle basse du château de Blois.

tistes le deffunct roy de l'entreprise qu'on faisoit de l'emmener[1], et l'admonestiez de se haster d'y prevenir. Si cela est vray, je m'en rapporte à vous; mais c'est chose toute vulgaire, que madame d'Aumale[2], vostre cousine fut à Blois exprez pour descouvrir tout le mystere au roy, ou elle ne perdit pas ses peines; et dit on que son mary et elle eussent des lors faict banqueroute à la ligue, si on luy eust voulu donner le gouvernement de Picardie et de Boulongne, et payer ses debtes. Quant à vous, je ne pense pas qu'ayez eu le cœur si lasche que de trahir vos freres; et on sçait bien qu'estiez convié à venir et vous trouver aux nopces, ou l'on vous eust faict de leur livree; mais, soit que vous vous deffiassiez de l'enclouere, ou que ne voulussiez vous hazarder tous trois ensemble,

[1] La raison de cet avis du duc de Mayenne contre le duc de Guise, son propre frère, dit de Thou, étoit la jalousie qu'ils avoient l'un de l'autre au sujet d'une femme pour laquelle ils furent même sur le point de se battre.

[2] « L'on publia à la cour que Marie, sœur du duc d'Elbœuf et « femme du duc d'Aumale, qui autrefois avoit employé ses attraits « à gagner les affections du roi, avoit donné le même avis: et le « conte portoit que cette dame ayant demandé à parler au roi, « s'étoit mise à genoux au beau milieu de la chambre de la reine, « les mains jointes et les yeux levés au ciel, répondant à ceux « qui s'étonnoient de sa dévotion en lieu si extraordinaire, qu'elle « avoit de si grandes choses à révéler, qu'elle avoit besoin d'une « grace particulière de Dieu. » (Mézerai, tome III, page 561.)

vous vous tinstes à Lyon aux escoutes, pour attendre l'issue et l'execution de l'entreprise, qui fut toute autre que n'esperiez; et peu s'en fallut que vous mesmes ne fussiez de la farce, si le seigneur Alphonse Corse[1] n'eust esté devancé; madame vostre sœur eut la mesme frayeur que vous, qui, sçachant la nouvelle, ne se trouva pas asseuree aux fauxbours, et se retira en la ville. O que nous serions maintenant à nos ayses, si ce prince eust eu le courage de passer outre, et continuer ses coups. Nous ne verrions pas monsieur de Lyon assis pres de vous, et vous servir d'arcboutant pour faire vos pratiques et les siennes à Rome et en Espagne, et pour empescher par ses sermons et ses raisons, colorees de religion, que n'ayons la paix, dont nous avons tant de besoin. Nous n'eussions pas veu les furieuses administrations de Marteau, Nully, Compan, et Roland[2],

[1] Henri III avoit fait partir en poste Alphonse d'Ornano, pour tuer le duc de Mayenne à Lyon avant qu'il eût reçu la nouvelle de la mort de ses frères; mais le maréchal d'Ornano fut devancé de quelques heures par un courrier que Mendoze avoit dépêché au duc pour lui apprendre cette nouvelle. Le duc de Mayenne se hâta de prendre la fuite, et de se retirer dans son gouvernement de Bourgogne.

[2] Ils furent arrêtés à Blois après la mort des Guises; mais le roi les avoit renvoyés à Paris sur la promesse qu'ils feroient de leur mieux pour porter leurs concitoyens à la paix. Loin de

qui ont mis le peuple au desespoir, si la justice, que la renommee nous avoit apportee jusques icy apres leur capture, leur eust esté faicte comme elle devoit; et toutes les autres grandes villes n'eussent pas bruslé du feu de la rebellion, si leurs deputez eussent passé par le mesme *fidelium*[1]. Mais la douceur de ce bon roy, qui n'estoit nullement sanguinaire, se contenta de veoir son principal ennemy et competiteur abattu; et s'arresta lors qu'il devoit plus vivement poursuyvre son chemin; toutesfois, si le sieur d'Entragues eust faict ce qu'il avoit promis, de la reduction d'Orleans, qu'il pensoit guarir comme il l'avoit gastee[2] et ne se fust point laissé devancer par

tenir cette promesse, ils firent du pis qu'ils purent, et contre Henri III, et contre Henri IV, principalement La Chapelle et Marteau.

[1] Expression proverbiale empruntée de l'office des morts. C'est-à-dire si l'on eût enveloppé tous les députés des villes ligueuses dans la condamnation à mort de Marteau et des trois autres qu'on disoit avoir été suppliciés.

[2] Voici les détails dans lesquels Le Duchat entre à ce sujet: « Ensuite du traité conclu le dernier jour de l'an 1584, entre le « cardinal de Bourbon, ceux de Guise, et le roi d'Espagne à Join- « ville, l'aîné d'Entragues, François, qu'on avoit fait gouverneur « de l'Orléannois, s'étoit emparé de la ville d'Orléans, et avoit « mis Dune, l'un de ses frères, dans le château. Ces deux frères « furent pendant quelque temps si bons ligueurs, qu'après le « traité fait à Nemours, entre le roi et les Guises, le duc de « Montpensier s'étant présenté de la part du roi devant Orléans,

Sainct-Maurice et Rossieux[1], les choses ne se fussent pas debauchees comme elles firent, par faute de donner ordre à ce premier tumulte, ou vous vinstes sur le commencement de leur revolte, et leur donnastes courage de se rebeller et opiniastrer à bon escient, et à leur exemple vous nous en fistes faire autant; puis, quasy tout à un coup, ce feu embrasa toutes les bonnes villes de ce royaume, et y en a peu qui se puissent vanter d'en avoir esté exemptes, tant vous aviez sceu

« François d'Entragues avoit fait tirer le canon sur lui. Ces deux « frères suivirent le parti de la ligue jusqu'environ le temps des « barricades, auquel, soit qu'en reconnoissant le roi ils espé- « rassent de plus grands avantages qu'ils n'en avoient reçu jus- « que-là de ceux de Guise, ou que, persuadés par Clermont « d'Entragues, leur autre frère, ils se proposassent de se con- « server le gouvernement d'Orléans, dont la ville venoit d'être « donnée en otage au duc de Guise, qui vouloit en donner le com- « mandement au prince de Genville son fils, ils avoient entiè- « rement renoncé à la ligue. Cependant, comme lorsqu'ils étoient « ligueurs, ils avoient entretenu soigneusement le peuple d'Or- « léans dans l'esprit de révolte, ce que put faire Dune, après « que la nouvelle y fut venue de la mort des Guises, ce fut de « se retirer dans le château déja assiégé par les bourgeois, qui « même s'en emparèrent en moins d'un mois. »

[1] Trésorier de France à Orléans, général des vivres des armées de l'Union, et depuis secrétaire d'état de la ligue. Il est nommé *Royssière* dans les dernières éditions, d'après une observation faite par Du Puy; mais on ne voit pas trop sur quoi Du Puy se fondoit pour proposer ce changement, et on ne trouve dans les écrivains du temps rien qui puisse l'autoriser.

dextrement pratiquer hommes de toutes parts. Là dessuz, pour nous rendre irreconciliables avec nostre maistre, vous nous luy fistes faire son procez[1], vous nous fistes pendre et brusler son effigie, vous deffendistes de parler de luy sinon en qualité de tyran[2]; vous le fistes excommunier[3], vous le fistes execrer, detester, et maudire par les curez, par les prescheurs, par les enfants en leurs prieres. Et se peut il dire ou alleguer rien de si horrible et espouvantable que ce que vous fistes faire à Bussy le Clerc, petit procureur, accoustumé d'estre prosterné à genoux devant la cour de parlement[4], laquelle il eut le cœur et la rage d'aller prendre au siege venerable de la jus-

[1] L'auteur de cette harangue pouvoit parler d'autant plus sciemment du procès fait à Henri III, qu'il en conserva chez lui jusqu'à sa mort les pièces manuscrites.

[2] Depuis le décret rendu par la Sorbonne, le 7 janvier 1589, et fondé sur ce que la ligue prétendoit que la majesté des États avoit été violée à Blois par Henri III. A Toulouse, les enfants, traînant par les rues l'effigie du roi, crioient en leur langage : *Nostre tyran de roy à vendre à cinq sous pour luy acheter un licou.*

[3] En 1589, par Sixte V qui prétendit que le roi n'avoit pu, sans commettre un sacrilège, faire mourir le cardinal de Guise, qu'il soutenoit n'avoir plus été sujet de Henri III, du moment que les ordres sacrés lui avoient été conférés.

[4] Autrefois les procureurs au parlement ne parloient qu'à genoux devant cette cour.

tice souveraine[1], et la mener captive et prisonniere en triomphe par les rues, jusques à son fort et taniere de la Bastille, dont elle n'est sortie que par pieces[2], avec mille concussions, exactions, et vilenies, qu'il a exercees sur les gens de bien? Je laisse les pillages de plusieurs riches maisons, la vente des precieux meubles, les emprisonnements et rançonnements des habitants et gentilshommes qu'on sçavoit estre pecunieux, et garnis d'argent, lesquels on baptisoit du nom de politiques, ou d'adherents et fauteurs d'heretiques; et, sur ce propos, fut faicte de ce temps là une plaisante rime, que j'estime digne d'estre inseree aux registres et cayers de nos Estats.

Pour cognoistre les politiques,
Adherents, fauteurs d'heretiques,
Tant soyent ils cachez et couverts,
Il ne faut que lire ces vers.
Qui se plaint du temps et des hommes
En ce siecle d'or ou nous sommes;
Qui ne veut donner tout son bien

[1] En janvier 1589. Il en a été fait mention avec quelque détail dans le tome précédent.

[2] Les uns furent mis en liberté dès l'après midi; les autres, pendant les deux ou trois jours suivants, parcequ'ils ne se trouvoient pas sur la liste de Le Clerc, ou qu'ayant donné de l'argent pour sortir, ils passoient après cela pour bons catholiques. (*Journal de Henri III*, janvier 1589.)

A ceste cause il ne vaut rien;
Qui tard l'Union a juree,
Qui a pris sa robe fourree
Au lieu de prendre son harnois;
Qui ne dit point le Biarnois,
Ains dit le roy, et qui le loue;
Qui a faict aux seize la moue,
Les pensant hors de tout crédit;
Qui en murmure ou en mesdit,
Qui aux quarante a faict la figue,
Qui n'a point la barbe à la ligue;
Qui a veu lettres de delà :
Ne vous fiez en tout cela.
Qui ne va point chez les princesses,
Qui à Pasques n'oyt que deux messes,
Qui n'a des chapelets au col [1],
Merite y avoir un licol.
Qui se fasche quand on l'appelle
A la porte, à la sentinelle,
A la tranchee, et au rampart,
Il n'est point de la bonne part.
Qui fait mention de concorde,
Il sent le fagot ou la corde;
Qui confit en devotions,
Court à toutes processions,
Prieres et pelerinages,
S'il entremesle en ses suffrages
Un *Da pacem* [2], en souspirant,

[1] Il y avoit alors une confrairie dite *du Chapelet*, dont tous les principaux ligueurs faisoient partie.

[2] Le parlement ligueur avoit fait défense de parler de paix, sous peine de la vie. C'est pourquoi, pendant la harangue de

C'est pour le moins un adherant;
Combien qu'il fasse bonne mine
Gardez qu'il ne vous enfarine.
Qui n'ayme point ouyr prescher
Commolet, Lincestre et Boucher[1];
Et qui volontiers ne salue
Louchard[2], La Morliere[3], et La Rue[4];
C'est un maheutre, et un frelu[5],
Pire qu'un turc ou mammelu.
Qui n'honore la seigneurie
De Baston, Machault, Acharie[6],
Et qui a dict en quelque endroict,
Que jamais boiteux n'iroit droict[7];

Roze, les hérauts et massiers hurloient *qu'on se tust*, et le duc de Mayenne *qu'on fist silence*, personne n'osant dire *paix-là*. Cet incroyable désordre d'idées et de mots ne s'est renouvelé qu'à la Convention.

[1] Commolet, jésuite; Lincestre, intru pour un temps, puis confirmé par le roi dans la cure de Saint-Gervais; Boucher, curé de Saint-Benoit, chassé de Paris lors de l'entrée de Henri IV; tous indiqués déja dans des notes antérieures, et que nous citons ici pour mémoire.

[2] Un des seize qui fut pendu.

[3] Un des seize; d'abord notaire, puis lieutenant-criminel de robe courte.

[4] Tailleur, grand ligueur.

[5] Terme injurieux qui pourroit venir de l'italien *frelucere*, dont on a fait *fanfreluche*, pour désigner une chose qui a quelque apparence, mais qui est de nulle valeur. On dit en province *freler*, pour désigner l'action du feu sur une chose légère qui s'enflamme à l'instant.

[6] Ligueurs zélés.

[7] Allusion au ligueur Acharie et au petit Feuillant, tous

Qui demande par la fenestre
A ses voisins que ce peut estre
Aux alarmes, et toque-saincts;
Qui n'eust point peur à la toussaincts [1];
Qui la bonne feste nommee
Des barricades n'a chomee;
Qui ne parle reveremment
Du cousteau de frere Clement;
Qui, lors que Bichon ou Nivelle
Ont imprimé quelque nouvelle,
En doute, et s'enquiert de l'autheur,
Je gage que c'est un fauteur.
D'autres encores on remarque
A une plus certaine marque:
Sainct-Cosme, Olivier, et Bussy [2],
Empoignez moi ces gallants-cy:
Ils en sont; et pourquoy? et pource
Qu'ils ont de l'argent en leur bourse [3].

J'ay retenu ces vers par cœur, parce qu'ils sont vulguaires que les femmes et petits enfants les t appris, et qu'il ne se peut rien faire de plus

x boiteux. Ce vers a été omis par erreur dans l'édition de 9.

Jour de la prise du faubourg par le roi.

Trois des plus scélérats d'entre les ligueurs. Il a déja été é en beaucoup d'endroits de cette Satyre de la plupart des onnages mentionnés dans ces vers.

Cette pensée est prise d'un écrit de 1584, dans lequel l'au- prédisoit aux François les maux que produiroit le renouement des guerres civiles.

naif pour exprimer nos procedures, et les façons dont nous avons usé pour trouver de l'argent; mais on a oublié d'y mettre l'or de Molan [1], et le thresor du grand prieur de Champagne [2], qui vous ayderent bien à faire vostre voyage de Tours, qui ne fut pas long, ny de grand effect. Car, apres avoir mené je ne sçay quelle troupe ramassee de gens transportez d'erreur, et d'amour de nouveauté que leur mettiez en la teste, pour braver vostre maistre, que pensiez prendre à despourveu, ou avec esperance que ceux de Tours feroyent quelque tumulte pour le vous livrer; sitost que veistes qu'on parloit à vous à coups de canon, et que le roy de Navarre estoit venu assister et secourir son frere, ayant un notable interest qu'il ne tombast entre vos mains, la frayeur vous saisit tellement au lustre des eschar-

[1] Selon Mézerai et Varillas, ce furent les domestiques du duc de Mayenne qui découvrirent cet or en fouillant dans la maison de Molan; et ce que les ligueurs appelèrent en cette occasion le *trésor* ou *l'or de Molan*, consistoit environ en 400,000 écus d'or.

[2] Ce personnage étoit Michel de Sèvre, chevalier de Malte, et grand prieur de l'ordre en Champagne. Henri III l'ayant fait tuer pour lui avoir manqué d'une manière très grave, les ligueurs s'emparèrent de son argent. Les dernières éditions ajoutent: *Celuy de l'evesque de Meaux, vostre chancelier, de l'evesque d'Auxerre, Amyot, jadis grand aumosnier, et du prieur de Sainct-Nicolas-des-Champs, et autres.*

pes blanches, que ce fut à vous de vous retirer en diligence par des chemins esgarez, ou il n'y avoit point de pierres; et voulustes colorer vostre fuite sur la priere que nous vous fismes de nous secourir contre les courses de messieurs de Longueville, de La Noue, et de Givry, apres la honteuse levee du siege de Senlis[1]. Estant icy, vous vous deffiastes bien qu'on ne tarderoit gueres à vous suyvre de pres, ayant deux si puissants dogues à la queue, et donnastes quelque ordre pour la deffense de Paris, par un antidote, pire que le mal n'eust esté, si on nous eust pris; et ce fut lors que les Parisiens commencerent à veoir des hostes, vivants à discretion en leurs maisons, contre tous les anciens privileges à eux accordez par les deffuncts roys; mais ce ne furent que fleurettes au prix de ce que nous avons souffert depuis : vous laissastes neantmoins prendre, à vostre nez, Estampes et Pontoyse sans les secourir. Et, voyant qu'on retournoit à vous, pour vous attirer à la bataille, ou vous resserrer entre nos murailles, vous viestes bien, au progrez des affaires du roy, que les vostres s'en alloyent ruynees, et qu'il n'y avoit plus moyen de vous en sauver sans un coup du ciel, qui estoit par la mort de vostre

[1] En 1589. Il en est fait mention dans le tome précédent.

maistre, vostre bienfaicteur, vostre prince, vostre roy; je dy vostre roy, car je trouve emphase[1] en ce mot, qui emporte une personne sacree, oincte, et cherie de Dieu, comme mitoyenne entre les anges et les hommes; car, comment seroit il possible qu'un homme seul, foible, nud, desarmé, peust commander à tant de milliers d'hommes, se faire craindre, suyvre, et obeir en toutes ses volontez[2], s'il n'y avoit quelque divinité, et quelque parcelle de la puissance de Dieu meslee? comme on dit que les demons se meslent, et entrejettent dedans les nues du tonnerre, ou ils font ces estranges et espouvantables feux qui passent de bien loin le feu materiel, et elementaire. Je ne veux pas dire que ce fut vous qui choisistes particulierement ce meschant *QUE L'ENFER CREA*[3], pour aller faire cet execrable coup, que les furies d'enfer eussent redouté de faire; mais il est assez notoire

[1] Ce mot est pris ici en bonne part. C'est en cet endroit, une expression énergique qui laisse plus à penser qu'elle n'exprime, selon la définition qu'en donne Richelet. Étymologiquement *emphâse* ne signifie qu'une manière de faire voir ou de démontrer sa pensée; définition beaucoup plus exacte que celle de Richelet, et qui revient à celle de l'éloquence; au reste le dictionnaire des mots qui ont changé d'acception, ne seroit guère plus court que le dictionnaire de la langue.

[2] Les premières éditions portent *voluptez*.

[3] Allusion à l'anagramme si connu du nom de Frère Jacques Clément. Voyez tome I, page 35.

qu'auparavant qu'il s'acheminast à ceste maudicte entreprise, vous le viestes, et je diroy bien les lieux et endroits[1] si je vouloy, ou l'encourageastes[2], vous luy promistes abbayes, eveschez[3], et monts et merveilles, et laissastes faire le reste à madame vostre sœur[4], aux jesuistes, et à son prieur[5] qui passoyent bien plus oultre, et ne luy promettoyent rien moins, qu'une place en paradis, au dessuz des apostres, s'il advenoit qu'il y fust martyrisé[6]. Qu'ainsy ne soit, et que ne fussiez bien adverty

[1] Les informations secrètes qui furent faites depuis sur cet assassinat, dit de Thou, fournirent la preuve que ce moine, sortant de Paris pour l'aller commettre, avoit passé par le faubourg Saint-Martin, et conféré dans Saint-Lazare avec le duc de Mayenne et La Chapelle Marteau. L'autorité de ce savant auteur, qui réunissoit les qualités de l'orateur de Cicéron, la probité et le bien dire, n'est cependant pas tellement infaillible qu'on ne puisse révoquer en doute cette horrible connivence. Il ne faut jamais croire des partis autant de mal qu'on en dit, sur-tout quand ils n'ont pas triomphé.

[2] On lit dans les dernières éditions : *Pour l'encourager.*

[3] Quelques uns ont écrit qu'on lui promit un chapeau de cardinal.

[4] Il y eut des personnes qui crurent et qui publièrent que la duchesse de Montpensier, pour engager le Jacobin à commettre ce parricide, n'avoit pas rougi de le soumettre par d'autres moyens de séduction que ceux qui viennent du ciel. Pithou paroît avoir adopté cette exécrable supposition.

[5] Edme Bourgoin, qui fut convaincu par témoins d'avoir encouragé Clément à tuer le roi.

[6] Ceci n'est point une exagération, et Bourgoin avoit en effet

de tout le mystere, vous faisiez prescher le peuple qui parloit de se rendre, qu'on eust encore patience sept ou huict jours, et qu'avant la fin de la semaine on verroit quelque grande chose qui nous mettroit à nostre ayse. Les prescheurs de Rouen, d'Orleans, et d'Amiens, le prescherent en mesme temps, et en mesmes termes; puis, sitost que vostre moyne endiablé fut party, vous fistes arrester et prendre prisonniers en ceste ville plus de deux cents des principaux citoyens et autres [1] que pensiez avoir des biens, des amis, et du credit avec ceux du party du roy, comme une precaution dont vous vous proposiez servir pour rascheter le meschant Astaroth [2], en cas qu'il eust esté pris avant le faict ou apres; car, ayant le gage de tant d'honnestes hommes, vous pensiez qu'on n'eust osé faire mourir cest assassin, sur la

promis à Clément une place en paradis au-dessus des apôtres, dans le cas où ce dernier périroit en exécutant son entreprise.

[1] Ce passage, et une partie de ce qui suit, se retrouve dans les *Mémoires de la ligue*. De Thou ne compte que cent et quelques personnes incarcérées en cette occasion. Il y auroit peut-être moyen de concilier ces deux témoignages, en supposant que, dans le premier calcul, se trouvent compris ceux qui étoient déja renfermés à la Bastille et au Louvre, à cause de leur attachement prononcé pour le roi.

[2] D'Aubray croit ne pouvoir mieux désigner ce moine que par le nom d'un démon.

Devaria del. Young Johannot sc.

Les esprits à la verité sont bien obligez à ceux qui, par une precipitée colere, leverent à coups d'espee ce mescheant, apres son coup faict.

menace qu'eussiez faicte, de faire mourir en contreschange ceux que teniez prisonniers. Lesquels à la verité sont bien obligez à ceux qui, par une precipitee colere, tuerent à coups d'espee ce meschant, apres son coup faict[1]; et vous mesme ne les devez pas moins remercier; car, si on l'eust laissé vivre, comme il falloit, et mis entre les mains de justice, nous eussions eu tout le fil de l'entreprise naifvement deduict, et y eussiez esté couché en blancs draps, pour une marque ineffaçable de vostre desloyauté et felonie. Mais Dieu ne l'a pas ainsy permis, et ne sçavons encore ce qu'il vous garde; car si les exemples du temps passé portent quelque consequence pour juger des affaires du temps present, jamais on ne veit vassal et subject qui eust entrepris de chasser son prince, mourir en son lict. Je ne veux fortifier ceste maxime par beaucoup d'histoires, ny refuter celles que nos prescheurs alleguent pour deffendre et justifier cest acte horrible : je n'en diray que deux; l'une de la Bible, et l'autre des livres romains. Vous pouvez avoir ouy prescher que ceux qui tuerent Absalon, combien qu'il fust eslevé en armes contre son pere, son roy, et son pays, neantmoins furent punis de mort, par le

[1] Quand on apprit la fin tragique de Clément, la plupart de ces prisonniers furent mis sur-le-champ en liberté.

commandement de David [1], à qui il faisoit la guerre. Si vous avez leu les conflicts qui furent faicts entre Galba, Otho, et Vitellius, pour l'empire de Rome, vous aurez trouvé que Vitellius fit mourir plus de six vingts hommes qui se vantoyent d'avoir tué Galba son predecesseur, et avoyent presenté requeste pour en avoir recompense; non, comme dit l'autheur, qui sert aujourd'huy d'evangeliste à plusieurs [2], pour amitié qu'il portast à Galba, ny honneur qu'il luy voulust faire; mais pour enseigner tous les princes [3] d'asseurer leur vie et leur estat present, et faire cognoistre à ceux qui entreprendroyent d'attenter à leurs personnes, que l'autre prince leur successeur, bien qu'ennemy, en quelque façon que ce soit, vengera leur mort. C'est pourquoy, monsieur le lieutenant, vous eustes grand tort de faire demonstration de tant d'allegresse, ayant sceu la nouvelle du cruel accident de celuy, par la mort duquel vous entriez au chemin de la

[1] L'édition de 1599 ajoute, *Son père*. De même quelques lignes plus bas on y lit, *Qui disoyent*, avant les mots *qui se vantoyent*. Ces additions, tout-à-fait insignifiantes, ne se trouvent ni dans les premières ni dans les dernières éditions.

[2] C'est-à-dire aux partisans du feu duc de Guise, qui étudioit fort l'historien Tacite, au lieu que Henri III faisoit sa principale étude de Machiavel. (Mézerai, tome III, p. 650.)

[3] L'édition de 1599 porte : *Tous les roys et princes.*

royauté; vous fistes des feux de joye [1], au lieu qu'en deviez faire de funebres; vous pristes l'escharpe verde en signe de resjouissance, au lieu que deviez redoubler la vostre noire [2], en signe de deuil. Vous deviez imiter David qui fit recueillir les os de Saul [3], et les fit honorablement ensepulturer; combien que par sa mort il demeuroit roy paisible, et perdoit en luy son plus grand ennemy; ou faire comme Alexandre le Grand, qui fit de si superbes obseques à Darius; ou Jules Cesar, qui pleura à chaudes larmes sçachant la mort de Pompee, son competiteur et capital adversaire, et fit mourir ceux qui l'avoyent tué. Mais vous, au contraire de ces grands personnages, vous riez, et faictes festins, feux de joye, et toutes sortes de resjouissance, quand vous sçavez la cruelle mort de celuy de qui vous teniez tout ce que vous et vos predecesseurs aviez de bien, d'honneur, et d'authorité. Et, non content de ces communes allegresses, qui tesmoignoyent

[1] A la nouvelle de la mort de Henri III, le duc de Mayenne fit faire des feux de joie dans tout Paris. Il y eut des chants, des danses, et des distributions de comestibles, comme en un jour d'alégresse générale.

[2] Le duc de Mayenne et sa cour prirent l'écharpe verte, et quittèrent la noire, qu'ils avoient portée depuis la mort des Guise.

[3] L'édition de 1599 ajoute, *son predecesseur*

assez combien vous approuviez ce malheureux acte[1], vous fistes faire l'effigie du meurtrier[2] pour la monstrer en public, comme d'un sainct canonisé, et fistes rechercher sa mere et ses parents, pour les enrichir d'aumosnes publiques; afin que cela fust un leurre et une amorce à d'autres qui pourroyent entreprendre de faire encore un pareil coup au roy de Navarre, sur l'asseurance qu'ils prendroyent par l'exemple de ce nouveau martyr, qu'apres leur mort ils seroyent ainsy sanctifiez et leurs parents bien recompensez[3]. Or je ne veux point examiner plus avant vostre conscience, ny vous pronostiquer ce qui vous peut advenir pour ce faict là; mais il faudroit que la parole de Dieu fust menteuse, ce qui n'est point,

[1] On ne se contenta pas, à Paris, d'ordonner aux prédicateurs d'en faire l'éloge dans leurs sermons; on fit publier encore différents ouvrages dans lesquels l'attentat de Jacques Clément étoit comparé aux actions les plus héroïques dont parle l'Ancien Testament.

[2] Il y eut des ligueurs assez effrontés pour proposer qu'on lui érigeât une statue sur un pilier de marbre, dans Notre-Dame, comme au libérateur de la patrie. On fit un grand nombre de gravures, où il étoit représenté la tête entourée d'une auréole. Deux de ces portraits, devenus extrêmement rares, se trouvent dans l'inappréciable collection autographe des journaux de l'Étoile, sortie, je crois, de la bibliothèque de Saint-Acheul, et qui est aujourd'hui dans le commerce.

[3] Ceci se rencontre également dans les *Mémoires de la ligue*.

si vous ne recevez bientost le salaire que Dieu promet aux meurtriers, et assassinateurs comme[1] vostre frere a faict pour avoir assassiné le feu amiral, et le feu amiral pour avoir faict assassiner vostre pere; mais je lairray traiter ceste matiere aux theologiens, pour vous ramentevoir[2] une lourde faute que fistes sur cest instant: car puisque n'aviez point craint de declarer en tant de lieux que vostre but estoit de regner, vous aviez lors et sur le coup, une belle occasion de vous faire eslire roy, et y fussiez mieux parvenu, que ne ferez pas à present, que vous briguez de l'estre. Le cardinal de Bourbon, à qui inconsiderement vous deferastes le tiltre de roy, estoit prisonnier[3]: vostre nepveu, en qui se conferoyent toutes les recommandations de son pere, l'estoit aussy: et l'un et l'autre ne vous y pouvoit nuire, comme vostre nepveu[4] faict à present: vous aviez encore les peuples animez, ardents et courants à la nouveauté,

[1] Dans l'édition de 1599 on lit: *Comme de faict ils l'ont receu, ainsy qu'il est escrit par toutes les histoires anciennes et modernes, et comme aussy vostre frere a receu pour avoir*, etc.

[2] Littéralement, remettre en esprit, en mémoire, faire ressouvenir.

[3] A Fontenai en Poitou, où il mourut. Il en est fait mention dans le tome précédent.

[4] Ce neveu étoit le jeune duc de Guise, qui avoit trouvé moyen de s'échapper de sa prison de Tours.

qui avoyent une grande opinion de vostre vaillance, dont vous estes fort descheu depuis, et ne fay doute que ne l'eussiez emporté, en haine du legitime successeur, qui notoirement estoit huguenot. Et puis vous aviez les prescheurs qui eussent deduict mille raisons, pour persuader le peuple que la couronne vous appartenoit mieux qu'à luy. L'occasion en estoit belle, sur le changement d'une lignee en l'autre : et combien que ce soit une mesme famille, et d'une mesme tige, neantmoins la distance de plus de dix degrez, ou les docteurs disent cesser tout lien et droit de consanguinité, donnoit beau lustre[1] : encore que le docteur Balde a escrit que ceste regle *fallit in familiâ Borboniorum*[2]. Tant y a que vous aviez la force, et la faveur du temps en main, de laquelle ne sceustes pas vous servir, ains par une pusillanimité et couardise trop lourde, et grossiere, vous voulustes garder quelque modestie et forme de loy civile, donnant le tiltre de roy à un pauvre prestre prisonnier, combien qu'en toutes autres choses, vous violiez impudemment toutes les loix

[1] C'est-à-dire belle passe de succès; locution qui revient à cette manière de parler familière, *donner* ou *avoir beau jeu*.

[2] Ce passage avoit déja été allégué en 1585, par ceux qui soutenoient les droits du roi de Navarre à la couronne, depuis la mort du duc d'Anjou.

du royaume, et tout le droit divin, des gens, naturel, et civil. Vous oubliastes toutes les maximes des grands maistres, en matiere d'entreprise sur les Estats d'autruy : mesmement celle de Jules Cesar, qui disoit souvent pour excuse ces vers d'un poete grec [1] :

S'il faut estre meschant, soy-le pour estre roy :
Mais au reste soy juste, et vy selon la loy.

Vous eustes peur de prendre le tiltre de roy [2], et ne craigniez pas d'en usurper la puissance, laquelle vous desguisastes d'une qualité toute nouvelle, dont on n'avoit jamais ouy parler en France, et je ne sçay qui en fut l'autheur, encore qu'on l'attribue au president Brisson ou Jeannin : mais quiconque inventa cest expedient, faillit aux termes de grammaire et d'Estat : on vous pouvoit donner le nom de regent, ou de lieutenant general du

[1] Εἴπερ γὰρ ἀδικεῖν χρὴ τυραννίδος περὶ
Καλλίστου ἀδικεῖν τ' ἄλλα δ' εὐσεβεῖν χρεών.
(EURIPIDES, in Phœnissis.)

« Nam si violandum est jus, regnandi gratia violandum est; aliis rebus « pietatem colas. »
(SUETONIUS, in Julio, c. XXX.)

[2] Les amis et les ennemis du duc de Mayenne jugèrent qu'il avoit commis une très grande faute, après avoir pris les armes contre Henri III, et l'avoir fait assassiner, de manquer du courage de se faire élire roi, ce qui ne lui eût pas été difficile.

roy : comme on avoit faict autrefois, quand les roys estoyent prisonniers, ou absents de leur royaume : mais lieutenant de l'Estat, et couronne, est un tiltre inouy, et estrange qui a trop longue queue, comme une chimere contre nature, qui faict peur aux petits enfants. Quiconque est lieutenant, est lieutenant d'un autre, duquel il tient le lieu, qui ne peut faire sa fonction, à cause de son absence, ou autre empeschement ; et lieutenant est lieutenant d'un autre homme : mais de dire qu'un homme soit lieutenant d'une chose inanimee, comme l'Estat, ou la couronne d'un roy, c'est chose absurde, et qui ne se peut soubstenir : et eut esté plus tolerable de dire lieutenant en l'Estat et couronne de France, que lieutenant de l'Estat[1] : mais c'est peu de chose de faillir à parler, au prix de faillir à faire. Quand vous fustes affublé de ceste belle qualité, vous curastes si rudement nos bourses, qu'eustes moyen de mettre suz une grosse armee, avec laquelle vous promettiez poursuyvre, assieger, prendre, et amener prisonnier le nouveau successeur à la couronne[2], qui ne se disoit pas lieutenant, mais roy tout à faict : vous nous aviez desja faict garder nos places, et louer des boutiques en la rue Sainct-Anthoine pour le veoir pas-

[1] Voyez les *Mémoires de la ligue*.

[2] Voyez tome I, page 39.

ser enchaisné, quand l'ameneriez de Dieppe prisonnier[1]. Que fistes vous de cette grande armee, grossie de tous vos secours estrangers d'Italie, d'Espagne, et d'Allemagne; sinon faire cognoistre vostre foiblesse imprudente, et mauvaise conduite: n'ayant osé, avec trente mille hommes, en attaquer cinq ou six mille, qui vous firent teste à Arques, et enfin vous contraignirent lever le cul honteusement, et chercher vous mesme seureté au delà de la riviere de Somme. Nous fusmes bien esbahis, quand au lieu de veoir ce nouveau roy à la Bastille, nous le veismes dedans nos fauxbourgs, avec son armee, comme un foudre de guerre, qui devança nos pensees, et les vostres: mais vous vinstes à nostre secours, lors qu'estions asseurez qu'il ne nous feroit plus de mal [et faut confesser, que sans la resistance que luy fit à la porte de Bussy un qui luy est aujourd'huy serviteur, il nous eust pris, avant que fussiez arrivé[2]]. Depuis ce temps

[1] Ce qu'il y a de plus étonnant dans la forfanterie des ligueurs, c'est qu'ils aient osé représenter la bataille d'Arques elle-même comme une affaire glorieuse pour leur parti. Les curieux ont conservé la relation de cet étrange succès. Jamais on n'a abusé plus effrontément de la figure de rhétorique, appelée *contre-vérité*. On chanta le *Te Deum*.

[2] Ces mots retranchés, on ne sait trop pourquoi, dans les dernières éditions, regardent vraisemblablement Christophe de Bassompierre, gentil-homme Lorrain, père du maréchal de Bas-

là, vous ne fistes rien de memorable en vostre lieutenance, que l'establissement de vostre conseil des Quarante[1], et des Seize que vous avez depuis revoqué, et dissipé tant qu'avez peu : et cependant que vous vous amusiez à faire l'estat de vostre maison, et que laissiez tremper en prison vostre roy imaginaire, sans le secourir, ny d'argent, ny de moyens pour entretenir son estat royal, le roy de faict se mit en possession du Dunois, du Vandosmois, du Mayne, du Perche, et de la meilleure partie de Normandie : tant qu'à la fin, apres qu'il eut en conquerant faict la ronde du tiers de son royaume, vous fustes contrainct, moitié de honte, moitié de desespoir, et par l'importunité qu'on vous fit, luy aller au devant, lorsqu'il assiegeoit Dreux : ou il vous fit un tour de vieil guer-

sompière. Le duc de Mayenne s'étoit déja servi de lui en 1586 pour lui garder, avec trois cents hommes déterminés, cette même porte Bussy, et la lui tenir ouverte au cas que l'entreprise qu'on prétend qu'il avoit formée contre la personne du roi vînt à échouer.

[1] Ce conseil, qui ne devoit être que de quarante membres, se trouva composé de cinquante-quatre, le 19 février 1589. Les quarante établis par le peuple, étoient : Brezé, évêque de Meaux, garde des sceaux du conseil; Roze, évêque de Senlis, de Villars, évêque d'Agen, Prévôt, curé de Saint-Severin, Boucher, curé de Saint-Benoit, Aubry, curé de Saint-André-des-Arcs, Pelletier, curé de Saint-Jacques, Pigenat, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, et Launoy, chanoine de Soissons, pour le clergé; le duc d'Au-

rier[1], pour avoir moyen de vous combattre: car il leva son siege, et fit semblant de reculer dedans le Perche, pour vous attirer plus avant, et vous faire passer les rivieres à le suyvre: mais sitost qu'il vous vit passé, et engagé en la plaine, il tourna visage droit à vous, et vous donna la bataille que perdistes, plus par faute de courage, et de conduite, que par faute d'hommes, le nombre des vostres passant de beaucoup les siens. Encore en ceste grande affliction ne pustes vous vous tenir de nous donner une bourde, comme vous estes coustumier, vous et vostre sœur, de nous

male, les sieurs de Manneville, marquis de Canillac, Saint-Paul, de Rosne, de Montberault, de Hautefort, et du Saussay, pour la noblesse; les sieurs de Masparauté, de Nully, Coqueley, Mydorge, Machault, Baston, Marillac, Acharie, de Bray, Le Beauclerc, de la Bruyère, Anroux, Fontanon, Drouart, Crucé, de Bordeaux, Halvequin, Soly, Bellanger, Poncher, Senault, Gobelin, et Charpentier pour le tiers-état. Les quatorze qui furent ajoutés à ce conseil, que le duc de Mayenne, qui s'en déclaroit chef, voulut qu'on appelât désormais le conseil général de l'Union, étoient: Hennequin, évêque de Rennes, Lenoncourt, abbé; les présidents Jeannin et Vetus; les sieurs de Sermoise, Dampierre; le président Le Maître, Damours, conseiller, Villeroi père, Villeroi fils, La Bourdaisière, Du Fay, et les présidents d'Ormesson, et Videville. La plupart de ces conseillers, dont le nombre se trouva augmenté ensuite d'une manière illimitée, étoient dépourvus de connoissances ou pleins de mauvais desseins.

[1] Il paroît que Henri IV n'avoit levé le siège de Dreux que pour attirer les ligueurs à Ivri.

paistre de mensonges et fausses nouvelles ; et nous voulustes faire croire, pour nous consoler en ceste perte, que le Biarnois estoit mort[1], duquel vous n'aviez osé attendre la veue, ni la rencontre : mais nous vismes ce mort, bien tost pres de nos portes[2], et vous mesme eustes si grand peur de son ombre, que ne pristes loisir de vous reposer, que ne fussiez passé en Flandres, ou vous fistes ce beau marché avec le duc de Parme, qui depuis nous a cousté si cher, et qui vous a tellement ruyné d'honneur et de reputation, que je ne veoy pas moyen de vous en pouvoir jamais relever[3]. Car au lieu de maistre, vous vous allastes rendre valet, et esclave de la nation la plus insolente qui soit soubs le ciel. Vous vous asservistes à l'homme le plus fier et ambitieux, qu'eussiez sceu choisir, comme avez depuis experimenté, quand il vous faisoit naqueter[4] apres luy, et attendre à sa porte, avant que vous faire une response de peu d'importance. Dequoy les gentils-hommes françois qui vous ac-

[1] Voyez tome I, page 40.

[2] Si Henri IV eût pu se résoudre à faire une attaque dans les formes, il est probable qu'il se seroit rendu maître de Paris dès cette époque.

[3] Voyez tome I, page 68.

[4] Ou *laqueter*. Ces lettres se confondent souvent. En province, on dit des *nentilles*, pour des *lentilles;* des *nandiers*, pour des *landiers*. *Naquet* pour *laquais* se trouve dans les vieux auteurs.

compagnoyent, avoyent despit, et desdain : et vous seul n'aviez honte de vous rendre vil et abject, en deshonorant vostre lignee, et vostre nation, tant estiez transporté d'appetit de vangeance, et d'ambition : or pendant ces indignitez, et deshonnestes submissions que faisiez au prejudice du nom françois, et de vostre qualité, notre nouveau roy ne chommoit pas, car il nous boucha nostre riviere en haut et en bas, par la prise de Mantes, de Poissy, de Corbeil, Melun, et Montreau : puis nous vint oster la plaine de France, par la prise de Sainct-Denys : cela faict, il n'y avoit plus de difficulté que ne fussions assiegez, comme nous le fusmes incontinent apres. Que fistes vous pour nous secourir? mais plustost que ne fistes vous point pour nous perdre et rendre miserables? Je ne veux pas dire ce qu'aucuns ont raporté de vous, que disiez communement, que la prise de ceste ville seroit plus prejudiciable à vostre ennemy, que profitable, et que son armee se perdroit et dissiperoit en la prenant[1]. Je ne sçauroy croire qu'eussiez pris plaisir de veoir tomber vostre femme, vos enfants, vostre frere, et vostre sœur, à la mercy de vos ennemis. Mais si faut il dire[2],

[1] Tout ceci est presque mot pour mot dans les *Mémoires de la ligue*.

[2] Tout le morceau qui suit est de la plus grande beauté, et

que le temps que vous mistes à nous venir secourir fut si long, qu'il cuida nous mettre plusieurs fois au desespoir : et croy que si le roy vous eust demandé un terme pour nous prendre, il n'en eust pas demandé davantage que luy en donnastes. O que nous eussions esté heureux si nous eussions esté pris des le lendemain que fusmes assiegez ! O que nous serions maintenant riches, si nous eussions faict ceste perte. Mais nous avons bruslé à petit feu, nous avons languy, et si ne sommes pas guaris. Deslors le soldat victorieux eust pillé nos meubles, mais nous avions de l'argent pour les racheter, et depuis nous avons mangé nos meubles, et nostre argent. Il eust forcé quelques femmes et filles, encore eust il espargné les plus notables, et celles qui eussent peu garantir leur pudicité par respect, ou par amis. Mais depuis, elles se sont mises au bordeau d'elles mesmes, et y sont encore par la force de la neces-

cette harangue de d'Aubray est digne en tout point des anciens. On ne s'arrêtera pas ici à toutes les belles expressions qu'elle présente ; mais remarquez entre autres *une coutume effrontée*, qu'on oseroit à peine écrire aujourd'hui en poésie, tant notre langue est devenue prosaïque, et notre goût méticuleux. Il est vrai que le *Paysan du Danube* n'auroit pas été compris quelques années plus tard :

On ne sut pas long-temps à Rome
Cette éloquence entretenir.

sité [1], qui est plus violente, et de plus longue infamie, que la force transitoire du soldat, qui se dissimule, et ensevelit incontinent: au lieu que ceste cy se divulgue, se continue, et se rend à la fin en coustume effrontee [2] sans retour. Nos reliques seroyent entieres, les anciens joyaux de la couronne de nos roys ne seroyent pas fonduz comme ils sont [3]. Nos fauxbourgs seroyent en leur estre, et habitez comme ils estoyent, au lieu qu'ils sont ruynez, deserts, et abatuz: nostre ville seroit riche, opulente et peuplee comme elle estoit; nos rentes de l'hostel de ville nous seroyent payees: au lieu que vous en tirez la mouelle, et le plus clair denier; nos fermes des champs seroyent labourees, et en recevrions le revenu, au lieu qu'elles sont abandonnees, desertes, et en friche. Nous n'aurions pas veu mourir cinquante mille personnes de faim, d'ennuy, et de pauvreté, qui sont

[1] Pendant le siège de Paris, les femmes de la classe du peuple vendoient leurs parures, leurs vêtements, et souvent leur pudeur pour un morceau de pain.

[2] Voyez ci-dessus, page 83, note [2].

[3] On a déja vu en plusieurs endroits de cette Satyre, que les ligueurs n'épargnèrent ni les reliques des saints, ni les joyaux de la couronne. Il est heureusement du naturel de tous les partis parvenus au plus haut degré d'exaltation, de flétrir et d'abhorrer les choses et les sentimens qui leur ont servi de prétexte, et c'est pour cela que les partis ne font que passer.

morts en trois mois par les rues, et dans les hospitaux, sans misericorde, et sans secours. Nous verrions encore nostre université florissante, et frequentee, au lieu qu'elle est du tout solitaire, ne servant plus qu'aux paysans, et aux vaches des villages voisins; nous verrions nostre palais remply de gens d'honneur de toutes qualitez, et la sale, et la galerie des merciers pleines de peuple à toutes heures, au lieu que n'y voyons plus que gens de loisir, se pourmener au large, et l'herbe verte qui croist là ou les hommes avoyent à peine espace de se remuer: les boutiques de nos rues seroyent garnies d'artisans, au lieu qu'elles sont vuides, et fermees; la presse des charettes et des coches seroit sur nos ponts, au lieu qu'en huict jours on n'en veoit passer une seule, que celle du legat. Nos ports de Greve et de l'Escole seroyent couverts de batteaux, pleins de bleds, de vins, de foin et de bois. Nos hales et nos marchez seroyent foulez de presse de marchands et de vivres, au lieu que tout est vuide, et vague, et n'avons plus rien qu'à la mercy des soldats de Sainct-Denys, fort de Gournay, qu'on appelle maintenant Bride Badaut[1],

[1] Ces mots, *qu'on appelle maintenant bride badaut*, ne se trouvent point dans les premières éditions. Mézerai qui parle de ce fort, le nomme *Pille-Badaud*. Voici ce qu'il en dit: « En « may 1592, après la levée du siège de Rouen, le roi, ne voulant

Chevreuse, et Corbeil. Ha! monsieur le lieutenant, permettez moy que je m'exclame en cest endroit par une petite digression, hors du cours de ma harangue, pour deplorer le pitoyable estat de ceste royne des villes, de ce microcosme[1], et abregé du monde! Ha! messieurs les deputez de Lyon, Thoulouze, Rouen, Amiens, Troyes, et Orleans, regardez à nous, et y prenez exemple, que nos miseres vous fassent sages à nos despens: vous sçavez tous quels nous avons esté, et voyez maintenant quels nous sommes. Vous sçavez tous en quel goufre et abisme de desolation nous avons esté par ce long et miserable siege, et si ne le sçavez,

« point attaquer Meaux, qui étoit trop fort, et voulant couper « aux Parisiens les vivres qu'ils tiroient de là par la rivière de « Marne, fit bâtir un fort dans l'île de Gournai, qui est sur « cette rivière à quatre lieues de Paris. On le nomma *Pille-* « *Badaud*, (dit-il en marge, d'après Cayet,) et le roi en donna le « gouvernement à Odet de La Noue, dont la fidélité incorruptible « lui répondoit de la garde très exacte de ce passage. » Cayet nous apprend que ce fort, construit seulement avec de la terre, étoit défendu par six pièces de canon. C'est de ce même fort de Gournai dont il est fait mention dans le tome précédent, en cet endroit où il est dit : *Qu'à peine put on tenir son regiment de moynes et de pedants, qu'ils ne s'encourussent de ce pas attaquer les forts de Gournay et Sainct-Denys; mais qu'on les retint avec un peu d'eau beniste.*

[1] De μικρὸν, petit, et κόσμος, monde; terme dont l'auteur reproduit le sens immédiatement après par les mots *abrégé du monde*.

lisez l'histoire de Josephe, de la guerre des Juifs, et du siege de Jerusalem par Titus[1], qui represente au naif celuy de nostre ville. Il n'y a rien au monde qui se rapporte tant l'un à l'autre, comme Jerusalem et Paris, excepté l'issue et la fin du siege. Jerusalem estoit la plus grande et plus riche, et peuplee ville du monde : aussi l'estoit Paris,

Qui eslevoit son chef sur toutes autres villes,
Autant que le sapin sur les bruyeres viles[2].

Jerusalem ne pouvoit endurer les bons prophetes qui luy remonstroyent ses erreurs et idolatries: et Paris ne peut souffrir ses pasteurs et curez, qui blasment et accusent ses superstitions, et folles vanitez, et l'ambition de ses princes; nous faisons la guerre aux curez de Sainct-Eustache, et de Sainct-Mederic[3], parcequ'ils nous re-

[1] Cette comparaison est prise d'un *Discours et récit*, etc. qui se trouve dans les *Mémoires de la ligue*.

« Verùm hæc tantùm alias inter caput extulit urbes,

[2] « Quantùm lenta solent inter viburna cupressi. »
(Virg., Ecl. 1, v. 25.)

[3] René Benoit, curé de Saint-Eustache, et Claude Morenne, curé de Saint-Médéric (par corruption Saint-Méry) furent chassés de Paris, parcequ'ils tâchoient d'inspirer à leurs paroissiens la résipiscence de leur rebellion et l'obéissance à Henri IV. Ce roi

monstrent nos fautes, et nous predisent le malheur qui nous en doit arriver. Jerusalem fit mourir son roy, et son oinct de la race de David, et le fit trahir par un de ses disciples, et de sa nation: Paris a chassé son prince, son roy, son oinct naturel, et apres l'a faict assassiner et trahir par un de ses moynes. Les docteurs de Jerusalem donnoyent à entendre au peuple, que leur roy avoit le diable au corps, au nom duquel il faisoit ses miracles: nos prescheurs et docteurs ont ils pas presché que le feu roy estoit sorcier, et adoroit le diable, au nom duquel il faisoit toutes ses devotions[1], et mesme aucuns ont esté si impudents de montrer en chaire publiquement à leurs auditeurs, des effigies faictes à plaisir, qu'ils juroyent estre l'idole du diable, que le tyran adoroit[2], ainsy parloyent ils de leur maistre, et de leur roy. Ces mesmes docteurs de Jerusalem prouvoyent par l'escriture que Jésus-Christ meritoit la mort, et crioyent tout haut: *Nos legem habemus, et secun-*

donna par la suite à Morenne l'évêché de Séez, en récompense de sa fidélité. Quant à René Benoit, il fut à la vérité nommé à l'évêché de Troyes en 1594; mais il ne put obtenir du pape son investiture pour s'être montré favorable aux protestants en plus d'une occasion, tant dans ses sermons que dans ses écrits.

[1] L'édition de 1599 porte: *ses vocations.*

[2] « Le mercredy jour des cendres, dit le *Journal du règne de*

dùm legem debet mori[1] : nos predicateurs et sorbonnistes, ont ils pas prouvé et approuvé par leurs textes appliquez à leur fantaisie, qu'il estoit permis, voire louable et meritoire de tuer le roy, et l'ont encore presché apres sa mort[2]? Dedans Jerusalem estoyent trois factions qui se faisoyent appeller de divers noms : mais les plus meschants se

« *Henri III*, Lincestre dict en son sermon, qu'il ne prescheroit « point l'evangile du jour parce qu'elle estoit commune et que « chascun la savoit; mais qu'il prescheroit à ses auditeurs la vie, « geste, et faicts abominables de ce perfide *tyran*, Henri de Val- « lois, contre lequel il degorgea une infinité de villenies et d'in- « jures, disant qu'il invoquoit les diables; et, pour le faire ainsy « croire au peuple, il tira de sa manche un des chandeliers du « roy, que les seize avoyent desrobé aux capucins, auquel il y « avoit des Satyres engravez comme il y en a en beaucoup de « chandeliers, lesquels il affirmoit estre les demons du roy, que « ce miserable tyran adoroit pour ses dieux, et s'en servoit en ses « incantations. »

[1] Saint-Jean, c. XIX, v. VII.

[2] Aussitôt qu'on sut à Paris que Henri III avoit été assassiné, les seize donnèrent ordre aux prédicateurs de traiter dans leurs sermons trois points exprimés dans un billet exprès, et dont le premier étoit : Justifier le fait du jacobin parceque c'étoit un fait pareil à celui de Judith si fort recommandé dans l'Écriture sainte : *Qui enim ecclesiam non audit, debet esse tanquàm Ethnicus et Holopherues.* Ce premier point et les deux autres qui établissoient, l'un l'inhabileté du roi à la couronne, et l'autre l'excommunication de tous ceux qui tenoient à son parti, furent traités dans un sermon avec une extrême fureur, le 6 août 1589, par Guillaume Roze, évêque de Senlis.

disoyent zelateurs [1], assistez des Idumeens estrangers. Paris a esté agité tout de mesme de trois factions de Lorraine, d'Espagne, et des Seize, participants de toutes les deux, soubs le mesme nom de zelateurs, qui ont leurs Eleazars, et leurs Zacharies, et Acharies [2], et plus de Jeans [3] qu'il n'y en avoit en Jerusalem. Jerusalem estoit assiegee par Titus, prince de diverse religion, allant aux hazards et dangers comme un simple soldat, et neantmoins si doux et gratieux, qu'il acquit le surnom de Delices du genre humain. Paris a esté assiegé par un prince de religion differente : mais plus humain et debonnaire, plus hazardeux [4] et

[1] Les ligueurs eux-mêmes s'étoient précédemment appliqué cette comparaison dans le *Catholique anglois*.

[2] Il s'agit ici du boiteux Acharie dont il a déja été fait mention dans le tome précédent, page 86. Sa femme, qui se nommoit Barbe Aurillot, étoit une dévote des plus ferventes. Acharie étant mort en 1613, elle se fit carmélite à Amiens l'année suivante, et mourut à Pontoise en odeur de sainteté, le 18 avril 1618. C'est cette même Barbe Aurillot qui est connue aujourd'hui sous le nom de la *Bienheureuse Marie de l'incarnation*.

[3] *Jean* avoit déja cette acception satirique qui lui est donnée si souvent par les auteurs facétieux, et dont l'origine est actuellement étrangère à nos recherches. Ce trait plaisant ne devoit pas être oublié par les commentateurs. Madame Deshoulières a dit :

Jean! que dire de *Jean?* C'est un terrible nom
Que jamais n'accompagne une épithete honnête

[4] Ce terme est pris ici avec beaucoup d'élégance, dans le sens de brave et d'intrépide

[illegible] aux coups, que jamais ne fut Titus; [illegible] Titus ne vouloit rien innover en la [illegible] des Juifs: aussy ne faict ce prince en la [illegible] ans au contraire nous donne esperance [illegible] embrasser quelque jour, et en peu de temps: [illegible] souffrit toute l'extremité devant que de [illegible] recognoistre, et se recognoissant n'eut plus de [illegible] savoir, et en fut empeschee par les chefs de la action? Combien avons nous souffert avant que nous cognoistre, et apres nos souffrances, combien avons nous desiré de pouvoir nous rendre, si n'en eussions esté empeschez par ceux qui nous tenoyent soubs le joug? Jerusalem avoit le fort d'Anthonia, le temple, et le fort de Sion, qui bridoyent le peuple, et l'empeschoyent de bransler, ny de se plaindre: nous avons le fort de Sainct-Anthoine[1], le Temple, et le Louvre, comme un fort de Sion, qui nous servent de comorre[2] et de mords, pour nous tenir, et ramener à l'appetit[3] des gouverneurs. Josephe de mesme nation et religion que les Juifs, les exhortoit de prevenir l'ire

[1] La Bastille, qui étoit voisine de la porte Saint-Antoine.

[2] Espèce de cavesson creux et dentelé comme une scie. Furetière l'appelle cavesson *camarre*, et c'est ainsi qu'il faut lire ici, ce terme venant de *cammarus*, sorte d'écrevisse de mer qui a la pince très forte. En italien, écrevisse se dit *gambarro*.

[3] Selon la fantaisie.

de Dieu, et leur faisoit entendre qu'eux mesmes ruynoyent leurs temples, leurs sacrifices, et leur religion, pour laquelle ils disoyent combattre, et neantmoins n'en voulurent rien faire. Nous avons eu parmy nous beaucoup de bons citoyens françois, et catholiques comme nous, qui nous ont fait pareilles remonstrances, et monstré par bonnes raisons, que nostre opiniastreté, et nos guerres civiles ruynoyent la religion catholique, et l'eglise, et tout l'ordre ecclesiastique, faisant desbaucher les prestres, religieux, et religieuses, consommant les benefices, et aneantissant le service divin par tout le plat pays, et neantmoins nous persistons comme devant, sans avoir pitié de tant d'ames desolees, egarees, et abandonnees de leurs pasteurs, qui languissent sans religion, sans pasture, et sans administration d'aucun sacrement. Enfin, puis que nous convenons, et nous rapportons en tant de rencontres à la cité de Jerusalem, pouvons nous attendre autre chose, qu'une totale ruyne, et desolation entiere, comme la sienne, si Dieu par un miracle extraordinaire ne nous redonne nostre bon sens? Car il est impossible que puissions longuement durer ainsy estants desjà si abattuz, et alangouris[1] de longue maladie, que

[1] Heureuse expression de notre ancienne poésie qui se trouve

que le temps que vous mistes à nous venir secourir fut si long, qu'il cuida nous mettre plusieurs fois au desespoir : et croy que si le roy vous eust demandé un terme pour nous prendre, il n'en eust pas demandé davantage que luy en donnastes. O que nous eussions esté heureux si nous eussions esté pris des le lendemain que fusmes assiegez ! O que nous serions maintenant riches, si nous eussions faict ceste perte. Mais nous avons bruslé à petit feu, nous avons languy, et si ne sommes pas guaris. Deslors le soldat victorieux eust pillé nos meubles, mais nous avions de l'argent pour les racheter, et depuis nous avons mangé nos meubles, et nostre argent. Il eust forcé quelques femmes et filles, encore eust il espargné les plus notables, et celles qui eussent peu garantir leur pudicité par respect, ou par amis. Mais depuis, elles se sont mises au bordeau d'elles mesmes, et y sont encore par la force de la neces-

cette harangue de d'Aubray est digne en tout point des anciens. On ne s'arrêtera pas ici à toutes les belles expressions qu'elle présente ; mais remarquez entre autres *une coutume effrontée*, qu'on oseroit à peine écrire aujourd'hui en poésie, tant notre langue est devenue prosaïque, et notre goût méticuleux. Il est vrai que le *Paysan du Danube* n'auroit pas été compris quelques années plus tard :

On ne sut pas long-temps à Rome
Cette éloquence entretenir.

sité [1], qui est plus violente, et de plus longue infamie, que la force transitoire du soldat, qui se dissimule, et ensevelit incontinent: au lieu que ceste cy se divulgue, se continue, et se rend à la fin en coustume effrontee [2] sans retour. Nos reliques seroyent entieres, les anciens joyaux de la couronne de nos roys ne seroyent pas fonduz comme ils sont [3]. Nos fauxbourgs seroyent en leur estre, et habitez comme ils estoyent, au lieu qu'ils sont ruynez, deserts, et abatuz: nostre ville seroit riche, opulente et peuplee comme elle estoit; nos rentes de l'hostel de ville nous seroyent payees: au lieu que vous en tirez la mouelle, et le plus clair denier; nos fermes des champs seroyent labourees, et en recevrions le revenu, au lieu qu'elles sont abandonnees, desertes, et en friche. Nous n'aurions pas veu mourir cinquante mille personnes de faim, d'ennuy, et de pauvreté, qui sont

[1] Pendant le siège de Paris, les femmes de la classe du peuple vendoient leurs parures, leurs vêtements, et souvent leur pudeur pour un morceau de pain.

[2] Voyez ci-dessus, page 83, note [2].

[3] On a déja vu en plusieurs endroits de cette Satyre, que les ligueurs n'épargnèrent ni les reliques des saints, ni les joyaux de la couronne. Il est heureusement du naturel de tous les partis parvenus au plus haut degré d'exaltation, de flétrir et d'abhorrer les choses et les sentimens qui leur ont servi de prétexte, et c'est pour cela que les partis ne font que passer.

toire des guerres civiles, et de la revolte qui se fit contre le roy Loys unziesme est encore recente; le duc de Berry son frere, et quelques princes de France suscitez, et encouragez par le roy d'Angleterre, et encore plus par le comte de Charolois, ne prirent autre couleur de lever les armes que pour le bien et soulagement du peuple, et du royaume; mais enfin quand il fallut venir à composition, on ne traitta que de luy augmenter son appanage, et donner des offices et des appointements à tous ceux qui l'avoyent assisté, sans faire mention du public, non plus que du Turc [1]. Si vous prenez plus haut és annales de France, vous verrez les factions de Bourgongne et d'Orleans, avoir tousjours esté colorees du soulagement des tailles, et du mauvais gouvernement des affaires; et neantmoins l'intention des principaux chefs n'estoit que d'empieter l'authorité au royaume, et advantager une maison sur l'autre,

et estrangler à leur ayse. Le mot *s'embattre*, placé au-devant du mot *s'envoler,* a une signification très pittoresque : il exprime l'action de battre des ailes avec force pour rassembler l'air nécessaire à l'action de voler. Que de mots oiseux pour un mot qui n'est plus françois, et qui ne l'a presque jamais été!

[1] Cette guerre, suscitée en 1465 par Charles, comte de Charolois, fut surnommée *du bien public*, par ceux de son parti, et *du mal public* par ceux du parti du roi. C'est ce qui arrive dans toutes les guerres de parti.

comme l'issue a tousjours faict foy : car enfin le roy d'Angleterre emportoit tousjours quelque lippee[1] pour sa part, et le duc de Bourgongne ne s'en departoit jamais sans une ville, ou une contree qu'il retenoit pour son butin. Quiconque voudra prendre loisir de lire ceste histoire, y verra nostre miserable siecle naivement representé : il verra nos predicateurs, boutefeux, qui ne laissoyent pas de s'en mesler, comme ils font maintenant, encore qu'il ne fust nullement question de religion : ils preschoyent contre leur roy, ils le faisoyent excommunier, comme ils font maintenant : ils faisoyent des propositions à la sorbonne contre les bons citoyens, comme ils font maintenant,

[1] Ce terme, employé ici par extension, signifie proprement une bouchée. Aujourd'hui il est bas et trivial, et ne se dit plus guère que dans cette manière de parler familière *franche lippée*, pour signifier un bon repas qui ne coûte rien.

> Car quoi ! rien d'assuré ; point de *franche lippée*,
> Tout à la peinte de l'épée ! (La Font., liv. I, fab. v.)

Il est bon de remarquer que, dans ces vers, c'est un chien de basse-cour qui parle, et que l'expression *franche lippée* sied à merveille au personnage. Le peuple appelle encore *lippe*, au moins en province, une lèvre volumineuse, et propre à faire *lippée*. Tous ces mots viennent en effet d'une racine commune, qui est l'expression imitative ou l'onomatopée de l'action de *lapper*, et il ne faut pas chercher plus loin l'étymologie de *lapin*, de *lepus*, de *lupus*, et même de *vulpes*, qui n'est qu'une sorte de métathèse ou d'anagramme de *lupus*.

et pour de l'argent, comme maintenant : on y voyoit des massacres, des tueries de gens innocents et des fureurs populaires, comme les nostres. Nostre mignon le feu[1] duc de Guyse y est representé en la personne du duc de Bourgongne, et nostre bon protecteur le roy d'Espagne en celle du roy d'Angleterre. Vous y voyez nostre credulité et simplicité, suyvies de ruynes, et desolations, et de saccagements et bruslements de villes, et fauxbourgs, tels qu'avons veu, et voyons tous les jours sur nous, et sur nos voisins. Le bien public estoit le charme et ensorcellement qui bouchoit l'aureille à nos predecesseurs : mais l'ambition et la vengeance de ces deux grandes maisons en estoit la vraye et primitive cause, comme la fin le descouvrit. Aussi vous ày je deduit que premierement la jalousie et envie de ces deux maisons de Bourbon et de Lorraine, puis la seule ambition et convoitise de ceux de Guyse, ont esté et sont la seule cause de tous nos maux. Mais la religion catholique et romaine est le breuvage qui nous infatue[2]

[1] Ces mots, *le feu*, manquent dans l'édition de 1599, à laquelle d'ailleurs il arrive souvent de n'être d'accord ni avec les premières éditions, ni avec les dernières. C'est pour cela seulement que nous attachons quelque importance à ses leçons qui offrent des variantes uniques.

[2] S'infatuer, du latin *infatuare*, signifie proprement s'attacher

et endort, comme une opiate bien sucree, et qui sert de medicament narcotique, pour stupefier nos membres, lesquels pendant que nous dormons, nous ne sentons pas qu'on nous coupe piece à piece, l'un apres l'autre, et ne restera que le tronc qui bien tost perdra tout le sang et la chaleur, et l'ame par trop grande evacuation. En la mesme histoire, trouvez vous pas aussy comme le type de nos beaux Estats icy assemblez? Ceux qu'on tint à Troyes[1] sont ils pas tous pareils, auxquels on exhereda le vray et legitime heritier de la couronne, comme excommunié, et reagravé? Dieu sçait quelles gens il y avoit à ces Estats : ne doubtez pas qu'ils ne fussent tels que vous autres messieurs, choisis de la lie du peuple, des plus mutins et seditieux, et corrompuz par argent, et tous pretendants quelque profict particulier, au change et à la nouveauté, comme vous autres messieurs[2].

si fort à une chose qu'on en soit comme fou; et dans un sens moins restreint, être coiffé d'une opinion. C'est ce que les Italiens appellent *incapricciarsi*.

[1] Le 21 mai 1420, on conclut à Troyes un traité par lequel le roi d'Angleterre étoit déclaré héritier de la couronne de France; mais les États furent tenus à Paris, en l'hôtel de Saint-Paul, et ce fut dans ces États qu'on déclara le dauphin *exhérédé*.

[2] On n'a pas encore oublié cette ingénieuse redondance : *c'étoit comme maintenant*, qui n'est pas employée avec moins de bonheur. L'emploi de la répétition est très commun dans cette ad-

Car je m'asseure qu'il n'y a pas un de vous, qui n'ait quelque interest special, et qui ne desire que les affaires demeurent en trouble: il n'y a pas un qui n'occupe le benefice, ou l'office, ou la maison de son voisin: ou qui n'en ait pris les meubles, ou levé le revenu, ou faict quelque volerie, et meurtre par vengeance, dont il craint estre recherché si la paix se faisoit. A la fin neantmoins, apres tant de meurtres, et de pauvretez, si fallut il que tous ces mauvais recogneussent le roy Charles septiesme, et vinssent à ses pieds demander pardon de leur rebellion, combien qu'ils l'eussent auparavant excommunié, et declaré incapable d'estre leur roy. Comme de mesme qui ne veoit, et ne juge aysement au mauvais train que nous pre-

mirable harangue, et on ne sauroit trop remarquer, dans une langue si jeune encore ces artifices d'une littérature consommée. Prédécesseur de Charon, et à peine postérieur de dix ans à Montaigne, et de vingt ans à Amyot, Pithou semble inventer ici les ressources de la prose oratoire. Ces beautés inusitées durent produire d'autant plus d'effet, qu'il avoit eu l'habileté de placer ce discours dans la bouche d'un homme simple, qui débute par les formes les plus populaires de l'improvisation : *Par Nostre Dame, messieurs, vous nous l'avez baillé belle*, et qui dit modestement de lui : *J'ay un peu estudié aux escholes, mais non pas tant que j'eusse desiré.* Ajoutons que le rapport de ces discours des trois États avec le langage des partis, dans des révolutions plus récentes, appartient à la philosophie de l'histoire, et qu'il se dérobe à la critique littéraire.

nons, qu'il nous en faudra faire autant quoy qu'il tarde : et que nous y serons contraints en peu de temps, par la force de la necessité, qui n'a ny loy, ny respect, ny vergogne [1] ? Si je voyois icy des princes du sang de France, et des pairs de la couronne, qui sont les principaux personnages sans lesquels on ne peut assembler ny tenir de justes et legitimes Estats : si j'y voyois un connestable, un chancelier, des mareschaux de France, qui sont les vrais officiers pour authoriser l'assemblee : si j'y voyois les presidents des cours souveraines, les procureurs generaux du roy en ses parlements, et nombre d'hommes de qualité, et de reputation, connuz des long temps, pour aymer le bien du peuple et leur honneur : ha ! veritablement j'espererois que ceste congregation [2] nous apporteroit beaucoup de fruict, et me fusse contenté de dire simplement la charge que j'ay du tiers Estat, pour presenter l'interest que chascun a d'avoir la paix. Mais je ne veois icy que des estrangers

[1] Du latin *verecundia*. Vieux synonyme de *honte*, qui n'est plus employé depuis long-temps que dans le genre burlesque.

. . . . . Je puis voir à l'aise la trogne
Du malheureux pendard qui cause ma vergogne.
(Molière, Cocu imaginaire.)

[2] Mot employé ici dans le sens de *réunion*, qui est son acception rigoureuse.

passionnez, abboyants apres nous, et alterez de nostre sang et de nostre substance : je n'y veois que des femmes ambitieuses, et vindicatives[1], que des prestres corrompuz, et desbauchez, et pleins de folles esperances : je n'y veois noblesse qui vaille, que trois ou quatre qui nous eschappent, qui s'en vont nous abandonner. Tout le reste n'est que racaille necessiteuse[2], qui ayme la guerre et le trouble, parcequ'ils vivent du bien du bon homme[3], et ne sçauroyent vivre du leur, ny entretenir leur train en temps de paix, tous les gentils-hommes de noble race et de valeur, sont de l'autre part[4], aupres de leur roy, et pour leur pays. J'aurois honte de porter la parole pour ce qui est icy du tiers Estat, si je n'estoy bien advoué d'autres gens de bien qui ne se veulent mesler avec ceste canaille, venue piece à piece des provinces, comme cordeliers à un chapitre provincial. Que faict icy mon-

[1] Les duchesses de Nemours, de Mayenne, de Guise, et de Montpensier, la duchesse d'Aumale et un grand nombre d'autres dames de qualité.

[2] D'Aubigné trouvoit que Lucain les avoit tout-à-fait bien dépeints en ces termes : « Gens desquels la maison estoit pollue, « qui craignoyent les lois en la paix, et qui avec le fer se deffen- « doyent de la faim. » (D'Aub., t. III, l. III, c. 2.)

[3] Locution proverbiale : *Vivre sur le commun.*

[4] A l'époque dont il s'agit ici, la presque totalité de la noblesse françoise avoit passé sous les drapeaux de Henri IV.

sieur le legat, sinon pour empescher la liberté des suffrages, et encourager ceux qui luy ont promis de faire merveilles, pour les affaires de Rome, et d'Espagne? Luy qui est Italien, et vassal d'un prince estranger, ne doit avoir icy ny rang, ny seance : ce sont icy les affaires des François qui les touchent de pres, et non celles d'Italie, et d'Espagne. D'ou luy viendroit ceste curiosité, sinon pour profiter à nostre dommage? Et vous monsieur de Pelvé, vous faict il pas bon veoir en ceste compagnie, plaider la cause du roy d'Espagne, et les droits de Lorraine : vous dy je, qui estes François, et que nous connoissons estre né en France, avoir neantmoins renoncé à vostre chresme, et vostre nation, pour servir à vos idoles de Lorraine, et aux demons meridionaux [1]? Vous deviez encore amener, et faire seoir icy sur les fleurs de lys [2], le duc de Feria, et Mendoze, et Dom Diego,

[1] Voyez tome I, page 68.

[2] « D'Aubray dit en ce lieu que le duc de Feria et les agents « d'Espagne n'eurent pas d'entree dans les Estats, ce qu'il faut « entendre d'une entree ordinaire comme les deputez des pro- « vinces; car le procez verbal des Estats porte, ce qui est veri- « table, que le duc de Feria, Dom Diego d'Ibarra, et Mendoze, y « furent reçeuz le 2 avril 1593, y firent les propositions de la « part du roy d'Espagne, presenterent aux Estats les lettres « dudict roy. Feria harangua en latin, le cardinal de Pelvé luy « respondit de la part des Estats en latin, prié et conjuré d'ainsy

pour prendre leurs advis comment la France se doit gouverner : car ils y ont interest, et avez tort, monsieur le lieutenant, que ne les y avez receuz, comme impudemment ils l'ont demandé. Mais leur presence seroit inutile, puis qu'ils ont icy leurs agents, et avocats, qui ont si dignement parlé pour eux : et puis vous n'oublierez rien à leur communiquer du resultat de nos deliberations. Mais je vous demanderay volontiers, monsieur le lieutenant, à quelle fin vous avez assemblé ces gens de bien icy : sont ce icy ces Estats generaux ou vous nous promettiez donner si bon ordre à nos affaires, et nous faire tous heureux? Je ne m'esbahy pas, si avez tant reculé à vous y trouver, et tant dilayé[1] : et tant faict troter de pauvres heres[2] de deputez apres vous : car vous

« le faire par Feria ; aussy le procez verbal porte qu'il avoit der-
« riere luy un qui luy servoit de protocole, pour subvenir à sa
« memoire. Jean Baptiste Taxis et don Inigo de Mendoze furent
« encore introduicts dans les Estats le 29 may. »

[1] Nous avons conservé le substantif *délai*, et perdu le verbe.

[2] C'est-à-dire pauvres *sires*. *Hère* est un vieux terme de mépris, qui se trouve souvent dans Rabelais et dans La Fontaine. Il vient de l'allemand *herr*, signifiant *sieur* ou *sire*, et il est pris au sens opposé dans notre langue, par une de ces métathèses de sens qui y sont si communes. C'est ainsi que de deux autres mots allemands qui signifient *cheval* et *livre*, dans leur acception la plus noble, nous avons fait *rosse* et *bouquin*.

vous doubtiez bien qu'il s'y trouveroit quelque estourdy qui vous diroit vos veritez, et qui vous grateroit ou il ne vous demange pas : vous voulez tousjours filer vostre lieutenance[1], et continuer ceste puissance souveraine qu'avez usurpee, pour continuer la guerre, sans laquelle vous ne seriez pas si bien traitté ny si bien suyvy, et obey que vous estes[2] : mais nous y voulons mettre fin, et en ce faisant mettre fin à nos miseres. On ne vous avoit conferé ceste belle et bien controuvee qualité de lieutenant de l'Estat, qui sent plus à la verité le style d'un clerc de palais, ou d'un pedant, que la gravité de la charge, sinon *ad tempus*, et jusques à ce qu'autrement par les Estats generaux y eut esté pourveu. Tellement qu'il est temps qu'en soyez demis et depossedé, et qu'advisions à prendre un autre gouvernement, et un autre gouverneur. C'est assez vescu en anarchie, et desordre : voulez vous que, pour vostre plaisir, et pour aggrandir vous et les vostres, contre droit et raison, nous demeurions à jamais misérables? voulez vous achever de perdre ce peu qui reste? jusques à quand serez vous substanté de nostre sang, et de nos

[1] Par allusion à *filer une corde. Filer une lieutenance*, *filer un règne*, est une expression bien hardie et bien originale.

[2] Voyez dans le tome précédent la harangue du lieutenant, page 74, et celle du recteur Roze, page 165.

entrailles [1] ? quand serez vous saoul de nous manger, et de nous veoir entretuer, pour vous faire vivre à vostre ayse? ne songez vous point qu'avez affaire aux François [2] ? c'est à dire à une nation belliqueuse, qui est quelquefois facile à seduire, mais qui bien tost retourne à son devoir, et sur tout ayme ses roys naturels, et ne s'en peut passer? vous serez tout estonné, que vous vous trouverez abandonné de toutes les bonnes villes, qui feront leur appointement sans vous [3], vous verrez tantost l'un, tantost l'autre, de ceux que pensez vos plus familiers qui traiteront sans vous, et se retireront au port de sauveté [4]; parcequ'ils vous ont cogneu mauvais pilote, qui n'avez sceu gouverner la navire dont aviez pris la charge, et l'avez eschouee bien loin du port: avez vous donc tant en horreur le nom de paix, que n'y vueillez point du tout entendre? Ceux qui peuvent vaincre, encore la demandent-ils. Qu'ont donc servy tant de voyages, d'allees et de venues, qu'avez faict faire à monsieur de Villeroy, et à d'autres, soubs pretexte

[1] Cette phrase ne se trouve pas dans l'édition de 1599.

[2] Le caractère des François est tout entier dans ces lignes vraiment françoises.

[3] Qui règleront leurs affaires sans vous.

[4] *Sauveté.* Vieille expression, synonyme de sûreté, assurance, salut.

de parler d'accord, et d'acheminer les choses à quelque tranquillité? Vous estes donc un pipeur[1], et abuseur, qui trompez vos amis, et vos ennemis: et contre le naturel de vostre nation, vous n'usez plus que d'artifice et de ruses pour nous tenir tousjours soubs vos pattes à vostre mercy: vous n'avez jamais voulu faire traitter des affaires publiques, par personnes publiques; mais à catimini[2] par petites gens façonnez de vostre main, et dependants de vous, à qui vous disiez le mot en l'aureille, tout resolu de ne rien faire de ce qui seroit accordé. Par ce moyen vous avez perdu la creance[3], et bienveillance du peuple, qui estoit le principal appuy de vostre authorité: et avez faict calomnier les procedures d'aucuns notables personnages qu'y avez employez par forme d'acquit, et pour octroyer quelque chose à ceux qui vous en supplioyent. Vous avez eu crainte d'offenser les estrangers qui vous assistent, lesquels toutesfois vous en savent peu de gré : car si vous sçaviez les langages qu'ils tiennent de vous, et en quels termes le roy d'Espagne escrit de vos façons

[1] Vieux synonyme de trompeur. Il ne se dit plus aujourd'hui qu'en parlant de celui qui trompe au jeu.

[2] Comme les *chattes-mittes* de La Fontaine, ou le *chat minet* des conteurs; avec l'adresse et la finesse d'un chat.

[3] Mot employé ici dans le sens de *confiance*.

de faire, je ne pense pas qu'eussiez le cœur si serf, et abject, pour le caresser et rechercher comme vous faictes. On a veu de leurs lettres surprises[1], et dechifrees, par lesquelles ils vous nomment *puerco*, et quelquefois *bufalo*: et en d'autres *locho porfiado*[2]: et generalement leur roy se mocque de vous, et mande à ses agents de vous entretenir de bayes[3] et belles paroles sans effect, et prendre garde que ne preniez trop de pied, et d'authorité. Les royaux vos adversaires croyent que vous ne demandez la treve que pour attendre vos forces, et mieux dresser vostre partie à Rome et en Espagne: et nous disons que c'est pour faire durer la guerre[4], et mieux faire vos affaires particulieres:

[1] Il s'en trouve quelques unes dans les *Mémoires de la ligue* (tome I, page 44 et suiv.).

[2] *Puerco*, en espagnol, veut dire un porc, *bufalo* un buffle, *locho* un sot et un lourdaud, et *porfiado* un opiniâtre qui conteste sur tout. Les Espagnols appeloient le duc de Mayenne *puerco*, à cause de son penchant naturel pour la bonne chère; *bufalo*, à cause de sa grosse tête; et *locho*, parcequ'il vouloit ruser avec eux qui se croyoient beaucoup plus fins que lui. Quant à *porfiado*, ils vouloient faire allusion par là aux démêlés qui survenoient fréquemment entre le duc de Mayenne et celui de Parme.

[3] Paroles trompeuses.

[4] On intercepta des lettres du duc de Mayenne par lesquelles il assuroit au roi d'Espagne que les propositions de paix ou de trêve qu'il avoit fait faire à Henri IV n'avoient eu pour but

cela estant, comment esperez vous, foible comme vous estes, faire croire que vous nous voulez et pouvez sauver? Cela ne se peut, sinon par une negotiation publique et authentique, qui justifie et authorise une droite intention : c'est chose que pourriez faire soubs le bon plaisir du pape, afin de rendre à sa saincteté le respect que luy devez : pourroit elle trouver mauvais que voulussiez entendre à la paix avec vos voisins, avec vostre roy? car quand ne le voudriez recognoistre pour tel, encore ne sçauriez vous nier qu'il ne soit prince du sang de France, et roy de Navarre, qui a tousjours tenu plus grand rang que vous, et tousjours marché par dessuz vous, et tous vos aisnez. Au contraire nous voulons croire que le sainct pere imitant l'exemple de ses predecesseurs, vous inviteroit[1] à ce bon œuvre, s'il vous y voyoit enclin, pour esteindre le feu de la guerre civile qui consomme un si beau fleuron de la chrestienté, et ruyne la plus forte colonne qui appuye l'Eglise chrestienne, et l'authorité du sainct siege. Et ne s'arrestera point sur ce mot d'heretique : car le

que d'amuser ce prince, et de donner à sa majesté catholique le temps d'envoyer en France les secours dont les ligueurs avoient besoin pour se remettre en campagne.

[1] Dans l'édition de 1599 on lit *imiteroit*, qui est une des leçons vicieuses dont cette édition fourmille.

pape Jean second alla bien luy mesme trouver l'empereur de Constantinople, pour le prier de faire la paix avec les Ariens, heretiques, pires que ceux cy, et remettre toute la querelle en la main de Dieu, qui feroit ce que les hommes ne pouvoyent faire. Je croy pour mon regard, monsieur le lieutenant, que quand vous prendrez ce chemin sans fard, et dissimulation, il ne peut estre que tres seur et utile au general de la France[1], et à vous, en vostre particulier, tres honorable et à vostre grande descharge, et contentement d'esprit : aussy que ce moyen est seul et unique, et ne vous en reste aucun autre pour arrester la cheute eminente de tout l'edifice[2] : je vous parle franchement de ceste façon, sans crainte de billet[3], ny de proscription : et ne m'es-

[1] C'est-à-dire aux François en général.

[2] Tout ce passage, tendant à persuader au duc de Mayenne de procurer la paix à la France en reconnoissant Henri IV, se retrouve presque mot pour mot dans les *Mémoires de la ligue.*

[3] D'Aubray fut chassé de Paris au commencement de l'année 1594, pour avoir parlé trop librement. Le duc de Mayenne lui écrivit à ce sujet la lettre suivante :

« M. d'Aubray, je vous prie de croire que je n'ay jamais rien « creu de vous que ce que je dois croire d'un gentil-homme d'hon- « neur, et qui autant merite en ceste cause que nul autre, un « chascun sçachant assez les devoirs que vous avez renduz en « ceste ville durant le siege, et depuis en toutes les occasions « qui se sont presentees, et, en mon particulier, je le cognois, et

pouvante pas des rodomontades espagnoles [1], ny des tristes grimaces des seize, qui ne sont que co-

« confesseray tousjours vous avoir de l'obligation. C'est pourquoy « vous ne devez entrer en opinion que je voulusse seulement « penser à chose qui vous doive importer à vostre reputation ny « des vostres; vous conjurant que vous vueillez vous accommo- « der à la priere que je vous fais pour quelque temps d'aller pren- « dre du repos chez vous, n'estant ce que je fay qu'au dessein « que j'ay tousjours eu d'empescher la ruyne du public, en con- « servant la religion. Ceste lettre de ma main vous en fera foy, et « du desir que j'auray tousjours de vous aymer et honorer comme « mon père, n'entendant pour cela pourvoir à vostre charge, ny « faire chose qui vous doive offencer. Sur ce je prie Dieu, etc.

« Vostre plus affectionné et parfaict amy,

« Charles DE LORRAINE. »

Cayet, parlant de la lettre ci-dessus, dit que d'Aubray, se voyant ainsi doucement contraint d'aller prendre du repos à sa maison de Brières-le-Château, eut soin, avant de quitter Paris, de faire enregistrer cette lettre au greffe de l'hôtel de ville. « Les « autres politiques, continue-t-il, qui eurent aussy leurs bil- « lets, se retirerent les uns à Sainct-Denys, et les autres en d'autres « endroits. »

[1] C'étoit le mot consacré contre cette nation que la Satyre appelle ailleurs *la plus insolente qui soit soubs le ciel*, et contre laquelle on nous suppose une *antipathie* qui a été le sujet d'un livre. *Rodomont* vient, comme on le sait, de deux mots qui signifient *mangeur de montagnes*. Ces préventions réciproques des peuples sont le symptôme d'une civilisation encore imparfaite. La Fontaine a dit de nous-mêmes :

La sotte vanité nous est particulière :
C'est proprement le mal françois.
(Liv. IV, fab. XIII.)

quins[1], que je ne daignay jamais saluer, pour le peu de compte que je fais d'eux : je suis amy de ma

[1] Ici d'Aubray reprend son langage naturel que Pithou élevoit il n'y a qu'un moment à toutes les hauteurs de l'éloquence. Homme loyal et simple, il a la franchise de la colère. Gentilhomme, il ne se souvient de son rang que lorsqu'il se compare avec les méchants. Il n'a jamais daigné les saluer, mais seulement pour le peu de compte qu'il fait d'eux, car ce d'Aubray, dont Mayenne se déclare l'affectionné et parfait ami, s'honore d'être *bon bourgeois et citoyen de Paris.* Les détails dans lesquels Le Duchat entre relativement à ce passage, nous paroissent assez curieux pour mériter d'être conservés en entier. « En 1592, dit-il, « lorsque le roi étoit encore huguenot, la ligue ayant eu le vent « d'un dessein que les politiques avoient formé d'introduire ce « prince dans Paris, Roze, évêque de Senlis, proposa à d'Aubray, « qu'on regardoit comme leur chef, une conférence entre les « *politiques* et les *seize*, en vue de les réunir ensemble contre le « roi. Roze ne reçut de d'Aubray point d'autre réponse, sinon « que quand tous les seize auroient été punis de leurs crimes, « il aviseroit à ce qu'il auroit à faire. On fit pourtant enfin « ensorte envers les autres colonels politiques, que les deux par- « tis s'assemblèrent en un logis proche la maison du sieur « L'huillier; mais ce fut bien-là que d'Aubray témoigna la ter- « rible opinion qu'il avoit des seize, et l'aversion qu'il avoit pour « eux. Après leur avoir fait mille reproches sanglants, il les « traita de *gens sans aveu, desavouez et diffamez pour avoir faict* « *mourir le president Brisson ;* de gens enfin qui, *par les lettres d'a-* « *bolition du duc de Mayenne, n'osoyent mesme plus se nommer* les « seize, *ce nom denotant une faction que le duc de Mayenne avoit* « *jugé nécessaire d'abolir comme ennemie du public, et particuliere-* « *ment des gens de bien.* Ce n'est donc pas sans sujet qu'on intro- « duit ici d'Aubray traitant les seize de *coquins.* Mais tout cela « n'est encore rien au prix de ce qu'on voit dans le *Dialogue du*

patrie, comme bon bourgeois et citoyen de Paris: je suis jaloux de la conservation de ma religion, et suis en ce que je puis serviteur de vous, et de vostre maison. Enfin chascun est las de la guerre, en laquelle nous voyons bien qu'il n'est plus question de nostre religion, mais de nostre servitude, et auquel d'entre vous les carcasses de nos os demeureront. Ne pensez pas trouver à l'advenir tant de gens comme avez faict, qui vueillent se perdre de gayeté de cœur, et espouser un desespoir pour le reste de leur vie, et pour leur posterité. Nous voyons bien que vous mesme estes aux filets du roy d'Espagne, et n'en sortirez jamais que miserable et perdu : vous avez faict comme le cheval, qui pour se deffendre du cerf, lequel il sentoit plus viste et vigoureux que luy, appella l'homme à son secours[1] : mais l'homme luy mit un mords

« *maheutre et du manant.* C'est là que le même d'Aubray, non con-
« tent de dire qu'il seroit au comble de ses vœux quand il verroit
« un jour son curé, ce ligueur, pendu avec un seize à une même
« potence; il poussoit encore le furieux La Rue, ce ligueur in-
« constant, à s'employer avec tous ses semblables à courir-sus
« aux prédicateurs de la ligue et aux seize, se faisant fort qu'il
« empêcheroit bien que La Rue ni ses compagnons n'en fussent
« recherchez. »

[1] Cet apologue, emprunté de Phèdre (l. IV, f. IV), et imité d'une mainère si heureuse, un siècle plus tard, par La Fontaine (l. IV, f. XIII), offre ici une allusion qui n'a pas besoin d'être expliquée; mais il est bon de remarquer que la première phrase

en la bouche, le sella, et equipa, puis monta dessuz avec bons esperons, et le mena à la chasse du cerf, et par tout ailleurs, ou bon luy sembla, sans vouloir descendre de dessuz, ny luy oster la bride et la selle : et par ce moyen le rendit souple à la houssine, et à l'esperon, pour s'en servir à toute besongne, à la charge et à la charrue, comme le roy d'Espagne faict de vous : et ne doutez pas, si par vostre moyen il s'estoit faict maistre du royaume, qu'il ne se deffist bientost de vous, par poison, par calomnies, ou autrement. Car c'est la façon, dont il use, et dont il dict communement qu'il faut recompenser ceux qui trahissent leur prince, et leur pays : tesmoins ceux qui luy livrerent meschamment le royaume de Portugal : lesquels luy venants demander la recompense qu'il leur avoit promise devant qu'il en fust en possession, il les renvoya à son conseil, qu'il appelle de la conscience[1], ou il

indique la lenteur et la pesanteur du duc de Mayenne d'une part, et de l'autre la vigilance et l'activité de Henri IV.

[1] Après l'usurpation du Portugal par Philippe II, ce prince, assailli d'une foule de demandes de la part de ceux qui avoient en cette occasion trahi leur patrie, accorda quelques gratifications aux plus importuns. Mais comme le nombre des demandeurs alloit toujours croissant, il institua un conseil dit *La table de conscience*, qui rendit un arrêt portant : « Que si le royaume de « Portugal appartenoit de droit au roi d'Espagne, il ne tenoit rien « par le bénéfice de ces importuns, et par conséquent ne leur

leur fut respondu, que s'ils avoyent remis le Portugal entre les mains du roy d'Espagne, comme luy appartenant, ils n'avoyent faict que ce que devoyent faire de bons et loyaux subjects, et en auroyent leur retribution, et salaire au ciel: mais s'ils l'avoyent livré, croyants qu'il ne luy appartinst point, pour l'oster à leur maistre, ils meritoyent d'estre penduz comme traistres : voylà le salaire qui vous attendroit, apres que vous nous auriez livrez à telles gens, ce que ne sommes pas deliberez de souffrir. Nous sçavons trop bien que les Espagnols et Castillans, et Bourguignons sont nos anciens et mortels ennemis, qui demandent de deux choses l'une: ou de nous subjuguer, et rendre esclaves s'ils peuvent, pour joindre l'Espagne, la France et les Pays-Bas tout en un tenant: ou s'ils ne peuvent, comme à la verité les plus advisez d'entre eux ne s'y attendent pas, pour le moins nous affoiblir, et mettre si bas, que jamais, ou de long-temps nous ne puissions nous relever, et rebequer[1] contre eux: car le roy d'Espagne qui

« devoit aucune récompense; que si, au contraire, il n'y avoit « aucun droit, ils avoient été des traitres et des déloyaux à leur « roi légitime, et partant seroient-ils plus que recompensés si « on leur laissoit la vie, que, par leur trahison et déloyauté, ils « méritoient de perdre honteusement. »

[1] Vieux mot qui signifie la même chose que répliquer. Vers la fin du dix-septième siècle, il étoit déja considéré comme

est un vieil renard, sçait bien le tort qu'il nous tient[1], usurpant contre toute justice, les royaumes de Naples, et Navarre, et la duché de Milan, et la comté de Roussillon qui nous appartiennent : il cognoist le naturel du François, qui ne sçauroit long-temps demeurer en paix, sans attaquer ses voisins. Dequoy les Flamands ont faict un proverbe, qui dict que quand le François dort, le diable le berce : d'ailleurs, il veoit ses Estats separez, et quasy tous usurpez par violence, contre le gré des habitants qui luy sont mal affectionnez. Il se veoit vieil et caduc, et son fils aisné peu vigoureux et mal sain, et le reste de sa famille estre en deux filles, l'une desquelles il a mariee avec le prince le plus ambitieux[2], et necessiteux de l'Europe : l'autre[3], qui cherche party, et ne peut faillir d'en trouver un grand. Si apres sa mort, qui ne peut plus guere tarder, selon le cours de nature, ses Estats se partagent, et que l'un de ses gendres attaque son fils, il sçait que les François ne dor-

bas et burlesque; aujourd'hui il est entièrement banni de la langue. La trace de ce mot s'est conservée dans quelques provinces où l'on dit encore une *rebecca*, en parlant d'une femme ou fille qui a la repartie prompte, mais peu circonspecte et souvent insolente.

[1] Qu'il nous fait.

[2] Le duc de Savoie.

[3] L'infante Isabelle.

miront pas, et reveilleront[1] leurs vieilles pretensions. Fait il pas donc en prince prudent, et prevoyant, de nous affoiblir par nous mesmes, et nous mettre si au bas que ne luy puissions nuire, voire apres sa mort? Aussy avez vous veu comment il s'est comporté aux secours qu'il nous a envoyez, la plus-part en papier, et en esperance: dont l'attente nous a causé plus de mal que la venue ne nous a faict de bien? ses doublons, et ses hommes ne sont venuz sinon apres avoir long-temps tiré la langue, et que n'en pouvions plus, combien qu'il eust peu nous secourir beaucoup plus tost: il ne nous engraisse pas pour nous vendre, comme les bouchers font leurs pourceaux; mais de peur que ne mourions trop tost, nous voulant reserver à plus grande ruyne, il prolonge nostre languissante vie, d'un peu de panade qu'il nous donne à leche-doigts, comme les geoliers nourrissent les criminels pour les reserver à l'execution du supplice. Que sont devenuz tant de millions de doublons[2], qu'il se vante avoir despensez pour sauver

[1] *Dormir* et *réveiller* contrastent ici avec un peu d'affectation. C'est une des foibles taches de ce morceau si remarquable d'ailleurs.

[2] Philippe II, peu de temps avant sa mort, avouoit à son fils que, depuis l'an 1565, il avoit dépensé, tant pour les guerres civiles de France que pour celles des Pays-Bas, et pour ses autres vastes desseins, plus de cinq cent quatre-vingt-quatorze

nostre Estat? nous n'en voyons point parmy le peuple, la plus-part sont entre les mains de nos adversaires, ou entre les vostres, messieurs les princes, gouverneurs, capitaines, et predicateurs, qui les tenez bien enfermez en vos coffres[1]: il n'a resté au peuple que des doubles rouges[2], auxquels nous avons employé toutes nos chaudieres, chaudrons, coquemarts, poisles, chenets, et cuvettes, et y employerons nostre artillerie, et nos cloches[3], si nostre necessité dure encore peu de temps; les doublons et les quadruples de fin or du Perou sont esvanouis, et ne se voyent plus[4].

millions de ducats, sans avoir, disoit-il, fait d'autre conquête que celle du Portugal, sur laquelle même il ne faisoit pas grand fonds.

[1] L'argent d'Espagne ne se distribuoit point aux gens de guerre par les trésoriers du duc de Mayenne; mais ce prince en prenoit une partie, et faisoit distribuer le reste aux prédicateurs pour les encourager à redoubler d'efforts dans leurs sermons, et à y semer des invectives contre Henri IV, et ceux de son parti.

[2] Pendant le siège de Paris, Mendoze, ambassadeur d'Espagne, fit frapper une grande quantité de demi-sous, à l'instar de la monnoie espagnole; il les faisoit jeter par poignées dans les rues, et le peuple crioit. *Vive le roi d'Espagne!*

[3] La même chose a eu lieu à une époque beaucoup plus rapprochée de nous, et nous avons encore aujourd'hui les *sous de cloche*.

[4] Les seize avoient reçu du roi d'Espagne des sommes considérables.

C'est sur quoy un poete de nostre temps a faict un quatrain fort gentil.

Par toy superbe Espagne, et l'or de tes doublons
Toute la pauvre France insensez nous troublons:
Et de tous tes doublons qui causent tant de troubles,
Il ne nous reste rien à la fin que des doubles.

Sur ce mesme sujet, un autre honneste homme n'a pas mal rencontré, quand il a dict:

Les François simples paravant,
Sont par doublons devenuz doubles:
Et les doublons tournez en vent,
Ou bien en cuivre, et rouges doubles.

De nous persuader meshuy que ce qu'en faict ce bon prince n'est que pour la conservation de la religion catholique, et rien plus, cela ne se peut: nous sçavons trop quelle est son intention par ses agents, et par ses memoires: nous sçavons comment il a vescu, et traité cy-devant avec les huguenots des Pays-Bas[1]. Les articles de leurs accords sont imprimez et publiez de son authorité,

[1] « L'an 1576, dit du Plessis, Philippe second racheta la paix « avec ses sujets de Hollande et de Zélande aux dépens de ses « dévotions, consentant, par un article exprès, que la religion « catholique n'y seroit point rétablie, même que les biens du « clergé demeureroient bien et sûrement vendus. En 1588, con- « tinue-t-il, ce prince offroit aux villes d'Anvers, de Gand, et « d'Utrecht, par le duc de Tierra-Nueva, l'exercice public de leur « religion. » (Mém., t. I, p. 922.)

par lesquels il leur permet l'exercice de leur religion : et s'il ne tenoit qu'à cela, il y a long-temps qu'il en a offert autant au duc Maurice[1], et à messieurs les Estats, pour avoir paix avec eux : il ne voudroit pas faire pis que son pere, que nous avons appris avoir accordé aux protestants d'Allemagne, et aux lutheriens, ce qu'ils ont voulu, pourveu qu'ils le recogneussent pour prince, et luy payassent ses droicts : s'il ayme tant la religion catholique, et hait ceux qui n'en sont point, comment peut il endurer les Juifs, et les Marranes en ses pays ? Comment se peut il accorder avec les Turcs, et les Mahumetans d'Affrique, desquels il achette la paix bien cherement? Il ne faut plus que ses espions les jesuistes Scopetins[2] nous vien-

[1] Les dernières éditions portent *au prince Maurice.*

[2] Les jésuites de Trêves furent accusés d'avoir encouragé l'assassin qui tua d'un coup de pistolet, en 1584, Guillaume de Nassau, prince d'Orange. C'est sans doute pour cela que l'auteur les appelle jésuites *scopetins*, ou porteurs d'*escopettes*, mot qui vient de l'espagnol *escopeta*, et peut-être originairement du latin *scopus*, un but vers lequel on vise, à moins qu'il n'ait été fait par onomatopée, comme dans ce vers de Perse ou *stlopus* signifie le son que rend la bouche quand on frappe sur les joues remplies d'air :

« Nec *stlopo* tumidas intendis rumpere buccas. »

J'ajouterai ici, pour ne rien laisser à dire sur ce mot, qu'il ne faut pas lire *scopus* pour *pied de vigne*, dans Varron, mais *scapus*, dont nous avons fait *cep*.

nent vendre ces coquilles de Sainct-Jacques, le jeu est trop descouvert. Le duc de Feria a faict veoir ses memoires par degrez, et piece à piece : comme s'il avoit apporté d'Affrique, fertile en poisons [1], et venins, par le commandement de son maistre, une bouete pleine de diverses drogues de diverses qualitez. L'une qui tue tost, l'autre qui tue tard, l'autre plus prompte en esté, l'autre qui faict mieux son operation en hyver, pour s'en servir en nostre endroit selon les occasions et occurrences : ayant de nous en donner d'une, s'il nous trouve disposez en telle humeur, et d'une autre s'il nous trouve autrement. Devant que nous eussions faict entendre que voulions entretenir la loy Salique, loy qui depuis huict cents ans a maintenu le royaume de France en sa force et virilité, on nous parloit des rares vertuz de ceste divine infante, pour la faire eslire heritiere de la couronne [2] : quand ils ont veu qu'on vouloit garder l'ancienne coustume des masles, on nous a offert de la donner à un prince qu'eslirions roy : et là dessuz les brigues estoyent pour l'archiduc Arnest, à qui elle est destinee femme : puis quand ils se sont apperceuz que

[1] Rabelais dit qu'*Afrique apporte toujours quelque chose de nouveau*, et qu'elle est coutumière de produire des monstres.

[2] La première proposition des Espagnols en faveur de l'infante Isabelle se fit à La Fère, au commencement de 1592.

cest Arnest[1] n'estoit point harnois qui nous fust duisant, ils ont parlé d'un prince de France, à qui on marieroit l'infante, et les feroit on roys de France *in solidum:* et pour tout cela, se sont trouvez memoires et mendats à propos, signez de la main propre de *Yo el rey*[2]: à quoy monsieur le legat servoit de courratier, pour faire valoir la marchandise. Car il n'est icy venu à autre fin: comme n'estant cardinal que par la faveur du roy d'Espagne[3], avec protestation de ruyner la France, ou la faire tomber en pieces entre les mains de ceux qui l'ont faict ce qu'il est, et sçavons qu'il a un bref special[4], pour assister à l'election d'un roy de

[1] Les nouvelles éditions ont très mal écrit *Ernest* qui ne fait pas l'équivoque dont l'auteur s'est occupé et dont les commentateurs ne se doutent pas. Arnest se prononçoit comme *harnois*, qui se prononçoit déja *harnès*, à l'italienne. Ce jeu de mots n'est guères digne de Pithou; mais il faut donner quelque chose à l'esprit de la langue, et le *calembour* est françois.

[2] Cela sert à expliquer l'endroit de la page 8 du tome premier: *Il les datte ou antidatte avec son urinal quand il luy plaist.*

[3] L'évêque de Plaisance fut fait cardinal en 1591, par Innocent IX à la recommandation du roi d'Espagne et du duc de Parme, qui le connoissoient fort opposé d'inclination aux intérêts de la France.

[4] Il parut un prétendu bref de Clément VIII au cardinal de Plaisance, où il étoit donné pouvoir à ce dernier d'assister à l'assemblée des Etats, et d'autoriser l'élection qui s'y feroit d'un roi catholique. Ce bref étoit daté du 15 avril 1592.

France. Ha ! monsieur le legat, vous estes descouvert, le voile est levé, il n'y a plus de charmes qui nous empeschent de veoir clair, nostre necessité[1] nous a osté la taye des yeux, comme vostre ambition la met aux vostres, vous voyez assez clair en nostre ruyne, mais vous ne voyez goute en vostre devoir de pasteur de l'Eglise, vous venez icy pour tirer la laine d'un troupeau et pour luy oster ses gras pastis, et ses herbages : vostre interest particulier vous aveugle, trouvez bon que nous regardions au nostre. L'interest de vos maistres, qui vous mettent en besongne, comme un journalier à la tasche de la demolition d'une maison, est de s'agrandir de nos pieces, et tenir en repos leurs seigneuries : le nostre est de nous mettre à couvert, et d'accorder nos differents, en ostant les folles vanitez que nous avez mises en la teste, et faisant la paix : nous voulons sortir à quelque prix que ce soit, de ce mortel labyrinthe : [vous ne nous ferez pas precipiter du pinacle du temple.][2] Il n'y a ny paradis[3], bien tapissez et dorez, ny processions, ny confrairies,

[1] Mot employé ici dans le sens de détresse.

[2] Ce qui est compris ici entre deux crochets ne se trouve pas dans les premières éditions.

[3] On donne encore ce nom, sur-tout en province, aux autels où se font les stations des processions publiques, et aux chapelles que l'on décore dans les églises pendant la semaine sainte.

ny quarantaines, ny predications ordinaires, ou extraordinaires, qui nous donnent à manger [1]. Les pardons, stations, indulgences, brefs et bulles de Rome, sont toutes viandes creuses, qui ne rassasient que les cerveaux eventez [2]. Il n'y a ny rodomontade d'Espagne, ny bravacherie napolitaine, ny mutinerie walonne, ny fort d'Anthonia, ny du temple, ou citadelle, dont on nous menace, qui nous puisse empescher de desirer, et demander la paix. Nous n'aurons plus peur que nos femmes et nos filles soient violees ou desbauchees par les gens de guerre, et celles que la necessité a detournees de l'honneur, se remettront au droit chemin. Nous n'aurons plus ces sangsues d'exacteurs, et maletostiers [3]; on ostera ces lourds imposts qu'on a inventé à l'hostel de ville sur les meubles et marchandises libres, et sur les vivres qui entrent aux bonnes villes, ou il se commet mil abuz et concussions, dont le profict ne revient pas au public, mais à ceux qui manient les deniers, et s'en donnent par les joues. Nous n'aurons plus ces chenilles, qui succent et rongent les belles fleurs des jardins de

[1] Les premières éditions portent, *qui nous donnent rien à manger.*

[2] Le mot *eventez* manque dans l'édition de 1599.

[3] Ce terme s'emploie encore aujourd'hui pour désigner ceux qui exigent des droits qui ne sont point dus, ou qui ont été imposés sans autorité légitime.

la France, et s'en peignent de diverses couleurs, et en un moment, de petits vers[1] rampants contre terre deviennent grands papillons volants[2], peinturez d'or et d'azur; on retranchera le nombre effrené des financiers, qui font leur propre des tailles du peuple, s'accommodent du plus net et plus clair denier, et du reste taillent et cousent à leur volonté, pour en distribuer seulement à ceux de qui ils esperent recevoir une pareille; et inventent mille termes elegants pour remonstrer la necessité des affaires, et pour refuser de faire courtoisie à un homme d'honneur. Nous n'aurons plus tant de gouverneurs qui font les roytelets, et se vantent d'estre assez riches, quand ils ont une toise de riviere à leur commandement; nous serons exempts de leurs tyrannies et exactions, et ne serons plus sujets aux gardes et sentinelles[3], ou nous perdons la moitié de nostre temps, consommons nostre meilleur aage, et acquerrons des catarres et maladies qui ruynent nostre santé.

[1] L'édition de 1599 porte *vermis*.

[2] Équivoque sur le mot *voler*, dans ses deux sens. Cette comparaison d'un intriguant enrichi à une chenille revêtue d'or et d'azur est charmante.

[3] Tous les habitants de Paris étoient assujettis au service militaire. Chacun des seize quartiers fournissoit journellement douze cents hommes armés, tant pour le service de la place que pour le blocus du château de Vincennes.

Nous aurons un roy qui donnera ordre à tout, et retiendra tous ces tyranneaux en crainte et en devoir; qui chastiera les violents, punira les refractaires, exterminera les voleurs et pillards, retranchera les aisles aux ambitieux, fera rendre gorge à ces espónges et larrons des deniers publics, fera contenir un chacun aux limites de sa charge, et conserver tout le monde en repos et tranquillité. Enfin nous voulons un roy pour avoir la paix; mais nous ne voulons pas faire comme les grenouilles qui s'ennuyants de leur roy paisible[1], esleurent la cigogne qui les devora toutes; nous demandons un roy et chef naturel, non artificiel; un roy desja faict et non à faire, et n'en voulons point prendre le conseil des Espagnols, nos ennemis inveterez, qui veulent estre nos tuteurs par force, et nous apprendre à croire en Dieu, et en la foy chrestienne, en laquelle ils ne sont baptisez, et ne la cognoissent que depuis trois jours. Nous ne voulons pour conseillers et medecins ceux de Lorraine, qui de long-temps beent[2] apres nostre mort. Le roy que nous de-

[1] La Fontaine, qui a dû lire avec fruit la *Satyre Menippée*, n'a pas oublié cette heureuse expression de *roi paisible*.

Il leur tomba du ciel un roi tout pacifique.

(Liv. III, fab. IV.)

[2] Le vieux mot *beer*, qui signifie au propre ouvrir la bouche

mandons est desja faict par la nature, né au vray parterre des fleurs de lis de France, jetton droit, et verdoyant du tige de Sainct-Loys[1]. Ceux qui parlent d'en faire un autre se trompent, et ne sçauroyent en venir à bout; on peut faire des sceptres et des couronnes, mais non pas des roys pour les porter; on peut faire une maison, mais non pas un arbre ou un rameau verd; il faut que la nature le produise par espace de temps, du suc et de la moelle de la terre, qui entretient le tige en sa seve et vigueur. On peut faire une jambe de bois, un bras de fer et un nez d'argent, mais non pas une teste; aussy pouvons nous faire des mareschaux à la douzaine, des pairs, des admi-

d'une manière admirative, est employé ici au figuré dans le sens de *desirer ardemment*.

[1] Il est inutile de dire que *tige* n'est plus masculin, et que l'on ne voit pas ce qui a pu lui faire changer de genre, puisqu'il vient, selon toute apparence, du latin *tegimen*. Il est évident, au reste, que l'auteur joue ici à sa manière sur la consonnance de *lis* et de *Loys* qui se sont long-temps prononcés l'un comme l'autre, ce qui seroit une espèce d'autorité en faveur de l'opinion, très douteuse d'ailleurs, qui dérive du nom de Louis, celui de nos fleurs de lys de France. Les dernières éditions écrivent *rejetton* pour *jetton*. Nous avons préféré la leçon ancienne qui enrichit notre langue d'un mot et peut-être d'une acception de plus. Les passages de ce discours qui viennent après celui-ci n'ont pas besoin de commentaire. Jamais la politique n'a parlé un langage plus élevé, et la raison un langage plus clair.

raux, et des secretaires et conseillers d'Estat, mais de roy point, il faut que celuy seul naisse de luy mesme, pour avoir vie et valeur. Le borgne Boucher, pedant des plus meschants et scelerez[1], vous confessera que son œil, esmaillé d'or d'Espagne, ne veoit rien; aussy un roy electif et artificiel ne nous sçauroit jamais veoir, et seroit non seulement aveugle en nos affaires; mais sourd, insensible, et immobile en nos plaintes. C'est pourquoy nous ne voulons ouir parler ny d'infante d'Espagne, que nous laissons à son pere[2], ny d'archiduc Arnest, que nous recommandons aux Turcs[3], et au duc Maurice; ny du duc de Lorraine ou de son fils aisné, que nous lairrons[4] manier au duc de Bouillon et à ceux de Strasbourg[5]; ny du duc de

[1] Scélérats.

[2] Allusion à la trop grande familiarité que l'on supposoit exister entre le père et la fille.

[3] Les Turcs sont grands amateurs de *harnois* ou de *harnès*. Voyez la note [1] de la page 122.

[4] C'est-à-dire laisserons. Cette vieille manière de parler s'est conservée en Normandie et ailleurs.

[5] L'origine de la guerre entre le duc de Lorraine et ceux de Strasbourg, dit de Thou, vint de ce que Jean de Manderscheidt, évêque de cette ville, étant mort dans son palais épiscopal à Saverne le 2 mai 1592, et le chapitre de cette cathédrale étant composé de catholiques et de protestants, ces derniers élurent à Strasbourg Georges de Brandebourg, neveu de l'électeur, et les catholiques, Charles, cardinal de Lorraine. Les protestants, qui

Savoye, que nous abandonnons au sieur de Desdiguieres, qui ne luy ayde gueres [1]; celuy-là se doit contenter de nous avoir soubstrait le marquisat de Saluces par fraude et trahison, en danger de le rendre bientost au double, si nous avons un peu de temps pour prendre haleine. Cependant il aura ce plaisir de se dire roy de Chypre [2], et tirer son antiquité de Saxe; mais la France n'est pas un morceau pour sa bouche, quelque bipedale qu'elle soit, non plus que Geneve, Genes, Final,

se sentoient forts d'eux-mêmes dans Strasbourg, et puissamment appuyés au-dehors, ne voulurent point reconnoître pour évêque le cardinal de Lorraine, élu à Saverne par les catholiques, ce qui donna lieu à cette guerre que le duc de Lorraine entreprit en faveur de son fils.

[1] N'oublions aucun des *calembours* de Pithou. Quel homme, après Rabelais et Montaigne, étoit plus capable de deviner l'esprit de notre langue familière? Les éditions les plus nouvelles écrivent mal de *Lesdiguières.*

[2] Il s'agit ici de Charles Emmanuel, premier de ce nom, duc de Savoie, né en 1562. L'ambition de ce prince, favorisée par les guerres civiles de France, le porta à s'emparer du marquisat de Saluces, pendant les États de Blois en 1588. Il essaya encore de se saisir du comté de Provence en 1590, et, pendant le fort de la ligue, il ne cessa d'aspirer à la couronne de France, sous prétexte qu'il avoit épousé Catherine-Michele d'Autriche, l'une des filles de Philippe II, roi d'Espagne et d'Élisabeth de France, fille de Henri II. Il prétendit même à l'empire d'Allemagne, à la conquête de Chypre et à celle de la Macédoine; mais à tout cela il ne gagna que le marquisat de Saluces, avec la qualité d'altesse royale, et le titre illusoire de roi de Chypre.

Monaco, et les Figons, qui luy ont tousjours faict la figue[1]; au demourant il fera bonne bosse[2] avec la dedaigneuse altesse de son infante,

[1] L'expression *faire la figue*, dit l'abbé Tuet, dans ses Matinées senonaises, signifie se moquer de quelqu'un en faisant quelques grimaces, et vient de l'italien *far la fica*. Les Milanais s'étant révoltés contre Frédéric, avoient chassé de leur ville l'impératrice, son épouse, montée sur une vieille mule nommée *Tacor* (ou *Tachor* selon Rabelais, qui a puisé cette histoire dans Krantzias), et ayant le dos tourné vers la tête de la mule et le visage vers la queue. Frédéric les ayant subjugués fit enfoncer une figue sous la queue de *Tacor*, et obligea tous les Milanais captifs d'arracher publiquement cette figue avec les dents, et de la remettre au même lieu sans l'aide de leurs mains, sous peine d'être pendus sur-le-champ; et ils étoient obligés de dire au bourreau qui étoit présent, *ecco la fica* (voilà la figue). La plus grande injure que l'on puisse faire aux Milanais est de leur *faire la figue*, en montrant le bout du pouce serré entre les deux doigts voisins. De là ce proverbe a passé aux autres nations.

M. Walkenaer et M. Sismonde-Sismondi ne partagent point cette opinion de l'abbé Tuet, fondée sur une anecdote prise dans Krantzias, et qui ne paroît aucunement conforme à l'histoire. D'un autre côté, *far la fica*, ou plus ordinairement *far le fiche* (prononcez *fiké*) signifie, non pas *faire quelques grimaces*, comme le dit l'abbé Tuet, mais *mettre le pouce entre l'index et le medius de manière à ne laisser voir que* LA MOITIÉ DE L'ONGLE DU POUCE, signe de dérision usité bien avant le sac de Milan, arrivé en 1162, puisqu'on trouve dans Juvénal : *mediumque ostenderet unguem*. Les Italiens, en adoptant le signe, ont changé l'expression, et c'est sans doute une fausse analogie qui a fait traduire par *Figue* le mot italien qui a une tout autre signification. (*Manuel des amateurs de la langue françoise*, par A. Boniface.)

[2] Il étoit bossu et contrefait, ce qui donne lieu à l'auteur

qui servira plus à le ruyner de despense, et de faste somptueux, qu'à l'agrandir. Quant au duc de Nemours, pour qui le baron de Teneçay [1] a des memoires par lesquels il le veut rendre preferable au duc de Guyse, nous luy conseillons, pour le bien qu'il nous a faict, de nous avoir aguerris, faicts vaillants à bonnes enseignes, s'il est bien là, qu'il s'y tienne, et se garde de la beste. Je ne diray rien du duc de Guyse, monsieur le lieutenant parlera pour luy, et le recommandera à sa sœur; tant y a que tous ces brigands ou brigueurs [2] de la royauté, ne sont ny propres, ny suffisants, ny à nostre goust pour nous commander. Aussy que nous voulons observer nos loix et coustumes anciennes; nous ne voulons point en tout [3] de roy electif, ny par sort, comme les zelateurs

d'employer ironiquement ces mots pour dire, il fera *le gros dos* ou *le glorieux*.

[1] « Il faut lire Tenissé. Ce baron fut envoyé par monsieur de « Nemours pour decouvrir l'intention de monsieur de Mayenne « pour la royauté, suivant laquelle il avoit charge d'insinuer à « monsieur de Mayenne les moyens qu'avoit monsieur de Ne- « mours pour estre roy, conservant au duc de Mayenne une « grande authorité dans les Estats. Les mémoires que portoit ce « baron furent surpris en Bourgogne par le sieur de Vaugrenaud « qui les envoya au roy et furent imprimez pour diviser la fac- « tion. »

[2] Jeu de mots, comme plus haut *figons* et *figue*.

[3] Une édition porte *point de tout*, mais *point en tout* est la

de Jerusalem, qui esleurent pour sacrificateur un villageois nommé Phanias, contre les bonnes mœurs, et contre l'ancienne loy de Judee. En un mot, nous voulons que monsieur le lieutenant sçache que nous recognoissons pour nostre vray roy legitime, naturel, et souverain seigneur, Henry de Bourbon, cy-devant roy de Navarre; c'est luy seul par mille bonnes raisons que nous recognoissons estre capable de soubstenir l'Estat de France, et la grandeur de la reputation des François, luy seul qui peut nous relever de nostre cheute, qui peut remettre la couronne en sa premiere splendeur, et nous donner la paix. C'est luy seul et non autre qui peut, comme un Hercules naturel, né en Gaule, deffaire ces monstres hideux, qui rendent toute la France horrible et espouvantable à ses propres enfants; c'est luy seul et non autre qui exterminera ces petits demy-roys de Bretaigne, de Languedoc, de Provence, de Lyonnois, de Bourgongne, et de Champagne[1];

vraie leçon. On disoit autrefois *point en tout*, dans le sens d'aucunement, et dans quelques provinces on dit encore *rien en tout* pour signifier absolument rien.

[1] Les gouverneurs de ces diverses provinces, méprisant l'autorité de la ligue, devenue trop foible pour pouvoir se faire obéir, levoient des impôts, commandoient à leur guise, et se conduisoient en petits rois.

qui dissipera ces ducs de Normandie, de Berry et Solongne, de Rheims, et de Soissons; tous ces fantosmes s'esvanouiront au lustre de sa presence, quand il se sera sis au throsne de ses majeurs [1], et en son lict de justice qui l'attend en son palais royal. Vous n'avez rien, messieurs, vous n'avez rien à present, monsieur le lieutenant, que luy puissiez objecter. Le pretexte de l'oncle au nepveu vous est osté par la mort de monsieur le cardinal son oncle [2]. Je ne veux parler de luy ny par flaterie, ny en mesdisance : l'un sent l'esclave, l'autre tient du seditieux; mais je puis dire avec verité comme vous mesme, tous ceux qui hantent le monde ne nieront pas que de tous les princes que la France nous monstre marquez à la fleur de lis, et qui touchent à la couronne, voire de ceux qui desirent en approcher, il n'y en a point qui merite tant que luy, ny qui ait tant de vertuz royales, ny tant d'avantages sur le commun des hommes. Je ne veux pas dire les deffauts des autres, mais s'ils estoyent tous proposez sur le tableau de l'election il se trouveroit de beaucoup le plus capable, et le plus digne d'estre esleu. Une chose luy manque que je diroy bien à l'oreille de quel-

[1] De ses ancêtres.

[2] Il a déja été fait mention de la royauté dérisoire du vieux cardinal de Bourbon.

qu'un, si je vouloy : je ne veux pas dire la religion differente de la nostre que luy reprochez tant. Car nous sçavons de bonne part que Dieu luy a touché le cœur, et veut estre enseigné, et desja s'accommode à l'instruction : mesme a fait porter parole au sainct pere de sa prochaine conversion : dequoy je fay estat, comme si je l'avois desja veue, tant il s'est tousjours monstré respectueux en ses promesses, et religieux gardien de ses paroles : mais quand ainsy seroit qu'il persisteroit en son opinion, pour cela le faudroit il priver de son droit legitime de succession à la couronne? Quelles loix, quel chapitre, quel evangile nous enseigne de deposseder les hommes de leurs biens, et les roys de leurs royaumes pour la diversité de religion? L'excommunication ne s'estend que sur les ames, et non sur les corps, et les fortunes. Innocent troisiesme exaltant le plus superbement[1] qu'il peut sa puissance papale, dit que comme Dieu a faict deux grands luminaires au ciel, sçavoir est le soleil pour le jour, et la lune pour la nuict : ainsy en a il faict deux en l'eglise, l'un pour les ames, qui est le pape, qu'il accompare au soleil, et l'autre pour les corps, qui est le roy : ce sont les corps qui jouissent des biens, et non pas les ames : l'excommunication donc ne les peut oster, car elle n'est qu'un

[1] Les dernières éditions portent *le plus hautement.*

medicament pour l'ame, pour la guarir, et ramener à sa santé, et non pas pour la tuer: elle n'est pas pour damner, mais pour faire peur de damnation. Aucuns disent qu'on n'en auroit point de peur si on n'ostoit quelque commodité sensible de la vie, comme les biens, et la conversation avec les hommes: mais si cela avoit lieu, il faudroit en excommuniant un yvrongne luy deffendre le vin, et aux paillards leur oster leurs femmes, et aux ladresleur deffendre de se galer. Sainct-Paul aux Corinthiens deffend de boire et manger avec les fornicateurs, mesdisants, yvrongnes, larrons[1]: mais il ne dict pas qu'il leur faille oster leurs biens, pour leur faire peur, et les faire retirer de leurs vices. Je demanderoy volontiers, quand on auroit osté le royaume et la couronne à un roy pour estre excommunié, ou heretique, encore faudroit il en eslire, et en mettre un autre en sa place: car il ne seroit pas raisonnable que le peuple demeurast sans roy, comme vous autres messieurs y voulez dignement pourvoir; mais s'il advenoit par apres que ce roy excommunié et destitué de ses Estats, revinst à resipiscence, se convertist à la vraye foy, et obtinst son absolution du mesme pape, ou d'un autre subsequent, comme ils sont assez coustumiers de revoquer et deffaire ce que leur predeces-

[1] I. chap. V, v. 11.

seur a faict, comme est ce que ce pauvre roy depouillé rentreroit en son royaume? Ceux qui en seroyent saisis, et trienaux[1] possesseurs à juste tiltre, s'en voudroyent ils demettre, et luy quitter les places fortes, et les tresors, et les armees? Ce sont comptes de vieilles : il n'y a ny raison, ny apparence de raison en tout cela. Il y a long-temps que l'axiome est arresté, que les papes n'ont aucun pouvoir de juger des royaumes temporels. Et y a long-temps que Sainct-Bernard a dict : *Stetisse quidem judicandos apostolos lego, sedisse judicantes numquàm lego;* les apostres ont souvent comparu tout debout devant les juges pour estre jugez: mais jamais ne se sont sis en chaire pour juger. Aussy sçavons nous bien que beaucoup d'empereurs arriens venants à l'empire par succession, ou par adoption, n'ont pas esté rejettez ny repoussez de leurs peuples et subjects orthodoxes: ains ont esté receus et admis en l'authorité imperiale sans tumulte ny sedition: et les chrestiens ont tousjours eu ceste maxime, comme une marque perpetuelle de leur religion, d'obeir aux roys et empereurs, tels qu'il plaisoit à Dieu leur donner, fussent ils arriens, ou payens : se formants à l'exemple de Jésus Christ, qui voulut obeir aux

[1] Terme formé du mot latin *triennalis*, et indiquant une durée de trois ans.

loix de l'empereur Tibere, imitants Sainct-Paul, et Sainct-Pierre qui obeirent à Neron, et par exprez ont commandé en leurs epistres d'obeir aux roys et princes, parce que toute puissance souveraine est de Dieu, et represente l'image de Dieu. C'est bien loin de nos mutins qui les chassent et les massacrent : et de vous monsieur le legat qui voulez en faire perdre la race : vrayement si nous n'avions plus du sang de ceste noble famille royale, ou que nous fussions un royaume d'election, comme en Polongne, ou en Hongrie, je ne dy pas qu'il n'y fallust entendre : mais ayants de temps immemorial ceste louable loy, qui est la premiere et la plus ancienne loy de nature, que le fils succede au pere, et les plus proches parents en degré de consanguinité à leurs plus proches de la mesme ligne et famille : et ayants un si brave et genereux prince en ce degré, sans controverse ny dispute, qu'il ne soit le vray, naturel et legitime heritier, et plus habile à succeder à la couronne. Il n'y a plus lieu d'election, et faut accepter avec joye et allegresse ce grand roy que Dieu nous envoye, qui n'a que faire de nostre ayde pour l'estre et qu'il l'est desja sans nous, et le sera encore malgré nous si nous l'en voulons empescher. Or me suis je destourné de mon propos pour dire quelque chose sur ce qu'on luy objecte de la religion, mais ce n'est pas

ce que je vouloy dire qui luy manque, et qui retarde beaucoup l'avancement de ses affaires : aussy n'est ce pas ce que les predicateurs, et pedicateurs[1] luy reprochent de l'amour des femmes : je m'assure que la plus-part de la compagnie, et principalement monsieur le lieutenant ne luy sçauroit faire ce reproche sans rougir, [comme un jour monsieur le cardinal de Pelvé luy sceut bien dire.[2]] Car à la verité ce n'est pas imperfection qui puisse empescher les actes de vertu[3] : mais au contraire jamais brave guerrier ne fut, qui n'aymast les dames, et qui n'aymast acquerir de l'honneur, pour se faire aymer d'elles : c'est pourquoy Platon souhaitoit avoir une armee toute composee de gens amoureux, qui seroyent invincibles, et feroyent mille beaux exploits d'armes pour plaire à leurs maistresses : aussy les poetes bons naturalistes, et grands maistres en la science des mœurs, ont tousjours faict le dieu Mars amy de Venus. Qu'on considere tous les grands capitaines et monarques du monde, il ne s'en trouvera

[1] Une de ces analogies de consonnances que l'auteur aime à saisir pour en tirer une allusion injurieuse. Cicéron lui-même n'a pas dédaigné cette figure de mots. Il étoit naturel que ces *pédicateurs* reprochassent l'amour des femmes à Henri IV.

[2] Les mots compris ici entre deux crochets manquent dans la plupart des premières éditions.

[3] D'Aubigné (t. III, l. III, c. 23), parlant des satires que les

guere de sobres en ce mestier. L'empereur Titus qui est proposé pour un des plus vertueux, des plus sages, et plus doux princes qui ait jamais porté sceptre, n'aymoit il pas esperdument la royne Berenice, sans que jamais toutesfois ses amours luy fissent prejudice, ou apportassent retardement à ses affaires? Il faut conceder aux princes quelques relasches, et recreations d'esprit, apres qu'ils ont travaillé aux affaires serieuses, qui importent nostre repos, et apres qu'ils se sont lassez aux grandes actions des sieges, des batailles, des castrametations[1], et logis de leurs armees: il n'est possible que l'ame soit tousjours tendue en ces graves et pesantes administrations, sans quelque rafraischissement, et diversion[2] à autres pensees plus agreables et plus douces. C'est pourquoy le sage mesme a dit:

Aymer un peu sagement, n'est que bien:
Mais trop aymer follement, ne vaut rien[3].

ligueurs répandoient contre Henri IV, dit *qu'on ne pouvoit luy reprocher aucune imperfection que nature n'avoiât;* ce qui étoit reprocher tacitement à ses ennemis que, tout zélés catholiques qu'ils vouloient paroître, plusieurs d'entre eux étoient pourtant adonnés à certain vice que la nature abhorre.

[1] Du latin *castra* et *metiri;* l'art d'établir les campements.

[2] Au lieu de ce mot l'édition de 1599 porte *division*, leçon vicieuse.

[3] « Bonum est pauxillum amare sanè: insanè non est bonum. »

Il ne fut jamais que les peuples ne fissent d'iniques jugements des actions des princes, et ne se meslassent tousjours d'interpreter sinistrement leurs mœurs et complexions; ne se souvenants pas, qu'il n'y a un seul de ceux qui en jugent, qui ne fasse pis, et qui n'ait beaucoup de plus grandes imperfections. Les roys pour estre roys ne laissent pas d'estre hommes[1], sujets aux mesmes passions que leurs subjects; mais il faut confesser que cestuy cy en a moins de vicieuses qu'aucun de ceux qui ont passé devant luy. Et s'il a quelque inclination à aymer les choses belles, il n'ayme que les parfaictes et les excellentes, comme il est excellent en jugement, et à cognoistre le prix et valeur de toutes choses; encore ce petit détour ou passe-temps de plaisir luy est comme un exercice de vertu, dont il use le plus souvent, au lieu de la chasse et de la venerie, sans laisser parmy ses esbats de recognoistre les avenues de son armee, de remarquer l'assiette des villes et places ou il passe, la nature des personnes qu'il rencontre, des lieux et contrees qu'il traverse, et curieusement apprend les passages et guez des rivieres, et retient les distances des villes et bourgades, marque en quels

[1] L'auteur paroît avoir en vue de réfuter ce qu'on avoit voulu persuader aux ligueurs, principalement dans le *Catholique anglois*, touchant l'incontinence de Henri IV.

endroits il seroit commode de camper son armee, quand elle y passeroit, et tousjours s'enquiert et apprend quelque chose du faict de ses ennemis, n'ayant jamais entrepris de tels voyages qu'il n'ait eu en main une ou deux entreprises sur quelques places rebelles. Mais il auroit beau estre continent, sage, temperé, morne, grave, et retiré, vous y trouveriez tousjours que redire; quand on s'est mis une fois à haïr un homme on interprete en mauvais sens tout ce qu'il faict, et le bien mesme qu'il faict. Il auroit beau s'abstenir de tous plaisirs, et ne faire que prier Dieu et donner l'aumosne, vous diriez que ce seroit feinte et hypocrisie. S'il est permis de juger ainsy des actions d'autruy, contre la deffense expresse que Dieu en faict, pourquoy ne me sera il permis de croire que tous ces marranes [1] qui font tant de signes de croix, et se frappent la poitrine avec tant d'esclat à la messe, sont neantmoins juifs et mahumetants, quelque bonne mine qu'ils fassent? Pourquoy ne diray je que monsieur de Lyon est lutherien, comme il a esté autrefois, encore qu'il fasse sa prunelle toute blanche [2] en la

[1] Ce terme, que l'auteur a déja employé quelques pages plus haut, signifioit la même chose que mahométan. On s'en servoit ordinairement par manière d'injure pour désigner les Espagnols.

[2] Molière n'a pas tracé avec plus de vigueur le portrait du Tartufe.

tournant aux voustes de l'eglise, quand il adore, ou feint d'adorer le crucifix? [et il sçait bien ce qu'on luy a dict nagueres quand il a proposé de faire faire les pasques à ceste belle assemblee *sub utrâque specie*][1]. Mais ce n'est pas de cette heure qu'on parle ainsy des roys; et y a un vieil proverbe qui dict que Jupiter mesme quand il pleut, ne plait pas à tous les mortels: les uns veulent de la pluye pour leurs choux, et les autres la craignent pour leurs moissons[2]. Or ce que j'ay differé à dire, qui me semble luy manquer, et ce dequoy vous et moy luy sommes plus tenuz, c'est qu'il nous traitte trop doucement, et nous choye trop; la clemence en laquelle il est superlatif et excessif, est une vertu fort louable, et qui porte enfin de grands fruicts et de longue duree, encore qu'ils soient longs, et tardifs à venir. Mais il n'appartient qu'aux victorieux d'en user, et à ceux qui n'ont plus personne qui leur resiste; aucuns l'attribuent à couiardise et timidité, plustost qu'à vaillance et generosité; car il semble que ceux qui

[1] Ce passage manque dans la plupart des premières éditions. Les mots *sub utrâque specie* sont une allusion maligne au penchant que l'archevêque de Lyon avoit témoigné pour les luthériens pendant sa jeunesse, et aux relations qu'il avoit eues avec eux lorsqu'il faisoit ses études de droit à Toulouse.

[2] Voyez la quatrième fable du sixième livre de La Fontaine, intitulée *Jupiter et le métayer*.

espargnent leurs ennemis, desirent qu'on leur en fasse autant, et demandent revanche de leur gratieuseté, ou craignent que s'ils se monstrent severes, ils ne puissent avoir raison de leurs autres ennemis qui restent à dompter. Aucuns l'appellent imbecillité de cœur tout à faict, estimants que celuy qui n'ose user de son droict, n'est pas encore asseuré de vaincre, et craint aucunement[1] d'estre vaincu; mais les philosophes qui ont traitté de ceste matiere à plein fond, n'ont pas attribué à vertu, quand ceux qui, entreprenants de troubler un Estat, se sont montrez gratieux et courtois du commencement de leurs executions; comme la douceur dont usoit Cesar envers les citoyens et gens d'armes Romains devant qu'il fust victorieux, n'estoit pas clemence, ains flatterie, et courtoisie ambitieuse, par laquelle il vouloit se rendre agreable au peuple, et attirer un chascun à son party, et c'est ce que dict ce grand maistre d'Estat, *Imperium occupantibus utilis est clementiæ fama.* A ceux qui envahissent un royaume contre droict, comme à vous, monsieur le lieutenant, la reputation d'estre doux et gratieux sert de beaucoup; mais ce fut clemence, quand, apres avoir vaincu Pompee, et deffaict tout ce qui luy

[1] Ce mot, qui ne s'emploie plus aujourd'hui que comme synonyme de *nullement*, signifioit autrefois *en quelque sorte.*

pouvoit resister, il vint à Rome sans triomphe, et pardonna à tous ses capitaux ennemis, les remettant tous en leurs biens, honneurs, et dignitez; dequoy toutefois tres mal luy prit, car ceux à qui il avoit pardonné, et faict plus de gratieusetez, furent ceux qui le trahirent et massacrerent miserablement. Il y a donc difference entre clemence et douceur : la douceur tombe ordinairement aux femmes, et aux hommes de petit courage; mais la clemence n'est qu'en celuy qui est maistre absolu, et qui faict du bien quand il peut faire tout mal. Concluons donc que nostre roy devroit reserver à user de sa clemence, quand il nous auroit tous en sa puissance. C'est inclemence, voire cruauté, dit Ciceron, de pardonner à ceux qui meritent mourir, et jamais les guerres civiles ne prendront fin si nous voulons continuer à estre gratieux, ou la severité de justice est necessaire. La malice des rebelles s'opiniastre, et s'endurcit par la douceur dont on use envers eux, parcequ'ils pensent qu'on n'ose les irriter, ny les mettre à pis faire; je ne fay doute s'il eust chastié chaudement tous ceux qui sont tombez entre ses mains depuis ces troubles, que ne fussions à present tous soubs son obeissance. Mais puisqu'il a pleu à Dieu luy former le naturel ainsy doux, gracieux, et bening, esperons encore mieux de

luy quand il nous verra prosternez à ses pieds, luy offrir nos vies et nos biens, et luy demander pardon de nos fautes passees, veu que nous prenants armez pour luy resister et pour l'assaillir, il nous reçoit à mercy, et nous laisse la vie, et tout ce que luy demandons. Allons, allons donc, mes amis, tous d'une voix luy demander la paix; il n'y a paix si inique qui ne vaille mieux qu'une tres juste guerre. *O quàm speciosi pedes nuntiantium pacem, nuntiantium bona et salutem,* dit Isaye[1]. O que ceux ont les pieds beaux, qui portent la paix, et annoncent le salut et sauveté du peuple! Que tardons nous à chasser ces fascheux hostes, maupiteux[2] bourgeois, insolents animaux, qui devorent nostre substance et nos biens comme sauterelles? Ne sommes nous point las de fournir à la luxure et aux voluptez de ces harpies? Allons, monsieur le legat, retournez à Rome, et emmenez avec vous vostre porteur de rogatons, le cardinal de Pelvé; nous avons plus de besoin de pains benists que de grains benists. Allons, messieurs les agents et ambassadeurs d'Espagne, nous sommes las de vous servir de gladiateurs à outrance, et nous entretuer pour vous donner du plaisir. Allons, messieurs de

[1] Chap. LII, v. 7.

[2] Vieux synonyme de *cruel*.

Lorraine, avec vostre hardelle[1] de princes, nous vous tenons pour fantosmes de protection, sangsues du sang des princes de France, hapelourdes, fustes evantees[2], reliques de saincts[3] qui n'avez ne force ne vertu; et que monsieur le lieutenant ne pense pas nous empescher ou retarder par ses menaces, nous luy disons haut et clair, et à vous tous, messieurs ses cousins et alliez, que nous sommes François, et allons avec les François exposer nostre vie et ce qui nous reste de bien pour assister nostre roy, nostre bon roy, nostre vray roy, qui vous rangera aussy bientost à la mesme recognoissance, par force ou par un bon conseil, que Dieu vous inspirera, si en estes dignes. Je

[1] *Hardelle* est un vieux terme de mépris, qui signifioit *un troupeau de bêtes chétives*. *Haridelle* nous est resté dans une acception très analogue. Il se trouva à-la-fois treize princes de la maison de Lorraine à Paris, en 1584, lorsque la ligue étoit sur le point d'éclater pour ravir à la maison de Bourbon le droit qu'elle avoit de succéder un jour à la couronne. C'est à cette réunion d'ennemis peu dangereux que l'auteur de la harangue fait allusion.

[2] C'est-à-dire princes foibles avec lesquels il n'est pas plus prudent de s'embarquer, que sur une fuste à laquelle on a fait un ou plusieurs trous.

[3] Parceque ces princes s'étoient mis à la tête des brigues politiques après la mort du duc et du cardinal de Guise, que la ligue faisoit passer pour des martyrs, et sur lesquels elle avoit fondé ses plus grandes espérances

sçay bien qu'au partir d'icy vous m'envoyerez un billet[1] ou peut estre m'envoyerez à la Bastille, ou me ferez assassiner, comme avez faict Sacremore, Sainct-Maygrin[2], le marquis de Menelay[3], et plu-

[1] Voyez la lettre du duc de Mayenne à d'Aubray, ci-dessus page 110, note [3].

[2] Le duc de Mayenne, parle ainsi dans la Confession générale des piliers de l'Union :

Pour vouloir estre roy, j'ay faict tuer mon maistre ;
J'ay tué Sainct-Maygrin, Sacremore en fureur
Par moy fut poignardé ; et sans avoir horreur,
L'enfant n'est épargné qui ne faisoit que naistre, etc.

Sacremore, bâtard de la maison de Bretagne, et colonel depuis l'an 1585 d'un régiment de douze enseignes que le duc de Guise lui avoit donné, étoit devenu le favori du duc de Mayenne. Les circonstances de sa mort sont rapportées dans le tome I, page 85, note [1]. Quant à Saint-Maigrin, voici ce qu'en dit du Puy :

« Il estoit aymé du roy Henry III. Il fut tué à onze heures du « soir, sortant du Louvre le 21 juillet 1578; il se trouva blessé « de trente huict coups mortels, le roy le fit enterrer à Sainct-« Paul avec solennité; l'on ne fit point de recherche des assassins, « quoy que le roy fust averty que monsieur de Guise avoit faict « faire le coup, à cause du bruit qui couroit que ce mignon ay-« moit madame de Guise; monsieur de Mayenne prit soin de la « conduicte de ce dessein. »

[3] Il n'est point nommé dans les premières éditions. Florimond de Hallewin-Piesme, marquis de Menelay, étoit gouverneur de La Fère, pour le duc de Mayenne en 1591. Le nommé Colas, vice-sénéchal de Montélimar, ayant persuadé au duc que ce marquis avoit le projet de livrer la place à Henri IV, le duc chargea ce même Colas de le tuer, ce que celui-ci exécuta dans La Fère, au moment où le marquis sortoit de l'église.

sieurs autres; mais je tiendray à partie de grace[1] si me faictes promptement mourir, plutost que me laisser languir plus long-temps en ces angoisseuses miseres; et, avant que mourir, je concluray ma trop longue harangue par un epilogue poetique, que je vous adresse, tel que je l'ay de long-temps composé.

Messieurs les princes lorrains,
Vous estes foibles de reins
Pour la couronne debatre:
Vous vous faictes tousjours batre[2].

Vous estes vaillants et forts,
Mais vains sont tous vos efforts:
Nulle force ne s'esgale
A la puissance royale.

Aussy n'est ce pas raison,
Qu'aux enfants de la maison
Les serviteurs menent guerre,
Pour les chasser de leur terre.

Grande folie entreprend
Qui à son maistre se prend:
Dieu encontre les rebelles
Soubstient des roys les querelles.

[1] Mais je regarderai en quelque sorte comme une grace.

[2] Il est constant, dit d'Aubigné, qu'il n'y avoit aucun des princes de la ligue, auquel il ne fût arrivé quelque défaveur dans les combats.

Quittez donc au Navarrois
La couronne de nos roys,
A tort par vous pretendue,
Aussy bien l'a vous fondue [1].

Si quelque droit y aviez,
Fondre vous ne la deviez,
Ou bien il faut qu'on vous donne
Tiltre de roys sans couronne.

Nos roys du ciel ordonnez,
Naissent tousjours couronnez :
Le vray François ne se range
A roy ny à prince estrange [2].

Tous vilains, ou la plus-part,
Vous ont faict leur chef de part [3] :
Ce qui vous suit de noblesse,
Est de ceux que le bast blesse.

Mais le vray roy des François
Pour sa garde d'Escossois
N'est assisté que de princes,
Et de barons des provinces.

Allons doncques, mes amis,
Allons tous à Sainct-Denys
Devotement recognoistre
Ce grand roy pour nostre maistre.

[1] Voyez tome I, pages 61 et 84.
[2] Mot qui doit s'entendre ici dans le sens d'*étranger*.
[3] De parti.

Allons tous dru et espais
Pour luy demander la paix:
Nous irons jusqu'à sa table,
Tant il est prince accostable.

Tous les princes de Bourbon
Ont tousjours cela de bon
D'estre doux et debonnaires,
Et courageux aux affaires.

Mais vous princes estrangers,
Qui nous mettez[1] aux dangers,
Et nous paissez de fumee,
Tenants la guerre allumee,

Retournez en vos pays:
Trop au nostre estes hays,
Et comptez de Charlemagne
Aux lisieres d'Allemagne.

Prouvez y par vos romans
Que venez des Carlomans[2]:
Les bonnes gens, apres boire,
Quelque chose en pourront croire.

J'AY DIT.

[1] Au lieu de *mettez* l'édition de 1599 porte *menez*.

[2] Allusion au livre de François de Rozières, archidiacre de Toul, et à plusieurs généalogies que les princes de la maison de Lorraine avoient fait fabriquer à leur manière, pour tâcher de faire croire qu'ils descendoient de Charlemagne, et que la race des Capets avoit usurpé sur eux la couronne de France.

Ceste harangue achevee, qui fut ouye avec un grand silence et attention, beaucoup de gens demeurerent bien camuz et estonnez, et ne fut de long-temps apres toussy ne craché, ny faict aucun bruit, comme si les auditeurs eussent esté frappez d'un coup du ciel, ou assoupis en un profond endormissement d'esprit, jusques à ce qu'un Espagnol, des *Mutinados*[1], se leva le premier et dict tout haut: *Todos los mattaremos estos vellachos*[2]. Ce disant, partit de sa place, sans faire aucune reverence à personne. Là dessus chascun se voulut lever pour s'en aller. Mais l'admiral de Villars, moderne roy d'Ivetot[3], supplia les Estats au nom des

[1] Les *motinados*, car c'est ainsi qu'il faut lire, étoient de ces vieilles troupes espagnoles qui s'étoient si souvent mutinées en Flandre faute de paie.

[2] C'est-à-dire, *nous tuerons tous ces marauds-là*. *Bellaco* ou *Vellaco* signifie aussi quelquefois un fourbe, et le plus souvent un poltron. Le *Mutiné* qui se trouvoit là comme étant de la garnison de Paris, ne proposoit rien moins que de faire main-basse sur toute l'assemblée des États, parcequ'il s'apercevoit que la harangue de d'Aubray l'avoit fort ébranlée.

[3] Les dernières éditions portent seulement, *Mais le moderne roy d'Yvetot*, sans que l'on connoisse aucune raison qui ait pu motiver cette suppression. André de Brancas-Villars, de la maison d'Oise en Provence, étoit en possession de tous ces petits pays pendant la ligue. Le roi le confirma dans sa dignité d'amiral de France, et l'établit gouverneur de Rouen et de Calais. Il fut tué de sang-froid par les Espagnols au combat de Dourlens, en 1595. Il

cantons catholiques, et des ligues des Catillonnois, Lipans, Gaultiers, francs museaux [1], et autres communautez zelees de ne faire point la paix avec les heretiques, qu'il ne demeurast maistre de la mer du Ponant [2], et du Levant, et ne fust payé de ses frais avec retention de ses benefices [3]. Aussy de ne point eslire de roy, qui ne fust bon compagnon, et amy des cantons : puis se leverent Ribaut et Roland [4], qui supplierent l'assemblee de casser, et abroger les loix du peculat, et *de repetundis* [5]: parce qu'elles n'estoyent ny catholiques, ny fondamentales. Ce faict chascun se leva avec une merveilleuse taciturnité, et en sortant, le massier advertissoit à

est qualifié ici de roi d'Ivetot, par allusion à la fable si connue, concernant le seigneur de cette petite contrée du pays de Caux.

[1] Il a déja été fait mention de tous ces brigands dans le tome précédent. Les *francs-museaux*, ligueurs assez semblables aux Gaultiers, ne sont point nommés dans les premières éditions.

[2] Au lieu de ces mots, les premières éditions portent, *qu'il ne demeurast admiral du Ponant.* On sait que *Ponant* est un vieux terme de géographie synonyme d'Occident.

[3] Les abbayes de Tiron, de Bonport et de Josaphat, que les royalistes retenoient à Philippe Desportes, réfugié auprès de l'amiral de Villars qu'il gouvernoit à son gré.

[4] Deux favoris du duc de Mayenne. Il a déja été question du premier, t. I, p. 34 et note [4].

[5] Les premières éditions portent seulement *la loy de repetundis.* Ribaut et Rolland avoient de bonnes raisons pour appréhender les effets de cette loi, principalement Ribaut, qui, comme tré-

la porte de retourner au conseil à deux heures de relevee. A quoy, moy qui parle, ne voulus faillir, pour le desir que j'avoy de veoir les choses rares et singulieres, et les ceremonies qui s'y feroyent, afin d'en advertir mon maistre, et les princes d'Italie qui attendent avec beaucoup de desir quelle sera la procedure et l'issue de ces fameux Estats tenuz contre tout ordre, et façon de faire accoustumee en France. Je revins donc apres disner d'assez bonne heure au Louvre, et me presentant pour entrer en la sale haute, comme j'avoy faict au matin, l'huissier me refusa, parce qu'il vit que je n'estoy marqué à L [1], et n'avoy point de mereau [2] comme j'en vy plusieurs qui entrerent, beaucoup plus mal en point, et plus deschirez que moy, dont je receu un peu de deplaisir : car entre autres j'y vy recevoir des bouchers plus de trois, des taverniers, potiers d'estain, sergents et escorcheurs que je cognoissoy, qui devoyent avoir voix en l'election : toutesfois ma curiosité me fit passer mon desdain, et pour sçavoir si les princes

sorier du duc de Mayenne, avoit le maniement de tous les deniers de la ligue.

[1] *Lorrains*, ou plutôt *ligueurs*.

[2] Terme qui se disoit de la marque que l'on distribue à des gens pour les faire admettre en quelque lieu, ou pour servir de preuve qu'ils y ont été.

et princesses avec leurs queues [1] entreroyent en la mesme ceremonie qu'au matin, je voulus attendre leur venue, et en attendant, me my à regarder des tableaux de platte peinture, qui estoyent estallez sur les degrez de l'escalier: je ne sçay s'ils y avoyent esté mis expres pour parer le lieu, ou pour les vendre: mais je puis dire que je pry un merveilleux plaisir à les contempler l'un apres l'autre: car la main de l'ouvrier en estoit excellente, et la besongne fort nette, et naifve, pleine d'enigmes de divers sens qui faisoyent tendre tous les esprits à deviner dessuz.

Le premier sur lequel je jettay l'œil, estoit la figure d'un geant, ayant les deux pieds sur une roue mal graissee, dont les gences [2] estoyent toutes tortues, et au dessuz de sa teste, à un pied et demy ou environ, y avoit une couronne de fin or figuré, sans pierreries, parce que monsieur de Nemours les avoit mangees [3], et aupres d'icelle un sceptre royal un peu rongé de souris, et une espee de justice rouillee, par faute d'estre portee et mise en usage. A quoy ledit geant tendoit les bras tant qu'il pouvoit, et se haussoit sur les pieds si advantageu-

[1] Les premières éditions portent *sans queue*.

[2] L'auteur aura voulu dire *gantes*, à la manière des Picards et des Normands qui prononcent ainsi le mot *jantes*.

[3] Voyez tome I, page 84.

sement, qu'il n'appuyoit sur la roue que du bout des arteils[1], neantmoins n'y pouvoit joindre, parce qu'il y avoit tout plein de villes, et de bourgs, bons et gros entre deux : et à la main droite y avoit un bras couronné, qui avec une houssine de fer luy donnoit sur les doigts. Soubs ceste roue paroissoit comme dessoubs celle de Saincte-Catherine, un monstre à trois testes feminines, qui avoyent leurs noms escrits sortants de leur bouche :

AMBITION, REBELLION, FEINTE RELIGION.

Je ne sçavoy de prime face[2] que cela pouvoit signifier, mais ayant regardé de plus pres le visage dudict geant, il me sembla qu'il ressembloit à celuy de monsieur le lieutenant, et avoit la teste et le ventre aussi gros que luy, avec tous les lineaments des yeux, du nez, et de la barbe, fors qu'il n'avoit point la pelade de Rouen[3], et au dessoubs estoyent escrits ces quatre vers, qui me firent entendre tout le mystere :

[1] *Arteil* est la bonne orthographe de ce mot. *Articuli*, diminutif d'*artus*, petits membres. *Articulorum dolores*, Cicer., douleurs de goutte qui ont leur siège dans les *arteils*. *Articulis supputare*, Ovide, compter par les *arteils*, ou sur le bout des doigts. On écrit aujourd'hui *orteil*, qui est devenu françois depuis qu'on a oublié les origines de la langue françoise.

[2] Au premier aspect.

[3] Parceque ce fut à Rouen que le duc de Mayenne se mit une seconde fois dans les remèdes, en avril 1592.

GEANT TU AS BEAU TE HAUSSER
ET T'ESLEVER SUR CESTE ROUE,
SI DIEU NOUS VOULOIT EXAUCER,
AUX CORBEAUX TU FEROIS LA MOUE.

A la suite de ce tableau y en avoit un autre de non moindre artifice et plaisir, ou estoit painct un petit homme, meslé de blanc et rouge[1], habillé à l'espagnole, et neantmoins portant la chere[2] françoise, qui avoit deux noms[3]: à son costé droit avoit une escritoire pendue[4], et au gauche une espee qui tenoit au bout, dont le pommeau estoit couronné d'un chapeau de fleurs, comme les pucelles qu'on enterre. Sa contenance estoit double, et son chapeau doublé, et sa gibeciere quadruplee[5]; et dessus sa teste du costé d'entre le soleil du midy et le couchant, pleuvoit une petite pluie d'or, qui luy faisoit trahir son maistre, et avoit en sa main une couronne de papier, qu'il presentoit à une jeune dame muette et bazanee[6],

[1] C'est-à-dire François de naissance et Espagnol d'inclination, le blanc étant la couleur des François, et le rouge celle des Espagnols.

[2] Il faut lire *chair;* c'est-à-dire ayant le visage d'un François.

[3] Les anciennes notes indiquent ces deux noms initiales N. V. Il s'agit de Nicolas de Neuville, marquis de Villeroi. (Voyez la Satyre, t. I, p. 9.)

[4] Parcequ'il étoit secrétaire.

[5] Il s'étoit laissé corrompre par l'or d'Espagne.

[6] L'infante d'Espagne; muette parcequ'elle ne parloit pas françois.

laquelle sembloit l'accepter *in solidum*, avec un petit mary de beurre fondu au soleil [1]. Je ne pouvoy comprendre que vouloit dire la figure, sinon par l'inscription que je vy au dessoubs en ces mots :

VENDIDIT HIC AURO PATRIAM,
DOMINUMQUE POTENTEM IMPOSUIT [2].

Et au dessus d'iceluy tableau y avoit cest autre vers :

EHEU NE TIBI SIT PRIVATA INJURIA TANTI:

Qui me fit douter, que c'estoit une des personnes de la Trinité, encore qu'il eust quitté le Sainct-Esprit [3].

[1] L'archiduc Ernest, gouverneur des Pays-Bas, appelés *Pays de beurre*, à cause de la grande quantité de beurre qu'il fournit à ses habitants. Les mots *fondu au soleil* sont une allusion à la médiocrité de ses forces comparées à celles de la France.

[2] A cause de l'injure qu'il avoit reçue du duc d'Épernon. (Voyez la Satyre, t. I, p. 127, not. [2].)

[3] Il portoit le cordon du Saint-Esprit, comme officier de l'ordre. Il le quitta, soit en haine du roi qui avoit institué cet ordre, soit pour plaire aux chefs de la ligue. Les plaintes que M. de Villeroi fit de ce *tableau*, principalement à M. du Vair, auquel il écrivit un long discours pour justifier ses actions, furent cause qu'on le supprima (dans l'édition de 1594, en 159 pages in-8°), et qu'on mit en sa place celui de la loi salique, que nous rapportons ici en note pour ne pas altérer le texte de l'édition originale :

« A la suite de ce tableau y en avoit un autre de non moindre « artifice et plaisir, où estoit painct un docteur fourré d'hermines, « avec un capuchon rouge, portant la face pasle, maigre, et ba-

J'en vy un autre de l'autre costé de l'escalier, qui estoit plus grand et large que les premiers, et

« zanee, qui tiroit au plus pres au reverendissime *Inigo de Men-*
« *doze*[1], lequel sembloit s'agurter courageusement, par ses doigts
« avec grande vehemence contre une vieile dame, habillee à l'an-
« tique gauloise, qui avoit un parchemin fort ancien, escrit en
« lettres d'or, qu'elle tenoit à deux mains, comme si elle eust
« craint que le docteur luy voulust arracher, et en ce parchemin
« estoit escrit :

« Gallorum imperii successor masculus esto.

« Du costé de ladicte dame y avoit comme une armee en bataille,
« ayant les armes prestes pour sa deffense, et à son costé une
« espece de cour de parlement, qui sembloit faire du mieux qu'elle
« pouvoit, encore qu'elle fust aucunement mal assise[2]. Et du costé
« dudict docteur se pressentoit un escadron de sorbonistes, je-
« suistes, et feuillants[3], feuilletant leurs livres et breviaires, pour
« trouver le royaume des quenouilles[4], ayant chascun d'eux un
« fuseau en la main. Il y avoit en une nue au dessuz la figure d'un
« roy, tout environné de couronnes çà et là parsemees[5], et entre
« ses bras une fille surannee[6] qui sembloit regarder le combat de

[1] Son véritable nom étoit Mendoze. Ses gens de guerre le nommoient entre eux *Sabantos* ou le *lettré*.

[2] La portion du parlement de Paris, demeurée dans cette ville, y étoit *aucunement mal-assise*, parcequ'elle auroit dû tenir ses séances à Tours ou à Châlons, avec les autres membres du même parlement qui s'y étoient retirés par un effet de leur attachement à la cause royale.

[3] Cet *escadron de sorbonnistes*, *jesuistes*, *et feuillants*, combattoit contre la loi salique, en faveur du roi d'Espagne et de l'infante sa fille.

[4] Les premières éditions portent *des grenouilles*.

[5] Parceque les possessions du roi d'Espagne étoient très disséminées.

[6] L'infante d'Espagne, alors âgée de vingt-huit ans, bien que Roze dans sa harangue lui en donne trente. Au lieu du mot *surannée*, l'édition de 1714, commentée par le Duchat, porte *couronnée*.

meslé de plusieurs diverses et plaisantes droleries, qui me fit tourner pour le veoir, parcequ'au dessuz estoit escrit :

DESCRIPTION DE L'ISLE DE RUACH, AUGMENTEE DE NOUVEAU DEPUIS LE TEMPS DE RABELAIS [1].

Au milieu estoit une dame coiffee en veufve de plusieurs maris, morts et vivants[2], qui avoit entre deux selles le cul à terre, et autour d'elle y avoit force gens d'eglise, moynes, jacobins, et jesuistes, les uns luy apportants des pacquets seellez et bridez, et aux autres elle en donnoit de mesme : les autres qui estoyent habillez comme curez de grosses

« la dame et du docteur, pour en attendre l'issue, et d'une main, « entre le soleil couchant et le midy, respandoit une petite pluye « d'or qui tomboit parmy ces docteurs, aucuns desquels s'amu- « soyent à la ramasser, et les autres en avoyent desja leurs capu- « chons remplis. Je me doutay bien que ce portrait vouloit repre- « senter la loy Salique, combattue par *dom Inigo de Mendoze*, « avec sa harangue faicte et apportee d'Espagne ; et que le roy ca- « ché en la nue estoit le roy d'Espagne, qui semoit ses doublons « sur les docteurs pour leur donner de l'exercice. »

[1] *Ruach* est un mot hébreu qui signifie *vent* ou *esprit*. Rabelais en forge une île où l'on ne vit que de vent. Ici, par *l'isle de Ruach* l'auteur entend Paris pendant les calamités du siège de cette ville.

[2] Par cette dame l'auteur veut désigner la ligue, qui avoit perdu plusieurs maris (c'est-à-dire gens ayant épousé ses intérêts), dont les uns étoient morts en combattant pour elle, et dont les autres avoient passé du côté de Henri IV.

paroisses, avoyent des soufflets d'orgues, dont ils souffloyent au cul de plusieurs manants, qui se laissoyent emporter au vent. D'autres se tenoyent tout debout la gueule bee[1] et ouverte, et lesdicts curez leur souffloyent en la bouche, et les nourrissoyent de vent, comme d'une viande celeste propre à guarir les gouteux, gravelleux, et cacochimes: on voyoit au dessoubs de ladicte figure, comme une place publique, representant les Hales, ou la place Maubert de Paris ou au lieu de pain et viande, on exposoit en vente des balons, couilles de beliers bien enflees, et grosses vessies de pourceau, dont on trafiquoit au marché, et se revendoyent de main en main à bon compte[2] : il y avoit aussy une autre viande en papier, dont on faisoit grand cas et n'en avoit pas qui vouloit, que des revendeurs portoyent par les rues, et les crioyent, nouvelles, nouvelles, comme on crie la mort aux rats et aux souris : ladicte dame en fournissoit les contreporteurs[3], car elles luy sortoyent de des-

[1] Vieux mot qui a la même signification que le suivant. Voyez ci-dessus, page 126, note [2].

[2] Ceci est dit par ironie, à cause de la cherté des vivres dans Paris.

[3] Mot corrompu de *colporteurs* qui est plus ancien que lui, comme le prouvent ces vers de Rabelais :

Onq de Pythias le treteau,
Ne rendit par son chapiteau

soubs sa cotte en abondance : et y avoit du plaisir à veoir les diverses grimaces de ceux qui luy fouilloyent soubs la queue pour en gouster. Le reste du paysage dudict tableau estoit des moulins à vent, tournant à vuide, et de girouettes en l'air, avec plusieurs coqs d'eglise. Et aux quatre coings y avoit les quatre vents fendus en double[1], dont il sembloit que le surouest[2] fust le plus gros, et soufloit le plus fort, et envoyoit les nues du costé du nord-nord-est. Au dessoubs dudict tableau estoit escrit ce petit quatrain :

ICY SONT LES TERRES NOUVELLES,
OU LA ROYNE SE PAIST DE VENT :
QUI VOUDRA SÇAVOIR DES NOUVELLES,
METTE LE NEZ SOUBS SON DEVANT.

Pendant que je me ravissois en la contemplation de ce troisiesme tableau, et auparavant que j'eusse jetté la veue sur les autres qui suyvoyent,

Response plus seure et certaine,
Et croirois qu'en ceste fontaine,
Y soit nommement *col-porté*,
Et de Delphes y transporté.
(RAB., l. V, ch. XLVII.)

[1] Il a déja été dit dans la harangue de Roze, que, parmi les ligueurs, plusieurs milliers de personnes avoient *charitablement fendu le vent en cent quartiers pour en vivre.* Voyez t. I, pag. 144, note [2].

[2] *Surouest* est employé ici par corruption pour *sud-ouest*, qui est le vent qui nous vient d'Espagne.

les princes et princesses[1] susdictes passerent, et fallut que je courusse apres pour entrer à leur suitte, mais parce que la presse n'estoit pas grande, l'huissier qui m'avoit desja poussé, me remarqua et repoussa plus rudement qu'à la premiere fois; qui me fit prendre resolution de me retirer, et laisser là les Estats bien cloz et fermez[2]. Cela fut la premiere session, ou j'entendis sur le soir qu'on avoit my en deliberation de quel bois on se chaufferoit le caresme suyvant, et sur quel pied l'union danseroit[3]. J'ay aussy sçeu depuis que le resultat du conseil portoit qu'on feroit plusieurs caresmes en l'an, avec frequentes indictions de jeusnes doubles, qui se tournoyent en continue, comme les doubles tierces; on y fit aussy des deffenses de vendre des œufs de couleur apres pasques, parce que les enfants s'en jouoyent auparavant, qui estoit de mauvais exemple; on deffendit aussy les jeux de Bourgongne[4], et les quilles de maistre Jean Rozeau[5]. Pareillement fut

[1] L'édition de 1599 porte seulement *les princesses*.

[2] Ici finit la description des tableaux dans les premières éditions.

[3] Au lieu de *danseroit*, plusieurs éditions portent *marcheroit*.

[4] Les comédies de l'hôtel de Bourgogne, parceque la place étoit destinée aux jésuites qui devoient en faire un collège, ainsi qu'il est dit quelques lignes plus loin.

[5] Jean Rozeau étoit, comme on sait, le bourreau de Paris pen-

aux femmes enjoinct de porter de gros culs[1], et d'enger[2] en toute seureté soubs iceux sans craindre le babil des sages femmes. On murmura aussy que les carosses seroyent censurez, et les mulets bannis de Paris; aussy fut advisé de convertir l'hostel de Bourgongne en un college de jesuistes, qui avoyent besoin de recreation, pour la grande quantité de sang dont ils estoyent boursouflez, et leur falloit un chirurgien pour les phlebotomiser[3]. Plusieurs autres sainctes et louables ordonnances furent faictes d'entree de jeu, dont on promit me donner la liste; mais sur toutes choses on exaltoit le labeur de monsieur de Lyon, qui forgeoit une loy fondamentale, par laquelle seroit porté que quiconque, dedans Paris, ou en ville bridee de l'Union, parleroit de paix de vingt ans, ou demanderoit le commerce libre, et regretteroit le bon temps passé, seroit envoyé en exil à Soissons, comme heretique et maheustre, ou payeroit à la bourse de l'Union, certaine quan-

dant les fureurs de la ligue. L'auteur suppose qu'on défendit le jeu de quilles parcequ'il excitoit trop l'appétit.

[1] C'est-à-dire des *vertugadins*. Ces vertugadins avoient été inventés par les courtisanes pour cacher leur grossesse.

[2] Vieux mot burlesque pour *faire naître, produire*. Il nous en est resté le terme de mépris *engeance*.

[3] De φλὲψ veine, et τέμνω je coupe; terme de chirurgie qui signifie saigner.

tité de dales[1], pour l'entretenement des docteurs. Quelques uns mirent aussy en avant que si le roy de Navarre se faisoit catholique, il falloit que monsieur le lieutenant se fist huguenot, et que son feu frere l'avoit bien voulu estre[2], si on l'y eust voulu recevoir. Quant à l'election d'un roy tout neuf, on dit qu'elle fut mise sur le bureau, mais que ce ne fut sans dispute; parce que les uns proposoyent qu'il valoit mieux entrer en republique, comme les anciens Gaulois; les autres demandoyent la democratie anarchique, les autres l'oligarchie athenienne, aucuns parlerent d'un dictateur perpetuel, et de consuls annaux[3], qui fut cause que, pour la diversité des opinions, on n'en peut rien resoudre. Toutesfois il y a quelque apparence qu'ils parlerent d'avoir un roy; car un nommé Trepelu, vigneron de Suresnes, soubstint fort et ferme que le roy estoit le vray astre, et le vray soleil[4] qui avoit depuis si long temps regy et eclairé la France, et icelle nourrie, fomentee, et substantee de sa chaleur; et que si quelquefois le soleil survenant apres la gelee de la nuict, faisoit

[1] Monnoie d'argent du temps. La *dale* est encore aujourd'hui une monnoie hollandoise de la valeur de 3 fr. 15 cent.

[2] Le duc de Guise; afin d'attirer les huguenots dans son parti, avoit témoigné peu d'éloignement pour leur religion.

[3] Annuels.

[4] On lit dans l'édition de 1599, *estoit l'astre et le vray soleil.*

geler les vignes, il ne s'ensuyvoit pas qu'il fallust cracher contre luy et ne s'en servir plus, ny pour cela laisser de boire chopine, quoyque le vin fust cher. Voylà à peu pres ce que je pus apprendre, et que je puis rapporter de ce qui se passa aux Estats de Paris, desquels toutesfois on s'attend qu'il sortira des eclats espouventables; car on dict que roys et papes s'en mesleront, et que le primat de Lyon[1] ne dort ny jour ny nuict, pour esclorre un escrit qui fera poser les armes à tout le monde, et contraindra tous les maheustres de s'enfuir en Angleterre ou par delà. Nous verrons en peu de temps que ce sera. Dieu sur tout. *Reliqua autem sermonum et universa quæ facta sunt, nonne hæc scripta sunt in libro sermonum dierum regum Judæ?* Pendant lesdicts Estats, il se fit quelques petits vers latins et françois, qui couroyent les rues, dont j'ay faict un recueil pour les faire veoir aux Italiens, qui en sont curieux.

[1] L'archevêque de Lyon prenoit le titre de primat des Gaules.

EPISTRE

DU SIEUR D'ENGOULEVENT

A UN SIEN AMY

SUR LA HARANGUE QUE LE CARDINAL DE PELVÉ FIT AUX ESTATS DE PARIS.

Mon grand amy tu sçauras par ces vers,
Que les Estats furent hier ouverts,
Ou l'on a faict maintes belles harangues:
Mais sur tous ceux qui ont le don des langues,
Ce grand prelat, et cardinal de Sens,
Par son discours nous a ravy le sens:
Veux tu l'ouir, detoupe tes oreilles,
Dit la chanson, et tu orras merveilles[1].
Il a parlé du pere Pretion[2],

[1] Cette chanson, qui fut faite sur le duc de Mayenne, à l'occasion de certaine mésaventure, se lit dans l'édition de 1594, où le charlatan espagnol est représenté jouant du luth. La voici :

Que chacun preste l'oreille,
Et vous orrez tantost merveille
De l'effet du catholicon :
La drogue est si souveraine
Qu'elle a gueri monsieur du Maine
De la morsure d'un faux c...

[2] Allusion à l'*operæ pretium* de la harangue du cardinal de Pelvé, tome I, page 103. Ce qui a donné lieu à l'auteur de faire

Dont Livius fait ample mention [1]
En sa Decade, ou il dit qu'en son aage,
Ce Pretion fut un grand personnage.
Il a parlé d'exivit edictum [2]:
Je ne sçay pas s'il fut Grec ou Breton:
De domino, et du pays du Maine:
En contenance et gravité romaine:
Il a parlé de sainct-Paul le convers,
Comme il eut peur, quand il cheut à l'envers:
Et si a dict qu'il estoit gentil-homme:
Aussi fut il decapité à Rome.
Il a parlé en François renegat,
De l'Espagnol, du bonnet de legat,
Et de sa croix, et du pape Gringore:
De Luxembourg, et Pisani encore.
Quand il parla du lieu qui fut souillé,
On se souvint, comme il fut barbouillé
Dansant la volte [3], et une bonne piece

ici cette équivoque, c'est la prononciation vicieuse du cardinal lorsqu'il déclamoit le latin.

[1] Parcequ'on retrouvoit dans la harangue du cardinal de Pelvé l'*operæ pretium* au sujet duquel on avoit critiqué Tite-Live, dont l'histoire commence par les mots, *facturusne operæ pretium sim*, qui sont les deux tiers d'un hexamètre.

[2] L'auteur se moque encore du latin du cardinal de Pelvé qui avoit emprunté en cet endroit les propres mots de son bréviaire: *exivit edictum à Cæsare Augusto.*

[3] Ancienne danse venue d'Italie, dans laquelle le cavalier faisoit tourner plusieurs fois sa dame, et puis lui aidoit à faire un

Dit que ce fut du KK de sa niepce [1].
Un autre adjouste, assez bon compagnon,
Fy de la saulse [2], il y a de l'oignon [3].
Il s'est vanté qu'un jour au consistoire
De cinq protests [4], tous terminez en oire,
Il s'escrima, et sembloit l'escoutant
Que Jesus-Christ eust esté protestant:
Danger y a que quelqu'un ne le mande
Aux protestants de la terre allemande.
Quant au surpluz, ce porteur, qui de pres
Ouit le tout, et que j'envoye expres,
Le dira mieux: ma plume à tant escrire
Desja se fend et s'esclatte de rire.

A DIEU.

saut en la prenant par le milieu du corps, danse peu digne de la gravité d'un prélat, et d'un homme de l'âge du cardinal de Pelvé.

[1] Cette nièce étoit la fille de Charles de Pelvé, sieur du Saussay, frère du cardinal. Se trouvant un jour à un bal que donnoit Henri III, dans la salle même où se tint depuis l'assemblée des États, elle eut un pressant besoin de sortir, et, soit faute de temps soit faute de lieu, elle eut l'accident raconté dans la Satyre, t. I, pag. 55.

[2] Allusion au nom de *Saussay* qui étoit celui de la demoiselle.

[3] Cette locution triviale est encore populaire aujourd'hui.

[4] C'est le *quinque protesta* de la harangue du cardinal, tome I, page 107.

EXCUSE

SUR LADICTE HARANGUE.

Son eloquence il n'a peu faire veoir[1],
Faute d'un livre ou est tout son sçavoir,
Seigneurs Estats, excusez ce bon homme,
Il a laissé son calepin à Rome.

AUTRE

SUR LA MESME HARANGUE.

Les freres ignorants ont eu grande raison
De vous faire leur chef, monsieur l'illustrissime.

[1] Ce quatrain et le suivant se trouvent à la fin de la harangue du cardinal, t. I, pag. 118 et 119. On fit encore contre le cardinal de Pelvé beaucoup d'autres vers tant latins que françois. Nous nous bornerons à citer ceux-ci :

QUATRAIN SUR LA VIE DU CARDINAL DE PELVÉ.

Estant solliciteur il eut tant de pratique,
Qu'il en fust conseiller, puis evesque heretique;
Il devint tot apres archevesque de Sens,
Enfin, faict cardinal, il a perdu le sens.

ÉPITAPHE.

Icy git, comme on dict, de guerre le flambeau.
Passant, n'approche pas trop pres de ce tombeau,

Car ceux qui ont ouy vostre belle oraison,
Vous ont bien reconnu pour ignorantissime.

AUX ESPAGNOLS

SUR LEURS DOUBLONS.

Mon Dieu, qu'ils sont beaux et blonds
Vos doublons,
Faictes-en chercher encores,
Demy-Mores,
Parmy vos jaunes sablons.
Ou bien vous en retournez
Bazannez.
Paris qui n'est vostre proye
Vous renvoye
Avecques cent pieds de nez.

SUR LE BRUIT QUI COURUT

QU'ON VOULOIT FAIRE UN PATRIARCHE EN FRANCE, ET SUR LA PENDERIE DE QUATRE DES SEIZE.

Pere sainct, France vous eschappe,
Si on y faict un anti-pape[1] :

Que tu ne sois epris du feu qui tout consume.
Un flambeau mal eteint bien souvent se rallume.

[1] La question relative à l'établissement d'un patriarche en France,

Vous la perdrez, pensez-y bien :
Tel chasse à tout qui ne prend rien.

Les maheustres et politiques,
Quoyqu'ils se disent catholiques,
Ne seront jamais bons romains,
Les huguenots encore moins.

Le pauvre Paris tant endure
Qu'impossible est que plus il dure,
Pensez-y bien si vous voulez,
On y pend desja les zelez.

De Seize ils sont reduits à douze[1],
Et faut que le reste se houze[2]
Pour apres les quatre premiers
Estre perchez comme ramiers.

fut agitée en 1592. Ce patriarche devoit être Renaud de Beaûne, archevêque de Bourges ; mais le nouveau cardinal de Bourbon s'opposa, sous différents prétextes, à ce qu'on établît en France cette dignité. Son véritable motif étoit l'impossibilité dans laquelle il se voyoit d'y prétendre, attendu qu'il s'étoit fait dispenser de ses vœux. Ce projet de créer en France un patriarche ayant été renouvelé, ne fut pas une des moindres raisons qui décidèrent le pape à reconnoître Henri IV.

[1] « Celui qui fit ces vers, dit Cayet dans sa *Chronologie Noven-* « *naire*, se trompoit de penser qu'ils ne fussent que *seize* : ils « étoient plus de quatre mille. »

[2] C'est-à-dire, mette ses *houzeaux*. Nous avons conservé cette locution proverbiale, et l'on dit : *Il peut mettre ses guêtres, il peut mettre ses bottes*, pour marquer qu'un homme est menacé de la mort ou de quelque catastrophe prochaine.

DE MONTFAUCON,

ET DES SEIZE DE PARIS.

A chascun le sien, c'est justice :
A Paris seize quarteniers[1] :
A Mont-faucon seize pilliers,
C'est à chascun son benefice.

D'UN TRESORIER

QUI FUT MIS PRISONNIER A LA BASTILLE.

Qu'est-ce qu'a fait celuy que l'on encoffre?
Des angelots[2] il avoit en son coffre.
O le meschant qu'au cachot[3] il soit mis,
Il a logé chez soy les ennemis.

[1] Il paroît que l'auteur de cette épigramme a cru que ceux qu'on appeloit les *seize*, étoient proprement les quarteniers des seize quartiers de Paris; et ce qui le lui a fait croire, c'est que le conseil des seize se nommoit le conseil des seize quartiers: mais de ces seize quarteniers il n'y en avoit véritablement que cinq qui appartinssent à la faction des *seize*.

[2] C'étoit une espèce de monnoie marquée d'une figure d'*ange*.

[3] L'édition de 1599 porte *qu'en prison*.

SUR L'EMPRISONNEMENT

D'UN AVOCAT FOL.

Je ne sçay par quelle raison
De droit canon, ou loy civile,
On a mis un fol en prison,
Tant d'enragez courants par ville[1].

DES FEUX DE SAINCT PIERRE 1592[2].

Le feu de sainct-Jean me plaist bien,
On chante autour, et on y danse;
De sainct-Pierre je n'en dis rien:
Mais ses feux bruslent nostre France.

D'OU SONT DICTS

LES ZELEZ DE L'UNION.

Dieu gard messieurs les catholiques,
Sans croire en Dieu, ny en son fils,

[1] Les dernières éditions portent *courants la ville*.

[2] Henri III fut assassiné le 1er août 1589, jour auquel on célèbre

Qui avez mangé les reliques
Et avallé le crucifix.

On pense que c'est pour vos zeles
Que l'on vous nomme les zelez :
Mais vous avez ce nom des aisles,
Parce que si bien vous volez.

L'esprit malin qui vous manie
Sous couleur de religion,
La France a razee et unie :
De là est dicte l'Union [1].

SUR LES DOUBLES CROIX

DE LA LIGUE [2].

Mais dites-moy que signifie
Que les ligueurs ont double croix?

la fête de Saint-Pierre-aux-Liens. Les ligueurs de Paris qui avoient horriblement haï ce malheureux roi, se voyant délivrés par sa mort du siège de leur ville, ordonnèrent qu'en mémoire d'un évènement si favorable pour eux, on feroit des feux de joie tous les ans à pareil jour.

[1] Ces jeux de mots, qui seroient aujourd'hui d'un fort mauvais goût, étoient alors très en usage dans les vers comme dans la prose.

[2] Les croix de Lorraine qui étoient figurées ainsi ✝.

C'est qu'en la ligue on crucifie
Jesus-Christ encore une fois.

A MONSIEUR LE LIEUTENANT

SUR LA PRISE DE LA PELADE.

La pelade vous avez prise
Par la breche que vous sçavez:
Gardez-la puisque vous l'avez;
Monsieur, elle est de bonne prise.

A M. DE LA CHAPELLE-AUX-URSINS.

Les advis des François tous à un se rapportent
Quand on parle de vous, la Chapelle aux Ursins,
Vous vous advisez tard, et n'estes des plus fins,
Qui en la ligue entrez quand les autres en sortent[1].

[1] François Juvenal des Ursins, appelé alors M. de la Chapelle-aux-Ursins, quitta le parti du roi en avril 1592, de dépit, disoit-on, de ce que le roi voyant M. de Givry, colonel-général de la cavalerie légère, dangereusement blessé devant Rouen, avoit témoigné qu'il ne connoissoit personne dans son armée qui fût capable de remplir cette place, à laquelle cependant M. des Ursins aspiroit.

A M. DE LYON.

Monsieur, vous serez cardinal,
Nous sçavons ou vous tient le mal,
Mais que cela plus ne vous greve :
Et chassez ce sinistre oyseau,
Qui dit que maistre Jean Rozeau
Vous doit le chapeau rouge en Greve [1].

AU PRESCHEUR BOUCHER.

Flambeau de la guerre civile,
Et porte enseigne des meschants,
Si tu n'es evesque de ville,
Tu seras evesque des champs [2].

A L'AVOCAT D'ORLEANS.

Si pendre te voulois, tu ne ferois que bien,
Puisqu'on ne peut avoir de toy misericorde:

[1] *Le Chapeau rouge en Grève.* Voyez tome I, page 164, note [2].

[2] Boucher avoit demandé cinq ou six évêchés ; et tout ce qu'il avoit pu faire avoit été d'obtenir, après bien du temps et plusieurs

Mais si tu veux sauver quelque peu de ton bien,
Va te jetter en l'eau, tu gagneras ta corde[1].

DE DEUX CHEVAUX

TUEZ EN ALLANT VEOIR LE DUC DE PARME.

Un certain president, Triboulet[2] surnommé,
Suyvit monsieur Roland, eschevin renommé,
Pour saluer le duc de Parme et de Plaisance:
Il avoit deux chevaux meilleurs François que luy,
Qui contraincts d'y aller en ont eu tant d'ennuy,
Que tous deux en deux jours sont morts de desplaisance.

SUR LE MESME SUJET.

Cocher quand tes chevaux moururent,
Parceque trop fort ils coururent,

actions qui méritoient la corde, une pension sur le petit évêché de Fréjus, et enfin une autre sur celui de Beauvais.

[1] Cette pensée, touchant Louis d'Orléans, se trouve dans l'*Antichopinus* à la page 7 de l'édition de Chartres.

[2] Rabelais donne ce nom à certain fou natif de Blois, que Panurge consulta sur son mariage. *Triboulet* signifioit proprement un homme ayant l'esprit *troublé*, et l'on avoit coutume de dire *triboule*-ménage pour signifier *trouble*-ménage On croit que le personnage désigné ici sous le nom de *Triboulet* est Antoine

Tu devois en tel accident
Mettre au coche le president:
Car à ce qu'on dict, aux requestes
Luy seul vaut bien deux grosses bestes.

DE DEUX

QUI BRIGUENT LA ROYAUTÉ.

Deux ont mis le royaume en queste,
Mais ils en perdront l'appetit:
L'un pour avoir trop grosse teste,
Et l'autre le nez trop petit [1].

DE L'ELECTION

DU DUC DE GUYSE.

La ligue, se trouvant camuse [2]
Et les ligueurs bien estonnez,
Se sont advisez d'une ruse,
C'est de se faire un roy sans nez.

Hennequin-d'Assy, que de Thou traite de *homo bonus* ou d'*homme simple*.

[1] L'un étoit le duc de Mayenne, appelé *Bufalo* par les Espagnols, et l'autre le duc de Guise qui étoit camus.

[2] Ces vers se trouvent dans la harangue du recteur Roze, t. I, pag. 157.

RESPONSE

POUR LE DUC DE GUYSE.

Le petit Guisard fait la nique
A tous vos quatrains et sonnets:
Car estant camuz et punais,
Il ne sent point quand on le pique.

SUR LE VŒU

D'UN NAVIRE D'ARGENT FAIT A NOSTRE DAME DE LORETTE, PAR MARTEAU, PREVOST DES MARCHANDS. 1590.

Faire aux saincts quelque vœu en peril de naufrage,
Et puis s'en acquitter quand on est au rivage,
C'est chose bien louable, et blasmer ne la veux:
Mais qui est l'insensé qui veut payer ses vœux
Estant encore en mer au fort de la tempeste?
Thevet ne vit jamais une si grosse beste [1].

[1] Thevet étoit un ignorant fort présomptueux qui apporta du Levant un fort gros crocodile que l'on appela *la grosse bête de Thevet*. C'est principalement par allusion aux animaux prodigieusement gros qu'il assuroit avoir vus dans l'Inde, qu'on dit ici *qu'il ne vit jamais une si grosse beste* que le docteur Boucher qui avoit fait aux ligueurs parisiens la proposition du vœu dont il s'agit.

REPRISE

SUR LE MESME SUJET.

Qu'ay je dit? je m'en repens:
Beste n'est celuy qui voue,
De nostre cuir il se joue,
Et s'acquitte à nos despens.

DES DOCTEURS

DE L'UNION.

Les docteurs de feinte Union
Pensent par leur doctrine fole
Du manteau de religion
Faire une cape à l'espagnole.

ÉPITAPHE

DU CHEVALIER D'AUMALE.

Celuy qui fuit, il eschappe souvent:
Mais qui tient bon et se met trop avant,
Souvent se perd, et est troussé en male:

Je m'en rapporte au chevalier d'Aumale[1] :
Combien qu'il eust aux mains quelque vertu,
S'il eust des pieds aussy bien combattu
A Sainct-Denys, comme à mainte rencontre,
Nous ne plaindrions icy sa mal-encontre.

AUTRE.

Celuy qui gist icy fut un hardy preneur[2],
Qui fit sur Sainct-Denys une fine entreprise:
Mais sainct-Denys plus fin que cet entrepreneur
Le prit et le tua dedans sa ville prise.

AUTRE.

Sainct-Anthoine pillé par un chef des unis,
Alla comme au plus fort se plaindre à sainct-Denys,
Qui luy a de ce tort la vengeance promise.
En peu de temps apres ce pillard entreprit
De prendre sainct-Denys, mais sainct-Denys le prit,
Et vengea dessuz luy l'une et l'autre entreprise.

[1] Voyez, par rapport au chevalier d'Aumale, les vers qui se trouvent dans la description des *pieces de tapisserie*, t. I, p. 36.

[2] Ces vers et les suivants se trouvent dans la description des *pieces de tapisserie*, t. I, p. 45.

SONNET

SUR CE QUE LEDICT CHEVALIER D'AUMALE FUT TUÉ PRES LE LOGIS DE L'ESPEE ROYALE.

Comme jadis on vit quand le gregeois orage
Sur les mers de Neptune eut sa foudre eclatté,
Trebucher Polyxene, et d'Achille irrité
La tombe ensanglantee sur le troyen rivage;

Comme Jules Cesar d'ambitieux courage,
Qui l'Estat renversa de la grande cité,
Ennemy de Pompee, et de la liberté,
Cheut percé de cent coups aux pieds de son image;

Ainsy à Sainct-Denys l'ennemy de ses roys,
Aupres de leurs tombeaux a rendu les abois:
Victime trop tardive à leur cendre immolee.

Croyons plus que jamais, croyons qu'il est un Dieu:
Voyants de ce rebelle et la peine, et le lieu,
Mesme qu'il est tombé soubs la royale espee [1].

[1] Claude de Lorraine, chevalier de Malte, que les politiques de Paris appeloient *le lyon rampant de la ligue*, à cause de la férocité de ce prince et parcequ'il étoit colonel de l'infanterie de la ligue, avoit fait une entreprise sur Saint-Denis dans la nuit du 3 janvier 1591. Tout lui réussit d'abord si heureusement que lui

SUITE.

SUR LE MESME SUJET.

Il est un Dieu punisseur des rebelles,
Vengeur des roys, qui leurs justes querelles
Prend en sa main, et les va soustenant,
Tel ne l'a cru, qui le croit maintenant.
Ce chevalier que n'aguere on vit estre
Tant ennemy de l'Estat de son maistre,
Si fier, si rogue, et si audacieux,
Qui de son chef pensoit toucher aux cieux,
Est trebuché d'une griefve ruyne,
Ou l'a poussé la vengeance divine.
A Sainct-Denys il est mort etendu,
Tombé aux lacs par luy mesme tendu:
De son orgueil s'est faicte la vengeance
Pres des tombeaux de ces vieux roys de France
De qui les os reposants en ce lieu

et les siens se croyoient entièrement maîtres de la ville; mais peu de temps après les assaillants furent repoussés avec une perte de trente ou quarante hommes, tant tués que prisonniers. Parmi les morts que le gouverneur de Vic fit tous apporter devant l'hôtellerie, ayant pour enseigne *l'espee royale*, se trouva le corps du chevalier d'Aumale tout sanglant et tout défiguré, ce qui donna lieu de supposer que ce prince avoit été tué sous l'enseigne de l'*espee royale*.

Semblent benir la justice de Dieu,
Qui a voulu pour la foy violee
Ceste victime estre aux roys immolee,
Et que le corps fust mangé des souris[1] :
Tant mignarde des dames de Paris,
Auparavant qu'en juste sepulture
On eust porté son orde pourriture
Pour faire entendre aux plus grands des unis,
Qu'ainsi faisants, ainsi seront punis.

[1] Cette particularité qui a déja été mentionnée dans la description des *pieces de tapisserie*, tome I, page 45, note [3], donna lieu aux épigrammes suivantes :

Mure salax animal nullum est magis, adde rapaxque :
At magis iste salax, et magis iste rapax.
Nil mirum est igitur, si extincti funus honorant
Mures qui inter eos rex statui poterat.

Qui est ce corps qu'embaumé dans Paris
L'on porte en terre avec pompe royale?
C'est, ce dit on, le chevalier d'Aumale,
Qui la couronne en Sainct-Denys a pris.

Pourquoy n'a-t-on apporté les souris
Et tant de rats trouvez dedans sa biere?
C'eust bien esté, ce dit une tripiere,
Pour les zelez de Paris un repas.
Un autre dit, c'en est la fourmilliere
Que ce Paris ; mais il ne le sait pas.

(*Mém. de la ligue*, t. IV, p. 363 et 364.)

EN LATIN.

Ut Phrygio cecidit Priameïa littore Virgo[1],
Ad busti hostilis marmora jussa mori:
Ut generi ad statuam non uno Julius ictu,
Et victor vic[illegible]cruit a[illegible]nedes,
Sic hostis re[illegible]m, regum [illegible]mmenta suorum
Procumbens, meritâ ca[illegible], cruentat humum.
Nunc gaudete pii: nam cùm hæc regalibus umbris
Victima dat pœnas, et probat esse Deos.

IN EUNDEM.

Nocturno iste dolo Dionysi ceperat urbem:
Sed captor captâ captus in urbe perit.

SUITE

SUR LE MESME SUJET.

De la fureur qui vous conduit[2]
Vous vouliez Sainct-Denys surprendre,

[1] Ces deux épigrammes latines sont de Nicolas Rapin, [illegible]
trouvent dans ses œuvres (liv. I, p. 18 de l'édit. in-4° de 16[illegible]

[2] Cette pièce de vers et la suivante manquent dans plu[illegible]

Il vous a pris le voulant prendre
Dessuz la glace d'une nuict.

De glace sont tous vos desseins
Ils sont fondus en la mesme heure,
Qui dessuz la glace s'asseure
Bien souvent tombe sur les reins.

Le faict en vous je recognois
Vostre chef y laissant la vie,
Je pardonne à vostre folie,
La faim chasse le loup du bois.

Ha! il ne faut pas faire ainsy
D'en vouloir aux saincts et aux sainctes,
Saincte-Menehou faict ses plaintes
Que le vouliez forcer aussy.

Mais Dieu qui cognoist vostre cœur,
Et qui des siens a tousjours compte,
Vous donna la perte et la honte
Qui sont les armes du ligueur.

Sainct-Denys prince de la foy
Se plaist avec les catholiques,
Et tient ceux là pour heretiques
Qui ont assassiné leur roy.

Sainct-Denys tient comme en depost
De nos roys les corps honorables,

Vous autres, ligueurs miserables,
Vous vouliez troubler leur repos.

Ne vous prenez jamais aux saincts;
Sainct-Denys le patron des Gaulles
Vous a faict tourner les espaulles,
Et renversé tous vos desseins.

AVIS
A MONSIEUR DE MAYENNE,
SUR LA MAUVAISE INTERPRETATION
QU'IL A FAICTE DES ORACLES QUI AVOIENT ESTÉ PROFERÉZ
EN SA FAVEUR.

Les Destins vous avoyent promis
L'honneur d'un riche diademe,
Mais vous faictes mentir Themis
Pour vous fier trop à vous mesme.

Les oracles ont double sens,
Chascun ne les peut pas comprendre;
Et pourquoy à vos partisans
Ne les avez vous faict entendre?

Vous pensiez tout seul estre fin
Et tout seul faire vos affaires,
Mais je trouve que vos confreres
Ont mieux entendu le Destin.

Bien que vous ayez le chef gros
Et plein de beaucoup de caboche,
Vous n'avez sceu prendre à propo
Un heur qui vous estoit si proche.

C'estoit du regne Memphien
Que parloit la saincte prophete,
Sachant combien l'Egyptien
Feroit cas de si grosse beste.

Et non du royaume gaullois
Que vous pensez tenir en bride.
Mais il ne reçoit pour ses roys
Que ceux de la race d'Alcide.

Monsieur, changez vos vain projets,
Vous n'aurez poinct de droict en France.
Nous voudriez vous rendre subjects
Contre la fatale ordonnance?

Courez ou le sort vous conduit.
Le peuple du Nil vous souhaitte;
Mais helas qu'il sera seduit
S'il juge le bœuf par la teste!

SONNET

SUR LA RETRAITE DU DUC DE PARME.

Mais ou est maintenant ceste puissante armee,
Qui sembloit en venant tous les dieux menacer?

Et qui se promettoit de rompre et terrasser
La noblesse françoise avec son prince armee?

Ce superbe appareil s'en retourne en fumee.
Et ce duc, qui pensoit tout le monde embrasser,
Est contrainct, sans rien faire, en Flandres rebrosser,
Ayant perdu ses gens, son temps, sa renommee.

Henry, nostre grand roy, comme un veneur le suit,
Le presse, le talonne, et le renard s'enfuit,
Le menton contre terre, honteux, despit, et blesme.

Espagnols, apprenez que jamais estranger
N'attaqua le François qu'avec perte et danger:
Le François ne se vainc que par le François mesme.

SONNET.

A TOUS CEUX DE LA LIGUE.

François desnaturez, bastards de cette France
Qui ne se peut dompter que par sa propre main,
Despouillez maintenant ce courage inhumain
Qui vous enfle d'orgueil, et vous perd d'ignorance:

Petits princes lorrains, quittez vostre esperance:
Ne suyvez plus l'erreur de cet asne cumain,
Qui vestu de la peau du grand lyon romain,
Voyant le vray lyon perd cœur et asseurance.

Et vous, Parisiens, ou aurez vous recours?
Il faut bon gré mal gré, sans espoir de secours,

Vous ranger au devoir, ou les loix vous obligent.
Mais si vous irritez vostre roy contre vous,
Vous serez chastiez: les enfants et les fous,
S'ils ne sont chastiez, jamais ne se corrigent.

DES SEIGNEURS

DE VITRY ET DE VILLEROY

QUI ONT RECONNU LE ROY.

L'Union s'en va desunie,
Tesmoins Vitry et Villeroy.
A Dieu en soit gloire infinie,
Louange à eux, honneur au roy.

Ce lieutenant imaginaire,
Ce grand colosse enflé de vent,
Qui pensoit le roy contrefaire,
Sera gros Jean comme devant [1].

La ligue à se perdre commence,
Dont bien confus sont les meschants:

[1] Quelqu'accident fait-il que je rentre en moi-même,
Je suis Gros-Jean comme devant.
(La fontaine.)

Esteinte en sera la semence,
Par hart, ou par glaives trenchants:

Gens de sang, de sac, et de corde,
Qui vous faites nommer zelez:
Criez au roy misericorde,
Ou au gibet vous en allez.

Seize, Mont-faucon vous appelle,
A demain, crient les corbeaux.
Seize pilliers de sa chapelle
Vous seront autant de tombeaux.

AU ROY

SUR SA TROP GRANDE CLEMENCE.

C'est bien une vertu belle entre les plus belles,
D'estre doux aux vaincus, et pardonner à tous;
Mais gardez-vous du trop, mesme envers les rebelles,
Car Cesar en mourut, grand prince, comme vous.

EN LATIN.

Magna quidem in magno virtus clementia rege,
Hostibus est semper parcere velle suis.
Sed nimia haud tuta est clementia: curia quondam
Testis Julæi cæde cruenta ducis.

SUR LE MESME SUJET.

C'estoit jadis vertu à un roy magnanime,
Faire grace et pardon aux plus grands ennemis;
Mais depuis que Cesar à mort fut ainsy mis,
De vertu que c'estoit, c'est maintenant un crime.

EN LATIN.

Antè, fuit ducibus magnis clementia virtus:
Pòst, fuit hæc virtus, extincto Cæsare, crimen.

AU ROY.

Prince victorieux, le meilleur des humains [1],
Dieu de sa main a mis deux sceptres en tes mains,
Et t'a au throsne assis de tres longue duree,
Maugré tous les efforts d'Espagne conjuree:
Les vœux des bons François à la fin sont ouys:
Tu regneras en paix, race de sainct Louys:

[1] Ces vers furent faits pour Henri IV dans le temps où l'on ne savoit pas encore comment on pourroit le sacrer, la ligue occupant alors la ville de Reims, où se faisoit ordinairement le sacre de nos rois.

Nul ne te peut oster ce que le ciel te donne:
Quand tu commanderois sans sceptre et sans couronne,
Pour cela toutesfois moins roy tu ne serois,
C'est la vertu qui sacre et couronne les roys.

EN LATIN.

Invicte princeps, et tui decus secli,
Solio in avito te ipsa collocant fata;
Manuque tradunt gemina sceptra felici,
Ex hoste ibero quæ recepta gestabis:
Hoc una quondàm de tribus soror nevit:
Quin si negetur capitis aureum insigne,
Sacrumque olivum regibus datum gallis,
Quod præpes alto candida attulit cœlo,
Non id vetabit more quin patrum regnes,
Regem coronat, regem inaugurat virtus[1].

[1] Ces vers sont de Nicolas Rapin, et les précédents sont attribués à Passerat.

A MADAMOISELLE

MA COMMERE,

SUR

LE TRESPAS DE SON ASNE.

REGRET FUNEBRE [1].

Depuis que la guerre enragee
Tient nostre muraille assiegee
Par le dehors, et qu'au dedans
On nous fait allonger les dents
Par la faim qui sera suivie
D'une autre fin [2] de nostre vie,
Je jure que je n'ay point eu
Douleur qui m'ait tant abbatu,
Et qui m'ait semblé plus amere,
Que pour vostre asne, ma commere,
Vostre asne, helas! ô quel ennuy!
Je meurs quand je repense à luy,
Vostre asne, qui par advanture,
Fut un chef-d'œuvre de nature,

[1] On a déja dit ailleurs que cette jolie pièce étoit de Gilles Durant de La Bergene.

[2] Jeu de mots dans le goût du temps.

Plus que l'asne apuleyen :
Mais quoy? la mort n'espargne rien,
Il n'y a chose si parfaicte
Qui ne soit par elle deffaicte:
Aussy son destin n'estoit pas
Qu'il deust vivre exempt du trespas:
Il est mort, et la Parque noire
A l'eau du Styx l'a mené boire,
Styx, des morts l'eternel sejour
Qui n'est plus passable au retour:
Je perds le sens et le courage
Quand je repense à ce dommage,
Et tousjours depuis en secret
Mon cœur en gemit de regret:
Tousjours, en quelque part que j'aille,
En l'esprit me revient la taille,
Le maintien et le poil poly
De cet animal tant joly,
J'ay tousjours en la souvenance
Sa façon et sa contenance:
Car il sembloit le regardant
Un vray mulet de president,
Lorsque d'une gravité douce,
Couvert de sa petite housse,
Qui jusqu'au bas luy devalloit,
A Poulangis il s'en alloit
Parmy les sablons et les fanges
Portant sa maistresse à vendanges,

Sans jamais broncher d'un seul pas,
Car Martin souffert ne l'eust pas,
Martin qui tousjours par derriere
Avoit la main sur sa croupiere.
Au surplus un asne bien faict,
Bien membru, bien gras, bien refaict,
Un asne doux et debonnaire,
Qui n'avoit rien de l'ordinaire,
Mais qui sentoit avec raison
Son asne de bonne maison :
Un asne sans tache et sans vice,
Né pour faire aux dames service,
Et non point pour estre sommier
Comme ces porteurs de fumier,
Ces pauvres baudets de village,
Lourdauts, sans cœur et sans courage,
Qui jamais ne prennent leur ton
Qu'à la mesure d'un baston.
Vostre asne fut d'autre nature,
Et couroit plus belle advanture,
Car, à ce que j'en ay appris,
Il estoit bourgeois de Paris :
Et de faict par un long usage
Il retenoit du badaudage [1] :
Et faisoit un peu le mutin

[1] Rabelais (l. I, ch. XVII) parle déja des *badauds* de Paris, et illon, qui vivoit vers le milieu du quinzième siècle, en avoit

Quand on le sangloit trop matin.
Toutesfois je n'ay cognoissance
S'il y avoit eu sa naissance:
Quoy qu'il en soit, certainement
Il y demeura longuement,
Et soustint la guerre civile
Pendant les sieges de la ville,
Sans jamais en estre sorty,
Car il estoit du bon party:
Dà, et si le fit bien paroistre,
Quand le pauvret aima mieux estre
Pour l'Union en pieces mis,
Que vif se rendre aux ennemis:
Tel Seize qui de foy se vante,
Ne voudroit ainsy mettre en vente
Son corps par pieces estallé,
Et veut qu'on l'estime zelé.
Or bien, il est mort sans envie,
La ligue luy cousta la vie:
Pour le moins eut il ce bonheur,
Que de mourir au lict d'honneur,
Et de verser son sang à terre

aussi parlé. Témoin le quatrain si connu qu'il composa, dit-on, au moment de subir son jugement:

Ne suis-je *badaud de Paris?*
De Paris, dy-je, en-pres Pontoise?
Or d'une corde d'une toise
Saura mon col que mon cul poise.

Parmy les efforts de la guerre,
Non point de vieillesse accablé,
Rogneux, galeux, au coing d'un blé,
Plus belle fin luy estoit due:
Sa mort fut assez cher vendue,
Car au boucher qui l'acheta
Trente escuz d'or sol il cousta:
La chair par membres despecee
Tout soudain en fut dispersee
Au legat, et le vendit on
Pour veau peut estre, ou pour mouton.
De cette façon magnifique,
En la necessité publique,
O rigueur estrange du sort!
Vostre asne, ma commere, est mort:
Vostre asne, qui par advanture
Fut un chef-d'œuvre de nature.
Depuis ce malheur advenu
Martin malade est devenu,
Tant il portoit une amour forte
A ceste pauvre beste morte!
Helas! qui peut veoir sans pitié
Un si grand effet d'amitié?
De moi, je le dy sans reproche,
Quoy que je ne fusse si proche
Du deffunct comme estoit Martin,
J'ay tel ennuy de son destin,
Que depuis quatre nuicts entieres

Je n'ay sceu clorre les paupieres:
Car lors que je cuide dormir,
Je me sens forcé de gemir,
De souspirer, et de me plaindre:
Mille regrets viennent attaindre
Sans cesse mon cœur, et l'esmoy
Ne deloge point de chez moy:
Depuis cette cruelle perte
Mon ame aux douleurs est ouverte,
Si que pour n'avoir plus d'ennuy,
Il faut que je meure apres luy.

On le fit mourir en la fleur de son aage, le mardi 28 d'aoust 1590.

DISCOURS
DE L'IMPRIMEUR,

SUR L'EXPLICATION DU MOT DE *HIGUIERO D'INFIERNO*,
ET D'AUTRES CHOSES
QU'IL A APPRISES DE L'AUTHEUR [1].

Messieurs, le profict que j'ay faict à l'impression et au debit de ce discours m'a rendu plus desireux de sçavoir qui en estoit l'autheur; car depuis que la copie françoise m'en fut premierement donnee à Chartres au sacre du roy [2] par le gentil-homme duquel j'ay cy-devant faict mention; j'ay veu plusieurs doctes hommes, et moy mesme ay bien aysement jugé par le style et le langage du livre qu'un Italien ne peut avoir faict un ouvrage si françois et si poly, qui montre une parfaicte cognoissance de toutes les affaires, et du naturel de toutes les personnes plus signalees de France; tellement qu'il faut par necessité que ce soit un Fran-

[1] Ce discours est tourné avec beaucoup d'esprit et d'originalité, et c'est peut-être la partie de la Satyre où l'on s'aperçoit le mieux du perfectionnement de la langue.

[2] Henri IV fut sacré à Chartres par Nicolas de Thou, évêque de cette ville, le 27 février 1594.

çois qui l'a faict, bien entendu et rompu à la cour, et que le Florentin qui l'emportoit en son pays [1], auquel son valet le desroba avec la valise, l'eust tourné de françois en italien pour le faire veoir en Italie; c'est pourquoy je me suis travaillé avec un soin merveilleux pour descouvrir celuy à qui nous estions redevables de cest ouvrage, qui a donné tant de plaisir et de contentement à tous les gens de bien; mais quelque perquisition que j'en aye peu faire, je n'ay trouvé personne qui m'en ait dict de bien certaines et asseurees nouvelles, ne parlants que par indices, soubçons, et conjectures; jusques à ce qu'un de ces jours, comme j'estois presque desesperé d'en rien sçavoir, se vint de fortune adresser à moy, par la rue, un grand vieil homme fort maigre et pasle, que j'ay depuis ouy nommer maistre Paul Ypragmon [2], qui me demanda d'abordee si c'estoit pas moy qui avoit imprimé le *Catholicon*. Je fis difficulté du commencement de le luy confesser, craignant que ce fust quelqu'un qui y fust nommé dedans, et s'en sentist offensé, comme aucuns ont faict [3] : non, non, dit il, ne me celez point ce que

[1] Voyez l'avertissement.

[2] Un homme officieux, qui se méle volontiers des affaires des autres. La véritable orthographe seroit *Eupragmon*.

[3] On a vu dans le cours de la Satyre et des notes que nous y

tout le monde sçait; j'estois à Tours quand vous l'imprimastes premierement[1], et sçay bien le nom de ceux qui vous en donnerent la copie originale, mais peut estre que ny vous ny ceux qui vous l'ont donnee ne sçavez pas qui en est l'autheur; alors voyant qu'il en sçavoit tant, je ne peus luy nier qu'à la verité je l'avois imprimé à Tours, mais que je ne l'avois peu achever qu'au temps qu'il fallut plier bagage pour s'en venir en ceste ville, apres que les Parisiens furent retournez à leur bon sens, et reduicts en l'obeissance du roy. Cela vous a bien succedé, dit il, car auparavant que l'eussiez mis en vente, on en avoit desja veu plusieurs copies imparfaictes, et barbouillees, qui avoyent donné plus d'envie de veoir le reste bien limé et mis au net. Mais vous vous estes trompé en vostre epistre

avons attachées que plusieurs ligueurs qui étoient revenus avec empressement à la cause royale *eurent le credit de s'en faire oster*. Nous avons rétabli leurs noms dans l'intérêt de l'histoire. Des considérations contemporaines ne doivent pas influer sur le jugement de la postérité.

[1] Cette première édition, si équivoque, puisqu'il y en a cinq au moins qui portent la fausse date de 1593, étoit donc imprimée à Tours. Entre celles que nous connoissons, nous regardons comme l'originale de Tours celle où est représenté un charlatan debout et jouant du luth. Voyez, sur cette édition en particulier, et sur l'histoire bibliographique de la *Satyre Menippée* en général, les détails dans lesquels nous sommes entrés à ce sujet dans notre préface.

liminaire [1], d'avoir dict que ce fust un Italien qui le fist aux Estats de Paris; car je sçay fort bien le nom de celuy qui l'a faict, et qui ne se tient pas loin d'icy. Alors je fus tout rejouy de ceste rencontre, et le priay fort instamment de me le nommer, au moins s'il m'estoit permis de le sçavoir, parce que j'avois beaucoup de choses d'importance à luy dire pour son bien et honneur. Je vous diray, dit il, son nom, et vous enseigneray son logis, à la charge de ne les reveler à personne; car il est homme qui n'ayme pas estre tant visité. Ceux qui vous ont rapporté qu'il estoit d'Italie, se sont abusez d'une lettre seulement : il n'est pas d'Italie, mais d'Alethie [2], qui est bien loing de l'autre, et est natif d'une petite ville qu'on appelle Eleuthere [3], habitee et bastie par les Parisiens, qui ont guerre continuelle contre les Argyrophiles et Timoma-

[1] L'édition de 1599 porte *luminaire*, qui est absurde comme presque toutes ses leçons.

[2] Le pays de la vérité, *qui est bien loin de l'autre*. Cette épigramme est d'une grande finesse.

[3] C'est-à-dire *libre*. Elle est *petite*, parcequ'il y a peu de gens capables de professer dans les temps difficiles les sentiments qui y donnent le droit de cité. Toutefois elle a été bâtie et habitée par les *Parisiens*, mais par une espèce particulière de *Parisiens* qui sont continuellement en guerre avec les *Argyrophiles* et les *Timomanes*, ou si l'on veut avec les hommes avides d'or et de distinctions, *nation fort puissante et populeuse*. Ce genre de fiction s'est un peu usé depuis, mais il étoit alors aussi neuf que spirituel.

nes, nation fort puissante et populeuse; son nom est le seigneur Agnoste[1], de la famille des Misoquenes[2], gentil-homme de bonne affaire, et point trompeur, qui ayme mieux le concile de vin[3] que de Trente; vous le recognoistrez parce qu'il est tousjours habillé d'une façon, et ne change jamais d'accoustrements, comme s'il avoit à penser et gouverner des lyons. C'est un grand petit homme qui a le nez entre les deux yeux, des dents en la bouche, et la barbe de mesme, et se mouche volontiers à ses manches. Vous le trouverez à present logé en la rue du Bon Temps, à l'enseigne du Riche Laboureur[4], et va le plus souvent se pourmener aux carmes, parce qu'il les ayme fort[5]; et là dessuz me recommande, car j'ay affaire ailleurs pour les pacquets venuz de Rome, qui asseurent que nostre absolution ne tient plus qu'à un filet à ce bout de l'an. Comme il eut dict ces mots tout bru-

[1] Inconnu.

[2] Ennemis des nouveautés.

[3] *De vin* (*de vingt*) *que de Trente*. C'est-à-dire homme de plaisirs et peu soucieux de débats religieux. Le reste de cette description fantastique convient très bien à un personnage qui veut rester inconnu.

[4] Allusion, par antiphrase, aux malheurs du temps de la ligue.

[5] Le mot *carmes* ne doit pas s'entendre ici des religieux de ce nom, mais des vers (*à carminibus*); parceque Nicolas Rapin, l'un des auteurs du *Catholicon*, aimoit beaucoup les vers et en faisoit d'excellents.

tivement, il passe outre, et me laisse encore en suspens, toutesfois aucunement plus satisfaict que je n'estois auparavant, puisque je sçavois le nom et le logis de mon autheur, et du mesme pas m'en vay par tous les quartiers de Paris m'enquerir de la rue et de l'enseigne qu'il m'avoit donnee; mais point de nouvelles de trouver ny de Bon Temps, ny de Riche Laboureur; j'usay les jours suyvants trois paires de souliers, ou environ, à courir les rues sans rien apprendre; bref, j'y fusse encore, sinon que je rencontray par hazard un honneste homme que j'avoy ouy dire autrefois estre Parisien, auquel je fy la mesme demande que j'avoy desja faicte dix mille fois à autant de personnes inutilement. Cestuy-cy me dict avoir ouy parler d'un gentil-homme d'Eleuthere, de la famille des Misoquenes, mais ne sçavoit si c'estoit celuy que je demandoy, parce qu'il y en avoit plusieurs de ce mesme nom en Alethie. Je le priay de me conduire au logis de celuy qu'il cognoissoit, ce qu'il fit; et enfin apres beaucoup de tournees et virees par des ruelles escartees, il me monstra un petit huis bas, ou j'entray sans frapper, et trouvay en une petite chambre haute, assez gaye, et bien meublee, un homme de belle representation, appuyé, et lisant sur un livre, approchant au plus pres de la taille et façon que ce maistre Paul me

l'avoit descrit. Je luy demanday (salut et reverence presupposez) s'il n'estoit pas le seigneur Agnoste Misoquene. On m'appelle bien Misoquene, dit il, mais je ne suis pas Agnoste: celuy que demandez est mon parent proche, et sommes tous deux d'un pays et d'une ville; mais il sera mal aysé que le puissiez trouver pour le present, car son logis est plus caché que le nid d'une tortue; toutesfois si voulez quelque chose de luy, je l'en pourray advertir d'icy à quelque temps. Monsieur, luy dy je, je croy que c'est luy qui est autheur de ce petit Discours de la tenue des Estats de Paris, et du Catholicon d'Espagne, qu'il a intitulé *Satyre Menippee*. Je luy en ay, dit il, ouy parler ainsy. C'est un œuvre, luy dy je, qui a esté moult bien receu, et que j'ay imprimé, (je suis typographe à vostre commandement) sans cognoistre sa valeur, parce que je n'en fy du commencement à Tours que sept ou huict cents exemplaires [1]; mais sitost qu'il a esté veu à Paris, ou je l'ay apporté avec mes presses et mes meubles, tout le monde l'a trouvé si beau et si bien faict, qu'on

[1] C'est sans doute beaucoup pour un livre devenu introuvable; mais que dire de cette édition des *Colloques* d'Érasme, imprimée par Simon de Colines à vingt-quatre mille exemplaires, et qui n'est pas plus commune aujourd'hui que le traité *De tribus impostoribus?*

y a couru comme au feu, et a fallu que je l'aye imprimé en trois semaines quatre fois [1], et suis prest de l'imprimer pour la cinquiesme si j'avoy communiqué seulement demy heure avec l'autheur. J'ay souvent ouy dire à mon cousin, dit alors cest honneste homme, qu'il estoit bien marry que cela avoit esté mis en lumiere sans qu'il l'eust reveu, et retranché plusieurs choses, qui peut estre se trouvoyent passables lorsqu'il le composa, mais au temps ou nous sommes pourroyent engendrer quelque scandale, et offenser des personnes de qualité qui y sont nommees ou designees; car ceux qui ont recogneu et amandé leurs fautes, meritent qu'on en supprime et ensevelisse la memoire plustost que la rafraischir et perpetuer par des escrits piquants et facetieux; aussy l'ay je ouy plaindre d'un libraire, qui, par avarice ou jalousie des autres, a faict imprimer cet œuvre en petits caracteres mal corrects et mal playsants [1], et a esté si temeraire d'y oster et d'y adjous-

[1] Comme il n'y a aucune raison de supposer ici une hyperbole de libraire, ces quatre éditions et celle qu'il commence feroient, avec l'édition originale de Tours, et celle dont il est question dans la note suivante, sept éditions que l'on confond sous le nom d'édition originale.

[2] Cette édition n'est pas plus facile à trouver que les autres, mais nous avons dû rejeter ses leçons particulières, puisqu'elles étoient désavouées par les auteurs.

ter ce qu'il a voulu, ce que la justice ne devroit pas endurer; toutesfois l'argument est public, ou chascun peut faire des additions qui servent à la matiere; car au reste, je sçay fort bien que mon cousin n'en veut ny n'en espere honneur ou louange. Alors je luy demanday s'il n'y avoit point moyen que je pusse veoir ledict seigneur Agnoste; et il me fit response que non pas pour lors, parce que son cousin se renfermoit quelquefois pour huict jours sans veoir personne; mais que si je vouloy sçavoir quelque chose de son intention, il pensoit me pouvoir satisfaire tout autant que son cousin mesme, à cause qu'ils avoyent souvent devisé ensemble sur le mesme sujet, et sur ce qu'on luy venoit rapporter tous les jours des propos qu'on tenoit au palais et par la ville touchant son livre. Je prendray donc la hardiesse, luy dy je, puisque je ne puis avoir cet heur de le veoir, de vous demander quelques doutes ou je veoy beaucoup de personnes, s'ahurter, et ne s'en pouvoir pas bien resoudre: premierement il a affecté ce tiltre nouveau de *Satyre Menippee* que tout le monde n'entend pas, veu qu'aux copies à la main, y avoit *l'Abregé*, et *l'Ame des Estats:* ceste question, dit il, ne peut tomber qu'aux esprits ignorants: car tous ceux qui sont nourris aux lettres sçavent bien que le mot de

satyre ne signifie pas seulement un poeme de mesdisance, pour reprendre les vices publics ou particuliers de quelqu'un, comme celles de Lucilius, Horace, Juvenal, et Perse; mais aussy toute sorte d'escrits, remplis de diverses choses et de divers arguments, meslez de proses, et de vers entrelardez, comme entremets de langues de bœuf salees. Varron dit qu'on appelloit ainsy anciennement une façon de pastisserie, ou de farce [1], ou l'on mettoit plusieurs sortes d'herbages et de viandes : mais j'estime que le nom vient des Grecs, qui introduisoyent sur les eschafauts, aux festes publiques, des hommes deguisez en Satyres qu'on feignoit estre demy-dieux lascifs et folastres par les forests, tels qu'on en presenta un tout vif à Sylla, et que sainct-Hierosme raconte en estre apparu un à sainct-Anthoine : et ces hommes ainsy deguisez, nuds et barbouillez, avoyent pris une liberté d'attaquer et brocarder tout le monde impunement : on leur faisoit anciennement dire leurs vers injurieux tout seuls, sans autre sujet que pour railler et mesdire d'un chascun : puis on les mesla avec les comediens, qui les introduisi-

[1] Le rapport de ces deux homonymes, une *farce* de cuisinier, une *farce* d'écrivain satyrique ou facétieux, n'a jamais été marqué d'une manière plus claire, et il est peut-être inutile de remonter plus haut pour trouver l'origine de cette allusion.

rent parmy leurs actes pour faire rire le peuple : à la fin les Romains plus graves et plus serieux les chasserent du tout hors des theastres, et en leur place y receurent les mimes, et pantomimes; mais les poetes ingenieux s'en servirent à contenter leur esprit de medisance, qu'aucuns ont estimé estre le souverain bien, et s'en trouve assez en nostre pays de Parisie, qui ayment mieux perdre un bon amy, qu'un bon mot [1], et un brocard appliqué bien à propos. Ce n'est donc pas sans raison qu'on a intitulé ce petit discours du nom de *Satyre*, encore qu'elle soit escrite en prose : mais farcie et remplie d'ironies gaillardes, piquantes toutesfois et mordantes le fond de la conscience de ceux qui s'y sentent attaquez, auxquels on dit leurs veritez : mais au contraire faisants esclater de rire ceux qui ont l'ame innocente et asseuree de n'avoir point desvoyé du bon chemin. Quant à l'adjectif de *Menippee*, il n'est pas nouveau : car il y a plus de seize cents ans que Varron, appellé par Quintilien et par sainct-Augustin le plus sçavant des Romains, a faict des satyres aussy de ce nom, que Macrobe dict avoir esté appellees *Cyniques* et *Menippees*, auxquelles il donna ce nom à

[1] Cette expression est restée, parcequ'elle exprime avec beaucoup de justesse et de vivacité un des principaux défauts du caractère national.

cause de Menippus, philosophe cynique, qui en avoit faict de pareilles auparavant luy, toutes pleines de brocards salez, et de gausseries saulpoudrees de bons mots pour rire, et pour mettre aux champs les hommes vitieux de son temps. Et Varron, à son imitation, en fit de mesme en prose, comme depuis fit Petronius Arbiter, et Lucien en la langue grecque, et apres luy Apulee, et de nostre temps le bon Rabelais, qui a passé tous les autres en rencontres et belles robineries [1], si on veut en retrancher les quolibets de taverne, et les saletez de cabarets [2]. Je ne sçay donc qui sont ces delicats qui trouvent mauvais si, à l'exemple de ces grands personnages, on a voulu donner à un ouvrage semblable un tiltre semblable au leur, qui s'est faict commun et appellatif, au lieu qu'il estoit auparavant propre et particulier; comme n'a pas long temps en a usé un docte Flamand antiquaire [3]. Voylà ce que je vous puis dire

[1] Mot employé ici comme synonyme de *farces*. Il est formé de *Robin*, sorte de nom souvent employé, au lieu du nom propre, dans les épigrammes satyriques et autres ouvrages comiques.

[2] C'est dans le sens et presque dans l'expression le jugement de La Bruyère et de Voltaire.

[3] Il y a une *Satyra Menippea* de cunæus, dont les premières éditions sont à-peu-près contemporaines de celle-ci. Courval Sounet, poëte du commencement du dix-septième siècle, a donné aussi le nom de *Menippées* à des satires en vers qui ne sont pas

pour ce regard : si vous desirez quelque autre chose, je vous en diray mon advis : je suis, luy dy je alors, abondamment satisfaict quant à ce tiltre : mais on est fort en dispute qu'a voulu dire l'autheur par ce mot de *Higuiero d'infierno;* car il y a beaucoup de personnes qui ne sçavent que c'est, et y font des interpretations cornues, auxquelles, à mon advis, il n'a jamais pensé. Je sçay bien, dit il, qu'il y en a qui se veulent jouer sur l'affinité des paroles, les uns pour se donner carriere, et les autres pour tirer l'autheur en envie : mais il y a bien loin de huict à dix huict, et grande difference entre aspirer et siffler[1]. J'ay cent fois ouy dire à mon cousin, et je sçay aussy bien que luy, que *Higuiero d'infierno,* ne signifie autre chose, en langue castillane, qu'un figuier d'enfer : car les Espagnols comme les Gascons tournent les F en H[2], *hacer, harina, hijo, hogo, higo ;* faire, farine, fils, feu, figue. Cela n'est

sans mérite. Il étoit né à Vire qui avoit déja produit Olivier Basselin, et qui a produit depuis deux des meilleurs poëtes de l'époque actuelle, MM. Castel et Chenedollé.

[1] Il y a ici en effet quelque *interprétation cornue* dont il nous est impossible de nous rendre compte, et qui repose sur une de ces *affinités de paroles* que l'on essayeroit inutilement d'expliquer aujourd'hui.

[2] *Tourner les f en h* et *vice versâ* est une sorte de mutation très commune dans les langues. On peut ajouter aux exemples de

maintenant que trop commun à Paris, ou les femmes ont appris à parler, aussy bien qu'à le faire à l'espagnolle. Ce qu'il dict donc que la drogue du charlatan espagnol s'appelloit *Higuiero d'infierno*, est pour plusieurs raisons : premierement que le figuier est un arbre mal-heureux et infame, duquel les feuilles, comme il se trouve dans la Bible, servirent jadis à couvrir les parties vergogneuses de nos premiers parents apres qu'ils eurent peché, et commis crime de leze majesté contre leur Dieu, leur pere, et createur : tout ainsy que les ligueurs pour couvrir leur desobeissance et ingratitude contre leur roy et bienfaiteur, ont pris la religion catholique, apostolique et romaine, dont ils pensent cacher leur honte et leur peché. C'est pourquoy le catholicon d'Espagne, c'est à dire le pretexte que le roy d'Espagne et les jesuistes et autres precheurs gaignez des doublons d'Espagne ont donné aux ligueurs seditieux et ambitieux de se rebeller et revolter contre leur roy naturel, et legitime, et faire la guerre plus que civile en leur pays, se peut fort proprement appeller figuier d'enfer : au lieu que celuy dont Adam et Eve couvrirent leur manifeste, estoit le

l'auteur, *houer* de *fodere*, *fœmina* de *homo*, *hâbler* de *fabulare*, et cent autres.

figuier de paradis. Et depuis ce temps là, cest arbre a toujours esté maudit et diffamé entre les hommes, et portant ny fleurs[1] ny embellissement quelconque, et le fruit mesmes en a esté traduit à nommer la plus deshonneste partie de la femme[2], et la plus sale maladie[3] qui naisse aux endroits qu'on ne peut nommer. Vous n'ignorez pas aussy que les anciens tenoyent cest arbre entre les gibets: comme quand Timon Athenien voulut en arracher un qui luy faisoit nuisance en son jardin, auquel plusieurs s'estoyent desjà penduz, il fit crier au trompette, que si quelqu'un s'y vouloit pendre, il se depeschast d'y venir, parce qu'il le vouloit faire arracher. Pline nous apprend que cest arbre n'a aucune odeur, non plus que la Ligue: qu'il perd aysement son fruict, comme a faict la Ligue: qu'il reçoit toutes sortes d'antures, comme la Ligue a receu toutes sortes de gens, et qu'il ne dure gueres en vie, non plus qu'a faict la Ligue: et que la plus grande partie du fruict qui paroist du commencement ne parvient point à maturité, non plus que celuy de la Ligue. Mais ce qui luy

[1] Le figuier a des fleurs comme les autres arbres, mais elles sont célées, et les mystères de sa reproduction s'accomplissent sous un voile. Il étoit naturel de le consacrer à la pudeur.

[2] *Fica.*

[3] *Ficus.*

convient encore mieux, et qui a des conformitez avec la Ligue, plus que sainct-François n'en a avec nostre Seigneur [1] : c'est le figuier des Indes, que les Espagnols mesmes ont nommé figuier d'enfer : duquel Mathiol dit sçavoir pour le vray, que qui en coupe seulement une feuille, et la plante à demy dedans terre, elle y prend racine : puis sur cette feuille, croist une autre feuille : ainsy feuilles croissantes sur feuilles, ceste plante devient haute comme un arbre, sans tronc, sans tige, sans branches, et quasy sans racines : de façon qu'on la peut mettre entre les miracles de nature. Y a il rien si semblable et rapportant à la Ligue, qui d'une feuille, c'est à dire d'un petit commencement est devenue piece à piece, d'une personne à l'autre en ceste grande hauteur ou nous l'avons veue [2], et neantmoins par faute d'avoir un bon pied, et un fort tige pour la soubstenir, s'en est allee à bas au premier vent? Ce n'est pas tout. Ce figuier des Indes, appellé figuier d'enfer, produit des fruicts semblables aux figues communes, mais bien plus grosses : finissants par le devant en une couronne (ce sont les propres mots de Mathiol) de couleur entre verte et pour-

[1] Allusion au livre ridicule des *Conformités*, par Barthélemi de Pise, réimprimé sous le titre d'*Alcoran des cordeliers*.

[2] L'édition de 1599 ajoute, *egale à un grand estat*.

pree: le dedans n'est qu'une poulpe comme en nos figues, mais pleine d'un suc si rouge qu'il teint les mains comme les meures, et faict uriner rouge comme sang, dont beaucoup de gens ont peur. Avez-vous pas veu que la Ligue a eu de mesmes effects? ses fruicts ont esté gros, et plus enflez que les communs, et leur fin estoit une couronne: c'est à sçavoir la couronne de France, à laquelle elle tendoit: la couleur en estoit verte et rouge; verte, pour la resjouissance qu'elle eut de la mort du feu roy, dont elle a long-temps porté l'escharpe; et rouge, tant pour se marquer aux livrees des Espagnols, que pour le sang qu'elle vouloit espandre des bons François. Ce figuier d'enfer est si frequent en l'isle espagnolle nouvellement descouverte aux Indes, qu'un autheur italien dit que tout en est plein, et qu'il y vient comme par despit jusques aux cours des maisons. Il y a un autre medecin espagnol nommé Juan Fragoso [1], qui escrit de la proprieté d'une huile qu'on appelle du figuier d'enfer, en ces termes :

[1] Ce Juan Fragoso qui vivoit dans le seizième siècle étoit de Tolède, et remplit auprès de Philippe II les fonctions de médecin et de chirurgien. Il composa tant en espagnol qu'en latin plusieurs ouvrages relatifs à son art, entre autres un discours sur les aromates, les arbres, les fruits, et les autres drogues simples qu'on retire des Indes orientales, et qui servent en médecine (Madrid 1572, in-8°).

« Algunos modernos que escrivieron cosas de las « Indias Occidentales hacen capitulo proprio de « un aceyte que llaman de la higuera del infierno, « y dicen venir de Gelisco provincia en la nueva « España » ; et un peu apres il dit, « Siendo el « mismo como es con nombre de cherva, o catapu- « cia mayor; que los Italianos llaman palmachristi « o mira solis. » Qui monstre que ce que les Italiens appellent *fico d'infierno*, est appellé par les Espagnols *higuera d'infierno*, ou en castillan *higuiero d'infierno*. Voylà donc les raisons qui l'ont meu de nommer le catholicon d'Espagne figuier d'enfer, parce que les Espagnols appellent ainsy ce figuier des Indes qui porte son fruict plein de sang, comme a faict la Ligue : et si on veut encore passer outre, et dire que ce figuier est le palmar, vous y trouverez mille autres conformitez qui seroyent trop longues à discourir : et entre autres celle qu'un medecin affricain a escrite, que de l'arbre du palmar seul, on peut faire touts les utensiles et provisions d'un navire, et le navire mesme : et que le fruict s'applique à tous usages, et sert de pain, de vin, de linge, de vaisselle, de table, de couverture de maisons, et bref de tout ce qu'on veut[1] : comme la Ligue du commence-

[1] Voyez dans Rabelais les vertus du *Pantagruelion*, auquel

ment a servy à toutes sortes de gens, de toutes sortes d'esperances, et de moyens pour couvrir toutes sortes de passions, de haine, d'avarice, d'ambition, de vengeance, et d'ingratitude. Il y a bien un autre arbre que Baptiste Ramuse appelle *higuero*, et dit qu'il le faut prononcer par quatre syllabes : mais ce n'a point esté l'intention de mon cousin d'en parler, non plus que du lathyris, ou de l'helioscopion, que le grammairien Nebrissense appelle aussy *higuera del infierno*, parce que les sorciers et sorcieres en usent ordinairement pour faire leurs charmes et enchantements, comme les ligueurs se sont servis de la religion catholique pour charmer et enchanter le peuple. Mais cela, ce me semble, doit suffire à ceux qui veulent deviner, ou disputer sur ce mot : quelques uns ont rapporté à mon cousin qu'on a trouvé mauvais qu'il y ait mis les noms propres d'aucuns seditieux et principaux autheurs de tout le malheur de la France : mais je luy ay ouy dire qu'il estoit d'un pays, ou l'on appelloit le pain pain, et les figues figues[1]. Ceux qui avoyent livré pour de l'ar-

l'auteur a peut-être pensé, en faisant tous ces frais d'érudition pour expliquer un mot tombé de sa plume au hasard, et avant qu'il se fût avisé d'y voir un texte si fécond en développements.

[1] J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon.

Il faut se rappeler que Boileau étoit né à l'angle du quai des

gent leur propre ville au roy Philippe de Macedoine, se plaignoyent bien que ses soldats apres la reddition les appelloyent traistres, et leur reprochoyent leur trahison : je ne sçauroy, dit le roy, que vous y faire; mes soldats sont grossiers et lourdauts qui appellent les choses par leur nom. Ceux qui apres avoir faict revolter les villes contre le roy, et faict la guerre tant qu'ils ont peu tenir, exercé toutes sortes de tyrannies sur le pauvre peuple, et ruyné tous leurs voisins, et qui se voyants ne pouvoir plus subsister, et n'y avoir plus rien que prendre, ont vendu cherement les places au roy, et livré les pauvres habitants à sa mercy, seront bien marris si on les appelle traistres: mais si sera il mal aysé qu'il n'en eschappe quelque mot aux Parisiens, mesmement contre ceux qui ont pris de l'argent, et qui ont marchandé et barguigné pour parvenir à un certain prix, j'en veux avoir tant. Car encore qu'ils ayent faict ce qu'ils doivent, comme les juges qui font la justice qu'ils sont tenuz faire, si est ce qu'en prenant de l'argent ils ont tout gasté, et ne doivent plus recevoir d'honneur de leur bienfaict. Ils ne peuvent se sau-

orfèvres, dans la chambre même où la *Satyre Menippée* a été composée, celle de Jacques Gillot, chanoine de cette sainte Chapelle qui est l'Ilion du *Lutrin*. Un des personnages de ce poëme s'appelle Gilotin.

ver qu'on ne les appelle traistres, concussionaires, marchands et vendeurs de leur pays, et n'y a que Dieu seul qui puisse faire que les choses faictes ne soyent faictes : encore ne le peut il faire que par l'oubly qu'il peut induire en nos esprits pour ne nous souvenir plus de ce qui s'est passé [1]. Et sur ce porpos un de nos poëtes, dont nostre ville d'Eleuthere est assez bien fournie, a dict en six petits vers, ces jours passez :

Ceux qui vendent au roy, par ces guerres civilles,
A beaux deniers comptants, les places et les villes,
Encore, à mon advis, luy font ils bon marché :
Car pour un peu d'argent s'exposants aux envies,
Ils vendent quant et quant leur honneur et leurs vies :
Jamais homme de bien sur ce train n'a marché.

Toutesfois il s'en trouve quelques uns qui s'estants du commencement laissés emporter au torrent de la ligue, fust ce pour crainte de perdre leur religion, fust ce pour affection particuliere qu'ils portoyent aux chefs du party, ou pour quelque indignation et haine qu'ils eussent conceue contre le feu roy, se sont d'eux mesmes soubmis à recognoistre le roy present si tost qu'ils l'ont veu catholique, et ont remis en sa puissance les

[1] Dans l'édition de 1599 on trouve *lassé*, qui est sans doute une faute typographique.

places qu'ils tenoyent, sans marchander, ny entrer en composition avec leur maistre : et ceux là sont plus excusables de leur premiere erreur que les autres : voire meritent recommandation et louange; et d'estre mis aux chroniques pour avoir delivré leur pays de la tyrannie espagnole, comme on y veoit ceux qui delivrerent la France des Anglois, dont sont venuz tant de beaux previleges octroyez aux familles, aux villes et communautez, qui d'elles mesmes secouerent le joug estranger pour se soubmettre à la douce puissance de leurs roys naturels. Mais ce qui fasche le plus tous les gens de bien, est de veoir ceux qui ne l'ont faict que par force et necessité, estre neantmoins caressez, receuz et bien veneuz, et se glorifier qu'ils sont cause que le roy est converty. Ceux là me font soubvenir d'une response que fit le grand Fabius à un capitaine romain gouverneur de Tarente, qui, apres avoir laissé perdre la ville par la trahison des citoyens, se vantoit d'avoir esté cause qu'elle fut reprise par Fabius : à la verité, dit Fabius, je ne l'eusse point reprise ny recouvree si tu ne l'eusses perdue[1] : aussy se peuvent ces gens icy vanter qu'ils sont cause de tant de trophees, et

[1] *Certè, respondit Fabius, Tarentum nunquàm recepissem, nisi tu perdidisses.*

de triomphes que le roy a acquis en reconquerant son royaume; car sans leur trahison et rebellion, il n'eust pas tant gaigné d'honneur à les subjuguer et ranger à raison [1]. J'en veoy d'autres qui n'ont bougé de leurs maisons et de leurs ayses, à deschirer le nom du roy, et des princes du sang de France tant qu'ils ont peu, et qui ne pouvants plus resister à la necessité qui les pressoit, pour avoir eu deux ou trois jours devant la reduction de leur ville, quelque bon souspir et sentiment de mieux faire, sont aujourd'huy neantmoins ceux qui parlent plus haut, et qui ont les estats, offices, et recompenses, et se vantent d'avoir faict plus de services au roy et à la France, que ceux qui ont quitté leurs maisons et leurs biens et offices, pour suyvre leur prince, et qui ont voulu endurer toutes sortes de necessitez plutost que de conniver à la tyrannie des estrangers, tant Lorrains qu'Espagnols: mais cette plainte merite une autre Menippee: je ne vous diray plus que deux petits quatrains que deux de nos compatriotes firent sur le champ une fois que nous discourions sur ce mesme sujet.

[1] Au lieu de cette phrase, l'édition de 1599 porte: *Car sans trahison et rebellion, il n'eust pas tant gaigné de batailles ny pris de villes, ny merité tant d'honneur par la clemence dont il a usé en leur endroit.*

Si les mauvais François sont bien recompensez:
Si les plus gens de bien sont les moins avancez,
Soyons un peu meschants: on guerdonne[1] l'offense:
Qui n'a point faict de mal n'a point de recompense:

L'autre tout à l'instant poursuyvit en autant de vers, non moins à propos que les premiers:

Pour estre bien venuz, et faire nos affaires
Durant ce temps fascheux, plein d'horribles miseres,
Agnoste, mon amy, sçais tu que nous ferons?
Surprenons quelque place, et puis nous traitterons.

Je sçay bien qu'il y a des gens qui ne prennent pas plaisir qu'on parle, et qu'on escrive ainsy librement, et s'offensent au premier mot qu'on ramentoit[2] nos afflictions passees: comme si, apres tant de pertes, ils nous vouloyent encore oster le sentiment, et la langue[3], et la parole, et la liberté de nous plaindre. Mais ils feroyent pis que Phalaris ne faisoit à ceux qu'il escoufoit dans son veau d'airain: car il ne les empeschoit point de crier, sinon qu'il ne vouloit pas ouïr leurs cris comme

[1] *Guerdonner*, formé de γέρας, prix, honneur, récompense, et de δίδωμι, donner, est un vieux mot qui signifioit la même chose que récompenser. On disoit aussi *guerdon*, pour signifier récompense.

[2] *Ramenter* pour *rappeler*. Il a déja été question ailleurs de la signification de ce vieux mot.

[3] L'édition de 1599 porte: *le sentiment de la langue*. Mauvaise leçon.

d'hommes, de peur d'en avoir pitié, ains comme hurlements de bœufs et de taureaux pour desguiser le son de la voix humaine. Il est mal aysé que ceux qu'on a pillez, volez, emprisonnez en la Bastille, rançonnez et chassez de leur ville et de leurs charges, ne jettent quelque malediction sur ceux qui en sont cause, quand à leur retour ils trouvent leurs maisons vagues, desertes, ruynees, ou il n'y a plus que les murailles, au lieu qu'ils les avoyent laissees richement meublees, et accommodees de toutes choses. Qui pourra jamais estouper la bouche à la posterité, et l'empescher de parler du tiers party, et de ceux qui l'ont enfanté, et allaité, et qui le tiennent encore renfermé en chambre, le nourrissent, et substantent de bonnes viandes pour le mettre un jour en lumiere, et le faire veoir tout formé, et tout grand, quand ils en verront le temps et la commodité? Jamais ne fut, et ne sera, quelques loix et ordonnances qu'on y puisse faire, que la medisance ne soit mieux receue que la louange; mesmement quand elle est tiree de la verité, et qu'il n'y ait cent fois plus de plaisir à mesdire d'un poltron, qu'à louer un homme de bien. C'est la punition que les meschants ne peuvent eviter: et s'ils ont tous leurs plaisirs d'ailleurs, pour le moins faut il qu'ils ayent ce desplaisir, et ce ver sur le cœur, de sçavoir que le peuple les

deschire, et les maudit secrettement, et que les escrivains ne les espargneront pas apres leur mort. Dieu mercy, nous ne sommes point soubs un Tibere qui espie les paroles des subjects, ou qui fasse de toutes offenses nouveaux articles de crime de leze majesté : il donne aux gens de bien autant de liberté qu'ils en doivent desirer : il cognoist le naturel des François, comme luy, qui ne peuvent souvent souffrir ny toute la servitude, ny toute la liberté : aussy ne seroit il pas raisonnable de rafraischir à toutes heures, et à jamais nos vieilles querelles, et user de façons injurieuses qui empeschassent la reunion de son peuple à une mesme devotion soubs son obeyssance ; car il faut plus tascher d'adoucir nos maux que de les aigrir : afin que nous nous rangions tous à l'ancienne fidelité et humilité que devons à nos roys, sans partialité ny bigarrure : mais aussy ne peut on trouver mauvais qu'on y pique ceux qui s'y monstrent retifs, et qui semblent quasy se repentir de s'estre repentis [1]. En tout evenement quand il n'y aura que les notoirement meschants qui s'en scandaliseront, je croy que les Parisiens ne s'en donneront gueres de peine. Je ne doute point que le petit Olivier, et Boucher, et d'Orleans ne soyent maintenant

[1] Jeu de mot très piquant et plein d'originalité.

bien empeschez pour faire un anticatholicon et des apologies contre des tableaux et tapisseries, car ils ont loisir à revendre : mais on les y attend, si leurs lucubrations le meritent. Quant à moy je conseilleray toujours à mon cousin de s'amuser à autre chose qu'à leur respondre ; mais j'en cognoy plus d'une douzaine en nostre ville à qui la peau et la plume demangent, et n'attendent qu'un compulsoire [1], pour faire extraits, et vidimus [2] de leurs Menippees, beaucoup plus sanglantes que la premiere. Si en apprenez quelque chose, mon bon amy, je vous prie me le faire sçavoir : vous voyez comme pour vous contenter j'ay extravagué un peu hors de nostre propos, et me suis quasy laissé emporter à l'indignation que j'ay contre ces gens qui bastissent encore sur les fondements de la premiere rebellion, et qui nous menacent de jouer des espees blanches, au lieu qu'ils n'ont joué que des espees rabatues, et peu s'en a fallu que je n'aye destourné ma colere sur les jesuistes : mais, à ce que j'entends, ils ne la feront plus gueres longue en ce pays, et par ce moyen on ne trouvera plus grand goust aux Espagnols : car à ce que disoit un deputé de Bourgongne, un Espagnol sans un jesuiste est une perdrix sans orange. Mais

[1] Qu'une provocation ; du latin *compellere*, pousser.

[2] Et revisions.

pour retourner d'ou nous sommes partis, je vous prie si reimprimez la *Menippee*, d'y effacer les noms de ceux qui se sont renduz bons serviteurs du roy, et qui y continuent avec resolution : mais il y en a qui branslent encore au manche, et ont besoin d'un an d'approbation, auparavant qu'on s'y doive fier, ny qu'on les efface du livre. Toutesfois ce n'est ny à vous ny à moy d'en juger : le meilleur sera d'oster tous les noms propres, et n'offenser personne de ceux qui peuvent nuire et qui sont parmy nous : c'est ce que je vouloy vous dire pour le dernier ; et me lairrez, s'il vous plaist, en repos, car il est heure de souper. Alors je cognus bien qu'il me vouloit donner congé de me retirer, et je luy dy, qu'il me pardonnast si je l'avoy tant ennuyé, mais que j'avoy pris un si grand plaisir à l'ouyr, que le temps ne m'avoit point duré : toutesfois qu'auparavant que partir je le vouloy encore advertir, que beaucoup de gens disoyent que la harangue du sieur d'Aubray estoit trop longue et trop serieuse au prix des precedentes, qui sont toutes courtes et burlesques ; et que je ne sçavoy que leur respondre, ny quelle en estoit la raison de l'autheur : je n'en sçay, dit il, non plus que vous : sinon que j'estime que mon cousin a voulu imiter le naturel dudict sieur d'Aubray, qui est ainsy abondant et copieux en rai-

sons, et qui ne trouve jamais fin de son sçavoir, ny de ses discours : et mesmement en un tel acte, auquel il a deu representer tout ce qu'il sçavoit avec affection de persuader. Mais en ce qu'on l'a faict parler serieusement, c'est pour luy rendre plus de dignité qu'aux autres precedents, qui sont tous chelmes[1], auxquels il n'eut pas esté seant de faire dire rien de bon : et ne s'est trouvé que luy, en la

[1] *Chelme*, dans le dictionnaire de Trévoux, dans le grand vocabulaire françois et dans le dictionnaire de Lacombe signifie rebelle, séditieux, mais il est à croire que les auteurs de ces lexiques, au lieu de rechercher l'origine de ce mot, n'en ont donné la définition que d'après le sens qu'ils ont cru devoir assigner au passage de la Satyre Ménippée où ce terme est employé; ce qui le donne à penser, c'est que le volumineux dictionnaire de Trévoux, qui donne toujours les étymologies, n'indique aucune origine du mot *chelme*, et se contente de citer la phrase de la Satyre Menippée où il se rencontre, et il est assez probable que les autres dictionnaires l'auront copié.

Chelme, dans le dictionnaire de Cotgrave, est rendu par *a knave*, *a skellum*, et par syncope *skelm* qui se trouve dans le dictionnaire de Boyer. Skellum ou skelm est défini par Johnson *a villain, a scoundrel;* et est rendu dans le dictionnaire des kinner par *veterator, nebulo, furcifer*. Ce mot, suivant Adelung, est le même que *skalm* en suédois, *sczelma* en polonais, et *schelm* en langue teutonique d'où est dérivé l'allemand *shelm* qui signifie un homme vil et méprisable, un misérable. Un autre dictionnaire allemand porte ce qui suit : Schelm, *cadaver projecti canis, vel alterius animalis; posteà torqueri cœpit in hominem cadaveris instar abominandum; indè schelm talis homo quem omnes tanquàm morticinum execrantur; quod convicium indè ortum videtur quòd, in quibusdam delictis et*

bouche duquel il fust propre de dire verité, et de mettre avant chose qui servist à l'instruction et cognoissance serieuse des affaires passees : voylà toute la finesse qu'on y entend, et la raison dont on doit payer ces delicats, en la puissance desquels il est de la ronger et retrancher, ou de n'en lire que le quart ou la moitié comme ils voudront, s'ils la rouvent trop longue : mais je m'en rapporte aux mieux entenduz, s'il y a rien qu'on en puisse oster, et qui n'y soit appliqué fort à propos : toutesfois à vous est permis la tailler ou ronger comme il vous plaira, je n'en trouveray pas le vin pire, et vous prie pour la fin me laisser en paix. Sur cela je n'osay l'importuner davantage, encore que j'eusse grand desir de sçavoir, si luy ou le seigneur Agnoste

imprimis in desertione obstagii, corpora mortuorum insepulta projicerentur.

Quelle que soit l'explication que l'on adopte, il résulte nécessairement de celles qu'on vient de donner que *chelme* est dérivé des langues septentrionales; et que les lexicographes s'accordent à lui donner le même sens.

On a vainement consulté les diverses éditions du dictionnaire de l'Académie françoise, du dictionnaire étymologique de Ménage, aucune trace de ce mot, ou d'un mot analogue n'a été trouvée dans les dictionnaires espagnols ni dans le vocabulaire de l'académie de la Crusca, d'où il suit que *Chelme* non seulement n'a point une origine méridionale, mais encore ne s'est pas introduit postérieurement dans les idiômes du sud de l'Europe. Il est également étranger aux langues orientales.

n'avoyent rien faict sur la cause des jesuistes, mais il me coupa broche[1], et me dit: On a accoustumé à la mode de nostre pays de dire ce qu'on pense. Je vous diray donc que je pense que c'est assez discouru pour cette fois, et vous prie encore un coup de me laisser en paix. Ce disant appella son valet qu'on vinst mettre la nappe, et j'eus honte de demourer plus long temps: m'en vins instruit de ces belles responses, desquelles je vous ay voulu faire part, pour le contentement de ceux qui sont comme moy curieux de la verité.

[1] *Couper broche*, couper court.

LE SUPPLEMENT
DU CATHOLICON,

OU

NOUVELLES
DES REGIONS DE LA LUNE,

OU SE VOYENT DEPEINTS LES BEAUX ET GENEREUX FAICTS D'ARMES
DE FEU JEAN DE LAGNY, FRERE DU CHARLATAN,
SUR AUCUNES BOURGADES DE LA FRANCE,
DURANT LES ESTATS DE LA LIGUE.

DEDIÉ A LA MAJESTÉ ESPAGNOLE,
PAR UN JESUISTE NAGUERES SORTY DE PARIS.

A LA MAJESTÉ
ESPAGNOLE.

SIRE,

En memoire de tant de bienfaicts que tout nostre ordre en general a receu de vous, et reçoit journellement, et en souvenance du bon pere Ignace nostre fondateur, qui estoit vostre subject naturel, il y a environ cinquante ans ou moins, vous sçavez les bons services que nous vous avons faicts, tant dedans que dehors vostre royaume, quand vous nous avez faict cest honneur de nous employer à ce qu'avez cogneu qu'estions propres pour vos affaires, et selon le temps. Il n'y a celuy de vostre royaume qui ne sçache, que la plus-part de ce qu'il vous a pleu nous commander, a esté par nous si dextrement manié qu'en avez receu profict et honneur. Si y avez faict despence, la proye et le butin le vaut. C'est par nos travaux et par nos subtilitez qu'estes maintenant seigneur des Indes, desquelles tirez des doublons qui vous ont servy, avec nos sermons et artifices à vous rendre paisible possesseur de tant d'autres royaumes,

dont les couronnes vous chargent tellement qu'en estes tout courbé et contrefaict. Ces doublons vous servent de charme si souverain, qu'avec iceluy pouvez ensorceler, et faire rendre à vous les plus farouches et sauvages peuples. Quand aux meurtres et cruautez qui ont esté perpetrez, en vous acquerant ceste fine drogue, comme je sçay qu'avons faict massacrer un petit monde de pauvres innocents, par les plus execrables tourments qu'il est possible excogiter, cela vous est pardonné, puisqu'en avez l'absolution de vostre pere confesseur, avec la nostre qui ne vous manquera point. C'est de nostre invention toutes ces sortes de tourments et gesnes qui se pratiquent aujourd'huy par tous les pays de vostre obeyssance, et principalement és nouveaux conquis. Perillus ny fit œuvre, et le tout pour le plaisir et service de vostre majesté, comme d'un second Phalaris. L'inquisition qui a tant de vogue par toute l'estendue de vostre domination, est elle pas de nostre cru? Elle vous sert de mords, et d'esperon pour tenir et faire trotter qui il vous plaist. Si quelqu'un de vos subjects vous deplaist, ou les moyens d'un autre vous plaisent, il ne faut que le signal à monsieur l'inquisiteur, aussy tost avez la depesche de l'un, et la bource de l'autre. Bref sans icelle, tous les pays que tenez unis, se desuniroyent; et m'asseure que

vos fecondes Indes, le Portugal, l'Ecosse, et tous vos autres pays bridez par l'inquisition, vous joueroyent de beaux tours sans icelle. Tel des vostres qui vous honore, qui vous morgueroit : nous donnerons ordre à ce qu'elle soit tousjours exactement observee, et l'establirons encore ailleurs, afin de nous faire, comme en vos pays caresser, embrasser, et honorer, comme petits dieux. Tout cecy ne dy je pour reproche, mais seulement pour monstrer que nous sommes acquittez des charges, auxquelles il a pleu à vostre majesté nous commettre. Helas! Sire, s'il eust pleu à Dieu donner heureux succez aux entreprises et desseins qu'avions projettez sur la France, vous estiez trop fort. Il n'eust resté que l'establissement de nostre saincte inquisition : car autrement n'eussiez jouy de l'acquest pour vous rendre le plus grand roy de vostre race. Les Seize n'agueres pilliers de Paris, et maintenant de Mont-faucon, estoyent par nostre moyen pour vous. Ils vous avoyent passé contract de vendition de la ville capitale de ce beau royaume, stipulants par nous vos tres fidelles et loyaux agents, et experts facteurs en ce traffyc. Ils avoyent jà touché une partie du prix, et estoyent prests de faire la delivrance de la marchandise, mais au grand desastre, ils s'y sont trouvez courts, je dy courts attachez. Je ne sçay s'ils ont emporté avec

eux la bource, mais je suis asseuré qu'ils y ont du moins laissé les pendants. Je ne puis parler de ceste renverse de fortune sans souspirer, car nous ne serions maintenant à chercher fortune ailleurs. Vous sçavez, nonobstant le desastre advenu à ces saincts personnages, les bons devoirs qu'avons faicts depuis. Nous avons suscité des assassins, pour vous destrapper de vostre capital ennemy. Nous fismes en sorte, et soubs main, qu'un nommé Pierre Barriere, soldat qui avoit suyvy le party de l'Union, homme grossier, et debile d'entendement: car ce n'est pas aux plus fins que nous nous adressons, vint se confesser à l'un de nous. Il s'accusa de quelque enorme peché, duquel il ne pouvoit avoir remission, sinon qu'il fist quelque grand coup pour trouver grace devant Dieu, et eterniser sa memoire. Que s'il pouvoit tuer le roy de France à present regnant, qu'il ne pouvoit faire œuvre plus meritoire, et plus redondante à l'honneur de Dieu, que ce coup.

Que la crainte qu'il pourroit avoir d'y perdre la vie ne le devoit empescher de passer outre. Qu'il y seroit assisté de la mesme faveur speciale de Dieu, que fut Judith qui tua Holopherne, et retourna saine et sauve vers les siens, et Aod qui tua Eglon, roy des Moabites, d'un cousteau, et n'en receut aucun mal. Qu'à ces exemples il devoit

faire ce coup, afin qu'il peust comme eux aller tout droit au ciel: car comme il est escrit, *cœlum vim patitur et violenti rapiunt illud*, qu'à tout le moins il seroit canonisé, comme avoit esté de fraische memoire frere Jacques Clement. Voylà comme nous prenons les passages de la Saincte-Escriture, laquelle est faicte pour nous, et non nous pour elle, afin d'embobeliner les pauvres gens. Ce soldat bien instruit, comme dit est, et mettant en devoir de s'acquerir paradis, fut surpris à Meleun à nostre tres grand regret, et en porta la fole enchere. Sur la fin de l'annee derniere, nous pratiquasmes un semblable coup, en la personne d'un jeune escholier natif de Paris, lequel avoit esté instruit des son jeune aage en nostre college; et induit par les mesmes voyes que dessuz, se hazarda pour avoir place en paradis, aussy bien que les autres. Et de faict fit bien davantage: car il aborda jusques à la personne du roy, et luy donna un coup de cousteau en la face, pensant bien le porter ailleurs. Ce fut un grand malencontre pour vous et pour nous, que ce coup ne descendit plus bas; vous ne seriez maintenant en la peine que vous estes, et n'auriez peur de perdre vos Pays-Bas, qui s'ebranlent fort, et de tout ce que par droit de bienseance usurpez. Nevous estonnez point, Sire, nos ruses et subtilitez

ne sont point diminuees en nous, et semble que ce roy nous craigne. Toutesfois sa cour de parlement veille pour luy, et a jà faict pendre quelques uns de nos compagnons et le reste de nous autres exilez de la France, sans y pouvoir avoir aucune retraite, a confisqué toutes nos possessions et biens, dont ceux de l'université de Paris esperent en avoir des plumes. En vertu de l'arrest de ceste cour souveraine, il nous a fallu desloger sans trompette, et aller chercher nostre bonne adventure, la cherchants encore à present. Or est il que peu de jours y a, ainsy que passions pays, arrivez que fusmes en une hostellerie, nous nous trouvasmes à table avec quatre compagnons divers de bonne adventure, lesquels nous entretinrent de discours tout du long souper, et entr'autres nous contoyent merveilles du pays ou ils avoyent esté, signamment des regions de la lune, ou ils affirmoyent avoir par l'espace de sept mois sejourné. Ils discouroyent de la maniere de vivre, et de l'estrange façon des habitants de là, des singularitez des lieux, et belles remarques qu'ils y avoyent faictes, et particulierement de la description au vray des prouesses d'un valeureux chef de guerre, nommé Jean de Lagny qui avoit autrefois esté en France, et estimé le factotum du roy d'Espagne, ainsy parloyent ils. A ce discours nous pris-

mes tous grand plaisir, et moy singulierement, oyant parler de vostre nom, et de l'un de vos hallebardiers. Or apres beaucoup d'autres discours, l'un d'iceux compagnons tira de sa malette un demy cayer de papier, et s'adressant à moy, me dit: Monsieur, de tout ce que nous avez ouy discourir en voicy un petit recueil, que j'ay dressé; voyez le plus particulierement. Je le suppliay de m'en donner une copie, ce qu'il fit, et estoit en la forme que je la presente à vostre majesté: la nuict suyvante, comme j'estoy couché, je suis certain que je fus ravy et transporté par quelque *genius*, dans une hotte, en ces regions, ou j'ay trouvé estre veritable tout ce qui est contenu au present discours, auquel partant je n'ay ajousté ny diminué d'un iota. L'occasion principale pourquoy je le vous presente, est pour supplier vostre majesté de vouloir dresser une armee, soubs la conduite du capitaine Cocodrille, ou tel autre qu'aviserez pour la conqueste de ces regions de la lune nouvellement descouvertes. La prise ne vous en sera si penible que celle des Indes, et vous asseure qu'y gaignerez davantage qu'en France. En ce pays là on ne trouve comme és Indes l'or soubs terre, mais és chausses d'un chascun. Quand vous aurez conquesté quelque coing de ce pays, qui sera, Dieu aydant, en peu de temps, nous vous supplions af-

fectueusement de nous mettre en la premiere bourgade, et fonder un college, et nous laissez faire du reste. Nous prescherons si bien, nous manierons si dextrement le baston, qu'en peu de temps en serez roy; s'il ne tient qu'à seduire le peuple, le faire rebeller contre son prince, luy apposter et envoyer des assassins, nous en viendrons bien à bout. Les gens de ce pays là seront à vous, avant qu'ils puissent descouvrir aucunes de nos ruses. De ce vous supplions tant qu'il nous est possible: Sire, au nom de Dieu que faisons tousjours estre de vostre costé, ayez pitié de nous; considerez que si ne nous placez en quelques uns de vos pays, nous sommes en danger de demourer vagabonds comme les loups. En France la peste y est pour nous, en Allemagne la corde, en Angleterre le feu. En Italie, et aux autres terres de vostre obeyssance, nous ne pouvons y avancer de beaucoup vos affaires, attendu que nostre principal mestier est, et ne sçavons presque autre chose, qu'à faire revolter les subjects contre leurs seigneurs, et brouiller leurs estats en vostre faveur. Je m'asseure que si employez quelque heure à la lecture de ce present discours, vous serez d'autant plus incité à l'avancement de ceste belle conqueste, afin de nous y envoyer en façon de colonnie, pour vous y rendre le service que nous vous devons. Cepen-

dant, Sire, nous prierons Dieu affectueusement qu'il vous en fasse la grace, et donne heureux succez à ceste saincte entreprise.

Vostre tres humble et tres obeyssant serviteur,

D. P. P., JESUISTE.

L'IMPRIMEUR

AU LECTEUR.

Amy lecteur, ce discours des regions de la lune, dedié au roy d'Espagne, m'est fortuitement tombé en main, l'ayant trouvé parmy des vieux livres, que j'ay achetez que l'on vendoit publiquement. J'ay estimé m'acquitter de mon devoir de t'en faire part, d'autant qu'il traite de la descouverte d'un pays, ou peut estre tu n'as jamais esté : joint aussy qu'il profitera à ceux, qui, depuis septante deux lunes ou environ, ont trafiqué, dont plusieurs y ont esté de la feste, qui n'en vouloyent estre, et s'en fussent bien passé. Je ne te le communique, afin d'imiter les damnables façons de ces lunatiques, mais d'y faire ton profict de ce que tu pourras, et laisser courir le reste. Je sçay bien que chascun n'est pas né soubs une mesme planette, et qu'il s'en trouvera qui contrediront, et maintiendront qu'on ne sçauroit aller aux regions de la lune sans boire, comme l'autheur, et ses compagnons y ont esté. Outre cela, s'il y a chose au present discours qui leur soit desagreable, je ne m'en soucie pas beaucoup : aussy n'est il faict pour ces

ombrageux, à qui Dieu mesme ne sçauroit complaire, les uns demandants de la pluie pour planter des choux, les autres le beau temps pour aller à la chasse. La plus-part une paix tranquille, et d'autres la guerre, car autrement ils ne sçauroyent faire leurs besongnes. Les exploits de guerre faicts par feu Jean de Lagny, sur aucunes bourgades de la France, y sont despeints, tant pour soulager celuy qui, en sa faveur dressera son histoire, que pour consoler et effacer le deuil qu'aucuns portent de la perte de ce valeureux champion. Or en attendant, qu'avec la grace de Dieu, je te despresseray quelque chose de plus serieux, je te supplie prendre en gré ce mien petit devoir. Adieu.

PRÉFACE.

Ne vous soubvient il plus, gens de bien, d'avoir leu au chapitre dernier du second livre des Chroniques Pantagruelines, comme feu de beuveuse memoire, maistre François Rabelais, vous faisoit ample promesse de vous decrire la descente de son roy Pantagruel aux enfers, comment il combatoit contre les diables, fit brusler cinq chambres d'enfer, mit à sac la grande chambre noire, jetta Proserpine au feu, rompit quatre dents à Lucifer, et une corne au cul. Et devant comme il trouva la pierre philosophale, comment il passa les monts Caspies, comment il navigua par la mer Atlantique, defit les Canibales, et conquesta les isles de Parlas. Apres comment il visita les regions de la lune, et pour sçavoir si à la verité la lune n'estoit entiere, mais que les femmes en avoyent trois quartiers à la teste; et autres mille joyeusetez, que le bon homme vous promettoit, n'ayant pourtant teneu promesse. S'il vous en soubvient vous n'estes forclos de memoire, ou moy mesme suis deceu en mes opistoriographes : si ay je à tout hazard, moy vostre tres humble, entrepris ceste

charge en partie, pour vous rejouyr, certain qu'avez bonne envie de rire, puisque le monde est plus fol qu'il ne fut oncques. Vray est que pour le present ne vous sera faict discours aucun que des regions de la lune, qu'avons courues, et visitees l'espace de sept ans, n'en estants revenuz que depuis hier, et pource pouvez vous asseurer d'avoir icy maree fraische, j'entends nouvelles, tres nouvelles, quoy qu'une infinité de prosagogides et courtiers y contredisent par une malice deliberee, au moins ne furent oncques ouyes celles que presentement vous raconteray. Je me doubte bien que quelques uns des plus halbrenez, non d'entre vous, mais d'entre ces maranes, s'estonneront de premier abord, lisants ce tiltre: *Nouvelles des regions de la Lune*, se guementants avec leurs bouches baveuses, et nez relevez comme l'anse d'un pot, si faire se peut qu'ayons monté si haut sans tomber. Mais leurs fievres male mules, ne lit on assez d'exemples d'hommes qui ont esté ainsy joyeusement transportez, sans peine et difficulté jusques là, et plus outre? Que conte on de Triptolemus, gentil fallot, allant à chevauchon sur des serpents aislez parmy le monde? Comment y fut Empedocles? Socrate ne vit il pas la troisiesme region de l'air dans une corbeille? Minos qui n'estoit decretaliste, bien qu'il fust grand juge, et roy

de Crete, ne se trouvoit il chaque mois au conseil de Jupiter? Ciceron ne met il son genereux Scipion à trois grandes lieues par delà le soleil? Pegase qui ne fut qu'un cheval, franchit il pas bien avant par l'air, avec son cavalier Persee, pour la delivrance d'Andromede au beau devant? Tiendrons nous pour fables ce qui est dit d'Enoch, et aussy d'Elie, au livre sacro Sainct?

Que devint Romulus? ou s'enfuit le noble *Vertugalin à la bataille de Cerisoles?* Fut ce au trou de la Sybille, ou, comme aucuns ont voulu jazer depuis, soubs la cotte de sa grand' mere? Non, non, ce sont bayes, ce fut au pays de la lune. Ainsy n'avoyent garde les mastins de le mordre. Mais qu'est il besoin de tant suer apres ces veaux de disme, pour leur faire croire verité, puisque pour eux n'est faict le present discours, ains seulement pour gens de bien, afin aussy de vous satisfaire selon mon petit pouvoir, et acquitter aucunement le susdit maistre François Rabelais envers vos seigneuries, comme estant grandement fort obligé au contract d'icelles? Usant aussy expres de ce petit preambule, comme pour descharger vos nobles et authentiques cervelles des brouillards ja des long-temps amassez par la malicieuse disposition de l'air, et soufflement pestilentieux des cuculles; en sorte que, renduz sereins et nets comme pots escurez,

aucun nuage de desdain et malveillance ne vous empesche de veoir, lire et entendre ce qui vous sera par moy icy dict et declaré.

NOUVELLES

DES RÉGIONS DE LA LUNE.

CHAPITRE I.

Comment l'antheur trouva trois compagnons en son chemin, et de ce qu'ils rencontrerent.

Vous devez donc premierement sçavoir qu'un temps fut que tous les enfants perduz se rencontrerent en un chemin, et fut ledict temps aussy appelé le temps perdu; car on ne l'a peu retrouver depuis, quelque diligence qu'ayent faict les chroniqueurs; estants cause de ceste perte les lunetiers de Calabre, avec la bonne intelligence qu'ils eurent avec le pape Gregoire, leur confederé. En ce temps là, dy je, ne faisoit guere beau gaigner les pardons, car ils coustoyent cher. Les sages, contre l'ordonnance expresse, en furent frustrez. Les fols se donnoyent des coustes, car la presse estoit grande. Les riches devenoyent pauvres et les pauvres riches, par transsubstantiation de substance, que les alquemistes appellent. Les champs estoyent dans la ville, et la ville aux champs, qui est cas bien estrange. Plusieurs

mouroyent de ceste grande maladie epidemiale qu'on appelle faute d'argent, et si pour en avoir n'y avoit qu'à prendre. Pour bien courir on eschappoit, pour bien courir on attrapoit. Chascun jouoit à j'en suis. Puis incontinent fut joué à rendez moy ma vache. Les montagnes estoyent en guerre contre les valees. Les campagnes eussent bien voulu estre bois, et les bois campagnes en plusieurs lieux. Bref, tout estoit en desordre, et se tenoyent les hommes au large, de peur de se blesser. Or comme l'heur voulut, je, qui vous fay ce present conte, rencontray sur le grand chemin qui tire à Mirebeau, trois pelerins, bons amis, et gentils compagnons, auxquels m'estant enquis de la retraicte, trouvay qu'ils alloyent chercher fortune, cheminants tout leur petit pas : car de courir fortune, se disoyent ils, il y a du danger; et veut fortune estre cherchee, courue point. Pource me prierent la chercher avec eux doucement sans m'eschauffer. Ou la trouverons nous, leur demanday je? De cela, me respondirent ils, nous ne vous saurions que dire : car fortune se trouve par rencontre, tel en est bien pres qui en recule; pource faut avoir bon pied et bon œil pour la prendre; encore eschappe elle, si on ne la tient bien ferme. Ha! dy je lors, je vous quitte donc, mes bons amis; car j'ay les mains foibles, diffici-

lement pourroy je retenir ceste farouche dont me parlez. Quoy oyants les compagnons prest que j'estoy de me destourner du chemin, m'arresterent, et promirent sur leur serment, que je n'auroy peine quelconque à ceste chasse, mais qu'eux porteroyent toute la fatigue; et quand ils auroyent faict fortune asseuree entre leurs mains, que j'auroy part à leur fortune. A quoy je condescendy volontiers, et principalement à cause que je les voyoy si bons couillauds et trupeluz. Le premier et plus apparent d'entre eux se nommoit en son village Aliboron, joly monsieur ou maistre pour le moins, homme à tout faire, et grand raillard. Le second estoit Enguerrand, franc archer de Bagnolet, rond comme une pomme; ne pensez que cestuy soit sorty de la race d'Enguerrand de Marigny, qui faisoit du roy Charles VII sa fortune, dont mal luy en prit; car ledict compagnon n'estoit tel et haissoit à mort les financiers qui faisoyent de la bource de leur maistre mitaine. Le tiers s'appeloit Roger bon temps, cogneu en maints lieux, mais qui pour les causes susdictes avoit abandonné son pays, non sans danger de se perdre. Ainsy tous trois bien deliberez suyvirent leur route, et moy avec eux. Mais oncques ne trouvasmes fortune, par l'espace de dix-sept mois que fusmes à la chercher; seulement rencontrions

au chemin plusieurs sortes de gens qui la cherchoyent comme nous. Entre autres vismes un grand pendart, comme pourroit estre quelqu'un d'entre vous, qui disoit l'avoir tenue long-temps dans un sac close, mais qu'elle luy estoit eschappee, à son grand regret, d'autant qu'elle l'avoit menacé en eschappant. Aussy le vismes nous quelque peu de temps apres branché dans un bois, comme si c'eust esté un pourceau de Wesphalie. Ce qui nous fit croire qu'il luy avoit faict tort d'ainsy la tenir enfermee dans un sac. Une autre fois se presenta à nous un petit homme, soldat à mon avis de la Ligue, Espagnol de nation, qui nous monstra un grand coup de taillade qu'il avoit sur l'eschignon du col, remontant vers l'aureille gauche à demy avallee, nous disant qu'ainsy avoit Fortune vouleu qu'il eust sur l'aureille la prenant en patience, et esperant estre quelque jour guary. Je pry plaisir d'arraisonner, quant à moy, un certain mignon, fringuant, fraizé, miste, coint, d'assez bonne paste, qui venoit à la traverse, sifflant, chantant, riant, rigolant, donnant de la houssine à chascun pour la bonne fortune qu'il avoit trouvee en la cour, mais sa joye ne dura guere, car je luy fy paroistre comme il s'estoit trompé, prenant botte de foin pour filet, renard pour marte, et hape lourde pour rubis. Nostre

Enguerrand, d'un autre costé, en rencontra un à qui il avoit esté amy, mais ne l'estoit plus, l'asseurant d'avoir trouvé fortune par charmes, usant de chiffres, et faisant d'un 6 un 9, par revolution, et de cent, mille, par un caractere qu'il appeloit honnestement interest. Toutesfois n'avoit usé de ce dernier, disoit le here, que vingt ou trente fois, lorsqu'il estoit roy des deniers au Tarot, dont je sceu tres bien reprendre Enguerrand, disant qu'ainsy ne luy falloit abuser de Fortune, crainte qu'elle ne le prist quelque jour au colet, quand elle ne seroit en ses bonnes. Ne vous attendez donc, respondit le rustre, puisque craignez tant Fortune, de l'avoir jamais à vostre commandement : qui a peur des feuilles n'aille au bois.

Ja n'aurez en ce temps rien
D'elle, si estes gens de bien.

Et disoit vray : car, comme je vous ay ja dict, nous perdismes nostre temps en ceste chasse, dont se plaignoit fort Roger. Ce qui nous fit prendre enfin resolution de ne la chercher plus, puisque mesme tel la trouve qui ne la cherche pas.

CHAPITRE II.

Comment nous nous retirasmes dans un bois ou courusmes Fortune, et trouvasmes une profonde caverne.

Maistre Aliboron estant le plus aagé d'entre nous, avança aussy premier le propos de se desister de nostre entreprise puisque Fortune ne se presentoit, demandant avis à chascun de nous, pour ce qui estoit à faire; car nous ne sçavions ou loger, et estions devenuz vagabonds comme lievres desbuissonnez, pauvres comme guenaux, malotruz, tout crottez, depenaillez, dehingandez, maigres, rechigneurs, et halez de chaud. Au reste d'appetit ouvert, et prests de faire une bonne affaire, si cas advenoit que quelqu'un nous invitast de nopces. Roger estoit d'avis de s'y trouver sans estre prié, car sa bedondaine se travailloit bien fort, et les joues luy pendoyent au long de la maschoire comme à un vieil singe. Quant à moy, il me sembloit expedient de nous retirer dans quelque bois espais, pour là estre aucunement à couvert de la grande pluye qui tomboit pour lors, et si par fortune aussy quelque beste rousse se venoit rendre à nous pour passer ceste faim stri-

dente qui nous pressoit. Mais Enguerrand ne pensoit qu'à sa fortune, tant il estoit infortuné, et vouloit aller malgré vent, malgré pluye, et malgré ses jambes. Bastes! dit lors maistre Aliboron, parlant à moy, je trouve ton conseil tres bon, allons nous rafraischir dans ceste forest prochaine; peut estre y trouverons nous ce que nous cherchons tant. Ce disant gaignoit le devant, et nous apres, car nous luy voulions obeyr en tout et par tout. C'estoit à qui plustost y seroit; mais à l'entree furent apperceuz de nous six guetteurs de Fortune. Lors demeurants court, bien estonnez, pensions à regaigner la pleine, dont soudain coururent à nous lesdicts six guetteurs, chascun la pistole en main et le chien abattu. Ha! dit Roger, messieurs, nous sommes à vous, et de bon cœur. Voyez icy le genouil bas, les mains levees, ne soyez sanguinaires. Qui vive, dirent les guetteurs? Vivons tous, respondit Roger, la larme à l'œil, et bons amis comme devant. Ou est la bource, demanderent les guetteurs? Frelus, respondict Roger, monstrant sa pochette vuide. Ha, ha, canaille, vous nous treuflez, repliquerent les guetteurs, tue! tue! Ils vouloyent tuer Roger, mais soudain se mit au devant nostre maistre Aliboron, et demandant congé de parler, leur dict enfin: Seigneurs, qui que soyez, ayez com-

passion de ceux qui se soubmettent à vostre volonté; nous sommes pauvres gens, qui depuis dix-sept mois en çà cherchons Fortune, et y avons consommé tous nos moyens, en sorte que rien pour ceste heure ne nous reste que les dents, qui sont à vostre service. Ce qu'oyants les guetteurs, apres nous avoir fouillez haut et bas, sans rien trouver qu'une vieille croute de pain, et seiche, qu'avoit Roger dans le busque de son pourpoint, nous dirent tous en nous laissants : Qu'au diable soyez vous donnez, belistres de fortune. Grand mercy, respondict Roger. Ainsy courusmes nous Fortune pour ceste fois, et tirasmes tout doux à costé du bois pour y passer la nuict, recueillants sur le chemin le gland, et quelques noix seiches pour nous nourrir, n'ayants rien autre chose à manger. L'eau avions à commandement pour boire, et cabalinisions comme Thibaut Gargouille. La nuict venue, discourusmes encore de nostre fortune, Roger fit une question à Enguerrand, et le prit sans verd à la lune, la question estoit : Que si par le consentement de toutes les planettes, choix luy estoit donné, au lieu qu'il cherchoit Fortune de la faire, de quelle matiere il la feroit, d'or ou de bois. De bois, respondict Enguerrand, à la charge qu'il eust racine afin qu'elle creust tousjours, ainsy iroit ma fortune en

accroissant. Voire mais, repliquoit Roger, quand elle seroit venue jusqu'au bout, car force est que toutes choses viennent à un bout sans passer plus avant, danger seroit qu'on ne mist la coignee pour en faire du feu, dont se chaufferoit chascun le cul aux despens de ta fortune. Elle se renouvelleroit, dict Enguerrand, par sa graine. Quelle graine, demanda Roger, comme l'appellerois tu? Gland perpetuel, respondict Enguerrand. Ouy mais, repliqua Roger, tes pourceaux ayment le gland, et se nourriroyent de ta graine les pourceaux. Je mettrois, dict Enguerrand, des hayes à l'entour, contre telles bestes, et ainsy seroit ma graine seurement garantie. Tes hayes, respondict Roger, ne serviroyent que d'appast aux oiseaux pour s'y venir nicher, et viendroyent grands et petits becquer ta graine, la rendant inutile pour germer. De cela me garantirois aussy, dict Enguerrand, mettant de la glus et tendant des rets. Ton gland, repliqua Roger, seroit en danger plus que devant; car les renards qui ayment fort les oyseaux, pour les manger viendroyent de nuict quand ils seroyent pris, et romproyent tes hayes. Contre renards tu ne pourrois trouver moyen aucun, car ils sont fourrez de finesse, et maistre Mouche n'en cheviroit pas. Ils vouloyent continuer leurs demandes et repliques, quand j'ouy le bruict

d'un marcassin qui traversoit les buissons pres de nous. Lors mismes chascun la main au braquemart, et, sans dilayer courusmes aupres, le suyvants à la traverse à qui mieux mieux. Notez qu'il faisoit grand clair de lune alors, ce qui empescha que ne le perdismes de vue, jusques à ce que, retiré dans une caverne, nous fusmes contraincts de reprendre haleine, n'osants pas si inconsiderement entrer en ces lieux soubsterrains, crainte que quelque meschante bête nous fist une gorge chaude de nous. Mais enfin, tout d'un complot et bien desliberez pour avoir ledict marcassin, y entrasmes pour veoir aussy si y trouverions Fortune qui nous peust contenter; car on tient qu'en tels lieux souvent elle se cache, principalement en temps de guerre, qu'un chascun faict pacquet de ce qu'il a.

CHAPITRE III.

Comment nous entrasmes en la caverne, ou esgarez, vismes les Enfers.

A l'entree de ceste caverne Roger eut quelque frayeur; car elle estoit telle que se depeinct l'entree de la Sibylle, moussue, vague, froide, espaisse-

ment obscure. Vray est que n'avions intention de passer trop avant : mais nous fusmes surpris de tenebres comme rats à la ratiere, et ne peusmes, six pas avancez, oncques retrouver la bouche de ce noir manoir. Enfin tant tracassasmes à tastons, qu'en l'espace de vingt quatre heures, nous sembloit, parvinsmes au vray domicile des diables : ce que cognusmes tant à leurs hurlements, qu'aux feux allumez de tous costez, et grandes chaudieres qui estoyent dessuz les feux à la maniere et semblable façon que les voyez à la Gibree, au quartier des saulcices, et boudins. Or combien que mon intention ne soit de vous raconter presentement des nouvelles des Enfers, toutesfois à cause de la passade que nous y fismes, à la veue de tous les diables, cela merite bien qu'en oyez un motelet avant que venir à mon principal discours.

Premierement estants parvenuz jusques à la grand'porte de fer, ou l'on vous conte par deçà que faict la guerre Cerberus, chien à trois testes (ce qui est faux, n'ayants les diables chiens, ne chats, d'autant qu'ils ne sont gens de mesnage, mais plustost menent vie de couvent) nous ne trouvasmes aucun empeschement, ains plustost sembloyent ces diables nous allecher à la visitation de leurs cuisines, n'estants au reste du tout si noirs qu'on les peinct, Roger y contredisoit. Que deviendrons

nous, ce disoit il? voulons nous que presentement cent diables nous sautent au col, nous prennent, nous empallent, et boccanent: au moins si avions quelque Sibylle qui nous conduise, passe, nous passerions et verrions la porte de corne ou on va aux champs Elysiens. Ne te fasche point, luy dict nostre maistre Aliboron, j'espere bonne issue, n'avons nous pas chascun nostre braquemart? Les diables ne sont si furieux qu'on les dict, nous les sacmenterons trestous: s'ils font les mauvais, les pauvres diables mettrons en pieces, les riches diables prendrons à rançon: je suis d'avis seulement qu'en attrapions quelqu'un pour nous conduire, de peur de nous egarer. C'est bien avisé, dit Enguerrand. Et soudain en prit un au poil, lequel ayant entendu nostre dessein, et craignant malencontre, s'offrit bon gré malgré à nous conduire, non sans vouloir faire un peu le diable, du commencement. Roger luy promit six barils de moustarde, pour ayder à sa grimace, s'il vouloit estre fidelle. Je le seray foy de soldat, respondict le paillard, et vous conduiray seurement jusques ou vous voudrez, si bien que ne serez descouverts d'aucuns de nos galiers, et confreres. Allons donc, dict Roger, je n'ay plus de peur, voicy un bon diable, si oncques en fut qui furent bons. Mais que dira on, quand nous rapporterons au retour

d'icy, qu'un diable aura esté nostre guide? Se laisser guider par les diables, est chose trop hazardeuse. O la laide beste! fy, j'en dy fy; tels ne me seront jamais rien : adieu, vous dy je, je m'en retourne. Aye, aye, respondict maistre Aliboron, chascun est maistre en sa maison, ne vous emburlucoquez de ces loups ils servent à prendre les loups, pour eschapper d'icy faut un peu courtiser ce diable monsieur. Nous estions jà assez avant, qu'un grand bruict de fuyards s'esleva, et sceusmes que c'estoit une deffaicte de diables de factions: car comme icy on s'y bourre en diable, dont ceux cy eurent du pis, à cause d'une ligue desesperee faicte entr'eux, et de quelque Frantaupin, creé à leur dèvotion. Cela passé, nous vismes plusieur morfonduz, qui tenoyent chapitre provincial, et les demoniaques qui preschoyent sedition, la tourbe diabolique se barricadoit, chascun se mefioit de son voisin : et un nombre infiny de putains couroyent le pays comme nous. Plusieurs diablesses pour faire la guerre à leurs peres, voire les tuer si possible estoit. Le plus meschant, à ce que nous ouysmes, se disoit extraict de la maison d'Arragon: et sont ces diables de telle nature, qu'ils sçavent pincer sans rire: au reste tous d'une mesme taille, ayants les yeux au ventre, et ne voyants que bien peu. Leurs dents sont aigues et

deuses à veoir; ne vous y fiez, si m'en croyez: car ils mordent et ont des dents tout d'une piece, telles que nous lisons qu'avoit Pyrrus roy des Epirotes. Aussy ne vous en parleray je plus laissant là toute ceste diablerie pour continuer le propos de nostre voyage. Par les chemins nous ne vismes rien de nouveau: seulement vismes plusieurs damnez fouettez en chiens courtaux; des avaricieux tirer la langue comme levriers qui ont couru six heures; des paillards baisants le cul de Proserpine par devotion; les cocuz tenir hostellerie pour gens de pied et de cheval. Quant à la forme de gouvernement entre les diables, elle estoit anarchique, et se faisoit maistre qui pouvoit. Les places estoyent bien fournies et fortes, principalement lorsque nous y passasmes, car ils avoyent entendu que Pantagruel y devoit venir avec main forte, et se tenoyent sur leurs gardes, et se pelaudoyent à qui auroit la place à commandement, afin de piller le plat pays, et faire chere à couverts aux despens des pauvres diables. Quelquesfois rencontrions des diables legers, qui battoyent l'estrade, et soudain par le conseil de nostre guide gaignions le couvert pour n'estre apperceuz, nous tenants cachez joliment au coing des cheminees comme marmousets. Ainsy avec grandes difficultez traversasmes l'Enfer, tant que, parvenuz au-dessuz de la

montagne Cagrou, que les bons catholiques nomment le trou de Sainct-Patrice en Irlande, Bontemps, ennuyé d'estre si long temps à la fumee parmy ces diables, s'enquit de nostre estafier, s'il y avoit moyen de passer par la cheminee en terre. Ouy dea, respondict le rustre, et plus avant, car par là pouvez aysement monter jusques à la lune. Seroit il vray, repliqua Enguerrand : et comment mon petit mignon, de grace, dy le nous, peut estre pourrons nous de là descouvrir Fortune que tant nous avons cherchee ? Tenez vous, dict le compagnon, certain de ce, dictes seulement si vous avez envie de visiter ces regions là, et je vous y envoyeray droit comme une ligne, par le moyen d'un petit cercle que je feray icy. Non, dict Roger, n'usez point de charmes, mon bel amy, et si il estoit laid comme un chat de goutiere, je n'ay envie de voler si haut : ventre sainct Quenet, parlons de descendre en cuisine, non pas de monter à la lune ou nous n'avons que faire. N'est ce assez voyagé ? Allons nous marier tretous. Maistre Aliboron au contraire avec moy, estoit de l'avis d'Enguerrand, quoy qu'il en deust advenir. Aussy bien n'avions nous trouvé en terre, ny en Enfer, chose qui nous contentast. Pource y fismes condescendre Roger, et troussasmes nos triquehouzes en forme de cueilleurs de pommes pour voler. Nous volerons, di-

soit Roger, à l'ayse, aussy sommes nous bien legers. Je me recommande cependant à nostre Dame de Laurette, et au reverend Sainct-Diago en Galice. Allons qu'on me trousse.

CHAPITRE IV.

Comment fusmes transportez sur le cercle lunaire, et de ce que nous vismes à l'entree.

Preparez que nous fusmes, nostre petit diable baissant la teste, fit de ses cornes un rond parfaict sur la place, les contournant à la façon d'un compas le cul en haut, nous faisant mettre tous quatre dedans, puis crachant en l'air par trois fois noir comme ancre, lascha autant de pets qui puoyent comme cent diables, et nous toucha d'une verge qu'il tenoit, par trois fois, et soudain fit le saut de chevre commandant d'aller. Il n'eust achevé la derniere syllabe, que fusmes transportez au haut de ceste cheminee, et de là tout d'une tire en l'air, ou nous sentions je ne sçay quoy qui nous chatouilloit aux environs, beuvants de la rosee tout nostre saoul, et chantants à la mode des allouettes, tant que perdismes veue de la terre et de la mer. Nous estions jà bien pres de la lune, quant au de-

vant de nous vint une dame bien coiffee, ayant une lune en teste, laquelle nous exhorta de prendre courage, et que bientost verrions la lune. La dame s'appelloit, comme nous sceusmes depuis, Langue-Belle, aussy avoit elle du caquet tant et plus. Dont disoit Roger, qu'il falloit croire qu'elle fust bien fendue, à cause du proverbe qui dict :

> Femme qui a bel outil
> N'a pas faute de babil.

Or ayants mis le pied sur le cercle lunaire, nos yeux furent esblouis et ne peusmes plus veoir que la dame, laquelle priasmes, tous d'une voix, de faire en sorte que vissions en quel pays nous estions, et le nous octroya et vismes merveilles, avec plusieurs choses diverses comme au monde : car suyvant l'opinion de Xenophanes, tout y est habité. Vray est, que nous n'appercevions pas ce que c'estoit, d'autant aussy qu'au lieu d'aller droit, nous allions à reculons. Au lieu d'arbres et de verdure nous n'avions la veue que de falots par tout, et de phares. Au lieu d'animaux, nous ne voyons que fantosmes passants et traversants. Ce qui nous donna quelque frayeur du commencement, principalement à Roger, qui, à cause de son nez de grue, en voyoit des plus effroyables : car à dire

vray, ils n'apparoissoyent à tous de mesme façon. L'un cuidoit veoir un bouc, que l'autre voyoit la forme d'un grave docteur. L'un disoit, voylà un pourceau, et l'autre voylà un cafard. L'un, j'apperçoy un asne, et moy, disoit l'autre, un personnage de longue robe. Enguerrand s'escria à haute voix qu'il voyoit une trainee de serpents volants en l'air. C'est, repliqua maistre Aliboron, une procession de penitents, tels que j'ay veu en France au temps que j'en party. O la belle assemblee, dict Roger, de gens d'honneur, evesques, cardinaux, jesuistes et mendiants. C'est, luy dy je, bien veu pour un aveugle. Ce sont, par la vertu de ma gibeciere, les Espagnols qui sortent de Paris, conduicts par le duc de Feria, leur chef: voyez un François espagnolisé, qui presente ces nouvelles au roy d'Espagne. Voyez vous, dict maistre Aliboron, une compagnie de gendarmes, avec l'escharpe noire? ce sont ligueurs, sur mon honneur. Nous regardions attentivement, et ne les voyons point: mais une trainee de cerfs fuyants, entremeslez de tigres, de lions, et de loups. Ainsy estions tous ravis en admiration de contradictions, tant que la dame qui nous menoit nous dict: Mes bons amis, ce sont icy les premieres regions de la lune, d'ou je suis maistresse et souveraine; vous ne cognoissez rien, et n'avez la veue capable pour discerner ce qui est:

mais regardez en terre, et contemplez les advenues d'icy. Quelle terre, respondismes nous? et soubs nous ne voyons que feu. Dame, de grace, que remarquions à nostre aise ce qui est digne de memoire en ce pays cy, pour en conter à nos amis. C'est bien advisé, dict elle, allons vous verrez mon palais, puis je vous meneray premier sur mes possessions. En allant, Roger apperceust de belles et gentilles damoiselles, prestes à marier, ce qu'il disoit, mais comme il les vouloit embrasser, il trouva que c'estoyent des chimeres. Une autre fois, pensions ouyr des philosophes disputants, c'estoyent coquesigrues de mer. Il nous sembloit veoir le triomphe de quelque grand, et trouvasmes des fanfares de Rome. Tel pensoit sentir des roses que c'estoit bran à vostre nez. Nous estimions taster le miel, que c'estoit fiel, voire du poison. Nous apperceusmes plusieurs qu'on fouettoit à grands coups d'escourgees, et prenoyent plaisir à estre ainsy fouettez, d'autant qu'ils disoyent que cela leur faisoit revenir la peau, et servoit à la digestion. De faict approchants de bien pres, pour les veoir, ils nous dirent qu'on ne les fouettoit mie, mais qu'on leur graissoit le ventre. Il y eut bien pis, car les voulants manier ne trouvasmes que des vessies. L'un des fouetteurs haussa le bras à mon avis pour nous toucher, et nous toucha.

Enguerrand s'en plaignoit. Roger en rioit. Je, disoit Enguerrand, pensoy estre chatouillé, quand ce vilain m'a donné un grand coup de son fouet au travers les jambes. Je, disoit Roger, pensoy que ce bon homme voulut me donner de son fouet sur les greves, mais, il m'a seulement chatouillé le costé. En sorte que tous nos sens estoyent devalisez en ces contrees; et tel d'entre nous cuidoit avoir l'esprit à la teste, qu'il l'avoit au talon, comme vous diriez ceux qui ont bonne envie de courir. Enfin, tant cheminasmes par cy, par là, en retrogradant, que les talons de nos souliers en estoyent usez. Parvenuz que fusmes au palais, la premiere dame nous laissa, et en vint une autre, à qui elle commanda nous faire veoir ledict palais, qui me sembla au frontispice grand et somptueux: ja ne serons, dy je, deceuz ceste fois, car realement nous appercevons tous la beauté de cest edifice. Voyez cy un avant portail d'ouvrage tuscan et dorique, ou la lune en son globe spherique est richement entaillee. Observez ces deux stilobates, ou piedestats, de proportion diagonnee, sur lesquelles sont posees deux vieilles mangonnes, tenantes en main leurs lanternes, et portantes au nez doubles lunettes, pour mieux considerer ceux qui entrent et sortent. L'une, ce semble, regarde vers nous, l'autre au dedans du por-

tail, ouvrages certes exquis et naifs, autant que en sceut jamais faire le docte et noble Pillon à Paris; contemplez en apres par dessoubs les panneaux, terminants la circonference de l'arc, passer l'architrave, la frize, et la corniche, dont les extremitez se voyent dessuz les chapiteaux. Remarquez dedans le platfont du frontispice, le bon vieillard Saturne tenant en main sa faux: ne voyez vous derriere luy force villes ruynees et medailles usees, et au devant dancer jeunesse cointe et jolie, qui ne faict semblant de le regarder? Prenez garde surtout à ces oyseaux de divers plumages, faicts d'admirables chefs-d'œuvre, car les regardants ils semblent mesme en la pierre changer de couleurs, voire de forme. J'avoy l'œil tantost sur un corbeau en cest endroit, et maintenant j'y apperçoy un signe. Dessuz le fer de sa faux j'y lis ces vers:

Le temps survient; et rien n'eschape
La main du temps qui tout attrape.

Plusieurs sortes de gens sont representez autour, criants apres. Les uns souhaitent qu'il vienne, les autres qu'il retourne; mais le pauvre las d'aller ne se haste pour ceux cy d'un pas, et semble pour ceux là faire la sourde aureille. Voyons de grace, le berceau de cest avant-portail, continuant mon propos. O beau spectacle! que de pointes de dia-

mants de tous costez! Quel est ce tableau qui paroist au fonds du berceau, droitement sur l'entree du palais? C'est Mercure, je le recognoy à ses talonnieres, à son pennache, et à son caducee. Deux vierges de relief aux deux costez paroissent, qui font l'enchassure du tableau, et representent ces deux vierges la bonne Occasion et la mauvaise; denotant, qu'il faut parler et se taire quand le temps le requiert. Cela dict, mes compagnons, qui m'avoyent ouys sans perdre un mot, se pridrent tous trois à rire si fort, que l'haleine presque leur faillit, et estoyent les paroles que j'avoy dictes cause de leurs ris, d'autant qu'ils ne voyoyent rien de semblable à ce que j'avoy dict, dont fort estonné et confuz, fus long temps apres sans parler: et prist maistre Aliboron la parole, disant et affermant que tout ce qu'il voyoit, n'estoit pour tout qu'une vieille case de pescheur, dont les aboutissants estoyent de deux masures crevees par le milieu. Et lors de rire plus que devant; puis dict Roger, vous avez tous la berlue, ne voyez vous pas que c'est un joly cabaret? allons nous y rafraischir, aussy bien y a il long temps que sommes à jeun. Allons de grace, nous beuvrons, et du meilleur. Voyez cy l'enseigne, lisez:

Qui voudra boire qu'il s'arreste,
Ceans on donne du meilleur

A tous venants, car c'est la feste
D'un vaillant et noble beuveur.

Ils sont par la vertubleu de nopces ceans, à la bonne heure, entrons mes amis. Il voulut entrer quand Enguerrand le tira par la cape, tout courroucé : Hé ou cours tu, pauvre homme, disoit il, prends tu prison pour cabaret? Ne vois tu ces gros treillis de fer, n'oy tu le cry des prisonniers? La dame nous avoit regardez en silence jusques icy : mais nous ayant ouy tant parler sur diverses perspectives de son palais, usa enfin de tels propos : Compagnons, il est temps qu'ostiez ces masques et faux visages qu'avez si longuement portez, lesquels vous empeschent de veoir appertement les choses qui sont icy. Ce disant nous porta la main aux yeux, comme si elle les eust voulu arracher, et nous tira à chascun un masque du visage, dont eusmes telle horreur, que ne pouvions asseurement jetter la veue dessuz. C'est, disoit Roger, ce meschant diable aux enfers qui nous avoit ainsy chafourez. Qu'au diable soit donné le vilain. Lors dit la dame, regardez maintenent ce palais : je ne vous dy point voyez, mais contemplez ce portique à la mode ionique, garny d'aisles, ou double rang de colomnes, tant en sa principale rencontre, qu'en son fonds, dont l'estendue est de six vingts toises et demie en largeur, soubs cent autres et de-

mie de haut. Observez lesdictes colomnes, glacees de toutes les pierres de meslange que la nature peut produire, les bases et chapiteaux composez de fines escarboucles, avec l'architrave, la frize, et la corniche de pareille estoffe, et proportion bien gardee. Dessuz le plan de ce portique est la Verité depeincte, rayonnant de toutes parts. Meditez ces vers escrits en ce marbre, orné, en sa circonference, de gros bouillons de fleurs et de fruicts qu'elle tient en sa main dextre. Nous les leusmes tous avidemment à son commandement, ainsy comme il s'ensuit:

Tout ce que veoit, tout ce qu'admire,
Tout ce que le monde desire,
N'est qu'un faux lustre, ou les malheurs
Se deguisent par des couleurs.

L'homme se fraude de la joye
Tant plus à la joye il s'employe:
La joye se tourne en tourment
Si elle n'a du changement.

Toute chose au change est sujette,
Par labeur le repos s'achete,
Et qui n'a point d'amer au cœur
Ne sçait que c'est que de douceur.

La plus grand'part de vostre vie,
Pauvres humains, vous est ravie
Par la loy de necessité
Qui vous nourrit d'adversité.

Et bien souvent celuy qui pense
Fuyr une juste vengeance,
S'enferre et luy mesme se prend
Au fil, ou son malheur l'attend.

Il n'est rien tel que l'homme sage
Pour emporter un advantage
Sur le destin, car il se rit
Des craintes qui forcent l'esprit.

Advienne que le ciel se rompe,
Son asseurance ne le trompe;
Car elle a un fondement
Qui n'est sujet au branslement.

L'homme ignorant se passionne,
Et luy mesme le mal se donne:
En somme, la joye et l'ennuy
Ne vient à l'homme que par luy.

CHAPITRE V.

Comment nous entrasmes au palais lunatique, et de ce que nous y vismes et ouysmes.

La lecture parachevee, fusmes introduicts par ladicte dame dedans le palais par une petite porte, à l'entree de laquelle estoit une fontaine ou il nous convint laver bouches et mains, à la forme des anciens Juifs. L'eau paroissoit comme du feu, et n'osions du commencement y mettre les doigts;

mais asseurez de nostre conduicte, en lavasmes non seulement ces parties là, mais tout le visage, retroussants nos bras jusques aux coudes. La vertu de ceste eau estoit telle, que beue, elle faisoit entrer chascun en amour de son compagnon, et, regardée, au contraire, nuisoit à l'amitié : car nous mirants facilement dedans, nous nous apparoissions plus beaux que n'estions pas, et nostre voisin plus laid que nous mesmes, pource beusmes chacun à plein gaudet, clignants les yeux, afin de nous aymer tant plus l'un l'autre. Mais une chose advint aussy contre nostre esperance, que chascun de nous depuis en devint grand songecreux. L'un parloit de manger melons en hiver, l'autre de la multiplication sur un à deux, l'un de l'esprit universel, l'autre de la premiere matiere. Vrayment, dit lors Roger Bontemps, ceste fontaine est bien lunatique, elle nous a bien operé au cerveau. Je croy que les alquemistes en ont tiré leur borax et leur mercure. De l'autre costé de la porte estoit un lion, vray et naturel, tirant la langue de grande soif, mais qui pour estre lié ne pouvoit boire, non plus que mordre, dont nous fut dit par la dame, qu'il estoit là pour un certain temps, et qu'un jour viendroit qu'il seroit lasché pour boire, afin qu'il devinst lion fort et puissant pour la garde du palais. A ce que je veoy, dit mais-

tre Aliboron, l'histoire ne fut fausse du lion qui tomba du cercle lunaire dans la ville d'Athenes, puis que cestuy cy est si bien lié, afin qu'il ne tombe. Vous verrez, dit la dame, tantost choses bien plus estranges; entrons dedans, et me suyvez. Nous la suyvismes bien deliberez, et fusmes par elle introduicts en une grande et spacieuse sale, ou nos yeux eurent tous les contentements qu'ils sçauroyent souhaiter par la contemplation de tout ce que l'esprit peut excogiter. C'estoit des idees, lesquelles Platon appelle immuables, immortelles, infatigables. Nous y vismes, en idee, les machines du roi d'Espagne, et de son lieutenant, l'archiduc Arnest au gros ventre, qui faisoyent fuir les petits enfants; et à une tapisserie de foire, les triomphes de feu Jean de Lagny, roy de Brie, duc pretendu de Corbeil, et vicomte de Neufchastel, leur predecesseur, lequel, comme un Metellus, se faisoit dresser des autels, mettre des chapeaux de fleurs sur la teste, et rouler des images de victoire, quand il estoit à table, avec engins et mouvements secrets. Soubs ses pieds estoit escrit ce mot: POLIOCRETES, comme qui diroit forceur, et preneur de villes; voulant signifier par là qu'il en avoit bien abbatu en son temps. De là fusmes menez en un lieu d'ou s'entendoyent tous les vœux et prieres qui se faisoyent sur terre.

Nous en oiyons qui prioyent à grands cris, que la couronne tombast en leur maison; autres qui desiroyent la mort de leurs peres, pour faire grande chere et boire du meilleur. Pleust à Dieu, disoit l'autre, que ma femme fust bien morte, et que la cour me donnast cause gaignee contre ces bonnes gens que j'ay pillez. Cestuy ci souhaitoit prendre une ville d'assaut, cestui là forcer sa voisine. Cest autre demandoit d'estre admiré du peuple, et estre monstré au doigt comme un grand docteur. Sur mer, l'un appelloit le sud, l'autre le nord. Le laboureur desiroit la pluye, et le teinturier le soleil, chascun diversement. Certainement, dit lors maistre Aliboron, voylà des importuns demandeurs, que ne suis je roy de ce pays pour quinze jours, je les galleroy bien. Nous en avons, respondict la dame, icy les aureilles rompues. Quand vous retournerez là bas, avertissez les de la malebosse qui leur viendra bien tost, et sur tout ces hypocrites qui cheminent avec une si grande ostentation de vertu. On les veoit tousjours avec leurs habits desguisez, leurs grandes barbes, leurs sourcils replissez, cuidants ainsy tromper Dieu comme ils trompent le monde. Mais quant à vous, n'en faictes cas non plus que de joueurs de farces et tragedies, auxquels si vous ostez la robe et le chapeau royal, vous ne trouverez que des belistres

louez à gages pour faire rire et estonner le sot peuple qui les regarde.

CHAPITRE VI.

D'une trape qui nous fut ouverte, par laquelle voiyons ce qui se faisoit en terre.

De ces escoutes fusmes menez au beau milieu de la sale, ou ladicte dame, du petit doigt, sans peine quelconque, ouvrit une grande porte qui estoit à plate forme, telle que voyez en plusieurs endroits estre és bons cabarets, afin que par là vissions tout ce qui se faisoit en terre, ainsy qu'avions ouy les vœux qui s'y prononçoyent. Lors pensay à part moy, que vrayment ceste porte estoit l'un des yeux que cuidions veoir à la lune d'icy, ce qui est neantmoins faux; car comme dict est, autre chose ne sont ces yeux supposez, que portes, dont nous fust ceste cy ouverte, en sorte que voiyons la terre soubs nos pieds, estendue sur la mer, non plus qu'une petite balle ou esteuf, qui flotteroit au milieu d'un grand estang. Le brave et noble philosophe Seneque n'en mentit jamais, ayant faict ce voyage comme nous, sans doute, et regardé par la trape en la lune, quand il s'escria en si grande perplexité: *Hoc est ponctum quod inter*

tot gentes ferro et igni dividitur; et apres, regardant les hommes, luy semblants, comme certainement ils nous sembloyent, de petits rats de montagnes, et fourmis fourmillants, usant de ces termes: *Cùm te in illâ vere magnâ sustuleris, quotiès videbis exercitus sub rectis ire vexillis, libebit dicere, it nigrum campis agmen, formicarum iste discursus est in angusto laborantium.*

De faict à ceste heure là mesme de bonne encontre, perissoit ceste grande armade d'Espagne sur mer, dont avez tant ouy parler, laquelle disoyent les bons catholiques, principalement les plus zelez, et amateurs de doublons, devoir bien tost faire un tour sur mer, pour la commodité des marchands allants et venants de France en Angleterre: mais par Nostre-Dame de Clery, qui fut la bonne Dame du roy Loys XI, jamais ne fut tant ry que nous rismes à ceste fois; car voyants ainsy toutes ces galeaces et gallions, carraques et carcaquillons, flambarts et flambillons esparts deçà et delà sur l'Ocean, croiyons fermement que ce fust, non armee de l'invincible Philippus, roy de tous les diables, mais une rangee de ces petits papillons, que les Latins appellent *bombyces,* lesquels font leurs œufs sur le papier, prenants les voiles pour les aisles, et le corps du vaisseau pour le corps du vermisseau, les masts pour les cornes,

et les Espagnols se jettants en mer, pour les œufs ou crotes qui leur sortent du cul. Lors, dit Roger :

Nul tant soit fort et puissant empereur,
N'evitera du grand Dieu la fureur.

Nous demandasmes à veoir la France, ne la pouvants gueres bien recognoistre depuis le temps qu'en estions partis, comme certes elle estoit bien changee, nous n'y voiyons que chatemistes, hypocrites, cagots, brifaux, et farfadets troter. Si avoit il presse à qui y seroit roy, et jouoyent les rodomonds de Castille, gros couillards de Lorraine, clabaudiers de Savoye aux trois dez pour cest effet à qui feroit plus belle rafle. Chascun y pretendoit, chascun y belloit apres; cependant le plaisir estoit de veoir dans Rome le conclave qui se tenoit à la creation d'un nouveau pape, car c'estoit du sainct pere de qui dependoit l'heur du dez : dont fut pour lors la difference des escarlattes grande. Les ambitieux estoyent aux escoutes, prenoyent les voix à la pipee, donnoyent bons jours à qui en vouloit, souffloyent au cul d'un chascun, trottoyent de jour, consultoyent de nuict, pissoyent quelquefois d'aises en leurs brayes, comme petits chiens à qui on chatouille le ventre, s'entretenoyent de persuasions, se substentoyent de billevezees. Mais apres qu'ils eurent

bien sué, le plus morfondu fut eslevé, et n'en peusmes appercevoir la cause, sinon qu'il sçavoit tres bien braquer le canon et fulminer. Lors, dit Roger Bontemps, jà ne m'estoys advisé là bas de lire mon breviaire comme cestuy cy pour estre pape, et trouver fortune si magnifique : si j'y retourne une fois j'en acheteray un beau gras à ceste fin, et seray Roger premier du nom. Puis Dieu sçait combien je feray de cardinaux, combien de nouveaux ordres. Il me fera moult beau veoir equipé avec un domino de veloux cramoisy, un thiarre à la persique, et des gants en mes mains bien brodez, faisant la croix à tous passants, porté sur les espaules de quatre barons, et excommuniant tous roys, princes et potentats qui ne voudront venir bouquer à ma pantoufle. Or, comme nous estions attentifs à regarder d'autre part l'assiette et disposition des villes, furent apperceus de chascun de nous plusieurs confesseurs, qui confessoyent filles la main bas, et jugions, à les veoir en ceste contenance, qu'ils la leur mettoyent sous la cotte; toutesfois n'en osions asseurer à cause de la distance du lieu. Bien nous fut il dict par la dame qui nous conduisoit, qu'ainsy bailloyent ils l'absolution. Encore n'estoit ce rien au prix des bougres et bougerons que voiyons par tout faire leçon publique, outre ceux qui estoyent couchez avec leurs

sœurs, leurs meres et leurs filles; par toutes les places et carrefours ne voyons que trompeurs et usuriers; dans les palais que chicaneurs; és escholles et colleges que pedants asniers, corrompants la jeunesse; à la cour des grands, rien que flateurs; et de tous costez poetes hupez, philosophes morveux, faisants monstre de leur latin. Plusieurs choses aussy nous furent claires là haut que nous estimions icy bien cachees. Entr'autres nous fut ouvert le conseil d'Espagne, qui se tenoit lors à Nancy en Lorraine, ou fut conferé du bien de la France fort secrettement, et signee d'un chascun une belle ligue pour la conserver envers tous, et contre tous. A cela plusieurs badaux en Badlaury s'accordoyent, louants publiquement ces bons pilleurs de la couronne, pilliers, vouloy je dire, mais la langue m'a fourché, *perdonate mi.* D'autre costé furent veues par nous les grandes armees que les heritiers de Raoul, fils d'Albert, comte d'Asbousg, lesquels sortirent invisiblement par un trou de la race du petit fils de Childebert, roy de Metz ou d'Austrasie, envoyoyent au secours des zelez, et estoyent ces zelez gens d'Union, aimants fort d'unir le bien d'autruy avec le leur, afin de descharger le peuple, et vivre en repos doresnavant; mais ne sçay comment par permission divine, et aux hommes occulte, vismes in-

continent ces armees, et zelez fondre au soleil, comme si ce fussent esté marmousets faits de neige ou de beurre. En un mesme moment jettions nostre veue sur l'Estat du grand seigneur que voyons, je veoy l'Asie de belle estendue, et prest de bien tailler de la besongne aux catholiques d'Austriche, voire au sainct pere de Rome, cependant qu'ainsy entretenoit les divisions des princes chrestiens: et pour ce faire traittoit avec le sophy et le Tartare, ses voisins. Las, m'escriay je lors, quand auront cuvé leur vin nos princes enyvrez? jusques à quand ne cognoistront les peuples ce qui leur est propre? Ne voyons nous icy les uns cantonnez, faisants un corps anarchique; les autres rengez en une aristocratie d'ambition; ceux cy en democratie turbulente, ceux là en monarchie tyrannique? O pauvre France, que tu as d'envieux, que de loups guettent apres ta peau! Hé te faut il tant de roys? un seul te suffit il pas? Tes provinces sont autant de royaumes; que dy je tes provinces, mais tes villes plustost sont autant de retraictes de roytelets. Tu n'en peux souffrir un, et pour un t'en naissent mille; tu n'estoy fouettee que d'escourgees, et tu l'es ores de scorpions. Je n'eus pas achevé ma plainte, qu'aussitost apperceusmes un petit diable noir, tirant le cousteau de sa manche, et frappant le

bon roy Henry troisiesme du nom [1]. Plusieurs autres enfumez esguisoyent les leurs pour en ferir son valeureux successeur à present regnant. Mais comme sceusmes de nostre conduicte, qu'à ceux là ne seroit donné pouvoir de mettre en execution leur damnable et maudicte entreprise; bien d'estre happez, rostis tout vifs, estrippez, et empalez comme cochons de feste : amen, amen, respondismes nous tous; les bonnes gens ne s'en porteront que mieux : passons plus outre.

CHAPITRE VII.

Du second quartier de la lune, d'où nous furent monstrez les pays des gens delà l'eau.

Rien ne fut obmis de l'estat de la terre, comme dit est, qui ne fust par nous consideré de ceste trape, et remarquee la miserable condition des hommes qui y habitoyent; de là fusmes soudain menez au second quartier de la lune, car elle a quatre quartiers comme vous sçavez. Vous me demanderez peut estre de quelle matiere est la lune, et que c'est. Certainement, mes bons amis, je n'en sçay que dire, je l'ay oublié, tant avions les esprits occupez à la consideration des choses qui s'y oyent; si vous n'estes satisfaits, allez y

veoir, et ne laissez pourtant à contenter vos femmes, de peur de melancolie, et du mal commun aux veaux qui commencent à croistre. Arrivez donc que fusmes à ce second quartier, rencontrasmes en chemin plusieurs personnes soy promenants la face bas, qui là, qui çà, tous par diverses voyes escartees les unes des autres, et sceusmes que c'estoit le quartier des philosophes, lesquels ainsy cheminoyent ruminants, et marmotants des levres comme guenons. Comment, dit lors Roger, ceux cy sont ils sages jusques à la haute gamme? ils en ont la mine, je le veoy. De grace, oyons les un peu parler, il faict bon tousjours apprendre. Non, non, dict lors nostre conduicte, ne vous attendez à ceux cy, que voyez ainsi metagraboulisez, ils n'ont de philosophes que la barbe et le sourcil; mais tournez leur le dos, et voyez ces gentils fallots qui dancent icy au soleil le bouquet sur l'aureille. C'estoyent compagnons de la bouteille, tous bons alterez, et trinqueurs. Si tost qu'apperceuz ils nous eurent, ils rompirent leur dance pour nous accoler, nous faisants tout l'honneste recueil qu'eussions sceu desirer, monstrants tousjours une chere joyeuse, au contraire des susdicts pasles, defaicts, et contrefaicts. Nous demandasmes à quoy ils passoyent le temps? A bien faire, respondirent ils tous, et

à nous rejouyr. Hé bien! quoy, leur dit Roger, depuis quand est la venue en ces quartiers? Nous ne sçavons, respondirent ils; nous ne contons ny n'observons point le temps et faisons icy, c'est à faire à gens de delà l'eau. Quels gens de delà l'eau? repliquasmes nous. Ne les veistes vous oncques? demanda l'un d'entre eux. Non, que sçachions, respondict maistre Aliboron; mais à la pareille, faictes nous les veoir. Je le veux, dit le compagnon; regardez par ce trou en terre. Ce disant, ouvrit un guichet qui estoit soubs ses pieds, par lequel regardants ensemble, apperceusmes le pays ou ils demouroyent. Je vous diray premierement une chose de ceste contree là, presque incroyable, et neantmoins aussy certaine, que vous estes tous des vidazes. C'est qu'encore qu'aucun cosmographe n'en ait parlé, et que personne ne l'ait veue, non pas mesme Thevet qui a veu les choses invisibles; toutesfois le plan est tel, que des quatre coings qui la font quarree, il touche aux quatre parties du monde, et, qui plus est, participe à tous les climats, nourrissant des hommes de toutes sortes, lesquels ont ceste façon entre eux, que le plus sot est le plus heureux, faisant d'un buffle un elephant, et d'un manche de balet un coursier de Naples, et d'un festu un thresor. Leurs maisons sont de bourre et cra-

chat, ou ils sont la plus-part du temps enfermez à resver et syllogiser combien dureront leurs habits, employants l'autre à dormir le nez contre terre. Que si à quelque beau jour de l'an il leur advenoit de sortir hors, c'estoit pour s'esplucher au soleil comme chappons du Mans, ou à escrire contre un mur avec les ongles; cela faict, aussy tost se renferment, se regardants les uns les autres par les fenestres. Cela nous contoit le compagnon susdict, ainsy que les regardions et contemplions. Quant à leur vivre, il estoit, sceusmes nous aussy, si reserré que c'estoit pitié; car ils ne mangent qu'une fois le jour, encore un peu de souppe rechauffee, avec un demy trait de piscantine trouble, qu'ils hument tousjours en grongnant, par l'ordonnance de leurs chiches proviseurs, et si font, à ce qu'ils se plaignent, de grands despens en mesnage; et mettants pour ceste cause tout leur soin et contentement à faire amas de vieux drapeaux, et d'escuz tant qu'ils peuvent, lesquels, quand ils en peuvent avoir, frottent perpetuellement, peur que la rouille s'y mette, content, repreignent, remettent, rejettent, resserrent en leurs tirelires, clouees à doubles bandes de fer, avec autant de serrures, enfermants l'une dans l'autre; outre le coffre bien garny de bonnes serrures à cent ressorts, bien enchaisné, et cade-

nacé contre la parroy ou ils se tiennent, comme j'ay jà dict, faisants le guet journellement, crainte des bienveillants.

Miserables humains, qui à chose si vile
Rendent et leur raison et leur ame servile.

Au reste, c'est une coustume fort observee entre eux qu'ils veulent tousjours faire croire à ceux qui les vont veoir qu'ils sont les plus habiles, accomplis de tout le monde, cuidants par ce moyen gaigner la monarchie en matiere de ravauderie, et persuader à leurs creanciers qu'ils sont quittes et francs de toutes dettes. Comme autresfois j'en ay veu qui, par subtile invention, faisoyent d'une cedule une quittance, ainsy que les patissiers de deçà d'un regiment de mousches un pasté d'assiette; en quoy vous apprenez que c'est de la jurisprudence et des somptuositez de ces guilmins. Quant à la police, elle estoit prise sur le modelle des Mathurins à Paris, ou messieurs les maistres inertes se bourrent *in modo et figurâ*, à grands coups de bobelins, et chaperons; car premierement ils sont fourrez de mesme, et s'assemblent par procureurs nationnaux, tous en belle ordonnance, bedeaux deçà, bedeaux delà. Puis soudainement, comme si quelque arreste les tenoit au gosier, faisants premierement chascun

trois tours en despit du loup garou, crient tous d'une voix : *Vivat! vivat! vivat!* chascun trois fois seulement, differents en ce point à nos grimaux, qui n'ont aucune cesse jusques à tant qu'on leur jette une benediction en gueule. Cela faict, se retirent chascun en leur chascuniere, verrouent leurs portes, et font le guet aux fenestres. Entre leurs coustumes, celle est la plus mal plaisante, qu'on ne veoit leurs femmes qu'au travers des vitres, comme si ce fussent reliques, n'osants, les pauvrettes, estaller leur marchandise, ainsy que nos dames, non crainte qu'elles ayent d'estre battues, mais plustost de ne l'estre point : car c'est religion entre elles, comme en Moscovie, quand leurs maris les battent tres bien, et s'estime celle là mieux mariee qui a plus de coups, ce que j'estime croyez difficilement, si ne forgeay je rien du mien, comme ces affronteurs, menteurs et imposteurs docteurs. Et à propos de docteurs, les gens de delà l'eau, nous disoit on, en ont eu bonne quantité, lesquels tirent au court festin à qui le sera, il n'importe qu'ils ayent sçavoir ou non, pourveu qu'ils ayent bonne trongne ; mesme, s'il est trop sçavant, ils en font un heretique, et le chassent d'entr'eux ; ainsy n'ont ils garde de devenir fols d'estudier, comme plusieurs. S'il arrive quelquesfois qu'ils ne soyent bien saouls et repeuz,

ils prendront plaisir de sermonner de continence, et estants à table, de discourir de guerre : ainsy que souvent on veoit entre nous des mirolets, couchez sur la plume à leur ayse, maintiennent que le dormir sur la dure n'est pas si grand mal qu'on le faict; comme d'autres qui, en gaillarde santé, donnent avec si grande confiance consolation aux malades, ou qui, assis aupres du feu, le verre à la main, en temps d'hyver, soustiennent que le froid est salutaire pour corroborer les parties vitales. De belles. Ce n'est pas tout, il faict bon courir la poule en ce pays là; car les hommes y sont si coyons, qu'ils se cachent en l'eau et soubs terre, de peur des feuilles. Vray est qu'ils ont assez bon geste derriere un pourpoint de muraille, et sçavent faire les petits moulinets avec les deux espees au temps de desbauche, qu'il faut aller empescher le passage aux hannetons qui s'assemblent pour ronger leurs vignes, et sur tout ont bonne grace à porter la pannache au bonnet pour effrayer les mousches. C'est la cause pour laquelle Jean de Lagny les prit tous soubs sa protection, et s'en disoit roy, comme le heron des grenouilles, dont depuis ont esté quelque peu deniaisez, n'osants monstrer le nez hors leurs gistes, ny porter aureilles à descouvert, de peur des mauvais vents, se tenants nuict et jour en sentinelle, pour ouyr

nouvelles des terres neufves, d'ou secours ils attendent. Que si ainsy advient, il n'y aura pendart ny belistre, qui n'ayt liberté, ny femme qui n'ayt son congé. Mais c'est en vain, les nefles seront molles avant ce temps là. Cependant les plus esveillez d'entr'eux se tiennent mignons, propelets, frisez, testonnez. Lors que nous les contemplions là haut ils faisoyent leur monstre, par fortune, habillez à l'Espagnole, marchants le col levé comme oysons, un pied icy, l'autre là. S'ils se mouchoyent, c'estoit par ceremonie; s'ils se tournoyent, chascun se reculoit crainte d'endommager leurs fraizes; s'ils mangeoyent, on leur portoit avec petites fourchettes les morceaux tous maschez jusques au gosier, pour ne leur gaster les dents, et ainsy n'avoyent qu'à avaller tout doucement. En somme, c'estoit un peuple, comme nous pusmes apprendre, et à ce qu'en remarquasmes en ce peu de temps que fusmes à les contempler de là haut, bien maussade, ennuyeux et faineant; aussy ne vous en diray je plus mot, pour ne demancher vostre patience. Je viens au reste.

CHAPITRE VIII.

De la seconde sale lunatique ou nous furent monstrez toutes sortes de manouvriers, et principalement des alquemistes.

Enguerrand, qui s'estoit jusques icy teu, ne se peut tenir de demander au compagnon s'il luy pouvoit monstrer sa fortune de ceste trape, comme il nous avoit monstré ledict pays. A quoy ayant faict response qu'ouy bien si tant estoit, qu'il la voulust prendre en la façon qu'il la luy monstreroit. De cela, dit Enguerrand, ne me chaut, pourveu que je l'attrape; voire mais, repliqua l'autre, elle est souvent de mauvaise prise, dont s'ensuit un repentir qui se faict de loin sentir. Non, non, dy je lors, telle ne voulons nous veoir ny avoir; mais oubliant toute allegorie en parole, enseignez nous, beau sire, les moyens de devenir riches bien tost, car ceste est la fortune que demandons. Les richesses, respondict il, qui viennent à la haste, s'en vont à la haste aussy: il faut, pour les acquerir, travailler et estre diligent. Or, plusieurs sortes sont entre les hommes de labeur, et de ce maintenant en veoirez les idees dans la seconde salle de la lune icy pres. Ce disant

nous mena tous quatre audict lieu, prenant devant congé de la dame qui nous avoit emmenez. Devant la porte, sur le plan du perron, estoit posee une piramide d'excessive hauteur, laquelle estoit en toutes ses trois faces enrichie de compartiments, lesquels contenoyent les vœux de chascunes personnes. Et de faict, y remarquasmes chascun les nostres, et de plusieurs de nostre cognoissance, qui estoyent bien difficiles à comprendre, pour estre notez en lettres hieroglifiques. Vous n'y entendriez notte qui vous le diroit; aussy ne voulusmes nous tarder long temps à ceste entree. Le lieu n'estoit guere different du premier, sinon qu'il s'y oyoit plus de bruict; car toutes sortes de manouvriers y travailloyent, et les voyons chascun à part faisants leur besongne. Les orfevres sur tout, mareschaux, serruriers, quinqualliers et bateurs d'or, entre lesquels remarquions en idee des alquemistes, souffle en culs, je n'entends ceux qui, par une honneste estude, s'employent à la science, mais seulement ces albrenez qui tousjours sont au cul d'un alembic, cuidant qu'il n'y a qu'à souffler pour devenir riches.

Ce sont des inventions
Des folles conceptions
Qui, par soupçon humees,

Ne produisent que fumees.
Leur raison est de vapeur,
De vapeur est leur bonheur,
Et tout leur bonheur encore
Avec le vent s'esvapore.

Ils avoyent autour d'eux bonne provision de drogues convenables à ce qu'ils disoyent pour la composition du parfaict elixir, principalement de la ceruse, qui se faict de plomb bouilly en vinaigre; de la calchite, qui est un atrament plus noir, du soulphre avec du bitum, qui approche de la nature du soulphre; du naphté, qui est une sorte de bitum, pour mieux dire, une liqueur qui conçoit feu incontinent que la personne en est frottee. C'est la drogue mesme dont Medee frotta la couronne et le voile qu'elle donna à la fille de Creon. Puis du sandaraca et de l'arsenic, qui se trouvent és mines d'or et d'argent. Le sandaraca se faict aussy par art, avec la racine de cedre, item du sel armoniac qui se trouve dans les sablons; de l'orpin, duquel, selon Pline, un des Cesars tira du fin or, à force de feu; du syncope, qui est rougeastre, et duquel Homere faict tant de cas quand il dict que les navires des Troyens en estoyent peinctes; du cinnabre, qui est tiré du sang de dragon; du minium, qui se trouve és mines de plomb; du vitriol, qui tire

sur le bleu; du leton, que les anciens appeloyent *auricalcum;* du sel et du nitre, qui, cuits en soulphre, s'endurcissent comme fer. En somme, toutes ces matieres assemblees avec le charbon, vous les eussiez pris proprement pour des faux monnoyeurs; neantmoins ils s'asseuroyent de quelque bonne fortune sans tresbucher, d'autant, disoyent ils, qu'en la transsubstantiation des quatre elements, toutes choses se faisoyent. Voire mais, leur dit nostre maistre Aliboron, qui estoit versé en fine philosophie, estimez vous pauvres aveugles par force d'ainsy sublimer et calciner, que les elements se rendent à vous? Ce sont bayes: vous n'engrosserez jamais vos femmes que de caqueroles, puis que ne leur soufflez au cul que du vent. Ils ressemblent, dit Roger, aux perdrix, lesquelles conçoivent si tost que le masle chante, et aux juments d'Espagne, qui n'ont qu'à ouvrir leurs fentes quand le zephire est par pays. A ce mot, un de la troupe se leva, et, nous tirant à l'escart, nous monstra dans un papier la pierre philosophale, qu'il avoit faicte, de laquelle, en nostre presence, il fit la dissolution avec une livre de plomb, qu'il transmua en fin or; et ce nous apprit le secret, nous disant: Bons amis, je suis l'idee du grand Theophraste. Paracelse, ne vous estonnez: tous ces calcineurs que voyez sont des im-

posteurs; moy je suis entre eux, et si ne me voyent point, bien que je les voye tous. Allez, et tenez le secret caché. Lors soudain disparut de nous. Vous me demanderez de quelle couleur estoit ladicte pierre, de quelle grandeur, de quel goust: si vous le sçaviez, vous feriez bien des vostres; le roy ne seroit pas vostre amy; vous auriez tousjours la garce à commandement, le bon vin en cave, la table bien garnie, force faveurs, belles maisons, habits de toutes sortes, force musiciens, bref tout ce qu'on sçauroit souhaiter pour vivre à l'ayse, et ne rien faire; mais vous ne le sçaurez pas, car vous ne valez rien. Seulement diray je en faveur de mes amis, que c'est une alliance d'esprit avec le corps, comme vous diriez un coup de fourche sur vos aureilles; et en cela sont fort trompez les extracteurs de quinte-essence, car ils prennent bran pour farine. Si vous dy je encore apertement qu'au cas que le plus brave foireux des antipodes vinst à en avaler aussy gros que la teste d'un camion de damoiselle, par le sarment de la vigne, il ne seroit qu'or à vostre gorge. Pource ne vous esbahissez si les Espagnols ont tant de doublons, ils vont lescher le cul aux femmes du Bresil, dont advient que souvent les Anglois en ont la quinte par attraction. Voulez vous la chose plus claire? je vay la vous dire.

Car que sert tant de langages,
Entremeslez d'obscurité?
Qui veut dire la verité
Ne doit point chercher d'ambages;
Et qui veut cacher le faict,
Doit se taire tout à faict.

Ouvrez donc les aureilles.

Quatre chopines font un pot,
Qui ne le croit est un gros sot.

Pour conclusion, et fin et le principal, c'est la projection qui doit estre faicte au signe de gemini, lors qu'il faict beau rapporter ses pieces, et jouer de la chalemise à trois parties, Gebei en a touché pertinemment au chapitre de Venus et de Mars: voyez le passage. Si le destin veut qu'y puissiez comprendre quelque chose, tout ira bien pour vous. Mais gardez bien, à force de resver, que n'entriez en de fausses imaginations qui sont sans substance: car vous vous trouveriez en l'estat de ces poursuivants de cour, qui songent toute nuict des monceaux d'or, et quand le jour est venu n'empoignent que du vent: de sorte qu'au lieu de Junon n'auriez que nues, et au lieu d'enfants que centaures. Ou comme celuy qui jouoit à Colin maillard les yeux bandez, cuidant tenir monsieur Boucher, docteur de la ligue, se trouva les mains sur un veau. Ainsy seriez vous deceuz à mon

grand regret, et pour la cape de broderie porteriez la besace de gueuserie.

CHAPITRE IX.

Discours qui nous fut faict par un compagnon, des manieres diverses pour faire son profict.

Outre le moyen susdict, trouvé par les avanturiers de philosophie, nous furent monstrez plusieurs sortes de personnes, gaignants cahin caha leur chetive et paillarde vie. Lors nous fut faict un magnifique discours par le compagnon qui nous conduisoit, touchant la maniere de trouver argent entre les hommes; commençant en ceste façon: Vous sçavez assez, gens de bien, que telle est la fatale influence de tout temps, dominatrice en la cervelle humaine, que chascun ne pense, ne vise, ne tasche, ne songe, et ne travaille qu'à son profict particulier, c'est à dire, à vivre à son ayse sans incommodité s'il est possible. En sorte qu'il n'y a raison qui puisse persuader le contraire, ny discours theologal qui soit maistre contre cela: et ceux là mesmes qui preschent le mepris des richesses, ne disent pas ce qui leur en semble, les bonnes gens qu'ils sont. Jà n'est besoin d'user

de preuves pour cela confirmer. Il ne faut que sonner la piece, lors avocats debout, gens d'armes à cheval, artisants en besongne, prestres tous prests, menestriers à la dance, taverniers à la cave pour tirer à boire : bref, gens de toutes qualitez à vostre service jusques aux papes et potentats. Que si d'adventure quelqu'un, faute de pratique, et d'avoir hanté les lansquenets, ignoroit encore cela, qu'il aille à l'audience, qu'il fasse tour et demy à la foire de Francfort, qu'il visite les boutiques, qu'il hante les cabarets, ou pour le mieux, qu'il s'aille esbattre un an ou deux en Italie, ainsy que la coustume est d'y envoyer messieurs les enfants de maison, qui, pour avoir esté tousjours en caillettes, cuident que les pastez se soyent liguez avec les allouettes, et qu'il ne faut qu'avoir appetit quand il faut manger, dont la plus-part meurent de la foire, qu'on appelle en Ballory la va tost; et, pour y remedier, seroit besoin de les laisser seulement un demy an au service du magnifique seigneur, faute d'argent, et autant à la suite d'un *cavallero* d'Espagne, pour apprendre à cognoistre les oranges, et à s'escurer les dents devant disner : car c'est la seule methode pour faire aller amble tels guildins. Et pour ceste cause, je trouve par mes papiers originaux que faire de necessité vertu n'est chose si impossible

qu'on dict coustumierement, car la vertu ne sçauroit estre ny paroistre sans la necessité. Necessité est inventriçe de tous arts: c'est le point plus certain pour gaigner sa fortune.

A ce mot Enguerrand leva les aureilles et luy demanda comment il ne l'avoit trouvee, puis qu'il estoit devenu necessiteux jusques aux fesses. Vous ne l'estiez encore assez, respondict il, il le falloit estre jusques au dos, voire jusques aux os. Qu'ainsy ne soit; demandez à quel jeu ils ont gaigné tant d'escuz, ces capucins de Bearn. Par nostre dame, qui est la lune, ils vous respondront valeureusement, avec un leve nez, qu'ils n'avoyent rien à perdre, mais beaucoup à gaigner; et que tout bien compté et rabatu, ils ne doivent rien à personne: ce qu'ils s'offriront de prouver quand voudrez, la raison au poing, et la main à la gorge. Le conte qu'on nous faict du soldat d'Antigonus n'est pas mal à propos, non plus que les andouilles de Troyes en caresme. Ce soldat estoit devenu maladif, et degousté du bon vin; de sorte qu'estant ennuyé de vivre sans boire, il chercha par plusieurs fois, et en diverses rencontres, l'occasion de s'ensevelir honorablement dans les armes, comme sçavez que parlent nos desesperez.

Ce qu'ayant son roy recogneu, sans sçavoir pourtant la cause, marry de son indisposition,

fict faire assemblee de ses plus experimentez et fameux medecins. La consultation faicte, les receptes ordonnees et prises, le soldat reprit sa santé, recouvra son appetit; de là en avant il faisoit bonne chere, beuvoit du meilleur, carressoit la garce, estoit tousjours de nopces; mais le pis fut qu'il devint faineant, fuyard, et las d'aller, ne voulant plus aller aux coups. Ainsy perdit son renom, et l'occasion de sa fortune qui estoit preste. Voylà le premier poinct par lequel vous apprenez que necessité faict tout. Et pource fassent les Espagnols en France diables, tant qu'ils voudront avec leurs lingots, les Gascons valent mieux qu'eux aux coups; aussy sont ce gens qui gaignent leur vie en une heure, au lieu que la plus-part usent l'esprit et les mains pour neant. Quant au second moyen, par lequel on peut faire son profict aysement, c'est de n'aller jamais en cour; car on ne rapporte de ces pays là que de bons jours enfilez, et quelques especes de faveurs en graine, qui ne viennent qu'en terre bien fumee, et en temps bien serain, ainsy que les melons aux Orcades. Mieux vaudroit courtiser les vieilles, et estre adopté de quelque gros abbé, pour danser à l'ombre de sa mittre, en esperance d'en estre coiffé quelque jour. Pource faut estre versé au droit canon, avoir leu la legende saint-François,

et sçavoir faire une fricassee d'heretiques. Mais encore n'est ce pas là que je voudroy que cherchissiez vostre fortune, et sçay tres bien que les coyons aujourd'huy sçavent de plus cours chemins pour l'atteindre; car pour bien dire entre eux,

Il faut flater, mentir, rompre sa foy,
Faire une ligue à l'encontre son roy,
Voler, piller, n'observer droit ne loy,
En ce dur temps, qui veut avoir dequoy.

C'est la raison pourquoy les belistres tiennent leurs grands jours en nostre miserable royaume de France; mais vive ceux qui ont bon courage, jà ne vous conseilleray je d'estre brigands, encore que la plus-part du monde en suyve la regle, non pas mesme d'estre honnestes larrons, comme se disent aucuns, qui en jugement ne prennent rien que par honnesteté, qu'ils nomment encore moyens de vous enrichir à la façon des financiers, par substraction; car ils ont les griphes dangereuses, et n'est pas sans cause qu'on les accompare aux espreuviers; car nous sçavons que les os des pates de tels oyseaux attirent l'or. Que pleust à Dieu qu'ils fussent tous bien escouillez, ainsy qu'estoit l'ancienne coustume des Macedoniens, de ne commettre la garde de leurs thresors qu'à ceux qui estoyent tels. Par ce moyen ils n'auroyent

tant de soin d'acquerir pour leur posterite, et ne seroit mention entr'eux du tour de baston, que quand il viendroit à propos sur leurs aureilles mydeanes, suyvant la taxe instituee de tout temps aux bestes qui ne vont pas droit; et c'est dequoy on se doit peiner, pour retablir en nature la disposition des hommes, qui, par coustumes illicites, crevent les yeux à qui n'y pense mie. D'ou vient que plusieurs ne pouvants mordre de ce costé là se sont engagez au roi des Lipus, pour porter la pistole au nez de qui bon luy semble, apres avoir touché devant mourir somme grande de doublons, qui est en Espagne la plus supresme relique, pour faire des miracles en poste; aussy bien qu'en Italie le gobelet medecinal, qui fut trouvé premierement à Florence, et depuis transporté par procession generale en France, dans l'eglise Saincte-Catherine-la-Cousture, ou on le veoit encore par devotion avec indulgences pour mille tant d'annees, octroyees par le pape Jules, à la charge et condition que les benoists religieux de l'ordre auroyent leurs repues franches, qui est une observation que plusieurs ne sçavent pas, et de laquelle je vous fay expresse mention pour vous apprendre qu'il faut peu de chose pour mettre en teste aux jaloux que leurs femmes jouent à cachemitula; moyen aussy par lequel

plusieurs maisons se sont agrandies, car les femmes d'esprit ont tousjours leur mesnage en recommandation. Je dy d'esprit, au tesmoignage de Bodin, qui maintient que les esprits couchent avec les femelles, pour comme ils peuvent sans lesion des parties, vuider l'argent d'une bourse, dont ne trouvent plusieurs que les pendants au costé quand se vient au payement: et de tels s'en voyent les exemples partout. Quant à ceux qui se servent de la poudre d'Oribus, ils ne sont que trop communs. Mais il y en a de rares, lesquels usent de miroirs ardents, bruslants par reflexion du soleil toutes sortes de laines; d'autres qui, sans bouger de leurs places, font en leurs coffres venir la bourse d'autruy, et quelquesfois par termes significatifs conjurent chascun à leur apporter, dont advient que tant s'en faut qu'ils en soyent obligez à nul, que chascun teste baissee leur compte argent; encore bien heureux qui peut gaigner un traict de leurs faveurs, donnant tout son bien. La cause de ce, comme nous l'avons apperceue d'icy, n'est autre que leur geste grave, et contenance fiere, depend plus de l'opinion vulgaire, que de leur vertu propre, au contraire des quemands et belistres qui, pour abuser le monde, mettent de la paille en leurs souliers, se salpaudrants les jambes pour mieux trembler le grelot.

D'iceux se veoit la genealogie aux Quinze-Vingts de Paris, lieu ou les hommes gaignent leur vie à ne veoir goutte, comme aussy en plusieurs autres lieux. Contre quoy les muets voudroyent bien intenter procez, s'ils pouvoyent parler, et les larrons voudroyent que chascun, fors eux, fussent de ceste confrairie, afin de n'estre plus contraincts d'aller si bellement, ny de se cacher, j'entends aussy les coupe bources, lesquels à la façon des bons chirurgiens endorment le nerf, faisant ainsy passer le rasoir par ou ils veulent, sans donner aucune esmotion au patient. Voire leur fallut il couper les couilles au plus brave Lorrain de Nancy, ce sera tout en riant. Je croy bien que les femmes du pays s'en fascheroyent. Mais baste! il n'y en a que trop à leur commandement. Au defaut de ceux cy on leur donneroit ces amoureux de Bretaigne, afin d'engendrer de nouveaux conquereurs. Or devez vous, gens de bien, disoit il, parlant à nous, suyvre un chemin contraire à ceux cy pour acquerir. Retenez le beau secret qu'avez jà appris, et ne laissez de travailler, aller, venir, courir, tracasser, car c'est la loy donnee au commencement par l'autheur de nature : qui ne l'observera aura beau crier les mules en temps d'hyver, le monde est devenu sourd, il ne respond plus. De cela souvenez vous tousjours, et

faictes bien. Vray est que plusieurs espions de fortune ne s'arrestent là, ains disent ordinairement qu'il en faut avoir en quelque façon que ce soit. Mais aye, aye, ne les ensuyvez; car ils prennent le court en montant, pour estre apres citoyens de Montfaucon en belle apparence.

CHAPITRE X.

Du troisiesme quartier de la lune, ou furent veues les prouesses de Jean de Lagny en peincture.

Le compagnon n'avoit du tout achevé de parler, qu'au devant de nous se presenterent en idees trois personnages diversement vestuz, et sembloit l'un estre gendarme, l'autre marchand, et l'autre avocat. Ils nous inviterent de veoir leurs quartiers, car ils tenoyent de la lune : ce que ne voulusmes refuser, pour l'envie qu'avions de veoir tout. Lors nous menerent par divers chemins desolez et ennuyeux. Le premier, qui estoit le gendarme, nous voulut faire veoir ses possessions, comme le plus fort; mais les deux autres s'y opposerent, disant le marchand, qu'il estoit bien digne d'estre le premier honoré de nostre venue, puis que le gendarme et l'avocat ne vivoyent que de

luy. C'est mal conclu, repliquoit l'avocat, il faut que j'aille devant; car c'est moy qui vous fay vivre quand estes en differend. Ne pensez gaigner vostre cause contre moy; ne m'attaquez qu'il ne vous en mespreigne, car je vous chicaneray, et tant et tant, qu'y perdrez vous, monsieur le gendarme, les arçons, et vous, monsieur le marchand, la raison. Ventre de bœuf, respondit le gendarme en courroux, qui m'a amené ce limier de barreau? si je prends mon cymeterre, peu s'en faut que je ne le vous couppe en deux, couilles, bourlet, et tout. Ce disant, mettoit la main à la poignee, escartillant les jambes, et tournant l'œil de costé; mais il tenoit au fourreau, et de l'effort qu'il y fit, laissa cheoir le pennache de son chappeau, qu'un de nous luy ramassa tout doucement. Appaisez vostre colere, beau sire, luy dy je; nous consentons vous visiter le premier, vous en estes digne; il faut prendre patience par force. Le pauvre avocat d'autre costé estoit demouré tout peneux de cest effroy, et n'osoit plus toussir que par le congé du rodomond. Le marchant avoit tres bien lasché en ses chausses, encore qu'on n'en voulust à luy, et demanda congé humblement pour s'aller tenir blanchement : Va, va, foirimardis, lui dict le gendarme, bouchant son nez, avec nous, retire toy bien loin d'icy; et reviens quand il sera temps

pour monstrer de ta marchandise à ces gentilshommes cy. Suyvez moy, vous autres messieurs. Nous le suyvismes, le pauvre avocat derriere nous, la teste basse, jusques à ce qu'arrivasmes au chasteau. Le pont levis abbaissé, lors se presenta à nous une grande dame qu'il nommoit Escoupeterie, laquelle n'estoit vestue que de bourre et de papillotes. Si pensions bien du commencement que ce fust grande chose, car elle ne faisoit demarche que tout ne tremblast. Mais en effet ce n'estoit qu'une roupie, et son corps estoit imaginaire, sans substance, qualité ny quantité. Nous entrasmes sans la regarder, et fusmes droit menez sur le rempart dudict chasteau, ou à l'instant plusieurs estafiers dudict seigneur nous environnerent, nous donnants à tous l'accolade. L'un nous apportoit à veoir un rouet d'Allemagne, l'autre un coutelas damascin, cestuy cy sa cuirasse, cest autre son casque. Icy les uns nous monstroyent une rangee de canons doubles, simples, moyens; là les autres un magazin de poudres, boulets, grenades et lances à feu. Nous eusmes la teste rompue de leurs fortifications, parapets, contrescarpes, chaussees, cavaliers, bastions, boulevards, retranchements, mines, contremines, et d'autres mille passe temps qu'ils ont. Ledict seigneur estoit au milieu, ayant son

chapeau mis perpendiculairement sur l'aureille, et se filant la moustache en contenance joyeuse; aussy avoit il le pourpoint à la nouvelle façon, son haut de chausse à l'espagnole, demy detaché, sa fraize à la confusion, et juroit tres elegamment quand il parloit. Un grand pendart de ses gens nous carressoit de sa baguette, et sembloit bien estre Espagnol Neapolitain à sa façon, car il festoyoit les survenants de nazardes confites, et ne nous traictoit que de bravades, dont le goust ne nous plaisoit aucunement, d'autant qu'elles estoyent servies mal à propos. Somme, nous pensasmes perdre contenance en ce lieu là, et prismes congé aussy tost de l'assemblee; encore, au sortir nous voulut il faire veoir deux dames siennes, dont la premiere se nommoit Camisade, et estoit, à ce qu'il disoit, dame de grand esprit, accorte, vigilante, subtile, preste à remuer mesnage; la seconde, Embuscade, qu'on tenoit par tout le pays pour une fine mouche; mais nous ne la peusmes contempler en face, d'autant qu'elle avoit tousjours son cache nez, et ne se descouvroit que bien à propos. Son mary s'appeloit Assaut, et son fils Pillage, tous deux grands remueurs de paillasse. Ils n'estoyent pour lors presents, mais estoyent allez au service du Turc en Austriche, pour faire leurs besongnes, et de-

voyent bien tost aller en Flandres, puis en Espagne, à la suite des Gascons pour mesme effet. Or ne fut nostre sortie dudict chasteau par la porte mesme qu'estions entrez, mais par une fausse porte, hors de laquelle, à la portee du canon, environ du plus ou du moins, vismes une grande place couverte, de laquelle nous estants enquis, sceusmes que c'estoit l'endroict ou se voyoit la representation de plusieurs vaincuz et victorieux au naturel. Vrayement, dict lors Roger, je verroy volontiers ce lieu là, pour sçavoir auquel rang on a mis Jean de Lagny, nagueres decedé d'un mal de ventre. Il y est, respondict un soldat; venez, je vous le monstreray, et tous les exploicts qu'il fit dernierement en France. A sa parole, tirasmes vers ledict lieu, qui estoit tout remply de tableaux, et de diverses histoires des choses passees. Ce seroit chose trop longue à vous les raconter, vous suffise que je vous declare quelles prouesses estoyent là attribuees audict Jean de Lagny. Premierement se voyoit sa venue du pays de Veloux, en grand appareil, force Lombards, maranes, et putains avec luy; car il vouloit que celles cy fissent la queue à la mode des Perses : ainsy ressembloit proprement son armee à un serpent qui a belle teste et laide queue. Un peu devant estoit ledict seigneur en l'assemblee

de ses devins qui luy disoyent sa bonne adventure: car il ne vouloit point qu'on luy en dist de mauvaise; et faisoit, à une place destinee, jouster des cocqs et des cailles, pour sçavoir, ainsy que Marc-Anthoine, à qui demoureroit la victoire de ses ennemis ou de luy. En un autre tableau, joignant le premier, estoit peinct un pavillon, ou il estoit couché entre deux belles Flamandes, lesquelles, comme porte l'histoire, luy donnerent la verolle pour la septiesme fois: ainsy fut il passé maistre au jeu du trou madame pour ce coup. Ses gens estoyent autour dudict pavillon representez, faisants le guet, toutesfois à l'escart, afin ce croy je, d'imiter encore en cela lesdicts roys de Perse, lesquels faisoyent punir de mort non seulement celuy qui osoit tant que de parler ou toucher en passant à leurs concubines, mais aussy qui par indiscretion approchoit en allant des chariots ou elles estoyent. Au tiers se voyoit toute son armee comme lassee à un plein champ, autour de laquelle se faisoyent fossez et bastions, comme si elle y eust deu demourer long temps, mais c'estoit crainte de surprise, et suoyent à grosses gouttes ses gens darmes, non du travail des chemins, mais de peur; car comment se fussent ils lassez qu'ils estoyent encore sur la frontiere de leur pays, qu'ils avoyent atteint en un mois ce que feroit un

de nos basques en un jour. Non, non, ne le croyez, badauds, pour vostre salut. Tel n'estoit ce Jean de Lagny dont je vous parle. O qu'il se donnoit bien garde, le paillard, de se trop avancer! Avez vous ouy jamais parler de la machine de batterie qu'avoit le roi Demetrius, appelee Eleopolis dans Plutarque, laquelle se poussoit avec si grande difficulté, qu'on ne la pouvoit avancer que d'un demy quart de lieue en deux mois. Telle estoit l'armee du champion, et ainsy marchoit elle: combien que ne la vissions marcher dans ses tableaux, si estoit elle representee en telle façon, que la veue se rapportoit à ce qu'en avions autrefois ouy dire, et apperceuz, nous presents.

Les champs aux environs estoyent en feu, non de villes prises et bruslees, mais de gerbes de pauvres gens. En un endroict, on le voyoit assis à table, engoulant des petits oyseaux tous vifs, pour le guarir de son mal, ressemblant ainsy à un Bacchus Omestez, lequel les faisoit en ceste sorte jargonner dans son ventre; car il avoit le gosier enormement large à telle vollee, et y en pouvoit bien jetter trois ou quatre douzaines à coups perduz, le tout à la plume. Il ne faut pas demander s'il beuvoit là dessuz à tonneau defoncé, encore que le peintre eust oublié cest article. Au cinquiesme tableau se voyoit la conqueste qu'il fit de

Lagny sur Marne, dont il a retenu le nom, et estoit moult grand plaisir de veoir nos gens qui luy venoyent donner sur le derriere: car ainsy qu'un limaçon, si tost qu'on touche l'une de ses cornes, l'autre se retire, se recrobile en sa coquille; ainsy faisoyent ces Lombards dans leurs tranchees, qu'ils avoyent tousjours doubles, craignants merveilleusement les dents de nos limiers, et n'estoit jamais asseuré leur capitaine conquereur, qu'il ne vist trois rangs de fossez devant et derriere luy, tous bien herissez de picques et hanicroches, tant il estoit de sa nature sujet à estre effrayé : ce qui me faict croire le proverbe qui dict en substance:

Gens cruels ont tousjours peur,
Et jamais n'ont rien de seur.

Quoy que quelques uns ayent voulu maintenir estre prudence militaire à luy d'ainsy bien garder sa queue, si ainsy est, les moyneaux gaigneront la monarchie sur les aigles, et fera beau veoir les renards avec leur queue en plaine campagne. Mais laissons ceste dispute à Machiavel. Enfin, Jean prist Lagny, et Lagny Jean, l'un vaut l'autre. En cest assaut rien n'y estoit espargné, autant le maigre que le gras, tout estoit mis en broche. O belle conqueste! il ne falloit plus qu'Homere avec

sa vielle, pour en chanter les louanges. Cependant estoit au sixiesme tableau ledict conquereur peinct sur un coursier de Naples, faisant la ronde autour du village conquis, la plume au bonnet, et abattoit on toutes les maisons d'autour, afin qu'il se promenast plus à son ayse; et ce fut lors qu'il parloit de rompre la caveche à tout le monde, luy promettants les almanachs de ceste annee là, que le grand Seigneur luy viendroit faire hommage tout botté, le baisant au cul. Bref, estoit si hagard qu'on ne le pouvoit tenir : et de ceste gloire s'engendra en luy l'envie de manger des pesches de Corbeil, mais il luy cousta bon. Et se voyoit en un mesme tableau la prise de ladicte ville, comme il fit despeche, et furent ces gens despechez, comme chascun des siens portoit la hotte, et luy demouroit seul pensif, se mordant furieusement la levre inferieure. Ores s'accoudant en un autre endroict sur l'espaule de quelqu'un qui estoit là à propos, pour le destacher, si d'aventure, force de se pourmener, il luy prenoit envie de faire matiere cuite. Ores frappant du pied contre terre, pour faire sortir si grande quantité de taupes, qu'en un instant les tranchees en fussent parfaictement eslevees; ou, comme se promettoit le grand Pompee, faire sourdre des gens armez en campagne, prests et defrayez à son service. En un

petit quartier du tableau se voyoit un lieu clos, ou personne n'entroit que ses plus favoris. Là faisoit il un grand amas de cordes, en intention de garotter la ville tout autour, pour puis apres la mener en lesse, ou la renverser avec ses habitants sens suz dessoubs, et en faire comme d'un coche versé, torque lorgne, combien que quelques uns en ayent voulu dire, que c'estoit plustost pour l'enlever en Espagne, en quelque lieu, *a remotis*. Mais pourquoy que ce fust, il y eut bien du jeu, car la corde rompist, et la plus-part de ceux qui estoyent destinez pour faire ce tant celebré garrotage, furent pris au pied du mur, et penduz à la barbe de ce discret personnage Jean de Lagny, qui de fascherie qu'il en eust, comme sçavons tres bien, cuida chier dans ses chausses, et assomma ce jour plusieurs des siens, tant il estoit vaillant, colere, et fit chevroter toutes les chevres de dix lieues à la ronde à force de crier. Ses plus privez amis n'osoyent pas mesme l'acoster ce jour là, ains se tenoyent tous loin de luy muets comme poissons, attendants qu'il eust deschargé son Thomas; mais ils ne gaignerent rien, car le mal luy tint tousjours depuis; et quelque part qu'il passoit, personne n'osoit paroistre devant luy, et escarteloit luy mesme les arbres pour se faire place, s'y prenant aussy les doigts quelquefois

joliement, comme un Milo Crotoniates. Ce que le peintre n'avoit oublié de bien representer, aussy bien que ceste tragi-comedie qu'il joua, quand ses amis furent d'avis de luy envoyer un menestrier pour jouer la pavanne: car il vous prit incontinent le violon, et le fit sonner sur la teste du pauvre here tant qu'il fut en pieces. Et fut lors qu'il fit sommer la ville, et qu'il menaçoit ceux de dedans qu'il les escacheroit comme grenouilles; car il avoit, disoit il, pouvoir de tonner comme Dieu. Mais un gentil compagnon, qui estoit sur la muraille, luy monstra son derriere, luy faisant signe de mettre le nez dedans; et voyoit on au tableau comme il entroit à la breche, ou furent neantmoins une grande partie des siens tuez et atterez, tant que fut faicte la composition à cause du brave capitaine Rigault qui y mourut sur le haut de la breche; dont fut faicte son epitaphe, attachee contre la muraille de la ville, en la sorte qu'il s'ensuit, et qu'elle fut leue par nous audict tableau.

Brave Rigault, que la vertu fist naistre
Pour nostre bien, et pour sauver l'honneur
De nos François, à qui desjà le cœur
Vouloit flechir dessoubs un nouveau maistre.

Que puisse tu entre les dieux paroistre,
Et, nouvel astre, au ciel pour ta valeur,

Comme un Castor nous predire bonheur,
Puis que tu as aux dieux changé ton estre.

Quand tu vivois pesle mesle parmy
Les gens ça bas, tu n'estois à demy
Recogneu tel que portoit ta fortune.

Mais maintenant qu'absent tu es là haut,
Nostre air ne bruict que ton nom de Rigault,
Et de clameur la France t'importune.

Apres ceste piece de peincture de la prise et reprise de Corbeil, se voyoit en une septiesme la retraicte de Jean de Lagny, et premierement comme il assembloit son conseil, pour sçavoir les moyens de retourner seurement, car les chemins estoyent dangereux pour luy; et puis estant sujet à ceste maladie chancreuse d'ambition, il se faschoit de s'en retourner, ayant si peu faict de choses. Je ne sçay pas ce qu'ils disoyent en ce tableau: bien ai je maintes fois ouy conter que plusieurs furent de ceste opinion, qu'il s'enfuit aussy viste qu'il estoit venu bellement; alleguants, pour le consoler de sa colique passion, que ce n'estoit en cela qu'imiter son predecesseur Alexandre, lequel autrefois contrainct par Ariobazanes, s'alla cacher dans les rochers de Suze, ainsy que tesmoignoit Diodore en sa vie, livre sixiesme; et d'abondant, s'efforçoyent de luy prouver que pour cela

il ne desrogeoit aucunement au tiltre de vaillant, ains auroit toute sa vie la reputation d'homme de bonne conscience, attendu que c'estoit un signe infaillible d'un bon cœur, que de fuyr les coups. Et de ce en avoyent, disoyent ils, tesmoignage dans Pline, chapitre vingt et huict, livre septiesme, là ou est escrit qu'en la celebre bataille de Cannes, les plus gens de bien gaignerent au pied; et que Plutarque, en la vie du grand Alexandre, recitoit aussy que Darius fuyoit sans melancholie, monté sur sa jument borgne. Bref, vouloyent maintenir les nobles fuyarts, que les plus braves capitaines, à commencer depuis Nembroth le cocodrille, jusques à luy, avoyent fuy sans aucun interest, et qu'il devoit à leur exemple prendre le galop. A quoy enfin il consentit, à cause de l'habitude de sa nature, comme je vous ay jà dict, beaucoup sujette aux frissons, syncopes, et palpitations de cœur; aussy estoit il gaillardement representé au tableau, fuyant, c'est à dire pasle, defaict, serrant les jambes, sans regarder derriere luy, laissant par tout ou il passoit du bagage et des chevaux avec leurs maistres; vous pouvez penser que les brides y demeuroyent aussy, non à la façon que les laissoit le grand Alexandre aux Indes, à sçavoir plus grandes que ne porte la coustume, et faictes expres pour donner au peuple

du pays plus grande opinion de luy. Jean de Lagny, dy je, ne laissoit les brides de ses chevaux à ceste intention; mais de belle peur qu'il avoit, de par taus les diables. Encore, disoit il, quand il fut arrivé en son pays de beurre, que le monde n'estoit pas digne de le veoir; et pource, afin que le peuple aussy ne se soulast de luy, s'il le voyoit continuellement, il ne se presentoit que par intervalles, et ne sortoit que bien peu en public, se reservant non plus ne moins qu'on faisoit à Athenes la galere Salamienne. Et comme ce cy de merde Dejoces, Mede, vouloy je dire, qui ne vouloit permettre, dit Herodote, qu'on le regardast, de peur que les siens voyants qu'il estoit pareil à eux, n'entreprissent sur luy, pour le destraner. Avec ce qu'il estoit devenu merveilleusement laid, à cause d'une courtoisie de sa dame, qu'il avoit entre les jambes, c'est à dire d'un beau poulain de quinze jours, duquel aussy tost qu'il fut guary, et ne se souvenant plus de sa premiere peur, il remit ses esprits comme devant à faire quelque nouvelle conqueste. La conqueste qu'il vouloit faire estoit du royaume d'Yvetot, laquelle avoit aussy les tableaux comme la precedente. Au premier se veoyoit son arrivée differente de la premiere, seulement en cela qu'il advança pour reculer, puis recula pour advancer ainsy comme

les nouveaux mariez. Au second se remarquoit comment il fut acculé dans un bois avec les siens par les capitaines Tire-avant et Taille-tout, dont il perdit bonne partie de ses gens, et y fust demouré, sans la nuict qui survint, laquelle estoit nayvement representee avec les fuyarts, et leur duc qui pleuroit comme une vache : ce fut lors que commença la chaleur de ce beau conquerant à refroidir avec ses amours ; car il perdit de bonne encontre la moitié du membre à ceste charge, et demoura long temps dans ce bois à se faire panser. Cependant on le voyoit environné de tous costez au troisiesme tableau, et la famine fut meslee parmy son camp, qui affama tous ses soldats : si bien qu'ils ne parloyent plus d'acquerir honneur, et conquester pays, mais, comme Troglodites, s'entrefrottoyent à qui auroit le lopin. Ce que nous observions en la peincture, aussy bien que si nous y eussions esté presents en effect ; car nous les voyions representez Acridophages, mangeants les sautereaux et hannetons. Ainsy la rencontre de Titus Quintius et des mousches qui s'attachoyent dessuz l'eau du bourbier à Philipœmen, ne convenoit pas mal lors à Jean de Lagny, quand il luy disoit en se mocquant de son armee, tu as de belles mains et de belles jambes, mais tu n'as point de ventre. Aussy fut l'eau si chere en son camp,

que plusieurs beuvoyent l'urine; ce que le peintre signifioit par ceux qu'il avoit peincts tirants la langue comme corbillards: l'eau du bourbier, comme on sçait, s'y vendoit autant que le plus cher vin de Candie, mais n'y avoit que les capitaines qui y peussent avoir part, et ne leur falloit pas cligner les yeux, ny user du gobelet que les Laconistes appelloyent Cothon, pour ne point veoir les ordures qui estoyent au fond, car il y avoit presse à qui' en humeroit. Et l'alteration estoit si grande par tout son camp, que plusieurs en mouroyent de mort subite, non plus ne moins qu'entre certains peuples d'Egypte, ceux qui, pour estre en un pays continuellement chaud, meurent tout soudain, s'ils ne boivent tout soudain. Ce vous est une belle exemple à vous autres petits beuvreaux, qui faictes tant des scrupuleux quand il faut payer chopine, et qui ne daignez seulement penser à vostre salut, mais laissez une infinité de vos amis en langueur, sans leur donner toute vostre vie une seule occasion de boire à vostre santé. Aussy voyez comme les catherres vous surprennent, encore n'en ferez vous rien. Et bien, tenez vous y à vostre damnation; je retourne à mon discours. La famine donc estoit si grande au camp de Jean de Lagny qu'il n'en fut jamais de pareille; et ce nous fut monstré

au quatriesme tableau, qu'on divisoit les soldats par dizaines, pour renouveller l'antique decimation, et punir de dix l'un, que dy je punir, mais esgorger, embrocher, larder, carbonader, fricasser, et manger de broche en bouche; et de faict mangea sa part, ledict Jean de Lagny, de la fesse d'un Souysse qui estoit à son service. Peu le voudront croire, mais que m'en chaut il? Au cinquiesme se voyoit le bastiment du pont qu'il fit sur Seine, ou plusieurs furent noyez, et maints beurent de l'eau, mais elle estoit salee, à cause de la mer proche de là, ce qui les faisoit tousser comme brebis morfondues, j'entends les delicats: car ceux qui avoyent esté long temps sans boire, la trouvoyent bonne, et en beuvoyent comme du vin marin, que les Grecs appellent Talassite. D'une part plusieurs s'amusoyent, à l'exemple des Lydiens en pareil faict, à jouer aux dez et aux cartes, pour passer leur bonne envie de soupper. Mais que ne se pendoyent ils pour le plus court? Je ne sçay, pour le moins n'amenderent ils guere de leur fortune, car ils feurent presque tous assommez en ce passage, ce qui ne fut pas oublié au sixiesme tableau. Quant au septiesme et dernier, c'estoit leur voyage de là en Brie, et de Brie en leur pays, avec la mort de leur breneux duc, ou le peintre n'oublia d'en representer plusieurs boi-

teux et crochuz, pour les difficultez qu'ils eurent par les chemins. Ce qui est averé aussy par bons tesmoins, qui les ont veuz sur les lieux ainsy crochuz comme Bretons, en danger que s'ils ont de la race pour l'advenir, qu'ils ne baillent les crochets à vos femmes. Tenez y l'œil vous autres speculatifs, car la lune nouvelle vous en menace. Or escoutez l'epitaphe de Jean de Lagny, telle qu'elle estoit escrite au susdict tableau dernier, apres qu'il fut mort, la vessie du cul tournee.

Cy gist Jean de Lagny, qui s'en fit trop accroire,
Qui fut grand conquereur, et perdit tout le sien,
Qui se nomme vaillant, et jamais ne fit rien,
Qui pensoit estre Dieu, et mourut de la foire.

CHAPITRE XI.

Comment fusmes visiter les logis de l'Avocat, et du Marchand, au dernier quartier de la lune, et de notre descente en terre.

Cest avocat duquel je vous ay tantost parlé, nous avoit tousjours suyvis pour nous faire veoir des singularitez, et eusmes pitié de l'avoir faict tant attendre; mais si tost qu'eusmes pris congé du seigneur de la forteresse, et de tous ses soldats, nous nous mismes d'un consentement à le suyvre.

Il sembloit bon compagnon à veoir, sinon qu'il estoit un peu fantasque, et parloit quelquefois tant, qu'en avions les aureilles estourdies. Pource n'en demandions que la despesche, attendu que nostre descente en terre approchoit, afin d'y estre au decours de la lune. Arrivez donc que fusmes au quartier de ce penart, soudain, estant encore bien loin du lieu ou il se retiroit, ouysmes un grand murmure; dequoy estant interrogé pour sçavoir que c'estoit, respondit en riant : Hé ne s'çavez vous pas, gens du monde, que l'on plaide ceans? Comment, dy je, y a il des plaideurs en ces lieux cy, comme entre nous? Oui dea, respondit il, mais c'est en idee, comme avez veu des gendarmes et des tableaux, et moy mesmes ne suis qu'une idee, quoy que je parle à vous et me voyez. De cela ne fusmes esbahis, car jà avions veu telles idees : toutesfois le grand bruit de voix qu'oyons nous estonnoit aucunement, et destournoit d'entrer en ce lieu là. D'entree voyions des idees de procureurs attendants au banc pratique, et des idees de messieurs, assis en pareille contenance qu'ils feurent à Rome quand les Gaulois y entrerent, sans se mouvoir ny parler. Je seroy d'advis, dit lors Roger, que ceux cy fussent payez en idee aussy, puis qu'ils sont des idees. A cela ne respondit rien nostre avocat, et sembloit bien

l onte de dire ouy. Lors me doutay de quel-
e, et demanday à veoir le greffe. Il nous le
a; mais au lieu de greffe y lisions griffe, et
voit à dire que d'un *e* changé en *i*, ce qui est
hose: je ne m'en rompray la teste, pour sça-
i est le mieux escrit. Cela veu, nous furent
rez sur une grande table force volumes re-
de erses sortes, grands et petits, avec des
et vases sur lesquels estoit escrit:

l ONSERVE.

Nous cuidions que ent conserves, mais ce n'estoit que beaux r et puis c'est tout. Nous goustasmes quelque peu de paroles succrees, qui nous revinrent incontinent au cœur, car elles estoyent ameres en l'estomach, et de mauvaise digestion, ce qui nous fit abandonner incontinent le lieu; considerants aussy, qu'ainsy se repaistre de paroles estoit à faire aux avocats, non à gentils hommes. Sur ce propos arriva le marchand qui nous avoit fait sentir en idee le fond de ses chausses, pour nous mener à la foire, qui estoit à trois pas de là; car le palais et la marchandise s'entendoyent fort bien, et n'est quasy qu'une mesme chose. Rien ne fut veu par nous de remarquable en ces deux lieux là que ne sçachiez tres bien, fors les coupe bources que vismes en grand

nombre, et des plus apparents. Chascun y tenoit pour ceste cause la sienne à deux belles mains, et ne s'entre saluoyent les personnes qu'à la judaique, avec baissement de teste, et levement de cul. Qui vouloit avoir marchandise bonne, il falloit estre mauvais marchand; car j'ouy dire à un qui marchandoit, vous estes un bon marchand, comme par risee, voulant dire, vous ne valez gueres. Nous eussions volontiers souhaité d'acheter quelque chose en ces contrees là, mais nous n'avions argent ny monnoye d'idee; et quand eussions eu la marchandise pour vous l'apporter, vous n'en eussiez donné un festu. J'entends bien que me demanderez si le caquet des femmes s'y oyoit aussy, et quoy donc? Toutes parloyent du bas mestier; car c'estoit franchise que ceste foire. Mamie, disoit l'une, mon mary est un gras oyson, il me luy faut acheter une bride pour sa foire, et sera oyson bridé. Ne sçavez vous, disoit l'autre, ou on vend de bon drap du seau, pour faire un bonnet cornu au mien, je luy ay desjà acheté une cornette. O qu'il me couste, le bon Jean, encore me tanse il: si encore il y retourne, qu'il s'asseure d'une corne. Voire, disoit une affetee, mon mary fait ce que je veux, j'ay la bource à commandement; il n'a rien si je ne luy donne, encore s'estime il bien heureux. Nous ne voulions nous amu-

ser à ouyr toutes leurs parloires; aussy, qui eust esté si sot? Mais craignants de demourer trop long temps en ce pays là, et ne sçachants à qui nous addresser pour retourner d'ou estions venuz, nostre plus grand soin estoit de nous enquerir de nostre marchand, des moyens que devions observer pour nous retirer, estants fort ennuyez, et l'appetit commençant à nous revenir, qui nous avoit laissé depuis le temps qu'entrasmes en la caverne. Mais comme nous estions en ceste peine, la dame dont je vous ay jà parlé se presenta à nous, en nous donnant courage. Lors nous bien aises la saluasmes courtoisement, et, quittants ceste foire, la suyvismes bien deliberez. Lors nous usa de tels ou semblables propos à l'escart. Enfants, vous sçavez que par mon adresse vous n'avez eu mal encontre aucune en ces regions, ains sans peine avez tousjours trouvé qui vous conduyse, d'autant que j'y avoy donné ordre; ne vous mettez en peine de vostre retour, car je feray en sorte que descendrez avec beaucoup moins de difficultez que n'avez monté. Considerez qu'encore qu'on n'apperçoive rien icy qu'en idee, toutesfois tout ce qu'avez veu est veritable, et n'y a rien à veoir davantage pour ceste fois. Vray est que les choses futures sont aussy icy cachees, mais nul n'en a la veue, s'il n'est du tout esprit

comme sont les idees. Bien vous veux je monstrer pour le regard de la France ou devez retourner, ce qui a esté, est encore, et sera. Ce disant, nous ouvrit un papier escrit des deux costez, ou estoyent sommairement les vers qui s'ensuyvent :

En l'an de pleurs que la France impudique,
Aura foulé aux pieds ses vieilles loix,
En peu de temps luy naistront plusieurs rois
Qui raviront son ornement antique.

En ce temps là, sous une peau de laine,
Un monstre affreux, d'une louve conceu,
Sera pour Dieu entre les gens receu,
Et infectra le ciel de son haleine.

Le throsne mesme ou se sied la Justice
Sera par tout souillé de son venin :
Il n'y aura ny sentier ny chemin,
Ny lieu plus sainct ou soudain il ne glisse.

Lors les amis, par un desir avare,
Se guigneront l'un l'autre de travers ;
La foy sera par tout prise à l'envers,
Et sera mesme entre les freres rare.

La pieté qui sur tout nous oblige
A Dieu premier, et puis à nos prochains,
S'envolera aux peuples plus hautains,
Et nul sera qui lors ne la neglige.

De fer, de feu, de meurtre, de ravage,
D'erreur, d'horreur, de fureur, de terreur,

Tout sera plein; et, pour dernier malheur,
Sera changé l'homme en beste sauvage.

Et à l'autre costé du papier, separement ce que dessus, en grosses lettres:

Voicy le beau soleil que le jour nous rameine,
Ce triomphant Henry, rejetton du bon temps,
Soubs le regne duquel tous les pauvres contents,
En repos et santé auront la bource pleine.
Je veoy desja, je veoy marcher en la campagne
Une suite de gens fideles et guerriers,
Qui, s'assemblants en un de trois divers quartiers,
S'en vont planter les lys au beau milieu d'Espagne.
Flamants aux blonds cheveux, preparez un hommage
A vostre liberté qui s'appreste au retour;
Et vous, Ligueurs, pleurez, car voicy vostre tour
Qu'il faut prendre le frain et le joug de servage.
Dy ton Confiteor, Savoyard, de bonne heure;
Tes pechez sont cogneus, tu ne peux eschapper.
Quand tu seras bien las de rire et de tromper,
Encore faudra il à la fin que tu pleure.

Je les retiray tels que je vous les baillay, de la main de ladicte dame, qui, apres que les eusmes leuz et receuz, nous toucha tous quatre d'une verge qu'elle tenoit; lors fusmes assoupis de sommeil profond, et en ce poinct nous fit descendre en terre sans nous blesser. De quelle façon que ce fut, je ne vous en sçauroy que dire, car je dormoy, et n'en sceusmes rien ny l'un ny l'autre, tant que nous fusmes reveillez. C'estoit environ

sur les dix heures de nuict, que les larrons faisoyent leur trafic, au premier coup de la messe de minuict, la veille de Noel passé. Je vous laisse à penser comment nous fusmes estonnez de nous veoir ainsy tous le cul à terre; et ce qui nous donnoit encore plus d'occasion, c'est que ne pensions tous quatre n'avoir seulement faict qu'un songe de tout ce qu'avions veu, et dormy une seule nuict depuis qu'avions couru ces pays lunatiques. Voulez vous sçavoir aussy le propre lieu ou fusmes ainsy plaquez de la haut? Ce fut droictement contre la porte d'un beau et noble cabaret à Tours, à l'enseigne de *la Mitre et de la Crosse*. Par bonne encontre, chascun estoit couché; mais l'hostesse qui nous cognoissoit à nostre voix, nous ouvrit sa porte; et entrants dedans avec son congé, trouvasmes encore à table Dandin et Perrin, qui estoyent sur leur gageure à qui beuvroit le mieux.

La semonce avoit esté faicte de Perrin à Dandin des le poinct du jour. Il ne fut refuté. Dandin s'y trouva avec deux tesmoins, et Perrin aussy avec les siens. Voulez vous sçavoir qui l'emporta? Je vous le diray, ainsy qu'il nous fut rapporté, et qu'en peusme veoir la fin: car nous fusmes les opineurs de ceste cause avec l'hostesse, et Roger le president qui prononça l'arrest definitif. Il avoit esté convenu premierement entre eux deux que

les saulcisses ne manqueroyent point, non plus que les andouilles; car ce sont les cordes dont on devalle le vin aux bonnes maisons. Dandin à son arrivee demande à taster du vin du logis : on luy apporte un pot; il n'en fit qu'un petit traict pour gouster. Perrin s'esmerveilloit d'une telle gorge. Comment, disoit il, tu ne pourras mie tantost plus bere; men bon fieul, mange de ceste tranche de salé, elle te desseichera. Hure, hure, repliqua Dandin, par la mort gueine tu as bien trouvé ton homme, je t'en humeray bien tantost d'autre. Hé! hé! tu te mesles donc de festoyer les gens? Apporte, apporte, garçon! crioit il, ceste mesure d'escumage, que je te la rinsse. Ha! dit Perrin, tu fais du compagnon, mais je gage encore le disner, qu'en presence du venerable docteur Mousche, que bevray mieux que toy. A ce mot, Martin s'eschauffa en ses brayes, envoya querir le pere susnommé, fit mettre argent sur la salliere : mais qui gaigna à vostre advis? Dandin mit à sec un demy poinçon, Perrin en beut tant soit peu plus que ses trois chopines. Le juge se trouva fort perplex à donner sentence. Enfin Roger fut receu à la donner. Nous opinasmes tous pour Perrin. Il prononça l'arrest que Perrin avoit mieux beu que Dandin, et voicy ce que nous alleguions par nos raisons : La gageure ayant été faicte à qui bevroit

le mieux, non qui bevroit le plus, c'estoit une consequence infaillible que Dandin l'avoit perdue et Perrin gaignee : *Nam habenda est ratio verb. in contract. l. si.* 15, *qui ff. ad leg. falc. in c.* Aussy ne se pouvoit soubstenir le pauvre Dandin; et alloit par la chambre en dandinant, et rendant sa gorge, ne sçachant la perte de sa cause qu'au lendemain, encore m'a on dict depuis qu'il s'est faict de la Ligue pour ne rien payer, et que le borgne Boucher, avec un distingo qu'il a trouvé, lui promet cause gaignee; mais laissons escorcher ce veau à ce Boucher. Ce petit conte vous est faict seulement pour vous apprendre la vraye methode de boire, à vous autres qui ne sçauriez entendre les choses qu'à coups de bourlets. Vous me direz que c'est signe d'une forte nature que de beaucoup porter de vin. Je ne le croy pas. Bien trouve je qu'entre les vertus qui faisoyent estimer un roy de Perse, le bien boire en estoit l'une comme bien entendre la magie; et le grand Alexandre proposoit une couronne de prix à celuy qui bevroit le mieux. Mais que prouve cela? sinon qui est jà dict.

QUATRAIN.

Le bien entre le trop et le trop peu, se treuve;

Le grain au centre gist, la force gist au cœur;
L'arbre ne produit rien, s'il a faute d'humeur;
Et ne peut croistre aussy, si par trop on l'abbreuve.

FIN DU SUPPLEMENT DU CATHOLICON.

LE TESTAMENT
DE L'UNION.

Je fille de Pluton és tenebres conceue,
Du plus profond d'enfer au monde suis veneue;
Nee entre les destroits des rudes Appennins
Et des Alpes cornuz, ou les mauvais devins
Ayants preveu le sort de sa future altesse
Proche de majesté, firent ma petitesse
Nourrir et eslever en France finement,
Si que l'on n'eust de moy presque aucun sentiment,
Et gousta on du fruict de mon adolescence
Avant qu'on s'apperceut de ma fiere naissance;
Lors comme aux plus legers plaisent les nouveautez
D'honneurs, de biens, grandeurs, et de principautez
Recogneue soudain je fus dame et maistresse,
Un chascun me venoit offrir à grand largesse
Son service, son cœur, ses thresors et moyens,
A l'envy, l'on couroit, qui se rendroit des miens,
Les villes, les chasteaux, et les places plus fortes
M'ouvroyent, et sans refuz, à toute heure leurs portes,
Je foisonnoy en bien, et rien ne me manquoit:
Mon los et ma grandeur de tous costez flanquoit:
Des estats, des honneurs et des magistratures
Librement disposoit: j'avoy des creatures

Lesquels à un clin d'œil soubs mes commandements
Ployoyent sans s'informer d'aucuns evenements.
J'avoy le Dieu du ciel, ce sembloit, favorable,
Par tout je me rendoy et à tous redoutable,
De mes soldats armez les plaines noircissoyent,
Au seul bruit de mon nom les peuples fremissoyent,
J'avoy pour mes supposts les plus grands de la terre,
L'un m'aidoit de conseil, l'autre de gens de guerre.
Cestuy cy fournissoit de l'or et de l'argent,
Cestuy là des amis gaignoit par son agent.
Somme, quel plus grand heur pouvoy je me promettre,
Que de fouler aux pieds la couronne et le sceptre.
Mais helas! ce grand heur n'a pas long temps duré;
Ains le destin fatal contre moy conjuré,
Ou plustost du grand Dieu la saincte providence,
Qui se mocque et se rit de la fresle puissance
Des choses d'icy bas, et des plus hauts desseins
Que bastissent sans luy les mal sages humains,
Ce grand Dieu, dy je, helas! d'une tranchante lame,
A coupé le filet de ceste belle trame,
Et de mon tribunal minant le fondement,
A renversé soudain tout ce grand bastiment
D'empire et royauté, et brisé les colonnes
Du sceptre imaginaire et fictives couronnes.
Si que cest ouvrier par le puissant effort,
D'un Henry de Bourbon courageux brave et fort,
Au temps que je tenoy et vallee et montagne,
Peu à peu m'a contrainct de quitter la campagne.

Lors chascun commença és forts se retirer,
Et aux grandes citez foulle à foulle tirer;
Sur le malheur public et misere commune,
Chascun à part voulut establir sa fortune.
Le desastre fut tel que la division
S'empara des plus grands de la saincte Union,
Par eux auparavant si fierement juree:
Des lors à mon malheur la chance fut viree,
Des lors on commença soubs main à pratiquer
La noblesse et clergé, voire à communiquer
Mes plus profonds desseins; lors ma rage allumee,
Et mes premiers conseils sont allez en fumee:
Mes partisans changez, et du tout refroidis,
Les villes regrettant le repos qui jadis
Les souloit bien heurer, des maux passez lassees
Dressent ores ailleurs le vol de leurs pensees.
Chascun jettant les yeux sur un nouveau soleil,
Quitte ma cour, ma suitte, et tout mon appareil,
Le peuple se distrait de mon obeyssance,
Et ne veut plus fournir au frais de ma despence.
Bref, tel qui m'a perché et monté à l'Estat,
Maintenant dit que c'est un felon attentat,
Si que comme je suis en la France venue,
Me voylà ridicule à present toute nue,
Dont j'ay eu si grand deuil, et tant de creve cœur,
Que depuis n'ay vescu qu'en regrets et langueur,
Et petit à petit telle melancolie
Mortelle m'a plongé en ceste maladie,

Qui me rendra bien tost aux rives d'Acheron,
Pour apres m'embarquer au vaisseau de Caron.
C'est pourquoy en mon lict moribonde gisante
Quoy que saine d'esprit, d'une bouche mourante,
Ne voulant deceder sans de mes biens tester,
Et disposer de tout ce qui me peut rester,
Avant que de mon corps ma triste ame desloge,
Publiquement je fay ce mien dernier eloge.
En premier lieu mon ame à tous les noirs demons,
Qui voltigent sans cesse et par vaux et par monts,
Pour tenter les mortels, et les meilleurs seduire,
Demons enfants d'horreur, d'indignation, d'ire,
Mon ame à ces demons je recommanderay,
Mon corps entre les bras des miens je laisseray
Pour en faire par eux selon leur fantaisie,
Ce n'est rien de ce corps apres l'ame ravie.
Plus suyvant la coustume, et anciennes loix,
Je fay mon heritier tout le peuple François;
Je luy laisse les pleurs, le sang, les pilleries,
Les meurtres, assassins, insignes volleries,
Les veufves, orphelins, et les violements,
Les larmes, les regrets, et les rançonnements,
Les ruynes des bourgs, des villes, des villages,
Des chasteaux, des maisons et tant de brigandages,
Les ennuis et douleurs, et tous les maux receuz
Par surprise ou assauts, par les flames et feux,
Bref de son cher pays les cendreuses reliques,
Restes de mes labeurs et secrettes pratiques,

La cherté, la famine, et la mendicité,
La bezace, soulas seul de necessité;
Plus par forme de lay au Sainct Pere je donne
Les terribles effrois de sa triple couronne,
Mesme la tyrannie et l'usurpation
Soubs le masque et manteau de la religion.
Dessuz les plus grands roys et princes de la terre,
En vertu de son foudre et esclattant tonnerre.
Item à l'Espagnol je legue mes desseins,
Ma creance et ma foy, mes projets plus hautains,
Mes conseils plus secrets, et mon intelligence,
Tant dehors que dedans le royaume de France,
Une guerre future, et l'usurpation
De ses pays, loyer de son ambition.
Je laisse d'abondant à ce duc de Mayenne
Mes frayeurs et mes peurs, mes travaux et mes peines,
Les tourments, les chagrins, les mescontentements,
Qu'apportent des mutins les divers mouvements,
Et du caut Bazanné la trompeuse alliance,
De son ambition la juste recompense,
Le desespoir final, les maledictions
Du peuple sur l'autheur de tant d'afflictions,
L'ire du ciel vengeur, le remords de l'offense,
Bourreau perpetuel de l'ame et conscience:
Somme pour tout loyer, je luy laisse le prix
D'un tardif repentir d'avoir trop entrepris.
J'ordonne outre cela que ceste bonne dame
Qui, le nom sacré sainct de Montpensier diffame,

Avant tout autre leg de ce mien testament,
Ayt apres mon decez le cousteau de Clement.
Au Guysard Phaeton l'ombre de la couronne
Qu'il s'est imaginé, je laisse, legue, et donne
L'espoir de parvenir à l'hymen aspiré,
Et le fruict du penser au grade desiré,
Un tourne dos de peuple, un revire fortune,
Contre cil qui despend d'une sotte commune.
L'Estat mal asseuré la risque d'un vaisseau
Qui sans voile et patron bransle et flotte sur l'eau.
Le soucy d'acquiter les debtes de son pere,
L'extresme ingratitude, et le grand vitupere,
Qui jà ne logera de Ferry le surnom
Et des siens à jamais souillera le renom.
Je legue au Savoyard la ruyne totale
Des siens, et une fuite en la terre papale,
Ou bien vers l'Espagnol sur l'arriere saison,
Et au duc de Nemours une estroite prison.
A cet ingrat Mercure, et d'Aumale je legue
La reputation des fuyards de la ligue,
Je laisse au duc Lorrain, et au marquis du Pont
Pour fruicts de leurs labeurs la honte sur le front,
Et en outre sans plus ceste belle esperance
Qu'ils ont eu de porter la couronne de France.
Davantage je donne au bon Bacchus Lorrain,
Qui est des moins mauvais deux flascons de bon vin,
Et parceque je suis mere, et non point marastre,
Je legue et laisse en propre à mon fils de la Chastre,

Tout l'argent monnoyé lequel à mon aveu
Pour moy, et en mon nom recevoir il a peu,
Pour luy, ses hoirs, à quoi que la somme se monte,
Et sans qu'il soit tenu d'en rendre jamais compte,
Pourveu que toutesfois il garde mieux sa foy
Qu'il n'a faict cy devant à son prince et son roy.
Plus je donne au legat les cendres de sa bulle,
Et pour s'en retourner quelque chetive mulle,
Et aux prelats qui vont les peuples decevant,
Un esperé chapeau de fumee et de vent.
Quant aux predicateurs, qui chantants ma louange,
Au vulgaire ignorant faisoyent d'un diable un ange,
Preschants le feu, le sang, et la rebellion,
Pour les poincts principaux de ma religion,
Athees mal-heureux, ministres de feintise,
Bacchantes forcenez, maquignons de l'Eglise,
Seducteurs, apostats, je veux que de mon bien
Egalement party on ne leur donne rien,
Sinon la faim, la soif, le froid et la famine
Qu'ils preschoyent dans Paris saoullez en ma cuisine,
Et parceque j'entends et veux mon testament
Sortir son plein effect, tout haut presentement
Les Allemands je nomme, et cantons de Souysse
Pour les executeurs, comme aimants la justice,
Et pour plus grande foy j'ay signé cet escrit,
De plusieurs bons tesmoins et notaires souscrit.

A TOUS BONS PRESTRES

RELIGIEUX ET VRAIS CATHOLIQUES FRANÇOIS.

La transmontaine faction
A faict par subtil monopole
Du manteau de religion
Une roupille à l'Espagnole.

AUTRE.

François, dessillez vous les yeux ;
Apprenez pour vous et les vostres,
Qu'il n'y a gens si factieux
Que des porteurs de patenostres.

AUTRE.

La saincte Ligue culbutee
Soubs le regne du grand Henry
Se trouvera ressuscitee
Soubs le regne d'un favory.

AUTRE.

Tant que l'on verra dans le Louvre
Un Jesuiste pour confesseur,
L'Estat ne sera jamais seur,
Le temps passé nous le decouvre.

PIERRE RONSARD

AUX JESUISTES.

SONNET.

Saincte societé dont on a faict eslite
Pour monstrer aux humains les mysteres cachez,
Pour repurger les maux dont ils sont entachez,
Et pour remettre suz nostre Eglise destruite;

Mignons de Jesus-Christ, qui par vostre merite
Avez desjà si bien amorcé nos pechez,
Que l'on se peut vanter que là ou vous peschez
Pour un petit poisson vous tirez une truite;

Secretaires de Dieu, l'Eglise et les humains,

Et Dieu et Jesus-Christ vous prient à joinctes mains
De retirer vos retz hors de leur mer profonde :

Car vous pourriez enfin par vostre feint esprit
Pescher, prendre, amorcer, et bannir de ce monde
L'Eglise, les humains, et Dieu et Jesus-Christ.

HISTOIRE
DES SINGERIES
DE LA LIGUE,

DEDIEE A MESSIEURS DE PARIS.

QUATRAIN.

Aymez Dieu, le roy et justice,
Qui sont les vrays fleaux du vice,
Et unis en religion,
Fuyez la rebellion.

HISTOIRE
DES SINGERIES
DE LA LIGUE.

MESSIEURS,

Il m'a semblé estre bien convenable qu'auparavant entrer en lice, et expliquer nostre carte ou tableau des Estats de la Ligue, tenuz ou à vray dire jouez à Paris, presque toute l'annee 1593, les assortir et accompagner de quelques autres pareilles singeries, tendantes à mesme fin, et soubs mesmes pretextes de devotions, afin de n'en frustrer aucune de ses pretendues singularitez. A quoy nous commencerons à la monstre qui fut jouee environ le mois juillet, l'an 1590, ou une grande quantité de prestres et moynes, je ne dy pas religieux et novices, en forme de goujats, la Seiziere, accompagnee d'un grand nombre de pedants, le tout de divers ordres et nations, armez à la legere, sur le moule du pourpoint de l'antiquité catholique, à peu pres de l'encoleure de ceux qui gardent le sepulchre en Avignon,

qui, dançants au son et cliquetis d'un tabourin de Biscaye, à l'imitation de Mardy-Gras, se faisoyent veoir en ce follastre et risible equipage, par les rues de Paris, au grand regret et mescontentement des gens de bien.

Apres eux cheminoit, faisant l'arriere-garde, un assez malostru personnage, que l'on disoit estre un avocat fol, armé de mesme, comme si ce mesme jour il eust eu à combattre les Pigmeans sauvages, à qui les roytelets et autres oisillons du ciel font la guerre à toute reste, à sçavoir, d'un vieil corps de cuirasse de fer blanc, une bourguignotte d'Auvergne en teste, pannachee et enharnachee d'un superbe trophee de plumes de paon, une fourche fiere sur son espaule gauche, le bec tirant contre bas en forme de sergent de bande, un cornet de verre pendu à sa ceinture, qu'il disoit avoir apporté de Sainct-Mathurin de l'Archant en la faveur duquel il faisoit accourir une infinité de badaux de Paris, jà plus qu'à demy desbauchez de ces nouvelles adventures, auxquels, à petit bruict et basse notte, predisoit comme il s'ensuit, que ceste momerie n'estoit autre chose que les signes et appeaux d'un nombre infiny de detresses et malheurs à advenir.

Messieurs, asseurer se faut
Puis qu'en juillet l'on veoit faire

Du Mardy-Gras le mystere,
D'avoir Caresme bien haut.

Ainsy je veoy ceste nouvelle armee passer outre sur le pont Nostre Dame, et cheminer en gros devers le petit Pont, pres duquel rencontrant de bonne ou malle fortune, le coche ou estoit monsieur le legat Cayetan : ce qu'ayant recogneu les capitaines et conducteurs d'icelle, comme chose deue à leur chef, se delibererent *gratis* faire une salue et reverence militaire, commandants expressement à tous ceux de leur troupe guerriere tirer chascun d'estoc et de taille, tant du devant que du derriere, sans exemption de personne, y obligeants autant ceux qui portoyent des arbalestres à jalet, que ceux qui avoyent des arquebuses à croq sans fourchettes. Dequoy l'un d'entre eux ne voulant pas plus faire de bruit que de besongne, tira si promptement, qu'il abbattit du mauvais vent l'un des domestiques dudit sieur Legat, qui ce mesme jour alla en poste en porter les nouvelles en paradis, si ceste singerie fut autant saincte et salutaire qu'ils nous la cuidoyent faire croire, et fut plus ledit occis enterré honorablement un peu à petits frais que n'estoyent pas les anciens Romains; sur le sepulchre duquel fut gravé, pour servir de memoire à la posterité, ce qui s'ensuit :

Celui qui gist icy fut de la gent romaine,

Victime de salut du Cayetan Legat,
Heureux pour un tel sainct d'avoir perdu l'haleine,
Par les guerriers effects d'un moyne renegat.

Ceste momerie estant entree en la cervelle de plusieurs idiots, tant masles que femelles, et recogneuz par iceux pour sainctes actions, ne se firent pas beaucoup tirer l'aureille pour y apporter du leur, et vendre jusques à leurs communes hardes, le tout pour la conservation, manutention et defense de la TRES SAINCTE LIGUE, ne trouvants rien presque en tous les commandements de Dieu ny de nostre saincte Eglise, si precieux, ny recommandable que l'establissement d'icelle. Aussy pour ce faire, poussoyent hardiment à la roue ces diables de ministres, à sçavoir les Seize et autres gens de mesme farine, battants, comme l'on dit en commun proverbe, le fer pendant qu'il estoit chaud, feignants que pour ceste cause ils y apportoyent du leur à bon escient, remonstrants mesme que pour ceste necessité on avoit desjà inventorié jusquesaux sainctes reliques des Eglises de Paris, pour les exposer en vente, si besoin estoit : ce que toutesfois ne se feroit pas, tant ils trouvoyent messieurs de Paris gens de bien et tres affectionnez à ceste saincte cause; tandis que chez eux resteroit de la vaisselle, et autres piafferies d'or et d'argent, belle adulation s'il en fut

Un jour, l'un de ces messieurs les zelez, s'allant pourmener devers le cymetiere Sainct-Jean, et voyant passer plusieurs servantes de bonne maison, les unes à part, les autres apres leurs maistresses, à qui il restoit encore leurs demy ceints d'argent sur le cul, en tira quelques unes devers luy, et ne fut point honteux les exhorter en ceste sorte :

Nourrices et chambrieres,
Qui portez sur vos derrieres
D'argent les gros demy ceints,
Donnez les pour nostre cause,
Je donneray mon haut de chausse,
Mon valet, ses vieux pourpoints.

Peu de temps apres, quelques propos s'esmeurent entre deux voisins, marchands demeurants en la grand'rue Sainct-Denys, dont l'un comme homme de bien et d'honorable conversation, sçachant que ce sien voisin, dont est question, s'estoit depuis quelques journees embarassé et embourbé en ceste miserable engeance des Seize, s'il en fut jamais.

Que l'espagnole nation,
De la France, monstre execrable,
Pour une traistre paction,
S'attend luy estre favorable.

Taschant à l'attirer à la raison par les conjec-

tures honnestes de ses plus saines affections, luy remonstrant que luy et ses semblables eussent à prendre si proprement à son droit fil le sainct exercice de la religion, dont à faux tiltre ils se disoyent les principales colomnes et arcboutans, de miserable argent, par lequel, comme chetifs esclaves du Pérou, estoyent vendues leurs propres vies, fut capable et suffisant pour en racheter une infinité d'autres, qui par luy et ses semblables avoyent esté peries et ravies pauvrement; par lesquelles remonstrances, comme forcené de rage, n'ayant pas des raisons convenables pour dresser une responce, commença à changer de couleur, mouver les levres, et grincer les dents à la façon de quelque singe esmeu contre un page de cour, tout prest à venir aux escarmouches de coups de poings, si quelques autres voisins des environs ne fussent veneuz en grand haste à la recousse. Ce qui toutesfois n'amenda pas beaucoup le marché du pretendu scandalizé; car comme ils furent tous amassez, et ayant sceu la cause de leurs questions si outrageusement debattues, rapportees de mot pour mot par l'adverse partie de monsieur le Seize : lequel fut par tous grandement honoré de ses franches et libres propositions, et au contraire, monsieur le Seize, et sa societé blasmee à dire : d'où venez vous? en faveur desquels

un de la compagnie fit ceste couronne et epithete prognostique :

Ce sont voleurs à couvert,
Que quelque temps à venir,
La raison à descouvert,
Fera lourdement punir.

Au recit dequoy plusieurs se prirent à rire à gorge desployee, pensants luy avoir baillé belle, selon le commun usage de messieurs de Paris, qui est quand un chien se noye chascun luy offre à boire, dont monsieur le Seize voyant que chascun se mocquoit de luy, se retira chez soy, ou estant parvenu, sa femme qui le voyant ainsy transporté de colere n'en sçavoit que penser, pourquoy fut deliberee, comme cela depend de la coustume des femmes d'estre curieuses de tout entendre, de cognoistre les principales causes et motifs de ses douleurs, ce que luy ayant declaré par le menu comme ils luy estoyent advenuz; elle, prenant le mieux au pis ou le pis au mieux, pensa à elle mesme que ce sien voisin estoit poussé de quelque envie ou indignation à leur endroict, l'en voulut aller remercier : ce qu'elle fit, ou sans dire, Dieu gard, ny benie, ne recognoissant ny voisins ny voisines, commença à monter sur ses ergots, leur publiant le formulaire de sa confession de foy, l'adressant à celuy qu'elle pensoit estre le princi-

pal causeur et engendreur de la noyse, bien qu'elle la decella devant tous en ceste sorte:

Mon voisin, vous n'avez que faire
De cuider mon mary distraire
D'estre des Seize en l'Union,
Car bien que ce soit piperie,
Si est ce bonne droguerie,
Pour faire chere à sa maison.

Ce qui donna occasion de rire mieux que pardevant à toute la compagnie, dont l'un d'iceux voulant poursuyvre l'histoire, se ressouvenant qu'en ses promenades, le jour precedent, ils avoyent traité luy et un sien familier amy, des miracles singuliers des bons saincts espagnols, saincte Dalle, et sainct Doublon, qui lors estoyent envers plusieurs en grande recommandation et reverence, raconta en faveur d'iceux ce qui s'ensuit:

Ainsy que je disoy hier,
Tres mal ont faict les imprimeurs,
Qui n'ont mis au calendrier
Les saincts des confreres ligueurs
Issuz de la noble famille
Des minieres des Indiens,
Envoyez du roy de Castille
En France, pour les faux Chrestiens.
Pourquoy s'il advient que l'on face
Des almanachs l'annee qui vient,
Trouver il leur faut quelque place,

Arriere un peu de la Toussainct:
Car les mettant au mois d'octobre,
Sainct-François jaloux en seroit,
Qui se ressentant de l'opprobre,
En leur pays les chasseroit.
De ces saincts les noms venerables
Sont saincte Dalle et sainct Doublon,
Qui font mettre cousteau suz tables,
De ceux qui vivent à recullon:
C'est pourquoy les ligueurs confreres,
Ayants ces saincts logez chez eux,
N'ont point soucy de nos miseres,
Ains vivent gaillards et joyeux.

Apres, comme estant venu le jour de la Magdelaine, un jeune Cordelier se mit ainsy qu'il venoit bien à propos à prescher de la penitence, ou ne trouvant chose plus propre à son advis pour faire un bel assortiment des angoisses et extresmes necessitez de messieurs de Paris, que la conference de leurs miseres à celle de l'enfant prodigue, ce qui leur communiqua publiquement, en faveur de la saincte ligue; comme il s'ensuit: Messieurs, je sçay bien que

Plusieurs pour la saincte ligue
Souffrent plus que l'enfant prodigue;
Car disnant avec les pourceaux
Il mangeoit choux, raves et naveaux,
Et eux avec leurs maigres lippes,
Sont bien heureux manger les trippes,

Et boudins d'asnes et chevaux,
Faute de si friands morceaux.

Puis *et Reliqua*, leur proposant que leur agonie estoyt la vraye eschelle pour parvenir à la beatitude celeste; en donna asseurance en ces propres termes fidellement recitez en ces vers:

Si en prenant patience,
La mort vous serre les dents,
Ergo sera penitence:
Doncq serez en recompense
Grands au ciel comme Geants.

Telles furent les sententieuses considerations qui furent mises en usage en ceste predication.

Quelques journees suyvantes ainsy que je passoy par la rue au Maire, pres Sainct-Nicolas des champs, ou se tenoit boucherie ouverte des chairs d'asnes, et chevaux, estallez à la maniere accoustumee, au plus offrant et dernier encherisseur: ou il me souvient qu'un notable bourgeois, bien que quelques uns ayants jà publié que ce fut une damoiselle, recherchant les reliques de son asne ligueur, trouvant sa commere, laquelle s'informa de la cause legitime de sa tristesse, la luy raconta, avec une infinité de larmes.

Or, comme durant un si long siege que Paris a si laschement souffert et enduré, advint qu'un

pauvre homme et sa femme, desquels, pour l'extreme necessité qu'ils avoyent eue, ne leur restoit plus que la peau collee sur les os, ne pouvants presque plus respirer, allerent, suyvant l'ordonnance de messieurs les Seize, qui par une exterieure apparence de bienfaicts, ayants ravy les grains des greniers de plusieurs bons bourgeois qui en avoyent faict provision en la saison, c'est à dire des l'annee precedente, pour la commodité de leurs maisons, dont en fut quelque portion divisee par les quartiers, et distribuee par un chascun des capitaines, rellement quellement, qu'ils firent moudre et convertir en petites miches, par eux baillees à raison de six blancs pour piece, qui estoit le pain quotidien seulement de ceux qui soubs leur conduicte alloyent aux gardes des portes et sentinelles: charité qui toutesfois ne dura gueres; car ces messieurs ayants trouvé moyen de le vendre jusqu'à six vingts escuz le septier, en coupperent bien tost la broche; ces pauvres gens donc allants devers ces gros diables de messieurs de la saincte Union, pensants qu'en les voyants en si pauvre equipage, incontinent seroyent esmeuz de pitié et misericorde en leur endroict. Ce qui fut tout au contraire: car sans y avoir egard quelconque, ny pitié ne pitasse, chasserent les chiens apres les talons de ces pauvres

et miserables mandiants, vulgairement dicts pauvres honteux, le tout par une tres grande charité chrestienne et fraternalité catholique, les consolants en ceste sorte par leurs sainctes et salutaires propositions, disants les uns aux autres comme il s'ensuit:

Il faut chasser ceste vermine
Qui ne presche que de famine,
En quoy disant mourir de faim:
Mettons dehors ceste racaille,
Qui toujours apres nous criaille,
Que fassions la paix pour du pain.

Voylà, messieurs, les sainctes resolutions de ces grands replanteurs pretenduz de la foy, qui bien pires que ne fut oncques le valet de Marot, meritent estre au registre de ses propres qualitez, comme

Sentants la hart de cent pas à la ronde,
Au demourant les meilleurs fils du monde.

Or, comme dit Pierre de Ronsard, l'honneur des poetes de nostre temps:

Fortune est de chascun la maistresse puissante,
Louable toutesfois: car apres qu'elle a faict
Par sa legereté aux hommes un malfaict,
Un bien suit son malheur, tant elle est inconstante.

Ayants donc ceste variable deesse trop long-

temps, à nostre prejudice, tourné le front vers ceste canaille, leur presentant toutes choses à souhait, bien que trop tard, commença à s'en lasser, et, au contraire de ses faveurs passees leur promit, par ces divins oracles, d'oresnavent tous les malheurs du monde. Pourquoy la cuydants forcer, les pauvres fols se pensants hausser et asseurer leur synagogue, qui par la longueur de nos miseres commençoit desjà à s'esbranler et tomber peu à peu, cognoissants qu'il restoit encore quelques hommes de bonne cervelle et grande consideration, qui ne se lairroyent pas corrompre aysement par leurs menees et façons de faire, voire qui au peril de leurs vies, comme vrays François se fussent virilement opposez au violement par eux pretendu faire contre tout droict divin et humain, aux lois fondamentales du royaume de France, comme chose trop prejudiciable à l'estat royal et couronne d'iceluy, duquel à faux tiltre ils se disoyent les conservateurs et tres fideles protecteurs, mais Dieu le sçait. Ils mirent, pour revenir à ma premiere proposition, leurs bourrelles mains sur ceux qui par leurs authentiques authoritez, pour un simple hola, eussent brouillé leurs mysteres, qui sans forme de procez ny ordre judiciaire, ains de puissance absolue, furent par eux cruellement mis à mort.

Et bien que vous autres messieurs les Seize, haussants bravement les cornes quand quelqu'un s en regardoit de travers, pensants estre au-dessuz de vos affaires, estiez assez prompts à reciter, afin de vous faire craindre, ce qui s'ensuit:

Heureux celui qui pour devenir sage,
Du mal d'autruy faict son apprentissage.

Ce que tost apres cogneustes à vos despens: car les plus huppez de vous autres en payerent l'usure: c'est à sçavoir, que pour trois que vous aviez cruellement occis, en furent bravement penduz et estranglez par leurs cols, jusques au nombre de quatre des plus reguliers de vostre societé. Ameline, Anroux, Aymonnot, et Louchard, puis la chance tournee, au lieu que morguiez les autres, fustes morguez à bon escient, et faicts à vostre devotion les vers qui s'ensuyvent, en forme de chanson assez commune et usitee.

Que plus on ne brigue
Estre de la ligue,
De saincte Union:
Car ne leur desplaise,
Puisqu'on pend les Seize,
Il y a de l'oignon.

Apres cest accident, ceux qui resterent de vostre robe eurent fort à faire, comme en pourroit bien

tesmoigner quelqu'un d'iceux, qui un jour ainsy qu'il s'alloit promener hors les portes de la ville, fut rencontré d'un notable bourgeois qui le frotta en enfant de bonne maison, puis rapportant cela chez soy pour faire bonne mine, comme il faict bon battre orgueilleux, et pour cause qu'ils n'ont garde de s'en plaindre; aussy luy ne se plaignoit il pas des coups qu'il avoit receuz, encore qu'il y parust assez lourdement: mais trop bien que celuy là qui l'avoit si gratuitement chatouillé n'avoit point joué ses jeux sans parler, pourquoy il disoit faire faire des informations, attendu que par plusieurs et diverses fois il l'avoit appelé voleur et larron public, ce que sa femme ne voulust consentir estre faict, craignant que la cause ne fust mal affectee à son endroict, attendu que la saison n'y estoit pas, et qu'ils estoyent couruz comme chiens enragez: pourquoy luy conseillant mettre ceste opinion hors la teste, le consola comme il s'ensuit:

Mon mary, point ne vous chaillez,
Si grand voleur l'on vous appelle,
Moy mesme croy que sans aisle
Ne pourriez estre des zelez.

En quoy je puis juger et cognoistre qu'il estoit marié en pigeon, pource que la femelle valloit beaucoup mieux que le masle.

Ainsy les Seize reduicts au petit pied au nombre des Apostres, tels qu'anciennement estoyent jouez à la feste Dieu, furent vannez à toute reste, et lardonnez par plusieurs personnes, à qui mieux mieux, mesme en faveur desquels un notable personnage dressa ce plaidoyer :

Les Seize à douze on a reduits,
Et si encor seroy d'advis,
Pour le bonheur de nostre France,
Que l'on envoyast ces derniers
Aux diables apres les premiers,
Afin d'exterminer l'engeance.

Ici je lairray donc messieurs les Seize reprendre haleine, et plorer leurs avant coureurs compagnons.

Comme ces divisions estoyent ouvertes tant de part que d'autre en la ville, furent une grande quantité de vaches et autre bestail pris hors les portes, ainsy que l'on les menoit paistre, par les garnisons de Chevreuse, Sainct-Denys, et autres voisines, avec celles qui les gardoyent, tant chambrieres que nourrisses, mesme des bourgeoises: le tout exposé à la devotion des regents. Ou j'oseray dire qu'un cavalier, que l'on dit estre de la garnison susdicte de Sainct-Denys, eust bien ceste asseurance de venir donner le coup de pistolet jusques à la barriere de la porte, sans qu'aucun luy en fist

empeschement, ayant le loisir par bravade reciter ceste niaiserie :

Suz, sortez, pauvres badaux,
Ne souffrez ces improperes,
D'ainsy, comme bastards veaux,
Nous laisser ravir vos meres.

Voylà les occasions que ces manieres de gens avoyent, outre une infinité de bravades de rire encore à vos despens et à bonne cause : car

Puisque ne vouliez point de roy,
Leurs raisons n'estoyent que tres bonnes,
Aussy c'est la cause pourquoy
Ils ont espuisé vos couronnes.

Par un nombre infiny de recettes, de rançons, de rachats, de peages, outre l'ordinaire et maniere accoustumee, ce que maintenant, Dieu mercy, pourrez facilement cognoistre ; et reproches, si à l'advenir nos maistres proditeurs vouloyent remuer mesnage soubs quelque pretexte que ce fust, nous pensants mettre à la misericorde des estrangers, comme ils ont faict en ces derniers temps, nous ayons à les payer de ceste monnoye tiree du cabinet du sieur de Brach, qui s'ensuit :

Miserables François, hé! que voulez vous faire?
Et pourquoy voulez vous, enyvrez de courroux,
Enfellonants vos cœurs, vous occire entre vous,
Et de vos propres mains vous mesmes vous deffaire?

Miserables François, hé! qu'avez vous affaire,
En nous remutinant de nous eslever tous;
Mais encor qui pis est, hé! pourquoy pauvres fous,
Armez vous l'estranger pour vuider vostre affaire,
Las! c'est le plus beau jeu qui luy pourroit venir,
Soubs couleur de vouloir un party soubstenir,
De pouvoir envahir la France desolee,
Un jouet plus plaisant il ne pourroit avoir,
Que de veoir ceste guerre entre vous s'esmouvoir,
Pour pescher, comme on dit, quand la mer est troublee.

Reste maintenant à traiter de la tenue des Estats de la ligue, convoquez au dixiesme de fevrier mil cinq cents nonante trois, desquels j'ay bien voulu representer le tableau, tiré au plus pres de la verité, ou est demonstré la disposition des seances, selon ses qualitez, pour satisfaire à ce qui manque *à la Satyre Menippee.*

Deveria del. P. Adam sculp.

Familiere description des
Estats de la Ligue

FAMILIERE DESCRIPTION

DES

ESTATS DE LA LIGUE.

A.

Le tableau ou pourtraict de l'espousee de la ligue, ou infante d'Espagne sise à haute veue, preste d'aller au moustier, et prendre à partie le premier qui sera pourveu, confirmé et recogneu par la saincte ligue pour roy de France; au dessoubs dudict pourtraict estoit escrit ce qui s'ensuit:

Pourtant si je suis brunette,
Amy, n'en prenez esmoy,
Car autant aymer souhaite
Qu'une plus blanche que moy.

B.

Le magistrat costoyé des deux dames d'honneur de ladicte future espouse, duquel la proposition fut telle que s'ensuit:

Qui garde la place d'autruy,
Sçachant qu'elle est propre pour luy,

N'est il pas fol de s'en demettre?
Chascun donc garde ce qu'il a,
Et chantons re, my, fa, sol, la,
Moins vaut estre valet que maistre.

Au recit de quoy fut quelque murmure, ce qui donna occasion à iceluy, comme superieur mal recogneu, entrer en colere, qui toutes fois fut amoderee par ces bonnes dames, lesquelles mirent en jeu la consideration suyvante:

Maistre Jean, mon amy, c'est bien raison qu'il faut,
Sauf un meilleur advis, que chascun soit le maistre;
Vostre maintien poly, gros et gras faict paroistre,
Qu'est icy, non ailleurs, la cour du roy Petaut.

C.

Les Seize reduicts au nombre de douze portants chascun les faveurs d'icelle future espouse, telles qui s'ensuyvent. Un colier de l'ordre du reprouvé des Apostres, ou pend pour enseigne l'image d'une bource, au dedans de laquelle sont quelques pillules rondes, composees de la plus fine drogue du Catholicon d'Espagne, du poids et valeur de douze livres tournois chascune. Un bonnet d'escarlatte grivelee, fourré de peaux de connin, qui servoit de doubleure à l'un de ses vieils cotillons, auquel bonnet estoit attachee une des plumes du coq qui chanta à la broche pour leur servir de reveil ma-

tin : le tout envoyé d'Espagne par grande excellence.

D.

La noblesse de la ligue jointe avec marchandise et labeur, le tout à la devotion de ladicte dame, desquels les harangues et propositions sont amplement descriptes à la Satyre Menippée.

E.

Les deputez de Lyon, Poitiers, Orleans, et Rheims en Champagne, devisants les uns aux autres de la fabrication du pretendu roy, et ne sçachants par quel bout y commencer, prirent ceste resolution commune, disants pour toute conclusion ce qui s'ensuit :

Je veoy bien que de nos Estats
Jà n'aurons bonne nouvelle,
Et que vains sont nos debats
Puisque leur force est femelle.

F.

Un pauvre meneur d'asne, pour avoir à l'improviste en chassant son baudet usé de quelques paroles pretendues scandaleuses, fut emmené devant messieurs des Estats, ou estants recitees, fut procedé à son procez criminel, et iceluy executé

exemplairement, la sentence duquel j'ay mise en vers comme s'ensuit :

Un pauvre asnier ne pensant pas
Que fust un crime manifeste,
Dit : Allons, gros Jean, aux Estats,
Pensant faire haster sa beste :
Alors passant le commissaire
Des zelez, nommé Guillaudet,
Qui sans s'informer de l'affaire,
L'emmena luy et son baudet
En ceste saincte synagogue,
Ou, ayant le faict declaré
Au chef qui, d'apparence rogue,
S'en monstra estre coleré :
Pourquoy l'assemblee condamne
Que seroit le pauvre affligé
Attaché au cul de son asne,
Battu de verges et fustigé.
Voylà comment ce pauvre diable
Eut aux Estats son passe-temps,
Laissant son baudet responsable
Pour la taxe de ses despens.

G.

Les Seize presque desesperez, voyants que tout leur alloit mal à propos, et qu'en ces Estats l'on ne s'avançoit point à l'expedition d'un roy, mirent robe bas, et s'efforcerent en forger un à leur poste qui, à la premiere apparence, pour s'y estre employez trop chaudement, joint aussy qu'il n'es-

toit pas de bonne matiere, se rompit et divisa en plusieurs pieces et morceaux, en faveur de quoy un personnage a faict ce quatrain :

Les Seize à force de doublons,
S'efforcerent forger un roy,
Qui en plusieurs pieces se rompt
Pour n'estre pas de bon aloy.

H.

Phelippotin le roupieux, jadis trompette des Amazones, depuis par cas fortuit ayant perdu la veue, vielleur de ligue, accompagné de boute-tout-cuire, son suffragant, joueur de cymbales, garny de sa besasse, entretenu aux despens de la future espouse : afin de servir de passe-temps, et remplir les pauses et intermissions des harangues et propositions faictes en icelle assemblee.

I.

Corps de garde composé de quatre soldats armez à l'Espagnole, ayants chascun un baston à deux bouts, devisants ensemblement de leurs grades à advenir.

Dans la salle ou estoyent tenuz les Estats se voyoyent plusieurs placards scandaleux, affichez au destroit d'icelle, en faveur de l'Infante, entre lesquels j'ay recueilly ceux qui suyvent :

Si vous avez au cul la rage,
Retournez en vostre village,
Car les ligueurs vous ont deceue,
Vous promettants estre pourveue;
Forçants la raison et les loix
De la couronne des François :
Pourquoy ne croyez en parolles,
Pleines de promesses frivolles,
Car quand d'Estampes les sablons
Auriez transformez en doublons,
Rien n'y feriez, j'en jure Dieu:
Pourquoy cherchez quelque autre lieu,
Retournez en vostre village,
Si vous avez au cul la rage.

A l'autre estoit escrit:

Faictes service à l'espousee :
Portez luy la chaise percee ;
Car KK veut faire à plein fons,
Vous voyant faire vos affaires
Moins ne peut que de contrefaire
Vos sales operations.

Voylà ce que j'ay peu recueillir et remarquer en ces Estats, au plus pres de la verité, et vous puis bien asseurer que

Quand je fus entré en ce lieu
Je me signé au nom de Dieu,
Voyant si grande diablerie,
Puis ayant un peu demouré,
Plus resolu, fus asseuré
Que ce n'estoit que singerie.

Durant iceux Estats les Seize et leurs adherants, proditeurs de leur patrie, voyants que rien ne s'advançoit à leur devotion, ils commencerent à s'ennuyer, pensants avoir desja perdu leur credit: pourquoy se deslibererent remettre sur le pied, et faire parler d'eux à bon escient, tenants tousjours nos miseres en longueur, faire assemblee au convent et monastere des Carmes à Paris, laquelle ne fut pas de grand effect, et seulement pour cause qu'il falloit necessairement que ceux qui avoyent faict le serment de maintenir ceste saincte congregation de la Seizerie fussent tous appellez auparavant que celuy qui devoit proposer, ou haranguer, osa commencer, craignant l'appel des absents; dont advint que quelqu'un d'iceux estant malade au lict, sçachant bien ce reglement, y envoya sa femme, tant pour l'en excuser, qu'aussy pour y estre receue par procuration, comme elle avoit esté autrefois aux consuls, playdant pour les lanternes et autres fratrasseries communes et usitees au public, à condition des marchandises receues et non payees. Bref pour le faire court, elle communique sa pretendue authorité à ces messieurs les unis, qui sans la recognoistre, en femme de mepris, la mirent hors la porte; ce qui luy donna sujet et occasion de se mettre en colere en leur reprochant plusieurs fautes commises,

comme aussy c'est la coustume des femmes de celer ce que ne sçavent point : toutesfois ne voulant point les abandonner sans leur dire ce qu'il luy sembloit, leur proposa ce qui s'ensuit :

Messieurs, gardez que l'on s'accorde
Sans vous en demander advis;
Car apres, sans misericorde,
[illegible] iez bie[illegible] une corde
[illegible]s.

Durant donc ces [illegible]es de messieurs de la Ligue, quelques not[illegible] [illegible]rsonnages solicitoyent au contraire vers la personne du roy pour le repos et soulagement des pauvres habitants de Paris, qui le desiroyent recognoistre en icelle, comme leur roy legitime et naturel seigneur : et cependant qu'ils furent sur les deliberations, le chef de la Ligue se sentant mal asseuré en icelle, eust desja bien voulu avoir ployé bagage et s'en estre retiré, ce qui ne se pouvoit pas aysement faire, sans la liberalité du roy. Pourquoy ainsy que l'on me l'a raconté depuis, il fit tous ses efforts de faire prier sa majesté pour avoir passe port et asseurance de sortir hors, ou un bon personnage, fidele serviteur du roy, fit entendre à sa majesté que c'estoit le moyen le plus certain pour la reduction de Paris à son obeyssance et service, luy proposant ce qui s'ensuit en ces vers.

AU ROY.

SIRE,

De la belle Paris bientost vous jouyrez,
S'il vous plaist consentir que le renard en sorte,
Et au gré d'un chascun paisible y entrerez,
Louant Dieu qu'aurez mis le petar à la porte.

Par la sortie duquel les Seize, et autres semblables vermines, se voyants destituez de supports, furent contraincts caller le voile et faisants bonne mine,

Crier au Roy misericorde,
Pour les affranchir de la corde.

Venu le vingt deuxiesme jour de Mars, mil cinq cents nonante quatre, environ sur les quatre heures du matin, le roy entra à Paris en toute asseurance, dont tres grande en fut la joye des habitants d'icelle ville, comme ayants recouvert leur pere de famille et roy legitime, et naturel seigneur qui, par une saine prevoyance, donna si bon ordre et reglement aux soldats, qu'en toute la ville ne fut faict tort à aucun bourgeois de la valeur de cinq sols : chose à la verité grandement admirable, et outre pardonna aux Seize, qui ne s'attendoyent pas d'en estre quittes à si bon marché.

Voylà donc ce que j'avoy envie de reciter,

Messieurs de Paris, priant Dieu que par sa grace et bonté inestimable, luy plaise jeter sur vous son œil de pitié, afin que pour l'advenir vous n'ayez plus envie, chatouillez de quelque nouveauté, retomber à vos frenesies passees, mais au contraire tous unanimement recognoistre que

Les roys, enfants du ciel, sont de Dieu les images;
Jupiter en prend cure et les garde d'outrages;
Il les faict reverer, reputant les honneurs,
Estre à luy mesme faicts, qu'on rend à ses seigneurs.

Et si faictes autrement vous ne faudrez jamais à encourir l'indignation de la misericorde de nostre Dieu, et cognoistre à vos despens l'utilité du proverbe commun, qui dict, n'estre pas encore eschappé qui traine son lien. Pour tesmoignage de quoy je reciteray ce quatrain de Pierre Ronsard.

Quand le Dieu eternel se sent trop irrité,
Soudain ne destruit pas ceux qui l'ont merité;
Mais en temporisant punit le demerite,
Au double de celuy qui pensoit estre quitte.

A quoy je feray fin, messieurs, vous suppliant entendre si bien à l'utilité des choses deues, que n'en puissiez plus encourir scandale, vous recommandant sur toutes choses l'obeyssance de vos superieurs, chose qui à la verité est la vraye asseurance de la paix et tranquillité publique,

pourquoy je termineray suyvant ma proposition premiere :

Aymez Dieu, le roy, et justice,
Qui sont les vrays fleaux du vice,
Et unis en religion,
Fuyez la rebellion.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

HARANGUE DE MONSIEUR D'AUBRAY pour le tiers estat. 1

EPISTRE DU SIEUR D'ENGOULEVENT A UN SIEN AMI, sur la harangue que le cardinal de Pelvé fit aux Estats de Paris. 168

EXCUSE sur ladicte harangue. 170

AUTRE sur la mesme harangue. *ibid.*

AUX ESPAGNOLS sur leurs doublons. 171

SUR LE BRUIT QUI COURUT qu'on vouloit faire un patriarche en France, et sur la penderie de quatre des Seize. *ibid.*

DE MONTFAUCON ET DES SEIZE DE PARIS. 173

D'UN TRESORIER qui fut mis prisonnier à la Bastille. *ibid.*

SUR L'EMPRISONNEMENT d'un avocat fol. 174

DES FEUX DE SAINCT-PIERRE, 1592. *ibid.*

D'OU SONT DICTS LES ZELEZ DE L'UNION. *ibid.*

SUR LES DOUBLES CROIX DE LA LIGUE. 175

A MONSIEUR LE LIEUTENANT sur la prise de la Pelade. 176

A MONSIEUR DE LA CHAPELLE AUX URSINS. *ibid.*

A MONSIEUR DE LYON. 177

AU PRESCHEUR BOUCHER. *ibid.*

A L'AVOCAT D'ORLEANS. *ibid.*

DE DEUX CHEVAUX. 178

SUR LE MESME SUJET. *ibid.*

DE DEUX QUI BRIGUENT LA ROYAUTÉ. 179

DE L'ELECTION DU DUC DE GUYSE. *ibid.*

RESPONSE pour le duc de Guyse. 180

SUR LE VOEU d'un navire d'argent faict à Nostre Dame de Lorette, par Marteau, prevost des marchands. *ibid.*

Reprise sur le mesme sujet. 181
Des docteurs de l'Union. ibid.
Epitaphe du chevalier d'Aumale. ibid.
Autre. 182
Autre. ibid.
Sonnet sur ce que ledict chevalier d'Aumale fut tué pres le logis de l'espee royale. 183
Suite sur le mesme sujet. 184
En latin. 186
In Eumdem. ibid.
Suite sur le mesme sujet. ibid.
Avis a monsieur de Mayenne sur la mauvaise interpretation qu'il a faicte des oracles qui avoyent esté proferez en sa faveur. 188
Sonnet sur la retraite du duc de Parme. 189
Sonnet à tous ceux de la Ligue. 190
Des seigneurs de Vitry et de Villeroy qui ont recogneu le roy. 191
Au roy sur sa trop grande clemence. 192
En latin. ibid.
Sur le mesme sujet. 193
En latin. ibid.
Au roy. ibid.
En latin. 194
A madamoiselle ma commere sur le trespas de son asne, regret funebre. 195

Discours de l'imprimeur sur l'explication du mot de *higuiero d'infierno*, et d'autres choses qu'il a apprises de l'autheur. 201

Supplement au catholicon ou nouvelles des regions de la lune. 233
A la majesté espagnole. 235
L'imprimeur au lecteur. 244
Preface. 246

NOUVELLES DES REGIONS DE LA LUNE.

Chap. I. Comment l'autheur trouva trois compagnons en son chemin, et de ce qu'ils rencontrerent. 251
Chap. II. Comment nous nous retirasme dans un bois ou courusme fortune, et trouvasme une profonde caverne. 256
Chap. III. Comment nous entrasme en la caverne ou esgarez, vismes les enfers. 260
Chap. IV. Comment fusmes transportez suz le cercle lunaire et de ce que nous vismes à l'entree. 263
Chap. V. Comment nous entrasmes au palais lunatique, et de ce que nous y vismes et ouysmes. 277
Chap. VI. D'une trape qui nous fut ouverte par laquelle nous voyions ce qui se faisoyt en terre. 281
Chap. VII. Du second quartier de la lune, d'ou nous furent monstrez les pays des gens de-là l'eau. 287
Chap. VIII. De la seconde sale lunatique ou nous furent monstrez toutes sortes de manouvriers et principalement des alquemistes. 295
Chap. IX. Discours qui nous fut faict par un compagnon, des manieres diverses pour faire son profict. 301
Chap. X. Du troisiesme quartier de la lune, ou furent veues les prouesses de Jean de Lagny en peincture. 309
Chap. XI. Comment fusmes visiter les logis de l'avocat et du marchand, au dernier quartier de la lune, et de nostre descente en terre. 326
Le testament de l'Union. 337
Histoire des singeries de la Ligue. 347
Familiere description des Estats de la Ligue. 367

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SATYRE MENIPPÉE.

A.

Abolition des Seize, tome I, page 150, et note 1.
Absalon, I, 34; II, 71.
Acharie, I, 86, et n. 5; II, 64, et n. 7, 91, et note 2.
Achat de gouvernements, II, 34.
Adherents d'hérétiques, II, 32, 56, 62, 64.
Adorer le diable, II, 89.
Æschylus (Eschyle), I, 3.
Affoler. Sens de ce mot, I, 113, et n. 1.
Affrique, II, 120, 121, et n. 1.
Aftodidactos, I, 146, et n. 1.
Agnoste (le seigneur), II, 205, et n. 1; 207, 209, 224, 230.
Air mauvais de Paris, II, 94.
Aise (guarir de trop d'), I, 61, et n. 1.
Alegre (le baron d'), I, 128 et n. 1.
Alençon, I, 67.
Alethie, II, 204; et n. 2.
Alexandre le Grand, II, 73.
Allangouris. Sens de ce mot, II, 7, et n. 1; 93, et n. 1.
Aloadin, I, 35, et n. 2.
Alopecie, I, 85.
Alphonse Corse, II, 58, et n. 1.
Alquemie, I, 145, et n. 1.
Amboise (entreprise d'), II, 19, 20, et n. 1.
Ameline, I, 23, n. 4; 46, et n. 3.
Amiens, I, 130; II, 70, 87.
Amilthon, I, 20, et n. 3.
Amiral, II, 75.
Ampoule (saincte), I, 84, 96.
Andelot (le sieur d'), II, 18, et n. 1.
Ange (frère), I, 172 et n. 1.
Angelots, II, 173, et n. 2.
Angers, I, 147.
Angleterre (le roi d'), I, 29, 164. II, 96, 97, 98, 99, n. 1.
Angoulevent, I, 189, et n. 2; 191, 192; II, 167.
Anroux, I, 23, n. 4; 46, et n. 3.
Anthoine (dom), I, 154, et n. 2.
Anthoine (S.), II, 182, 210.
Anthonia (le fort), II, 92, 124.
Antichopinus, I, 159, n. 4; II, 178, n. 1.
Appanage, II, 96.
Appetit. Sens et racine de ce mot, II, 30, et n. 1; 92, et n. 3.
Apres boire, I, 60, et n. 2; 81, n. 1; II, 150.
Apulee, II, 212.
Archidiacres de Verdun et de Toul, II, 28, et n. 2; 150, n. 2.

Ardre. Sens et racine de ce mot, II, 21, et n. 1.
Argent d'Espagne, II, 117, et n. 2; 118 et n. 1, 2, 4.
Argent des edicts, II, 34.
Argentan, I, 67.
Argoulets, I, 163, n. 1.
Argyrophiles, II, 204, et n. 3.
Ariens, II, 110.
Arnest. Voyez Ernest.
Arques, I, 39, et n. 1; II, 79, et n. 1.
Arsacides, I, 35.
Arteil, II, 155, et n. 1.
Artevelle (Philippe d'), I, 185, n. 1.
Asne (meneur d'), I, 3.
Asne ligueur, II, 195 et suiv.
Assy (Antoine Hennequin-d'), II, 178, n. 1.
Astaroth, II, 70.
Aubray (le sieur d'), I, 190, 192; II, 1, et n. 2; 70, n. 2; 83, n. 2; 110, n. 3; 112, n. 1; 151, n. 2; 228.
Aubriot (Jacques), I, 33.
Aubry, I, 99 et n. 8.
Aucunement. Ancienne acception de ce mot, II, 143, et n. 1.
Aufu-Gelle, cité, I, 173, n. 3.
Aumale (le duc d'), I, 17, et n. 2; 19, 36, et n. 1; 37, 50, et n. 3; 59, 63 et n. 3; 64, n. 2, 67, 117. II, 17, 25, n. 2, 57 et n. 2.
Aumale (le chevalier d'), I, 45 et n. 2; 49, n. 1; 67. II, 181, 182 et n. 1; 183 et n. 1; 184, 185 et n. 1; 186 et suiv.
Aumale (la duchesse d'), I, 61 et n. 3; 63 et n. 3. II, 57 et n. 2,
Aurillot (Barbe), II, 91, n. 2.
Austriche (la maison d'), I, 118, n. 2; 156.
Autheur evangeliste, II, 72.
Avignon, II, 2.
Aymer, II, 139 et n. 3.
Aymonnot, I, 23, n. 4; 46.

B.

Badaudage, badauds, II, 197 et n. 1.
Baiser en la bouche, I, 35 et n. 1.
Balagny, I, 37 et n. 2; 38, n. 2.
Balde (le docteur), II, 76.
Barbe à la ligue, II, 63.
Barbe de foirre, I, 66 et n. 3.
Barricades. I, 33, 34, n. 1; 121, 150, 190; II, 34, 46, n. 2, 3; 48, 49, n. 1; 50 et suiv. 65.
Barriere (Pierre), I, 99 et n. 8.
Barthélemi de Pise, II, 216, n. 1.
Barthelemy (la Sainct-), II, 24, 26 et n. 2.
Bassompierre, I, 129, n. 1. II, 79, n. 2.
Bastille, II, 9, 18, n. 2; 52 et n. 3; 62, 70, n. 1; 79. 92, n. 1; 147, 173, 225.
Baston, I, 4, n. 1; 182. II, 64.
Bataille de Coutras, II, 44, n. 2.
Bataille de Dreux, II, 23.
Bataille d'Ivry, I, 39.
Bataille de Jarnac, II, 24.
Bataille de Sainct-Laurent ou de Sainct-Quentin, II, 16 et n. 1.
Bataille de Montcontour, II, 26.
Bataille de Senlis, I, 36.
Bateurs de pavé, I, 33 et n. 3.
Bayart (le capitaine), I, 178.
Bayes. Sens de ce mot, II, 108.
Bazin (le commissaire), I, 157 et n. 2.
Bearn (le), II, 33.
Beaumont (le sieur de), I, 173, n. 5.
Beaune (Renaud de), II, 171, n. 1.
Bedouins, I, 35.
Beer. Sens de ce mot, II, 126 et n. 2; 160.

Beffler. Sens de ce mot, I, 83, n. 1; 164, n. 1.
Belin (le sieur de), I, 129, n. 1.
Belin (la dame de), I, 24, 55 et n. 2.
Bellaco, ou Vellaco, II, 151, n. 2.
Bellièvre (le sieur de), I, 129, n. 1. II, 37, n. 1.
Benoît (René), II, 88, et n. 3.
Berenice, II, 139.
Bernard (S.), cité, II, 136.
Bernard de Montgaillard, I, 22, n. 1. Voyez le *Petit feuillant*.
Berry (le duc de), II, 96.
Besongnes, II, 41 et n. 1.
Beurriers et beurrieres de Vanves, I, 145.
Biarnois (le), I, 39, 40, 65, 73, 76, 80, 105, 113, 128, 139, 150, 162, 165, 166 et n. 4; 167, 181. II, 63, 82. Voyez Henry IV, Navarre (roy de).
Bichon, I, 159 et n. 2. II, 65.
Bien public. Voyez *guerre*.
Bigame, I, 167 et n. 3.
Bigearre, bigearrer, II, 12 et n. 1.
Billets du duc de Mayenne, II, 10 et n. 1; 110 et n. 3; 147.
Biron (le maréchal de), I, 73 et n. 4.
Bisognes, II, 23 et n. 2.
Blancs signez, I, 156.
Blois, II, 20, n. 1. II, 57, 58, n. 2; 61, n. 2.
Boileau, cité, II, 219, n. 1.
Bois-Dauphin, I, 52 et n. 2; 150.
Bona dies, I, 34 et n. 5.
Bonnet rond, I, 184.
Bonnet rouge, I, 13, 137.
Bons hommes, I, 21.
Bordeaux (le sieur de), I, 181.
Bouchage (le comte de), I, 172 et n. 1.
Boucher (le docteur), I, 20 et n. 3; 43 et n. 3; 46, n. 3. II, 1, n. 3; 64 et n. 1; 177 et n. 2; 180, n. 1; 226.
Boucher prévôt des marchands, II, 3, n. 2; 13 et n. 1; 128.
Bouillon (le duc de), II, 41, n. 1; 128 et n. 5.
Bouillon (le duché de), I, 155.
Boulimie, I, 18 et n. 2.
Boulongne (comté de), I, 50 et n. 3; 64 et n. 2. II, 57.
Bouquon, I, 166 et n. 2.
Bourbon (princes ou maison de), I, 83, 95 et n. 3; 104, 106, 112. II, 18, n. 2, 24, 76, 98, 150.
Bourbon (le cardinal de), I, 83 et n. 2; 183, n. 1. II, 35, 36 et n. 2; 56, 75 et n. 3; 133 et n, 2; 171.
Bourgoin (Edme), II, 69, n. 5, 6.
Bourgongne, I, 155. II, 40, 96.
Bourgongne (le duc de), I, 29, 31, 164. II, 97, 98, 132.
Bourgongne (hostel de), II, 163.
Bourguignons, II, 115.
Boutecul. Sens de ce mot, I, 99, n. 3.
Brandebourg (Georges de), II, 128, n. 5.
Brasseur de biere, I, 185 et n. 1,
Bravacherie napolitaine, II, 124.
Brehaigne. Sens de ce mot, II, 27, n. 3.
Brisson (le président), I, 3 et n. 2; 46 et n. 1; 149 et n. 1, 2; 150, n. 1; 157, n. 2; 182. II, 4 et n. 1; 77.
Bruxelles, I, 67, n. 1.
Bretaigne, I, 18, 94 et n. 1; 95 et n. 2; 154 et n. 3. II, 31, n. 1; 132.
Breton (le chevalier), I, 123 et n. 4.
Breviaires du roy, I, 99 et n. 4.
Bride Badaut, II, 86 et n. 1.
Brigandine, I, 21 et n. 3.
Brigands au royaume de France, I, 169 et n. 4. II, 131.
Bufalo, II, 108 et n. 2; 179, n. 4.

Bussy le Clerc, I, 14 et n. 4; 51 et n. 7; 89, n. 1; 130 et n. 2; 180. II, 61, 62 et n. 2; 65 et n. 2.
Bussy le Clerc (la dame), I, 24, 55 et n. 2.
Bussy (porte de), II, 79 et n. 2.

C.

Caban fourré, I, 17 et n. 1.
Caboche et Cabochiens, I, 130 et n. 3; 186, n. 1.
Cœpion (Quintus Servilius), I, 173, n. 3.
Caillet (Guillaume), I, 32. II, 2 et n. 3.
Caillettes, II, 2 et n. 2.
Calais, II, 16.
Calottes à la catholique, I, 2.
Calvin, I, 132. II, 17.
Cambray, I, 11.
Camus, I, 118 et n. 2; 157. II, 179, 180.
Canaille, II, 102.
Cantons catholiques, II, 152.
Cape à l'espagnole, I, 68. II, 181.
Capet (Hugues), I, 106, n. 2. II, 29.
Capets, II, 150, n. 2.
Capettes de Montagu, I, 111 et n. 1.
Capuchins, I, 21.
Capuchons, I, 123.
Caquesangue, I, 17, et n. 4.
Cardinal en Greve, I, 164 et n. 2.
Cardinaux, I, 169.
Caresmes, II, 162.
Carlomans, II, 150 et n. 2.
Carmes, I, 21, 118, 119 et n. 1. II, 205 et n. 5.
Carosses, II, 163.
Carreleurs de Villejuifve, I, 146.
Castillans, II, 115.
Castillon, I, 58 et n. 3; 73, n. 2.
Castrametation. Racine et sens de ce mot, II, 139, n. 1.
Cathedrants. Sens de ce mot, I, 138, n. 2.
Catherine de Médicis. Voy. *royne mere*.
Catherine-Michele d'Austriche, II, 129, n. 2.
Catholicon. I, 1 et n. 1; 5, 6 et n. 1; 7, 10 et n. 1; 11, 12, 13, 15, 16, 18, 71, 73, 125, 150. II, 2, 167, n. 1; 202, 207.
Catholique, etc. Jeu de mots, I, 23 et n. 1; 111.
Catholiques à double rebras, I, 125 et n. 1.
Catholique Anglois, I, 182 et n. 5. II, 91, n. 1; 140, n. 1.
Catholiques zelez, I, 44 et n. 4; 114. Voyez *zelez*.
Catillonnois, I, 44 et n. 2. II, 152.
Catimini (à). Sens de cette locution, I, 148, n. 3. II, 107.
Caton, cité, I, 132.
Caton (Dionysius), cité, I, 27, n. 1.
Cault. Sens et racine de ce mot, II, 11, n. 2.
Caumont (l'héritière de), I, 58 et n. 2. II, 42 et n. 5.
Cauteleusement, cauteleux. Sens de ces mots, I, 15, n. 2.
Cautelle. Sens, racine et dérivé de ce mot, II, 51, n. 1.
Cayetan (le cardinal), I, 20, 23 et n. 3; 68 et n. 4; 70.
Celestins. I, 22 et n. 6.
Cene. II, 19.
Cependant (se pendant). Jeu de mots, I, 151, n. 2.
Cesar (Jules), II, 73, 77, 143, 183, 192, 193.
Chaalons, I, 183.
Chaligny (le comte de), I, 19, 51 et n. 1.
Chamois, I, 38 et n. 1.
Champagne, I, 155. II, 33, 40, 66 et n. 2; 132.
Chancelier de la lieutenance, I, 142.
Chanson sur le duc de Mayenne, II, 167, n. 1.

Chape à l'evesque, expression proverbiale, I, 16 et n. 1.
Chapeau rouge, I, 81 et n. 2.
Chapeau rouge en Greve, I, 164, n. 2. II, 177.
Chapelets au col, II, 63 et n. 1.
Chapelle de Bourbon, I, 25.
Chapelle-aux-Ursins (le sieur de la), II, 176 et n. 1.
Chapelle Marteau. Voyez *Marteau*.
Chaperons fourrez, I, 180.
Chapons de haute graisse, I, 147 et n. 2.
Chardonnerette, assaisonnement, I, 13 et n. 2.
Charlatans, I, 4, 16. II, 203, n. 1; 214.
Charles-Magne, I, 115 et n. 1; 155. II, 29, 150 et n. 2.
Charles V (l'empereur), I, 6.
Charles VI (le roy), I, 29, 130, n. 3; 186, n. 1.
Charles VII (le roy), I, 25, n. 3; 29.
Charles VIII (le roy), I, 103. II, 100.
Charles IX (le roy), II, 21, 24, 26, 31.
Charles, duc de Lorraine, II, 29.
Charles Emmanuel, duc de Savoie, II, 129, n. 2.
Charolois (le comte de), II, 96 et n. 1.
Chartres, I, 10. II, 33, 54, 201 et n. 2.
Chartreux, I, 22 et n. 6.
Chasse du cerf, II, 114.
Chasteauverds, I, 44 et n. 5.
Chastigneraye, I, 33 et n. 2.
Chastillon (Messieurs de), II, 12, 16 et suiv., 22, 24.
Châtre (de La), I, 52, n. 2; 70, n. 4.
Chaudiere, I, 159 et n. 2.
Chaussons (marquis des), I, 118 et n. 1.
Chazeron (le sieur de), I, 116, n. 1.
Chelnes. Éclaircissements sur ce mot, II, 229, n. 1.
Cheval dompté, II, 113 et n. 1.
Cheval turcq du duc de Mayenne, I, 40 et n. 2.
Chevaliers de la table ronde, I, 178.
Chevaux tuez, II, 178.
Chevreuse, II, 87.
Chicot, I, 51 et n. 3.
Chiffres, I, 163.
Chiverny (le chancelier de), II, 47, n. 2.
Choisy (le comte de), I, 192 et n. 1.
Choulier, I, 34 et n. 6.
Chrestien (Florent), I, 103, n. 1.
Chrestiens de Castille, I, 113.
Chrestiens en Turquie, II, 2.
Chypre (le roy de), II, 129 et n. 2.
Cicéron, cité, I, 142, n. 4; 146. II, 144, 155, n. 1.
Cigogne, II, 126.
Ciseaux de la duchesse de Montpensier, I, 168.
Claude de Lorraine. Voyez Aumale (le chevalier d').
Clémence du roy Henry IV, II, 142 et suiv., 192 et suiv.
Clement VIII, pape, I, 79, n. 2; 104, n. 2. II, 122, n. 4.
Clément (Jacques), I, 8 et n. 2; 35, 42, 55, 131. II, 65, 68 et n. 3; 69 et n. 1, 2, 3, 4, 5, 6; 70 et n. 2; 71 et n. 1; 74 et n. 1, 2.
Cloches converties en sous, II, 118 et n. 3.
Clochers (dix sept cens mille) en France, I, 25 et n. 3.
Clugny, I, 167, 168 et n. 1.
Cluzeaux (les), I, 150.
Cœur (Jacques), I, 25, n. 3.
Colas, II, 147, n. 3.

Coligny (le sieur de), II, 18, n. 1.
College de jesuistes, II, 163.
Colonel de la cavalerie légère, II, 17.
Comminges (l'evesque de), I, 126 et n. 3, 4.
Commolet (le pere), I, 8 et n. 1; 19. II, 64 et n. 1.
Comorre. Sens et racine de ce mot, II, 92, n. 2.
Compan, II, 55, 58 et n. 2.
Compiegne, I, 10, 176 et n. 5.
Compulsoire. Sens et racine de ce mot, II, 227, n. 1.
Concierges, I, 12 et n. 2; 17 et n. 5; 128, n. 2.
Concile de Trente, II, 205 et n. 3.
Concion. Racine de ce mot, I, 188, n. 5.
Condé (le prince de), II, 12, 17, 20, 22, 23, n. 1.
Confrairies, I, 70 et n. 4; 126, n. 4; 138. II, 63, n. 1.
Congy, I, 37 et n. 3.
Connestable, II, 14, 16 et n. 1; 20, 56.
Connillant, connils, II, 35 et n. 3.
Conscience (conseil de), II, 114 et n. 1.
Conseillers traistes du roy Henry III, II, 47 et n. 2; 50.
Constantinople (l'empereur de), II, 110.
Consistoire de Rome, I, 81, 87, n. 1; 107. II, 19, 34, 169.
Contention. Sens et racine de ce mot, II, 17, n. 1.
Contrepetterie. Sens de ce mot, I, 167, n. 1.
Contreporteurs, corrompu de *colporteurs*, II, 160, n. 3.
Conty (le prince de), II, 31 et n. 2.
Convention, II, 63, n. 2.
Convents, I, 139 et n. 1. II, 8 et n. 1.
Conversion du roy Henry IV, I, 76, 78 et n. 1; 80. II, 134.
Coqueley, I, 79, n. 1.
Coqueplumets, batteurs de pavé, fendeurs de nazeaux, expressions synonymes, I, 126, n. 5.
Coquilles de Sainct-Jacques, II, 121.
Corbeil, II, 83, 87.
Cordeliers, I, 21, 54 et n. 3. II, 102.
Cordelle (tirer à sa), II, 21 et n. 2; 33.
Cordons bleuz, I, 71.
Corneille, II, 16, n. 3.
Cornelio (signor), I, 52.
Corselets, I, 123 et n. 3.
Couper broche, II, 231 et n. 1.
Couronne de France, I, 84, 95, 116, 162 et n. 1. II, 9, 30, 39, 56, 76 et n. 2; 78, 99 et n. 1; 121, 129, n. 2; 132, 133, 134, 137, 149, 150, n. 2; 217.
Couronne monachale, I, 168.
Courte-joye Sainct-Denys, I, 49, et n. 1.
Courval Sounet. II. 212, n. 3.
Coustume effrontée, II, 85 et n. 2.
Cranequiniers, I, 23 et n. 2.
Crecy, II, 18 et n. 1.
Croire un fol proverbe, I, 160 et n. 1.
Croix de Lorraine, I, 25, 48, 55. II, 175 et n. 2.
Crome, I, 46, n. 1.
Crucé, I, 130 et n. 2.
Cuider. Sens de ce mot, I, 65, n. 1.
Cuilly, I, 99 et n. 6.
Cuisinier fait duc, I, 185 et n. 2.
Cunabules et primordes, I, 143 et n. 1.
Curez de Paris, I, 149, 153. II, 1, 44, 61, 88, 159, 160.
Cymetiere universel en France, I, 60.

Cymetieres de Sainct-Innocent et de la Trinité, I, 69.
Cyrano de Bergerac, I, 148, n. 2.

D.

Daces. Sens de ce mot, I, 136, n. 1.
Dales, II, 164 et n, 1.
Dam. Sens et racine de ce mot, II, 5, n. 2.
Dames et damoiselles aux Estats, I, 54 et n. 2, 100.
Dampmartin (comté de), II, 14 et n. 2.
Dante (Le), I, 106, n. 2.
Darius, II, 73.
Dater avec l'urinal, I, 156 et n. 1
Dauphiné, I, 154.
David (l'avocat), I, 112 et n. 2, 3.
David (le roy), I, 121, 147. II, 27, 72, 73, 89.
Desbourbonner, II, 1 et n. 3.
Desdiguieres. Voyez *Ediguieres*.
Deshoulieres (madame), citée, II, 91, n. 3.
Devotions du roy Henry III, II, 34, 89.
Demiceint, II, 5 et n. 3.
Demy-roys, II, 132 et n. 1.
Demonologie, I, 80, n. 1.
Demons, I, 68 et n. 2. II, 68, 103.
Deputez aux Estats, I, 171. II, 55, 87, 104.
Desavenelles, II, 20, n. 1.
Dictateur perpétuel en France, II, 164.
Diego (dom), I, 52, 180. II, 103 n. 2.
Dieppe, I, 66. II, 79.
Diete en Allemagne, II, 37 et n. 1.
Dilayer. Sens de ce mot, II, 16, n. 4.
—Dérivé de ce mot., II, 104, n. 1.
Diou (le commandeur de), I, 79, n. 1.
Docteurs, I, 148, 149, 153, 173. II, 76, 89, 164, 181.
Dormir et *réveiller*, contraste, II, 117, n. 1.
Doubles rouges, II, 118 et n. 2; 119.
Doublons, I, 113, 125, 128, 133, 148, 153. II, 38, 44, 117, 118, 119, 171, 214.
Douziesme (monsieur le), I, 189 et n. 3, 190, 191.
Dragons, I, 163 et n. 1.
Drapeaux de la rue des Lombards, I, 68 et n. 5.
Dreux, I, 67 et n. 1. II, 23, 80, 81, n. 1.
Drouart, I, 130 et n. 2.
Ducs, II, 133.
Dunois (le), II, 80.
Dunois (comte de), I, 178.
Duplessis, II, 41, n. 1.
Durant de La Bergene (Gilles), II, 195, n. 1.

E.

Edicte, I, 31 et n. 4. II, 3, n. 1; 4, 34, 39 et n. 2.
Ediguieres, I, 155. II, 129.
Effigie de Henry III pendue et bruslée, II, 61 et n. 2.
Effigie de Jacques Clément exposée à la vénération publique, II, 74 et n. 2.
Eglise gallicane, I, 73, 82, 152, n. 1. II, 32, n. 1; 56.
Egmont (le comte d'), I, 40.
Elbeuf (le duc d'), I, 83.
Eleazars, II, 91.
Election d'un roy de France, II, 122 et n. 4.
Eleuthere, II, 204 et n. 3.
Embattre (s'), II, 95 et n. 2.
Empereurs arriens, II, 136.

Emphase. Sens de ce mot, II, 68, n. 1.
Emprisonnement d'un avocat fol, II, 174.
Engoulevent. Voy. *Angoulevent.*
Encomiaste. Sens de ce mot, I, 131, n. 3.
Enfer (gaigner) I, 187 et n. 1.
Enger. Sens et dérivé de ce mot, II, 163, n. 2.
Entragues (le sieur d'), II, 59 et n. 2.
Entreprise d'Amboise, II, 19.
Epiphoneme, I, 140 et n. 2.
Erasme. II, 207, n. 1.
Ergo gluc, I, 149 et n. 3.
Ernest (l'archiduc), I, 156 et n. 2; 162, n. 2. II, 121, 122 et n. 1; 128 et n. 3; 157 et n. 1.
Erres (aller sur les). Sens de cette locution, I, 57.
Escharpes, I, 2 et n. 1; 24 et n. 6. II, 66, 73 et n. 2; 217.
Escorcheur, I, 186 et n. 1.
Escorne, sens et racine de ce mot, I, 127, n. 1.
Escrouelles, I, 16, 86 et n. 1; 116.
Espagne (le roy d'), I, 76, n. 1; 95 et n. 2, 3; 114, 115, 116; 139, 152 et n. 2; 162 et n. 1, 162, 178. II, 10 et suiv., 21, 23, 26, 30, 32, 33, 34, 98, 103 et n. 2; 107, 108, n. 4; 113, 114 et n. 1; 115 et suiv., 122 et n. 3; 128 et n. 2; 158 et n. 5; 214.
Espagnols, I, 80, 81, 113, 117, 155, 176, 182. II, 3 et n. 4; 4, 126, 141, n. 1; 171, 190, 213, 217, 218, 223, 227.
Espee royale, II, 183 et n. 1.
Espernon (le duc d'), I, 127, n. 2; 133 et n. 1. II, 14, 44, n. 2; 157, n. 2.
Espions, I, 139.
Estampes, I, 65. II, 67.
Estats de la Ligue ou de Paris, I, 1, 3, 4, 19, 191. II, 8, n. 2; 9, 153, 162, 165, 167, 204, 207, 209. Voyez *Estats generaux.*
Estats generaux de France, I, 135 et n. 1. II, 55, 99 et n. 1; 103 et n. 2; 104, 105, 122, n. 4.
Estats de Blois, I, 31 et n. 3; 34, 59, 75, 135. II, 53, n. 1; 55, 56, n. 1; 61, n. 2; 129.
Estats d'Orleans, II, 20.
Estats de Troyes, 1, 29. II, 99 et n. 1.
Estats de Hollande, II, 120.
Estrange. Sens de ce mot, II, 149, n. 2.
Euripide, cité, II, 77, n. 1.
Evesque des champs, I, 176 et n. 4. II, 177.
Evesque portatif, I, 140.
Evesque devenu meusnier, I, 142.
Evreux, I, 67.
Excommunications, 1, 70, II, 134 et suiv.
Excommunier le pape I, 81.
Excommunier les rois, I, 70. II, 61 et n. 3; 97, 99, 100.
Exhereder le roy de France, II, 99 et n. 1.
Expostulation, I, 182 et n. 6.

F.

Fabius Maximus, II, 122 et n. 1.
Faciendes faciendaires. Sens de ces mots, I, 163, n. 2. II, 44, n. 1.
Factions des noirs et des blancs, I, 89, n. 2; 92 et n. 1, 2.
Factions de Bourgongne et d'Orléans, I, 186, n. 1. II, 96.
Fagotin (Guillot), I, 170.
Faire gille, I, 144 et n. 1.
Faire la figue, II, 130 et n. 1.
Faire la longue lettre, I, 47 et n. 1; 189.

Faire la moue, I, 176 et 5. II, 156.
Faire le veau, I, 47 et n. 3.
Faire bonne bosse, II, 130 et n. 2.
Faleze, I, 67.
Famine de Paris, I, 69, 72, 137 et n. 2; 146, 152, 165. II, 6, 7, 85, 124, 160 et n. 2; 195.
Faquin. Sens de ce mot, II, 9, n. 1.
Farce. Double sens de ce mot, II, 210, n. 1.
Fauteurs d'heretiques, I, 150. II, 32 et n. 1; 34, 56, 62.
Faubourgs de Paris, II, 79, 85.
Femmes ambitieuses, II, 102.
Fendre le vent en cent quartiers pour en vivre, I, 144, n. 2. Voyez *Vents*.
Feria (le duc de), I, 98, 155, 164. II, 103 et n. 2; 121.
Ferio (syllogismes en), I, 43 et n. 5.
Feste des barricades, II, 65.
Feu Sainct-Anthoine, I, 10 et n. 2.
Feuillant, (le petit), I, 22 et n. 1 et 2; 43, II, 55, n. 1; 64, n. 7.
Feuillants, I, 21. II, 55, n. 1; 158 et n. 3.
Feux de joye à la mort d'Henry III, II, 5, 73 et n. 1.
Feux des demons, II, 68.
Feux de Sainct-Pierre, II, 174 et n. 2.
Fi fi (la chanson du), II, 25, n. 2.
Fidelium, expression proverbiale, II, 59, n. 1.
Fierte de Sainct-Romain, I, 17 n. 1.
Figuier, II, 213 et suiv.
Filer la lieutenance, II, 105 et n. 1.
Fille aisnee du roy, I, 143, 147.
Fin à doubler, proverbe, I, 155 et n. 2.
Final, II, 129.
Financiers, I, 179. II, 125.
Flamande, I, 185 et n. 1. II, 116.
Flandres, I, 67, 68, 124. II, 82, 151, n. 1; 190.
Flavacourt, I, 33 et n. 2; 150.
Florent Chrestien. Voyez *Chrestien*.
Fontaine Martel, I, 150.
Fontainebleau, II, 22.
Fontaines (M. de), I, 18 et n. 3.
Fontenay-le-Comte, I, 85, n. 2. II, 75, n. 3.
Forfaicture, I, 61.
Formes pour les cordonniers, I, 191, n. 1.
Forts d'Anthonia, du Temple et de Sion, II, 92.
Fort de Gournay, II, 86 et n. 1.
Foruscits, 117 et n. 2.
Fragoso (Juan), II, 217 et n. 1.
Fraischeur du rasoir, I, 73 et n. 3.
France, II, 11, 15, 21, 38, 40, 77, 83, 104, 115, 121, 122, 125, 129 et n. 2; 132, 133, 164, 174, 175, 190, 219, 223.
François Ier (le roy), II, 27.
François II (le roy), II, 12, 18, n. 2; 19, 20.
François, nation belliqueuse, ayme ses roys, II, 106, 116.
Francs-museaux, II, 152 et n. 1.
Frelu, II, 64 et n. 5.
Freres ignorants, I, 119 et n. 2.
Fripons, friponniers, I, 143, 147 et n. 3,
Frizon, I, 79, n. 1.
Fronsac, II, 42.
Frontac ou de Fretigny (Pierre de), I, 139 et n. 2.

Frontal (donner le), I, 177.
Fustes evantees, II, 146 et n. 2.

G.

Galandius, I, 145 et n. 3.
Galba, II, 72.
Galimatias, I, 16.
Gallus, équivoque sur ce mot, I, 104 et n. 4.
Galoches, I, 143 et n. 4.
Gardes et sentinelles, II, 125 et n. 3.
Gardes écossois, II, 149.
Garinus, cordelier, I, 99 et n. 5, 6.
Gascongne, I, 148.
Gascons, II, 213.
Gaston de Foix, I, 178.
Gaulles, II, 188.
Gaulois, II, 164.
Gaultiers, I, 44 et n. 1. II, 152.
Geant, II, 154 et suiv.
Gences, interprétation de ce mot, II, 154, n. 2.
Genes, II, 129.
Geneve, I, 155. II, 129.
Genevieve ou Genevielve (saincte), I, 38. II, 10.
Gentils-hommes françois, II, 82, 102.
Giflot (Jacques), I, 89, n. 1. II, 219, n. 1.
Givry, I, 36. II, 67, 176, n. 1.
Godefroy de Bouillon, I, 160. II, 29.
Gogo (à), sens de ce mot, I, 13, n. 1.
Gondy (le cardinal de) I, 79 et n. 2; 105, 134, n. 4.
Gordius, I, 184, n. 3.
Goudard, I, 130 et n. 2.
Gournay, I, 26. II, 86 et n. 1.
Gouttes, I, 85 et n. 4.
Grabeler, sens de ce mot, I, 183, n. 2.
Grains benits, II, 145.
Gras (le), I, 32 et n. 2; 170, 185, n. 2.
Grat (au). Sens de cette locution, I, 15, n 1.
Grecs, II, 210.
Gregoire (le pape), I, 107. II, 32, n. 1.
Grenouilles, II, 126 et n. 1.
Grimaces des Seize, II, 111.
Gringore (le pape), II, 168.
Gros culs, II, 163 et n. 1.
Guerdonner. Racine et sens de ce mot, II, 224, n. 1.
Guerra, *guerra*, I, 92 et n. 3.
Guerre civile, II, 38, 96, 109, 117, n. 2; 129, n. 2; 144, 177, 198, 214, 221.
Guerre de bien public, II, 96, n. 1.
Guerre entre le duc de Lorraine et ceux de Strasbourg, II, 128, n. 5.
Guise (le cardinal de), I, 42, 43, n. 2. II, 35, 61, n. 3.
Guise (le duc de), I, 19, 24, n. 3; 31, 34, 42 et n. 2; 43, n. 2; 49, 50 et n. 2; 53 et n. 4; 57 et n. 2; 76 et n. 3; 92, n. 2; 135, 155, 158 et n. 1; 160, 188 et n. 1. II, 34, n. 2; 35, n. 1; 40, 41 et n. 1; 45, n. 2; 46 et n. 3; 49, n. 1; 50 et suiv., 56 et n. 2; 57 et n. 1; 75 et n. 4; 98, 131, 164 et n. 2; 179 et n. 1; 180.
Guise (ceux de), I, 61 et n. 4, 5. II, 15, n. 1; 18, n. 2; 20 et n. 1; 22, n. 1; 25 et n. 2; 27, 28, 33, n. 1; 40, n. 1; 44, n. 2; 55 et n. 1; 98.
Guyenne, I, 57. II, 41, 44, 45.
Gynæcocratie, I, 93, n. 1; 156 et n. 4.

H.

Hacqueville, I, 12, n. 2; 128.
Halebarde gauchere, I, 22 et n. 5.

Halles de Paris, II, 86, 160.
Halot (Montmorency), I, 128, n. 1.
Hannequins, I, 156 et n. 3.
Hapelourdes, II, 146.
Hardelle de princes, II, 146 et n. 1.
Hardy (le prevost), II, 43.
Harelle de Rouen, I, 32 et n. 2; 170.
Harpies, II, 145.
Haste, I, 150.
Haut gourdiers. Sens de ce mot, I, 124, n. 3.
Haut mal (tomber du), I, 86 et n. 3.
Havre (le), I, 11.
Henry II (le roy), II, 11, 14, 18, et n. 1.
Henry III (le roy), I, 8 et n. 2; 20, n. 2; 24, n. 6; 31, 35 et n. 1. 2; 65 et n. 2, 3; 99 et n. 4; 108 et n. 1; 134, n. 4; 142 et n. 3; 150, 168 et n. 2. II, 4, 14, 31 et n. 1; 33 et n. 1; 34, 37 et n. 2; 39 et n. 1; 43, 44, n. 2; 47, 48 et n. 1; 49 et suiv., 66 et n. 1; 90 et n. 2; 217.
Henry IV (le roy), I, 31, n. 3; 39 et n. 1, 2; 65 et n. 2, 3; 66, n. 2; 67, n. 1; 76 et n. 3; 78 et n. 1; 86 et n. 1; 113, n. 2; 161, n. 2; 183, n. 1. II, 5, 32, n. 1; 34, n. 1, 2; 78 et suiv., 82 et n. 2; 83, 91, 108 et n. 4; 113, n. 1; 118, n. 1; 132 et suiv., 190, 192, 193 et n. 1; 194, 221 et suiv., 226.
Hercules Gallicus, I, 47 et n. 2.
Hercules, naturel gaulois, II, 132.
Here. Racine et sens de ce mot, II, 104, n. 2.
Here (de), I, 4 et n. 1; 182, n. 3.
Heretiques. I, 64, 66, 68, 74, 81, 95, 124, 163. II, 22, 28, 32, 34, 41, 110, 152, 187.
Hesiode, I, 171.
Heur. Sens de ce mot, II, 16, n. 3.
Hidalgos, I, 116 et n. 2.
Hierosme (Sainct-), II, 210.
Higuiero. I, 5, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 18. II, 201, 213, 214.
Hipocrate, I, 110 et n. 2.
Hochebrides, I, 184 et n. 2.
Hocher la bride, II, 34 et n. 1.
Hocquincourt, I, 68, n. 3.
Honfleur, I, 67.
Hongrie, II, 137.
Honni. Sens de ce mot, I, 12, n. 1.
Hopital (Jacques de l'), I, 192, n. 1.
Hoquetons, I, 165 et n. 1.
Hostel de ville de Paris, II, 3, 85, 124.
Hotman (MM.), I, 159, n. 4. II, 40, n. 1.
Houzer (se), II, 172 et n. 2.
Hoyrie. Sens de ce mot, I, 72, n. 1.
Huguenots, I, 82, 83. II, 17, 26 et n. 1; 30, 37, 40, 42, 45, 47 et n. 2; 48, 119, 164, n. 2; 172.
Hugues Capet, I, 106, n. 2.
Huis. Sens de ce mot, I, 46, n. 2.
Huze à huze (hure à hure), I, 158 et n. 1.

I.

Idain, femme de Godefroy de Bouillon, II, 29 et n. 1, 2.
Idole du diable, II, 89.
Idoles de Lorraine, II, 103.
Ignace (le pere), I, 7.
Imposts, II, 33, 124.
Imprimeurs, I, 159 et n. 2.
Impropérer. Sens de ce mot, I, 85, n. 2.
Incagade. Sens de ce mot, I, 58, n. 1.

Indes, I, 162.
Infante. Voyez *Isabelle*.
Infatuer (s'). Sens de ce mot. II, 98, n. 2.
Innocent III, pape, II, 134.
Innocent IX, pape, II, 122, n. 3.
Inquiner. Sens et racine de ce mot, I, 147, n. 4.
Inquisition, I, 3, 114, 157, n. 2. II, 4.
Interprétations cornues, II, 213 et n. 1.
Interruption de masles en la race de Lorraine, II, 29.
Isabelle (l'infante), I, 92, n. 2; 95 et n. 2, 3; 98 et n. 1; 156, 158 et n. 1; 162, 165, 166 et n. 3; 184. II, 39, n. 1; 116, 121 et n. 2; 122, 128 et n. 2; 156 et n. 6, 158 et n. 6.
Isaye, cité, II, 145 et n. 1.
Ivry, I, 39, 67, n. 3. II, 81, n. 1.

J.

Jacobins, I, 21, 54 et n. 3; 131. II, 159.
Jacques le Brasseur, I, 185, n. 1.
Jacques Bon-homme, I, 32, n. 3.
Jacquet, I, 157, n. 2.
Jaquerie de Beauvoisin, I, 32 et n. 3.
Jalousie, cause des guerres civiles, II, 98.
Jaunisse saffranée ou catholique, I, 17 et n. 2; 64 et n. 1.—Voy. *saffraniere*.
Jean du Mayne, I, 41.
Jean, duc de Mercœur, I, 154.
Jean, cardinal de Lorraine, I, 168, n. 1.
Jean Petit, I, 186, n. 1.
Jean-sans-peur, I, 186, n. 1.
Jean Second, pape, II, 110.
Jeannin (le président), I, 34 et n. 2; 69, n. 4; 112 et n. 1; II, 77.
Jeans, II, 91 et n. 3.
Jerusalem, I, 34, 72, 160. II, 88 et suiv., 132.
Jesuistes, I, 6, 18, 65, 70, n. 4; 77, 139. II, 69, 120 et n. 2; 158 et n. 3; 159, 163, 214, 227, 231.
Jeusnes doubles, II, 162.
Jeux de Bourgongne, II, 162 et n. 4.
Joannites, I, 119, n. 2.
Josephe, I, 72. II, 88, 92.
Jouer à l'esbahy, II, 20 et n. 2.
Joyaux et pierreries de la couronne, I, 61 et n. 4; 84 et n. 1. II, 6, 85, 154.
Joyeuse (Anne, duc de), II, 14, 44 et n. 2.
Juifs, I, 156. II, 2, 88, 92, 120.
Jules Cesar, II, 73, 77, 143, 183, 192, 193.
Juppins, I, 143 et n. 3.
Juvenal, cité, II, 130, n. 1.
Juvenal des Ursins, cité, I, 32, n. 2. — Voyez *Chapelle-aux-Ursins*.

K.

Krantzias, II, 130, n. 1.

L.

La Bruyere, II, 212, n. 2.
La Fère, II, 121, n. 2; 147, n. 3.
La Fontaine, cité, I, 148, n. 3; 161, n. 3. II, 83, n. 2; 93, n. 1; 97, n. 1; 111, n. 1; 126, n. 1; 142, n. 2; 191, n. 1.
Lairrons, pour *laisserons*. II, 128 et n. 4.
La Hire, I, 178 et n. 2.
La Lande (madamoiselle de), I, 19.
La Loue, I, 85.
Languedoc, I, 155. II, 44, n. 2; 55, n. 1.

Langues de bœuf salees, I, 146. II, 210.
La Noue bras de fer, I, 36 et n. 3. II, 67.
Laon, II, 29.
Lansac, I, 126 et n. 2, 3.
Larcher (Claude), I, 46, n. 1; 157, n. 2.
La Rue, I, 24 et n. 4; 34. II, 64 et n. 4.
Launay, I, 99 et n. 1.
Laval, I, 67, 147.
Legat (le cardinal), I, 23, 24 et n. 2; 49, 70 et n. 1; 76, 80, 82, 87, 89, 100, 104, n. 2; 105, 117, 137, 148, 152, 165 et n. 2; 171, 180, 182, 184, 191. II, 6, 86, 103, 122 et n. 3, 4; 123, 137, 145, 199.
Lesdiguieres Voyez *Ediguieres*.
Lettres de Paris, I, 116 et n. 1. II, 54 et n. 1.
Lettres de la royne mere, II, 23 et n. 1.
Lettres surprises, II, 26, n. 1; 108 et n. 1, 4.
Lhuillier (Jean), II, 13, n. 1.
Lieutenant général de l'état, I, 30, 40, 47 et n. 2; 48, 49, 51 et n. 2; 57, 98, 99, 100, 101, 103, 108, 109, 117, 122, 128, 134, 135 et n. 1, 2; 143, 145, 146, 147, 148, 150, 151, 154, 161 et suiv., 171, 172, 175, 179, 181, 184, 189, 191. II, 12, 20, 22, 41 et s., 56 et s., 72 et s., 77 et s., 104 et suiv., 131 et suiv., 146 et suiv., 155, 164, 176, 191.
Lieutenante ou lieutenande de l'Estat, I, 24 et n. 7; 50, 166 et n. 1. II, 26.
Ligue. I, 117, 122, n. 3; 124, 133, 137, 150, 152 et n. 2; 157, 181, 182. II, 57, 61, n. 2; 63, 132, n. 1; 146, n. 1, 3; 152, 159 et n. 2; 175, 179, 191, 193, n. 1; 198, 205, n. 4; 215 et suiv.
Ligueri (Theodore de), I, 17, n. 5.
Ligueurs, I, 44, 125, n. 2; 157. II, 49, n. 1; 63, n. 1; 79, n. 1; 81, n. 1; 85, n. 3; 91, n. 1; 108, n. 4; 138, n. 1; 140, n. 1; 174, n. 2; 175, 179, 188, 190, 202, n. 3; 214.
Lincestre, I, 20 et n. 3; 43. II, 64 et n. 1.
Linières, II, 20, n. 1.
Lipans, I, 44 et n. 3. II, 152.
Lippée. Sens et emploi de ce mot, II, 97. n. 1.
Lipu, I, 118 et n. 2.
Locho, II, 108 et n. 2.
Longueville (le duc de), I, 36 et n. 2. II, 16, n. 1; 67.
Lorraine (le cardinal de), I, 111, II, 20, n. 1; 24, 25 et n. 2; 26, n. 1; 128, n. 5.
Lorraine (le duc de), I, 72 et n. 5; 76 et n. 2; 84, 154, 155, 162, n. 2. II, 128 et n. 5.
Lorraine (Louise de), II, 27, 31 et n. 1.
Lorraine (maison de), I, 15, 76, n. 3; 95, n. 3; 1[illegible] et n. 1, 2; 113. II, 28[illegible] 2; 29, 98, 103, 126, 146 et n. 1, 3; 148, 150, n. 2; 190.
Lorrains, I, 97 et n. 2; 117. II, 223.
Louchard, I, 23, n. 4; 46 et n. 3; 130 et n. 2; 149 et n. 1; 150 et n. 1. II, 64 et n. 2.
Loudunois (la duchesse de), I, 154, n. 2.
Louis II, comte de Flandres, I, 185, n. 1.
Loy de nature, II, 137.
Loy *de repetundis*, II, 152 et n. 5.
Loy salique, I, 156, 180, 181, 184. II, 39, n. 1; 121, 157, n. 3.
Loys (Sainct-), I, 83, 177. II, 127 et n. 1.
Loys V (le roy), II, 29.

Loys XI (le roy), I, 164. II, 96.
Lucain, cité, II, 102, n. 2.
Lucien, II, 212.
Luminaires au ciel et en terre, II, 134.
Lustre (donner beau), II, 76 et n. 1.
Lutece, I, 44.
Luther, II, 17.
Lutheriens, I, 132 et n. 2. II, 18, 19, 22, 120, 142, n. 1.
Luxembourg (le duc de), I, 105 et n. 1; 113 et n. 2. II, 168.
Luxembourg (Marie de), I, 154, n. 3.
Lydiens, I, 184 et n. 3.
Lyon (l'archevêque de), I, 7, 8, 13, 24, 51 et n. 5, 6; 76, 80, 81, 85, 117, 119, 121, 152, 169, 172. II, 58, 141, 142, n. 1; 163, 165 et n. 1; 177.
Lyon rampant de la Ligue, II, 183, n. 1.
Lyon (la ville de), I, 130, 133. II, 58 et n. 1; 87.
Lyonnois, I, 154. II, 132.

M.

Machault, I, 3 et n. 4; 62 et n. 1, 2; 181. II, 64 et n. 6.
Machiavel, II, 72, n. 2.
Macrobe, cité, II, 211.
Maheustres, I, 39 et n. 3; 66, 117 et n. 1. II, 165, 172.
Mahumetans, II, 120.
Maillotins, I, 32 et n. 5.
Maires du palais, II, 30.
Maison de France, II, 28.
Maison du duc de Mayenne, II, 80.
Maistre (le), I, 180 et n. 3.
Maistre (de) devenir valet, I, 80. II, 82.
Maistre Mousche, I, 169.
Mal françois (le), I, 110.
Maletostiers. Sens de ce mot, II, 124, n. 3.
Manderscheidt (Jean de) II, 128, n. 5.
Mandreville (Martin du bosc), I, 14 et n. 2; 123 et n. 4.
Mangeur de crucifix, I, 132.
Manifestes, II, 37.
Mans (le), I, 67, 147.
Mantes, I, 10, n. 3; 40 et n. 3; 67. II, 83.
Marcelline Handriane, II, 32, n. 1.
Marchand de couronnes, I, 162 et n. 1.
Mareschal en France, I, 186.
Mareschal de l'Union, I, 187.
Mareschaux de la lieutenance, I, 52 et n. 2.
Marguerite de Valois, II, 26, n. 2.
Mariage de Henri IV, II, 26.
Marie Stuart, II, 22, n. 1.
Marillac, I, 181 et n. 1.
Marteau la Chapelle, I, 34 et n. 3; 53 et n. 1; 117, 164. II, 55, 58 et n. 2; 59, n. 1; 69, n. 1; 180.
Marqués à L, II, 153 et n. 1.
Marranes, II, 120, 141 et n. 1.
Marteau (Charles), I, 51, n. 7.
Martinus Polonus, cité, I, 115, n. 1.
Martyrs, I, 46, 59, 152. II, 74.
Masque de religion, II, 94.
Mathiol, II, 216.
Matois. Sens et racine de ce mot, I, 124, n. 1.
Matrice. Sens de ce mot, I, 159, n. 3.
Matthieu (le jésuite Claude), I, 116, n. 1.
Matthieu (Sainct-), cité, I, 125.
Maubert (place), II, 160.
Maugiron. Voyez *Scipion*.
Maupiteux, I, 8, n. 4. II, 145 et n. 2.
Maurice (le duc), II, 120 et n. 1; 128.

Mayenne (le duc de), I, 17, 19, 23, n. 4; 24, n. 3; 40 et n. 1; 41, 106, 129, n. 1; 149, n. 1; 150, n. 1; 162 et n. 1; 165 et n. 1. II, 32, n. 1; 57, n. 1; 58, n. 1; 63, n. 2; 69, n. 1; 73, n. 1, 2; 77, n. 2; 108, n. 2, 4; 110, n. 2, 3; 113, n. 1; 118, n. 1; 131, n. 1; 147, n. 2, 3; 167, n. 1; 179 et n. 1; 188.
Mayne (le pays du), I, 126, n. 2. II, 80.
Mayne (le duc du). V. *Mayenne*.
Meaux, II, 18, n. 1.
Mehun (Jean de), cité, I, 114, n. 2.
Meleun, II, 18 et n. 1; 22, 83.
Memoires de David et de Piles, II, 27.
Mendiants (les quatre), I, 23.
Mendoze ou Mendosse, I, 8, 69, et n. 1. II, 6 et n. 1; 58, n. 1; 103 et n. 2; 118, n. 2; 158 et n. 1.
Menelay (le marquis de), II, 147 et n. 3.
Meneville, I, 38 et n. 1.
Menippus, II, 212.
Mercœur (le duc de), I, 18, n. 3; 154 et n. 1, 2.
Mere de Jacques Clement, II, 74.
Mereau. Sens de ce mot, II, 153, n. 2.
Meres mangeant leurs enfants, I, 72 et n. 3.
Messe de Henry IV, I, 80, 113, 128, 139, 162.
Metz, I, 155.
Meusnier aux Estats, I, 3, 157.
Mezieres, I, 11.
Microcosme. Racine et sens de ce mot, II, 87, n. 1.
Mignons du roy, II, 14, 33.
Milan, I, 114, 178. II, 15, 116, 130, n. 1.
Milanais, II, 130, n. 1.
Minimes, I, 21, 22.
Miron, I, 184, n. 1.
Misoquenes, II, 205 et n. 2.
Molan, I, 62 et n. 2, 4. II, 66 et n. 1.
Molière, cité, II, 101, n. 1; 141, n. 2.
Mommerie d'Estats, I, 75.
Monaco, II, 130.
Monarchie françoise, I, 136. II, 9.
Monasteres de Charles-Magne, I, 115 et n. 1.
Monceaux, II, 18, n. 1.
Monsieur (duc d'Anjou), II, 31, 34 et n. 2; 35 et n. 1, 2; 76, n. 2.
Montauban (synode de), II, 37 et n. 1.
Monter à reculon, I, 174, n. 1; 175.
Montfaucon, II, 173, 192.
Montpensier (le duc de), II, 16, n. 1.
Montpensier (la douairière de), I, 24 et n. 5, 6; 31 et n. 1; 50, 54, 68, n. 5; 140, 153, 168 et n. 2. II, 69 et n. 4.
Montpezat (M. de), I, 166, n. 1. II, 26.
Montreau, II, 83.
Montignac, I, 73, n. 2.
Mont-joye-Sainct-Denys, I, 49, n. 1.
Montmorency Hallot. V. *Hallot*.
Montmorency (MM. de), II, 12, 14 et n. 1; 16 et n. 1; 20 et suiv., 24.
Morel, I, 159.
Morenne (Claude), II, 88 et n. 3.
Morliere (La), I, 130 et n. 2; 150. II, 64 et n. 3.
Mortalité à Paris, II, 85.
Morts des trois roys, II, 25.
Mothe Serrant (La), I, 14 et n. 1; 123 et n. 4; 129, n. 2.
Moulinet (faire le), I, 22.
Moult. Sens de ce mot, I, 22, n. 7.

Moynes, I, 20, 26, 60, 110, n. 1; 125, n. 2; 149, 175. II, 159.
Mutinados, ou *motinados*, II, 151 et n. 1.
My-caresme, I, 109, 110 et n. 1.

N.

Nangy, I, 187,
Nantes, I, 11. II, 20, n. 1.
Naples, I, 114, 160 et n. 3; 178. II, 15 et n. 1; 116.
Naqueter, II, 82 et n. 4.
Navarre, I, 114. II, 33, 116.
Navarre (le roy de), I, 76, 80, 106, 107 et n. 1; 137, 143, 152, n. 3; 153. II, 17, 20, 21, 22 et n. 1; 26 et n. 2; 31 et n. 2; 37 et n. 2; 39, n. 1; 44 et n. 2; 56, 66, 74, 76, n. 2; 109, 132, 149, 164, 176, n. 1. — Voyez *Henry IV, Biarnois.*
Navire d'argent, II, 180.
Nebrissense (le grammairien), II, 219.
Nef de Paris, I, 169 et n. 3.
Nemours (le duc de), I, 12, n. 2; 67, 84, 154, 168, 169, n. 3. II, 131 et n. 1; 154.
Nemours (la duchesse de), I, 24 et n. 3.
Neron (l'empereur), II, 137.
Neuilly (la belle), I, 141, n. 2.
Nicolas, I, 53 et n. 4.
Nivelle, I, 159 et n. 2. II, 65.
Noailles (François de), II, 11, n. 1.
Noblesse, I, 175 et suiv. II, 102 et n. 4; 149, 190.
Noel à la Toussaincts, I, 32 et n. 1.
Normandie, II, 80.
Normands, I, 185 et n. 1. II, 154 n. 2.
Nostradamus, II, 27, 28 et n. 1.
Note mal solfiée, I, 122 et n. 1.
Nouvelles (fausses), II, 65, 82.
Noyon, I, 176 et n. 3; 188.
Nully (le president de), I, 86 et n. 4, 5; 181, 182. II, 55, 58 et n. 2.

O.

O (M. d'), I, 73, n. 4. II, 47, n. 2.
Obtonder. Sens de ce mot, I, 146, n. 3.
Olivier, II, 65 et n. 2; 226.
Operæ pretium, I, 103. II, 167, n. 2; 168, n. 1.
Opiate sucrée, II, 99.
Or d'Espagne, II, 128.
Or de Malan, II, 66 et n. 1.
Or de Toulouze, I, 173 et n. 3.
Oracle en faveur du duc de Mayenne, II, 188.
Orange (le prince d'), I, 7 et n. 3. II, 120, n. 2.
Ordre de l'Union, I, 46, 149 et n. 2.
Orleans, I, 10, 61, 70, n. 4; 130, 148. II, 29, 59 et n. 2; 70, 87, 96.
Orleans (l'avocat d'), I, 158 et n. 2; 182 et n. 4, 5; 189, 191. II, 55, 177, 226.
Ornano (le mareschal d'), II, 58, n. 1.
Ornements royaux, I, 84.
Oronce finé, II, 42 et n. 2.
Os de morts convertis en pain, I, 69 et n. 2.
Otho, II, 72.
Oudineau, I, 130 et n. 2.
Ovide, cité, II, 155, n. 1.

P.

Pain d'avoyne, I, 147. II, 6 et n. 2.
Pain de chapitre, I, 153 et n. 3.
Pains benists, II, 145.
Pairs de France, I, 2. II, 9, 101.
Paix. I, 43, 69, 74, 75, 76, 81, 82, 89, n. 2; 92, n. 2; 93 et n. 1; 94, 105, 134, 137, et

n. 2; 139, 172, 176, 180. II, 47 et n. 3; 58, 63 et n. 2; 100, 101, 106, 108 et n. 4; 109, 110 et n. 2; 123, 124, 126, 132, 145, 150, 152, 163.
Paix de Cateau-Cambrésis, II, 11, n. 4.
Paladins, I, 178.
Palais de Paris, II, 52, 86, 133.
Palmar, II, 218.
Panigarolle, I, 92, n. 3.
Papauté, I, 169.
Papaux, II, 42.
Pape marié, I, 176 et n. 2.
Papes, I, 163. II, 15, 26, 30, 32 et n. 1; 109, 172 et n. 1.
Papes (les) n'ont aucun pouvoir sur le temporel des roys, II, 134 et suiv.
Paradis, I, 41, 70, 89, n. 2; 92, 116, 128, 187. II, 69, 123 et n. 3.
Paranymphe. Sens de ce mot, I, 131, n. 2.
Paris, I, 10, 25, 32 et n. 1; 72, 116, 130, 162, 169 et n. 3. II, 3 et n. 4; 40 et n. 1; 41, 48, 54, 67, 74, n. 1; 82, n. 2; 85 et suiv., 88 et suiv., 159, n. 1; 163, 171, 172, 173 et n. 1; 185, n. 1; 207, 214.
Parisiens, I, 32 et n. 1; 82, 185. II, 2, 40, n. 1; 46, 48, n. 1; 67, 191, 203, 204 et n. 3; 220, 226.
Parlement, I, 104, n. 2; 180. II, 3, 9, 19, 61 et n. 4; 63, n. 2; 158 et n. 2.
Parme (le duc de), I, 67, n. 1; 68, 69, 98. II, 82, 122, n. 3; 178, 189.
Parnasse, I, 171.
Pasques *sub utrâque specie*, II, 142 et n. 1.
Passeports, I, 137.
Passerat, I, 36, n. 5.
Patriarche en France, II, 56, 171 et n. 1.
Paul (Sainct-), I, 21 et n. 4; 106 et n. 1; 107, 133, 138. II, 135, 137, 168.
Paul IV (le pape), II, 15, n. 1.
Pays bas, I, 114, 116, 124. II, 11 et n. 1; 115, 119 et n. 1; 157, n. 1.
Peculat, II, 152.
Pedicateurs, II, 138 et n. 1.
Pelade (la), I, 85. II, 155, 176.
Pelletier, I, 21 et n. 1.
Pelvé (le cardinal de), I, 2, 3 et n. 1; 4, 7, 8, 17, 24, 26, 49, 79, 94, n. 2; 96, 100, 103. II, 26, n. 1; 45, n. 2; 103 et n. 2; 138, 145, 167 et n. 2; 168, n. 1, 2, 3; 170, n. 1.
Pelvé (Charles de), II, 169, n. 1.
Pelvé (Thomas de), I, 103 et n. 2.
Pendard, pendre ses juges, I, 47.
Penderie de quatre des Seize, II, 171.
Pepin le Brief, I, 155.
Perche (le), II, 80, 81.
Pere Pretion, II, 167 et n. 2; 168.
Pericard, I, 53 et n. 1.
Perron (du), cardinal, I, 16 et n. 1.
Perou, I, 162. II, 118.
Perse, cité, II, 120, n. 2.
Pertuisanes, I, 20, 123 et n. 1.
Phalaris, II, 224.
Pescher, I, 150.
Petronius arbiter, II, 212.
Petault (roy), I, 173 et n. 2.
Phanias, II, 132.
Philippe II, roi d'Espagne, I, 6, 7, 95 et n. 2; 98 et n. 1; 105. II, 114 et n. 1; 117, n. 2; 119, n. 1; 217, n. 1.
Philippe, roy de Macédoine, II, 220.
Phlebotomiser. Racine et sens de ce mot, II, 163 et n. 3.
Phrygiens, I, 184, n. 3.
Piaffeurs. Sens de ce mot, I, 59, n. 1.

Picardie, I, 178. II, 16, 33, 57.
Picards, II, 154, n. 2.
Pies, II, 94.
Pierre (Sainct-), II, 137, 174 et n. 2.
Pierre-font, I, 174, 175.
Pigenat, I, 38 et n. 3.
Piles (Nicolas de), I, 79, n. 1; 112, et n. 3. II, 27.
Pipeur. Sens de ce mot, II, 107, n. 1.
Pisani (le marquis de), I, 79 et n. 2; 105, 113. II, 168.
Piteux, pour *maupiteux*, I, 8, n. 4. Emploi du premier de ces mots, II, 52, n. 1.
Pithou (Pierre), II, 1, n. 1, 2; 69, n. 4; 99, n. 2; 112, n. 1; 122, n. 1; 129, n. 1.
Places louées pour voir passer le roi prisonnier, I, 39.
Plaisance (le cardinal de), I, 4, 8, 17, 70, 89, n. 1; 104, n. 2. II, 122, n. 3, 4.—Voy. *Legat*.
Planche pourrie, I, 83.
Plat du duc de Mayenne, I, 74.
Platon, I, 170. II, 138.
Plessis Mornay (du), I, 16 et n. 1.
Pline, II, 215.
Pluie d'or, II, 156.
Pocart, I, 34 et n. 7.
Poete de l'admirauté, I, 14 et n. 5.
Poison, II, 30, 35, 114, 121.
Poissy, II, 83.
Poitiers, II, 26, 47, n. 3.
Politiques, I, 2 et n. 3; 63, 67, 70, 75, 80, 81, 84, 85, 105, 106, 151, 157, 161, 163, 168, 180. II, 62, 172, 183, n. 1.
Polongne, II, 137.
Polycarpe (Sainct-), I, 106, n. 1, 107.
Pompée, II, 73, 143, 183.
Ponant, II, 152 et n. 2.
Pont-Audemer, I, 12 et n. 2; 128.
Pont-à-Mousson (le marquis de), II, 39, n. 1
Pontoyse, I, 65. II, 67.
Porfiado, II, 108 et n. 2.
Portes (Philippe-des-), I, 14, n. 5; 17, 53 et n. 2.
Portugal, I, 114, 154. II, 114 et n. 1; 115.
Poton, I, 178 et n. 2.
Poulain (Nicolas), II, 43 et n. 2; 49, n. 1.
Poulce rond, I, 183 et n. 5.
Pourcelets de Lyon, I, 32 et n. 4.
Predicateurs, I, 15, 64, 70, 80 et n. 1; 84, 153. II, 2, 5, 8, 44, 61, 70, 71, 74, n. 1; 76, 89, 90 et n. 2; 94, 97, 118 et n. 2; 138.
Presches dans les caves, II, 18.
Prescheurs. Voyez *Predicateurs*.
Prestres, I, 13, 60, 110, n. 1; 136, 149, 175. II, 8, 38, 93, 102.
Preux, I, 114 et n. 1.
Prevost des mareschaux, I, 179 et n. 1.
Prieur des Jacobins, I, 22 et n. 4; 54, 55. II, 69 et n. 5.
Prieur de Champagne (le grand), II, 66 et n. 2.
Prieur des Carmes, I, 118.
Princes du sang, II, 8, 101, 223.
Princes d'Italie, II, 153.
Prisonniers, II, 70, 71 et n. 1.
Privauté. Sens de ce mot, II, 27, n. 1.
Privileges de Paris, II, 3 et n. 1; 5, 67.
Proces faict au roy Henry III, II, 61 et n. 1.
Procession de la Ligue, I, 20 et n. 1; 71, 110, n. 1.
Propines. Sens de ce mot, I, 148, n. 2.
Protestants, I, 132, n. 1. II, 120, 128, n. 5; 169.
Prou. Sens de ce mot, II, 2, n. 1.

Provence, I, 154. II, 129, n. 2; 132.
Puerco, II, 108 et n. 2.
Puy-Normand, I, 73, n. 2.

Q.

Quarante (conseil des), II, 63, 80 et n. 1.
Quasi. Sens de ce mot, I, 72, n. 2.
Quenouilles (royaume des), II, 158 et n. 4.
Quilles de Jean Rozeau, II, 162 et n. 5.

R.

Rabelais, cité, I, 3, n. 1; 22, n. 5; 26, n. 1; 87, n. 1; 110, n. 1; 115, n. 2; 143, n. 1, 3; 147, n. 1; 148, n. 3; 149, n. 3; 153, n. 1; 155, n. 1; 160, n. 2; 177, n. 1. II, 9, n. 1; 20, n. 2; 130, n. 1; 159, n. 1; 160, n. 3; 178, n. 2; 197, n. 1; 212, 218, n. 1.
Racaille necessiteuse, II, 102 et n. 2.
Racine, cité, I, 141, n. 3.
Ramentevoir. Sens de ce mot, II, 75, et n. 2.
Ramus, I, 145 et n, 3.
Ramuse, II, 219.
Rapin, I, 36, n. 5; 121, n. 1; 141, n. 1; 186, n. 1. II, 194, n. 1; n. 5.
Ratiocinant. Sens de ce mot, I, 25, n. 2.
Rebellion, II, 55, 59, 60, 100, 223, 227.
Rebequer. Sens de ce mot, II, 115, n. 1.
Regret funebre, II, 195.
Refriquer. Sens et racine de ce mot, I, 142, n. 4.
Regales, I, 5 et n. 1.
Regents friponiers, I, 147.
Reims, I, 84, 96, 187. II, 37, 193, n. 1.
Reistres, II, 45 et n. 1.
Religieux, religieuses. II, 8, 93.
Religion, I, 176. II, 8, 10, 13, 17, 24, 32, n. 1; 36, 37, 48, 92, 93, 94, 95, 97, 98, 113, 119 et n. 1; 120, 134, 137, 175, 181, 214, 219.
Reliques, I, 72, 84 et n. 1. II, 5, 8, 85, 146, 175.
Renards, II, 94, 116.
Rentes sur la ville de Paris, II, 85.
Republique en France, II, 164.
Rethelois (le comte de), I, 53, 96 et n. 1; 187.
Revol, I, 129, n. 1.
Ribault, I, 34 et n. 4; 69, n. 4; 134 et n. 3. II, 152 et n. 4, 5.
Richelet, II, 68, n. 1.
Riens (sur toutes), I, 114, n. 2.
Rieux (le sieur de), I, 53 et n, 5; 173 et n. 5; 175.
Robineries. Sens et racine de ce mot, II, 212, n. 1.
Rocheblond (La), II, 40, n. 1.
Rochelle (La), II, 26.
Rodomont, rodomontades, II, 111 et n. 1; 124.
Rogatons (porteur de), II, 145.
Roland, I, 134 et n. 2. II, 55, 58 et n. 2. 152 et n. 4, 5; 178.
Romains, II, 211.
Rondaches, I, 123 et n. 2.
Rosières, II, 28, n. 2; 150, n. 2.
Rosne, I, 52 et n. 2; 55, n. 2; 123 et n. 4. II, 37.
Rossieux, II, 60 et n. 1.
Rouen, I, 17 et n. 6, 130. II, 54, 70, 87, 155 et n. 3; 176, n. 1.
Roussieux, I, 70, n. 4.
Roussillon, I, 114. II, 116.
Roy d'Ivetot, II, 151 et n. 3.
Roy Petault, I, 173 et n. 2.
Roy des bestes, I, 169 et n. 2.
Royauté (de deux qui briguent la), II, 179.
Royaux, II, 108.

Royne mere (la), I, 49, 84. II, 18, n. 2; 23, 24, 38, 39 et n. 1, 47, 50.
Roys de la febve, I, 41, 109.
Roys de France *in solidum*, II, 122.
Roys electifs, II, 122 et n. 4; 131, 133, 137, 164.
Roytelets, II, 4, 125.
Roze (le recteur), I, 20 et n. 2; 25, 140 et n. 3; 141 et n. 2; 142, n. 3. II, 63, n. 2; 90, n. 2; 158, n. 6.
Rozeau (Jean), I, 164, n. 2. II, 162 et n. 5; 177.
Ruach (isle de), II, 159 et n. 1.
Ruffiens de Montrouge et de Vaugirard, I, 145 et n. 5.
Ruyne des eglises, I; 59.
Ruyne du royaume, I, 105.

S.

Sacremore, I, 85 et n. 1. II, 147 et n. 2.
Saffraniers, I, 124 et n. 2. II, 38.
Sainct-Cosme, II, 65 et n. 2.
Sainct-Denys, I, 26, 45, 49, n. 1; 83, 84 et n. 1; 129 et n. 1. II, 10, 83, 86, 149, 182, 183 et n. 1; 184, 185, n. 1; 186 et suiv.
Sainct-Iago de Compostelle, I, 131.
Sainct-Laurent (journée de), II, 16.
Sainct-Malo, I, 18.
Sainct-Maurice, II, 60.
Sainct-Maygrin, II, 147 et n. 2.
Sainct-Paul (le capitaine), I, 52, n. 2; 53 et n. 4; 96, 187 et n. 2, 3.
Sainct-Paul (le comte de), I, 164.
Sainct-Quentin, II, 16 et n. 1.
Saincte-Cere (la), I, 85.
Saincte-Menehould, I, 14, n. 2. II, 187.
Sainctonge, II, 41.
Saincts de la ligue, I, 42, 46, 77, 161 et n. 1. II, 74, 146 et n. 3.
Sainct-André (le maréchal), II, 16, n. 1.
Saintrailles (Poton de), I, 178, n. 2.
Salade, I, 22 et n. 3.
Salaire du roy d'Espagne, II, 115.
Salcede, I, 112 et n. 4. II, 35 et n. 2.
Saluces (marquisat de), II, 129 et n. 2.
Sangsues du sang des princes de France, II, 146.
Satyre Menippée, II, 207, 209, 211, 212, n. 2; 219, n. 1; 227, 228.
Satyres, II, 210.
Saul, II, 73.
Saulsay (du), I, 52 et n. 1; 55. II, 169, n. 1.
Saulsay (la demoiselle du), I, 55. II, 169 et n. 1, 2.
Sauvages de la Nouvelle Espagne, II, 7.
Sauveté. Synonymes de ce mot, II, 106, n. 4.
Saverne, II, 128, n. 5.
Saveuse, I, 65.
Savigny, I, 52, n. 2.
Savoye (le duc de), I, 18, 72 et n. 5; 154, 162, n. 2. II, 116. 128, 129 et n. 2; 130 et n. 2.
Saxe, II, 129.
Scapulaires, I, 123.
Sceptre royal, II, 154.
Schomberg (le sieur de), I, 129. n. 1.
Scipion de Maugiron, I, 12, n. 2.
Scopetins (Jesuistes), II, 120 et n. 2.
Seances des Estats, I, 49 et suiv.
Sedan, I, 155. II, 41 et n. 1.
Seize (les), I, 3 et n. 3; 23 et n. 4; 79, n. 2; 84, 92, n. 3; 162, 164. II, 49, 63, 80, 111, 112

et n. 1; 118, n. 4; 171, 172 et n. 1; 173 et n. 1; 192, 198.
Selincourt, II, 52 et n. 2.
Senault, I, 14 et n. 3; 34, 130 et n. 2.
Sèvre (Michel de), II, 66, n. 2.
Senlis, I, 36, 65. II, 67 et n. 1.
Sens (archevesché de) I, 108.
Sentir le fagot, I, 132. II, 63.
Sibilot, I, 165 et n. 1.
Sicile, I, 160.
Sieges de Jerusalem et de Paris, II, 88 et suiv.
Simonnet, I, 33.
Sismonde-Sismondi, cité, II, 130, n. 1.
Sixte V, pape, I, 12 et n. 3; 152 et n. 2, 3. II, 32, n. 1; 46 et n. 3; 61, n. 3.
Soissons, II, 163.
Soly, I, 62, n. 2.
Songe-creux, II, 34.
Sorbonistes, II, 2, 90, 158 et n. 3.
Sorbonne, I, 59, 60 et n. 1, 2; 81 et n. 1; 87 et n. 1; 99, 118, 151. II, 3, 61, n. 2; 97.
Sorcier (Henry III accusé d'être), II, 89 et n. 1.
Sorgeurs, I, 124 et n. 3.
Sourdeac (le sieur de), I, 173, n. 5.
Sourdre. Sens et racine de ce mot, I, 171, n. 1.
Souysses, I, 165. II, 6, 49, 51.
Soyssons (le comte), II, 31 et n. 2.
Spelunque. Sens et racine de ce mot, II, 3, n. 3.
Sterilité du roy Henry III et de la royne, II, 31 et n. 1; 34, 37, 39, n. 1.
Strasbourg, II, 128 et n. 5.
Subhaster. Sens de ce mot, I, 63, n. 2.
Submissions honteuses, II, 40.
Suétone, cité, II, 77, n. 1.
Surouest, pour sud-ouest, II, 161 et n. 2.
Sylla, II, 210.
Synode, II, 19, 37 et n. 1.

T.

Tableaux, II, 154 et suiv.
Tacite, II, 72, n. 2.
Tacor ou Tachor, II, 130, n. 1.
Tailles, I, 176, 177, 178, 179. II, 4, 33, 96, 125.
Tapisseries de la salle des Estats, I, 29, 48.
Tardif (Jean), I, 46, n. 1; 157, n. 2.
Tarente, II, 222.
Te Deum chantés, I, 68. II, 79, n. 1.
Teneçay ou Tenissé (le baron de), II, 131 et n. 1.
Terrien. Sens de ce mot, II, 11, n. 3.
Testu (Laurent), II, 52 et n. 3.
Thevet, II, 42 et n. 3; 180 et n. 1.
Thierry, I, 159 et n. 2.
Thou (de), I, 129, n. 1.
Thou (Nicolas de), II, 201, n. 2.
Tibere (l'empereur), II, 137, 226.
Tiers Estat, I, 189 et suiv. II, 1, 101, 102.
Tiers party, I, 77 et n. 1; 83. II, 225.
Tige. Du genre de ce mot, II, 127, n. 1.
Tigneux, I, 3 et n. 1.
Timomanes, II, 204 et n. 3.
Timon, II, 215.
Tirelaisse, I, 67 et n. 2.
Tite-Live, II, 168 et n. 1.
Titus, II, 88, 91, 92, 139.
Tolède, I, 6 et n. 1.
Tondre le roy Henry III, II, 56.
Toulouze, I, 130, 132 et n. 1; 173 et n. 3. II, 61, n. 2; 87, 142, n. 1.
Tour de vieil guerrier, II, 80.
Tournelles (château des), II, 18, n. 2.
Tourner sa robe, I, 78 et n. 1.

ner les F en H, II, 213 et 2.
, 65, 129, 183. II, 4; 203 et n. 1; 207,
, II, 65 et n. 1.
Troyes, II, 99.
...ncourt, I, 150.
...pusse ou ratière pour prendre les huguenots, II, 26 et n. 2.
Tremeur. Sens et racine de ce mot, II, 53, n. 2.
Tremont, I, 33 et n. 2; 37 et n. 1.
...nte (le cardinal de), II, 15.
...plu de Suresnes, II, 164.
...soriers, I, 179. II, 173.
Tresfve. Voyez *Paix*.
Trêves, II, 120, n. 2.
Triacleur, I, 5 et n. 2.
Triboulet, II, 178 et n. 2.
Trienaux. Racine et sens de ce mot, II, 136, n. 1.
Troglodites, I, 69.
Troyes, I, 10 et n. 3; 29, 130. II, 87, 99 et n. 2.
Tu autém, I, 70 et n. 2.
Tuet (l'abbé), cité, II, 130, n. 1.
Turcs, I, 160. II, 9, 120, 128 et n. 3.
Turnebus, I, 145 et n. 3.
Turrelupin, I, 159 et n. 4.
Tyran (le roy Henry III traité de), I, 150. II, 61, 89.
Tyrans, tyranneaux, II, 2, 4, 126.

U.

Union (conseil de l'), II, 80.
Union (saincte), I, 39, 62, 82, 111, 121, 128, 132, 133, 136, 138, 145, 175, 182, 189. II, 63, 163, 174, 175, 181, 191, 198.
Université, I, 143 et suiv. II, 3, 8.
Usurpations d'Estats, II, 116.

V.

Vaches dans les colleges de Paris, I, 146, 170 et n. 2. II, 86.
Vair (du). Voyez *Vayr*.
Valet de Lucifer, I, 68.
Valognes, I, 103, n. 2.
Varrade, I, 99, n. 8.
Varron, II, 210, 211, 212.
Vauguion (Jean d'Escars de la), II, 42, n. 5; 43 et n. 1.
Vayr (du), I, 180 et n. 3. II, 157, n. 3.
Vendosme, I, 67.
Vendosme (le prince de), II, 12.
Vendosme (François de), II, 18, n. 2.
Vendosmois ou Vandoismois, II, 80.
Vents fendus en double, II, 161 et n. 1.
Vergogne. Sens et emploi de ce mot, II, 101, n. 1.
Verneuil, I, 17 et n. 5; 67.
Vertugadins, II, 163, n. 1.
Veterinaires de Sainct Eloy, I; 24 et n. 1.
Vetus (le président), I, 112 et n. 1.
Vetus (le prévôt), I, 50, n. 3.
Vidame de Chartres (le), II, 18, n. 2.
Vienne, I, 12 et n. 2; 128 et n. 2.
Vieux-Pont (de), sieur d'Aigueville. Voyez *Haqueville*.
Vignerons de Sainct-Cloud, I, 146.
Vignolles (Étienne de), I, 178, n. 2.
Villafans (Baltazar Gérard de), I, 7, n. 3.
Villars (le sieur de), I, 12, n. 2; 14, n. 5. II, 151 et n. 3; 152, n. 3.
Villars (madame de), I, 85, n. 1.
Villequier, II, 47, n. 2; 48, n. 1; 52, n. 4.
Villeroy, I, 9 et n. 1; 73, 82 et n. 2; 127, n. 3; 162. II, 47,

n. 2; 106, 156 et n. 3, 157 et n. 3; 191.
Villon, II, 197, n. 1.
Vincennes, II, 125, n. 3.
Viq (le sieur de), I, 45 et n. 1.
Vire, II, 212, n. 3.
Virgile, cité, I, 26, n. 2. II, 88, n. 2.
Vitellius, II, 72.
Vitry, II, 191.
Vivre du bien du bonhomme, proverbe, II, 102 et n. 3.
Vœu à Nostre-Dame de Lorette, II, 180 et n. 1; 181.
Voire. Sens de ce mot, I, 74, n. 1.
Voix Stentorée, I, 171 et n. 2.
Voler. Équivoque sur ce mot, II, 125 et n. 2; 175 et n. 1.
Volet (trier au). Sens de cette locution, I, 130, n. 1.
Voltaire, I, 72, n. 3; 170, n. 2. II, 212, n. 2.
Volte, danse italienne, II, 168 et n. 3.
Walkenaer, cité, II, 130, n. 1.
Wassebourg (Richard de), II, 28, n. 2.

Y.

Ypragmon, II, 202 et n. 2.
Yves (sainct-), I, 18 et n. 4.

Z.

Zacharies, II, 91.
Zamet, I, 82 et n. 3; 129, n. 1; 162.
Zelateurs, I, 72. II, 91 et n. 1; 131.
Zelez, I, 123, 125, 150. II, 46, 174, 175, 185, n. 1; 192, 198.

FIN.

3 2044 020 024 469

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 (617) 495-2413

WIDENER
WIDENER
FEB 1 0 1999
CANCELLED
BOOK DUE